

Jean-Jacques Rousseau

LETTRES DIVERSES DE J. J. ROUSSEAU

in *Collection complète des oeuvres*, Genève, 1780-1789, vol. 12, in-4°

édition en ligne www.rousseauonline.ch

version du 7 octobre 2012

<http://www.rousseauonline.ch/Text/lettres-diverses-de-jj-rousseau.php>



JEAN JACQUES ROUSSEAU

LETTRES DIVERSES
DE J. J. ROUSSEAU

[Du Peyrou/Moultou 1780-1789 quarto édition; t. XII, pp. 165-
675 (1782)]

[165]

LETTRES
DIVERSES
DE
J. J. ROUSSEAU.

[25-07-1750] LETTRE A M. L'ABBÉ RAYNAL,
Alors Auteur du Mercure de France.

Paris le 25 Juillet 1750.

Vous le voulez, Monsieur, je ne résiste plus: il faut vous ouvrir un porte-feuille qui n'étoit pas destiné à voir le jour, & qui en est très-peu digne. Les plaintes du Public sur ce déluge de mauvais écrits dont on l'inonde journellement, m'ont assez appris qu'il n'a que faire des miens; & de mon côté, la réputation d'Auteur médiocre, à laquelle seule j'aurois pu aspirer, a peu flatté

mon ambition. N'ayant pu vaincre mon penchant pour les lettres, j'ai presque toujours écrit pour moi seul;* [*Pour juger si ce langage étoit sincere, on voudra bien faire attention que celui qui parloit ainsi dans une lettre publique, avoit alors près de quarante ans.] & le Public ni mes amis n'auront pas à se plaindre que j'aye été pour eux *Recitator acerbus*. Or, on est toujours indulgent à soi-même, & des écrits ainsi destinés à l'obscurité, l'Auteur même eût-il du talent, manqueront toujours de ce [166] feu que donne l'émulation, & de cette correction dont le seul desir de plaire peut surmonter le dégoût.

Une chose singuliere, c'est qu'ayant autrefois publié un seul ouvrage* [*Dissertation sur la musique moderne. A Paris, chez Quillau Pere, 1743.] où certainement il n'est point question de poésie, on me fasse aujourd'hui poète malgré moi; on vient tous les jours me faire compliment sur des Comédies & d'autres Pièces de vers que je n'ai point faites, & que je ne suis pas capable de faire. C'est l'identité du nom de l'Auteur & du mien, qui m'attire cet honneur. J'en serois flatté, sans doute, si l'on pouvoit l'être des éloges qu'on dérobe à autrui; mais louer un homme de choses qui sont au-dessus de ses forces, c'est le faire songer à sa foiblesse.

Je m'étois essayé, je l'avoue, dans le genre lyrique, par un ouvrage loué des amateurs, décrié, des artistes, & que la réunion de deux arts difficiles a fait exclure par ces derniers, avec autant de chaleur que si en effet il eût été excellent.

Je m'étois imaginé, en vrai Suisse, que pour réussir, il ne falloit que bien faire; mais ayant vu par l'expérience d'autrui, que bien faire est le premier & le plus grand obstacle qu'on trouve à Surmonter dans cette carriere; & ayant éprouvé moi-même qu'il y faut d'autres talens que je ne puis ni ne veux avoir, je me suis hâté de rentrer dans l'obscurité qui convient également à mes talens & à mon caractere, & où vous devriez me laisser pour l'honneur de votre journal.

Je suis, &c.

[167]

[00-07-1753] LETTRE AU MÊME [L'ABBÉ RAYNAL]
Sur l'usage dangereux des ustensiles de cuivre

Juillet 1753.

Je crois, Monsieur, que vous verrez avec plaisir l'extrait ci-joint d'une lettre de Stockolm, que la personne à qui'elle est adressée me charge de vous prier d'insérer dans le Mercure. L'objet en est de la derniere importance pour la vie des hommes; & plus la négligence du public est excessive à cet égard, plus les citoyens éclairés doivent redoubler de zele & d'activité pour la vaincre.

Tous les Chimistes de l'Europe nous avertissent depuis long-tems des mortelles qualités du cuivre, & des dangers auxquels on s'expose en faisant usage de ce pernicieux métal dans les

batteries de cuisine. M. Rouelle de l'Académie des Sciences, est celui qui en a démontré plus sensiblement les funestes effets, & qui s'en est plaint avec le plus de véhémence. M. Thiéri, docteur en médecine, a réuni dans une savante these qu'il soutint en 1749, sous la présidence de M. Falconnet, une multitude de preuves capables d'effrayer tout homme raisonnable qui fait quelque cas de sa vie & de celle de ses concitoyens. Ces Physiciens ont fait voir que le verd-de-gris, ou le cuivre dissous, est un poison violent dont l'effet est toujours accompagné de symptômes affreux; que la vapeur même de ce métal [168] est dangereuse, puisque les ouvriers qui le travaillent sont sujets à diverses maladies mortelles ou habituelles; que toutes les menstrues, les graisses, les sels, & l'eau même dissolvent le cuivre, & en sont du verd-de-gris; que l'étamage le plus exact ne fait que diminuer cette dissolution; que l'étain qu'on emploie dans cet étamage, n'est pas lui-même exempt de danger, malgré l'usage indiscret qu'on a fait jusqu'à présent de ce métal, & que ce danger est plus grand ou moindre, selon les différens étains qu'on emploie, en raison de l'arsenic qui entre dans leur composition, ou du plomb qui entre dans leur alliage;* [*Que le plomb dissous soit un poison, les accidens funestes que causent tous les jours les vins falsifiés avec de la litharge, ne le prouvent que trop. Ainsi, pour employer ce métal avec sûreté, il est important de bien connoître les dissolvans qui l'attaquent.] que même, en supposant à l'étamage une précaution suffisante, c'est une imprudence impardonnable de faire dépendre la vie & la santé des hommes d'une lame d'étain très-déliée, qui s'use très-promptement* [*Il est aisé de démontrer que de quelque maniere qu'on s'y prenne, on ne sauroit, dans les usages des vaisseaux de cuisine, s'assurer pour un seul jour l'étamage le plus solide; car, comme l'étain entre en fusion à un degré de feu fort inférieur à celui de la graisse bouillante, toutes les fois qu'un cuisinier fait roussir du beurre, il ne lui est pas possible de garantir de la fusion quelque partie de l'étamage, ni par conséquent le ragoût du contact du cuivre.] & de l'exactitude des domestiques & des cuisiniers qui rejettent ordinairement les vaisseaux récemment étamés, à cause du mauvais goût que donnent les matieres employées à l'étamage: ils ont fait voir combien d'accidens affreux produits par le cuivre, sont attribués tous les jours à des causes toutes différentes; ils ont prouvé qu'une multitude de gens périssent, & qu'un plus grand nombre encore sont attaqués [169] de mille différentes maladies, par l'usage de ce métal dans nos cuisines & dans nos fontaines, sans se douter eux-mêmes de la véritable cause de leurs maux. Cependant, quoique la manufacture d'ustensiles de fer battu & étamé, qui est établie au fauxbourg St. Antoine, offre des moyens faciles de substituer dans les cuisines une batterie moins dispendieuse, aussi commode que celle de cuivre, & parfaitement saine, au moins quant au métal principal, l'indolence ordinaire aux hommes sur les choses qui leur sont véritablement utiles, & les petites maximes que la paresse invente sur les usages établis, surtout quand ils sont mauvais, n'ont encore laissé que peu de progrès aux sages avis des Chimistes, & n'ont proscrit le cuivre que de peu de cuisines. La répugnance des cuisiniers à employer d'autres vaisseaux que ceux qu'ils connoissent, est un obstacle dont on ne sent toute la force que quand on connoît la paresse & la gourmandise des maîtres. Chacun fait que la société abonde en gens qui préfèrent l'indolence au repos, & le plaisir au bonheur; mais on a bien de la peine à concevoir qu'il y en ait qui aiment mieux s'exposer à périr, eux & toute leur famille, dans des tourmens affreux, qu'à manger un ragoût brûlé.

Il faut raisonner avec les sages, & jamais avec le public. Il y a long-tems qu'on a comparé la multitude à un troupeau de moutons; il lui faut des exemples au lieu de raisons, car chacun craint beaucoup plus d'être ridicule que d'être fou ou méchant. D'ailleurs, dans toutes les choses qui concernent l'intérêt commun, presque tous jugeant d'après leurs propres maximes,

s'attachent moins à examiner la force des preuves, qu'à pénétrer les motifs secrets de celui qui les propose: par [170] exemple, beaucoup d'honnêtes lecteurs soupçonneraient volontiers qu'avec de l'argent, le chef de la fabrique de fer battu, ou l'auteur des fontaines domestiques excitent mon zele en cette occasion; défiance assez naturelle dans un siecle de charlatanerie, où les plus grands fripons ont toujours l'intérêt public dans la bouche. L'exemple est en ceci plus persuasif que le raisonnement, parce que la même défiance ayant vraisemblablement dû naître aussi dans l'esprit des autres, on est porté à croire que ceux qu'elle n'a point empêché d'adopter ce que l'on propose, ont trouvé pour cela des raisons décisives. Ainsi, au lieu de m'arrêter à montrer combien il est absurde, même dans le doute, de laisser dans la cuisine des ustensiles suspects de poison, il vaut mieux dire que M. Duverney vient d'ordonner une batterie de fer pour l'Ecole militaire, que M. le Prince de Conti a banni tout le cuivre de la sienne; que M. le Duc de Duras Ambassadeur en Espagne, en a fait autant; & que son cuisinier, qu'il consulta là-dessus, lui dit nettement que tous ceux de son métier qui ne s'accommodoient pas de la batterie de fer, tout aussi bien que de celle de cuivre, étoient des ignorans, ou des gens de mauvaise volonté. Plusieurs particuliers ont suivi cet exemple, que les personnes éclairées, qui m'ont remis l'extrait ci-joint, ont donné depuis long-tems, sans que leur table se ressente le moins du monde de ce changement, que par la confiance avec laquelle on peut manger d'excellens ragoûts, très-bien préparés dans des vaisseaux de fer.

Mais que peut-on mettre sous les yeux du public de plus frappant que cet extrait même? S'il y avoit au monde un nation qui dût s'opposer à l'expulsion du cuivre, c'est certainement [171] la Suede, dont les mines de ce métal sont la principale richesse, & dont les peuples en général idolâtroient leurs anciens usages. C'est pourtant ce royaume si riche en cuivre qui donne l'exemple aux autres, d'ôter à ce métal tous les emplois qui le rendent dangereux & qui intéressent la vie des citoyens; ce sont ces peuples, si attachés à leurs vieilles pratiques, qui renoncent sans peine à une multitude de commodités qu'ils retireroient de leurs mines, dès que la raison & l'autorité de sages leur montrent le risque que l'usage indiscret de ce métal leur fait courir. Je voudrois pouvoir espérer qu'un si salutaire exemple sera suivi dans le reste de l'Europe, où l'on ne doit pas avoir la même répugnance à proscrire, au moins dans les cuisines, un métal que l'on tire de dehors, Je voudrois que les avertissemens publics des philosophes & des gens de lettres réveillassent les peuples sur ses dangers de toute espece auxquels leur imprudence les expose, & rappellassent plus souvent à tous les souverains, que le soin de la conservation des hommes n'est pas seulement leur premier devoir, mais aussi leur plus grand intérêt.

Je suis, &c.

[172]

[2 8 - 1 1 - 1 7 5 4] LETTRE A M. P * * * . A G E N E V E

Paris le 28 Novembre 1754.

En répondant avec franchise à votre dernière lettre, en déposant mon coeur & mon sort entre vos mains, je crois, Monsieur, vous donner une marque d'estime & de confiance moins équivoque que des louanges & des compliments, prodigués par la flatterie plus souvent que par l'amitié.

Oui, Monsieur, frappé des conformités que je trouve entre la constitution de gouvernement qui découle de mes principes, & celle qui existe réellement dans notre République, je me suis proposé de lui dédier mon Discours sur l'origine & les fondemens de l'inégalité, & j'ai saisi cette occasion comme un heureux moyen d'honorer ma Patrie & ses chefs par de justes éloges, d'y porter, s'il se peut, dans le fond des coeurs, l'olive que je ne vois encore que sur des médailles, & d'exciter en même tems les hommes à se rendre heureux par l'exemple d'un peuple qui l'est ou qui pourroit l'être sans rien changer à son institution. Je cherche en cela, selon ma coutume moins à plaire qu'à me rendre utile: je ne compte pas en particulier sur le suffrage de quiconque est de quelque parti; car n'adoptant pour moi que celui de la justice & de la raison, je ne dois gueres espérer que tout homme qui suit d'autres réglés, puisse être l'approbateur des miennes, & si cette [173] considération ne m'a point retenu, c'est qu'en toute chose le blâme de l'univers entier me touche beaucoup moins que l'aveu de nia conscience. Mais, dites-vous, dédier un livre à la République, cela ne s'est jamais fait. Tant mieux, Monsieur; dans les choses louables, il vaut mieux donner l'exemple que le recevoir, & je crois n'avoir que de trop justes raisons pour n'être l'imitateur de personne; ainsi, votre objection n'est au fond qu'un préjugé de plus en ma saveur, car depuis long-tems il ne reste plus de mauvaise action à tenter, & quoi qu'on en pût dire, il s'agiroid moins de savoir si la chose s'est faite ou non, que si elle est bien ou mal en soi, de quoi je vous laisse le juge. Quant à ce que vous ajoutez qu'après ce qui s'est passé, de telles nouveautés peuvent être dangereuses, c'est-là une grande vérité à d'autres égards; mais à celui-ci, je trouve au contraire ma démarche d'autant plus à sa place après ce qui s'est passé, que mes éloges étant pour les Magistrats, & mes exhortations pour les Citoyens, il convient que le tout s'adresse à la République, pour avoir occasion de parler à ses divers membres, & pour ôter à ma Dédicace toute apparence de partialité. Je sais qu'il y a des choses qu'il ne faut point rappeler; & j'espere que vous me croyez allez de jugement pour n'en user à cet égard, qu'avec une réserve dans laquelle, j'ai plus consulté le goût des autres que le mien: car je ne pense pas qu'il soit d'une adroite politique, de pousser cette maxime jusqu'au scrupule. La mémoire d'Erostrate nous apprend, que c'est un

mauvais moyen de faire oublier les choses, que d'ôter la liberté d'en parler: mais si vous faites qu'on n'en parle qu'avec douleur, vous serez bientôt qu'on n'en parlera plus. Il y a je [174] ne sais quelle circonspection pusillanime fort goûtée en ce siècle, & qui, voyant par-tout des inconvénients, se borne par sagesse, à ne faire ni bien ni mal; j'aime mieux une hardiesse généreuse qui, pour bien faire, secoue quelquefois le puérile joug de la bienséance.

Qu'un zèle indiscret m'abuse peut-être, que prenant mes erreurs pour des vérités utiles, avec les meilleures intentions du monde je puisse faire plus de mal que de bien; je n'ai rien à répondre à cela, si ce n'est, qu'une semblable raison devrait retenir tout homme droit, & laisser l'univers à la discrétion du méchant & de l'étourdi, parce que les objections, tirées de la seule foiblesse de la nature, ont force contre quelque homme que ce soit, & qu'il n'y a personne qui ne dût être suspect à soi-même, s'il ne se reposoit de la justesse de les lumières sur la droiture de son cœur; c'est ce que je dois pouvoir faire sans témérité, parce qu'isolé parmi les hommes, ne tenant à rien dans la société, dépouillé de toute espèce de prétention, & ne cherchant mon bonheur même que dans celui des autres, je crois, du moins, être exempt de ces préjugés d'état qui sont plier le jugement des plus sages aux maximes qui leur sont avantageuses. Je pourrais, il est vrai, consulter des gens plus habiles que moi, & je le serois volontiers, si je ne savois que leur intérêt me conseillera toujours avant leur raison. En un mot, pour parler ici sans détour, je me fie encore plus à mon désintéressement, qu'aux lumières de qui que ce puisse être.

Quoi qu'en général, je fasse très-peu de cas des étiquettes de procédés, & que j'en aye depuis long-tems secoué le joug [175] plus pesant qu'utile, je pense avec vous qu'il auroit convenu d'obtenir l'agrément de la République ou du Conseil, comme c'est assez l'usage en pareil cas; & j'étois si bien de cet avis, que mon voyage fut fait en partie, dans l'intention de solliciter cet agrément; mais il me fallut peu de tems & d'observations pour reconnoître l'impossibilité de l'obtenir; je sentis que demander une telle permission, c'étoit vouloir un refus, & qu'alors ma démarche qui pêche tout au plus contre une certaine bienséance dont plusieurs se sont dispensés, seroit par-là devenue une désobéissance condamnable, si j'avois persisté, ou l'étourderie d'un sot, si j'eusse abandonné mon dessein: car ayant appris que dès le mois de Mai dernier, il s'étoit fait à mon insçu des copies de l'ouvrage & de la Dédicace, dont je n'étois plus le maître de prévenir l'abus, je vis que je ne l'étois pas non plus de renoncer à mon projet, sans m'exposer à le voir exécuter par d'autres.

Votre lettre m'apprend elle-même que vous ne sentez pas moins que moi toutes les difficultés que j'avois prévues; or, vous savez qu'à force de se rendre difficile sur les permissions indifférentes, on invite les hommes à s'en passer: c'est ainsi que l'excessive circonspection du feu Chancelier, sur l'impression des meilleurs livres, fit enfin qu'on ne lui présentoit plus de manuscrits, & que les livres ne s'imprimoient pas moins, quoique cette impression faite contre les loix, fût réellement criminelle, au lieu qu'une Dédicace non communiquée, n'est tout au plus qu'une impolitesse; & loin qu'un tel procédé soit blâmable par sa nature, il est au fond plus conforme à l'honnêteté que l'usage établi; car il y a je ne sais [176] quoi de lâche, à demander aux gens la permission de les louer, & d'indécent à l'accorder. Ne croyez pas, non plus, qu'une telle conduite soit sans exemple: je puis vous faire voir des livres dédiés à la nation Française, d'autres au peuple Anglois, sans qu'on ait fait un crime aux Auteurs de n'avoir eu pour cela ni le consentement de la nation, ni celui du Prince qui surement

leur eût été refusé, parce que dans toute Monarchie, le roi; veut être l'Etat lui tout seul, & ne prétend pas que le peuple soit quelque chose.

Au reste, si j'avois eu à m'ouvrir à quelqu'un sur cette affaire, c'auroit été à M. le Premier moins qu'à qui que ce soit au monde. J'honore & j'aime trop ce digne & respectable Magistrat, pour avoir voulu le compromettre en la moindre chose, & l'exposer au chagrin de déplaire peut-être à beaucoup de gens, en favorisant mon projet; ou d'être forcé, peut-être à le blâmer contre son propre sentiment. Vous pouvez croire qu'ayant réfléchi long-tems sur les matieres de Gouvernement, je n'ignore pas la force de ces petites maximes d'Etat qu'un sage Magistrat est obligé de suivre, quoiqu'il en sente lui-même, toute la frivolité.

Vous conviendrez que je ne pouvois obtenir l'aveu du Conseil, sans que mon ouvrage fût examiné; or, pensez-vous que j'ignore ce que c'est que ces examens, & combien l'amour-propre des censeurs les mieux intentionnés, & les préjugés des plus éclairés, leur sont mettre d'opiniâtreté & de hauteur à la place de la raison & leur sont rayer d'excellentes choses, uniquement parce qu'elles ne sont pas dans leur maniere de penser & qu'ils ne les ont pas méditées aussi profondément [177] que l'Auteur? N'ai-je pas eu ici mille altercations avec les miens? Quoique gens d'esprit & d'honneur, ils m'ont toujours désolé par de misérables chicanes, qui n'avoient ni le sens commun, ni d'autre cause qu'une vile pusillanimité, ou la vanité de vouloir tout savoir mieux qu'un autre. Je n'ai jamais cédé, parce que je ne cédé qu'à la raison; le Magistrat a été notre juge, & il s'est toujours trouvé que les censeurs avoient tort. Quand je répondis au Roi de Pologne, je devois selon eux, lui envoyer mon manuscrit, & ne le publier qu'avec son agrément: c'étoit, prétendoient-ils, manquer de respect au pere de la Reine que de l'attaquer publiquement, sur-tout avec la fierté qu'ils trouvoient dans ma réponse; & ils ajoutoient même, que ma sureté exigeoit des précautions; je n'en ai pris aucune; je n'ai point envoyé mon manuscrit au Prince; je me suis fié à l'honnêteté publique, comme je fais encore aujourd'hui, & l'événement a prouvé que j'avois raison. Mais à Geneve il n'en iroit pas comme ici; la décision de mes censeurs seroit sans appel; je me verrois réduit à me taire, ou à donner sous mon nom, le sentiment d'autrui; & je ne veux faire ni l'un ni l'autre. Mon expérience m'a donc fait prendre la ferme résolution d'être désormais mon unique censeur; je n'en aurois jamais de plus sévere, & mes principes n'en ont pas besoin d'autres, non plus que mes moeurs: puisque tous ces gens-là regardent toujours à mille choses étrangères dont je ne me soucie point, j'aime mieux m'en rapporter à ce juge intérieur & incorruptible qui ne passe rien de mauvais, & ne condamne rien de bon, & qui ne trompe jamais quand on le consulte de bonne foi, J'espere que vous [178] trouverez qu'il n'a pas mal fait son devoir dans l'ouvrage en question, dont tout le monde sera content, & qui n'auroit pourtant obtenu l'approbation de personne.

Vous devez sentir encore, que l'irrégularité qu'on peut trouver dans mon procédé, est toute à mon préjudice & à l'avantage du Gouvernement. S'il y a quelque chose de bon dans mon ouvrage, on pourra s'en prévaloir; s'il y a quelque chose de mauvais, on pourra le désavouer; on pourra m'approuver ou me blâmer selon les intérêts particuliers, ou le jugement du public. On pourroit même proscrire mon livre, si l'Auteur & l'Etat avoient ce malheur que le Conseil n'en fût pas content; toutes choses qu'on ne pourroit plus faire après en avoir approuvé la Dédicace. En un mot, si j'ai bien dit en l'honneur de ma Patrie, la gloire en sera pour elle: si j'ai mal dit, le blâme en retombera sur moi seul. Un bon citoyen peut-il se faire un scrupule d'avoir à courir de

tels risques?

Je supprime toutes les considérations personnelles qui peuvent me regarder, parce qu'elles ne doivent jamais entrer dans les motifs d'un homme de bien, qui travaille pour l'utilité publique. Si le détachement d'un coeur qui ne tient ni à la gloire, ni à la fortune, ni même à la vie, peut le rendre digne d'annoncer la vérité, j'ose me croire appelé à cette vocation sublime: c'est pour faire aux hommes du bien selon mon pouvoir, que je m'abstiens d'en recevoir d'eux, & que je chéris ma pauvreté & mon indépendance. Je ne veux point supposer que de tels sentimens puissent jamais me nuire auprès de mes concitoyens; & c'est sans le prévoir, ni le craindre, que je prépare mon ame à cette dernière épreuve, la seule à laquelle [179] je puis être sensible. Croyez que je veux être jusqu'au tombeau, honnête, vrai, & citoyen zélé; & que s'il falloit me priver à cette occasion, du doux séjour de la Patrie, je couronnerois ainsi les sacrifices que j'ai faits à l'amour des hommes & de la vérité, par celui de tous qui coûte le plus à mon coeur, & qui par conséquent m'honore le plus.

Vous comprendrez aisément que cette lettre est pour vous seul; j'aurois pu vous en écrire une pour être vue dans un style fort différent; mais outre que ces petites adresses répugnent à mon caractère, elles ne répugneroient pas moins à ce que je connois du vôtre; & je me saurai gré toute ma vie, d'avoir profité de cette occasion de m'ouvrir à vous sans réserve, & de me confier à la discrétion d'un homme de bien qui a de l'amitié pour moi. Bonjour, Monsieur, je vous embrasse de tout mon coeur avec attendrissement & respect.

[0 2 - 0 4 - 1 7 5 5] LETTRE A M. VERNES

Paris le 2 Avril 1755.

Pour le coup, Monsieur, voici bien du retard; mais outre que je ne vous ai point caché mes défauts, vous devez songer qu'un ouvrier & un malade ne disposent pas de leur tems comme ils aimeroient le mieux. D'ailleurs, l'amitié se plaît [180] à pardonner, & l'on n'y met gueres la sévérité qu'à la place du sentiment. Ainsi je crois pouvoir compter sur votre indulgence.

Vous voilà donc, Messieurs, devenus Auteurs périodiques. Je vous avoue que ce projet ne me rit pas autant qu'à vous: j'ai du regret de voir des hommes faits pour élever des monumens, se contenter de porter des matériaux, & d'architectes se faire manœuvres. Qu'est-ce qu'un livre périodique? Un ouvrage éphémère, sans mérite & sans utilité, dont la lecture négligée & méprisée par des gens de Lettres, ne sert qu'à donner aux femmes & aux sots de la vanité sans instruction, & dont le sort, après avoir brillé le matin sur la toilette, est de mourir le soir dans la garde-robe. D'ailleurs, pouvez-vous vous résoudre à prendre des pièces dans les journaux & jusques dans le *Mercur*e, & à compiler des compilations? S'il n'est pas impossible qu'il s'y trouve

quelque bon morceau, il est impossible que pour le déterrer, vous n'ayez le dégoût d'en lire toujours une multitude de détestables. La philosophie du coeur coûtera cher à l'esprit, s'il faut le remplir de tous ces fatras. Enfin, quand vous auriez assez de zèle pour soutenir l'ennui de toutes ces lectures, qui vous répondra que votre choix sera fait comme il doit l'être, que l'attrait de vos vues particulières ne l'emportera pas souvent sur l'utilité publique, ou que si vous ne songez qu'à cette utilité l'agrément n'en souffrira point? Vous n'ignorez pas qu'un bon choix littéraire est le fruit du goût le plus exquis, & qu'avec tout l'esprit & toutes les connoissances imaginables, le goût ne peut assez se perfectionner dans une petite ville, pour y acquérir [181] cette sûreté nécessaire à la formation d'un recueil. Si le vôtre est excellent, qui le sentira? S'il est médiocre & par conséquent détestable; aussi ridicule que le mercure Suisse, il mourra de sa mort naturelle après avoir amusé pendant quelques mois les caillettes du pays de Vaud. Croyez-moi, Monsieur, ce n'est point cette espèce d'ouvrage qui nous convient. Des ouvrages graves & profonds peuvent nous honorer, tout le colifichet de cette petite philosophie à la mode nous va fort mal. Les grands objets tels que la vertu & la liberté étendent & fortifient l'esprit, les petits tels que la poésie & les beaux-arts lui donnent plus de délicatesse & de subtilité. Il faut un télescope pour les uns & un microscope pour les autres, & les hommes accoutumés à mesurer le ciel, ne sauroient disséquer des mouches; voilà pourquoi Genève est le pays de la sagesse & de la raison, & Paris le siège du goût. Laissons-en donc les raffinemens à ces myopes de la littérature, qui passent leur vie à regarder des cirons au bout de leur nez; sachons être plus fiers du goût qui nous manque qu'eux de celui qu'ils ont; & tandis qu'ils seront des journaux & des brochures pour les ruelles, tâchons de faire des livres utiles & dignes de l'immortalité.

Après vous avoir tenu le langage de l'amitié, je n'en oublierai pas les procédés, & si vous persistez dans votre projet, je serai de mon mieux un morceau tel que vous le souhaiterez pour y remplir un vide tant bien que mal.

[182]

[00-00-1755] LETTRE DE M. DE VOLTAIRE .*

[*L'Auteur de cette lettre la fit imprimer un peu changée & augmentée. La voici telle qu'il me l'écrivit.]

Aux Délices près de Geneve 1755.

J'ai reçu, Monsieur, votre nouveau livre contre le genre-humain; je vous en remercie. Vous plairez aux hommes à qui vous dites leurs vérités, & vous ne les corrigerez pas. On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes les horreurs de la société humaine, dont notre ignorance & notre foiblesse se promettent tant de douceurs. On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes: il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage.

Cependant comme il y a plus de soixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je sens malheureusement qu'il m'est impossible de la reprendre, & je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que vous & moi. Je ne peux non plus m'embarquer pour aller trouver, les Sauvages du Canada, premièrement parce que les maladies auxquelles je suis condamné me rendent un médecin d'Europe nécessaire; secondement, parce que la guerre est portée dans ce pays-là; & que les exemples de nos nations ont rendu les Sauvages presque aussi méchants que nous. Je me borne à être, un sauvage paisible dans la solitude que j'ai choisie auprès de votre patrie où vous devriez être.

[183] J'avoue avec vous que les belles-lettres & les sciences ont causé quelquefois beaucoup de mal.

Les ennemis du Tasse firent de sa vie un tissu de malheurs; ceux de Galilée le firent gémir dans les prisons à soixante & dix ans, pour avoir connu le mouvement de la terre, & ce qu'il y a de plus honteux, c'est qu'ils l'obligèrent à se retracter.

Dès que vos amis eurent commencé le Dictionnaire Encyclopédique, ceux qui osoient être leurs, rivaux, les traitèrent de Déistes, d'Athées, & même de Jansénistes. Si j'osois me compter parmi ceux dont les travaux n'ont eu que la persécution pour récompense, je vous serois voir une troupe de misérables acharnés à me perdre, du jour que je donnai la tragédie d'Oedipe; une bibliothèque de calomnies ridicules imprimée contre moi; un prêtre ex-jésuite que j'avois sauvé du dernier supplice, me payant par des libelles diffamatoires, du service que je lui avois rendu; un homme plus coupable encore, faisant imprimer mon propre ouvrage du siecle de Louis XIV, avec des notes où la plus crasse ignorance débite les calomnies les plus effrontées; un autre qui vend à un Libraire une prétendue histoire universelle sous mon nom, & le Libraire assez avide ou allez sot pour imprimer ce tissu informe de bévues, de fausses dates, de faits & de noms estropiés; & enfin des hommes assez lâches & assez méchants, pour m'imputer cette rapsodie. Je vous serois voir la société infectée de ce genre d'hommes, inconnu à toute l'antiquité, qui, ne pouvant embrasser une, profession honnête, soit de laquais, soit de manœuvre, & sachant malheureusement lire & écrire, se sont courtiers de la littérature, volent des manuscrits, les défigurent & les vendent.

[184] Je pourrois me plaindre qu'une plaisanterie, faite il y a plus de trente ans, sur le même sujet que Chapelain eut la bêtise de traiter sérieusement, court aujourd'hui le monde par l'infidélité & l'infâme avarice de ces malheureux, qui l'ont défigurée avec autant de sottise que de malice, & qui, au bout de trente ans, vendent par-tout cet ouvrage, lequel certainement n'est plus le mien, & qui est devenu le leur. J'ajouterois qu'en dernier lieu, on a osé souiller dans les archives les plus respectables, & y voler une partie des mémoires que j'y avois mis en dépôt, lorsque j'étois Historiographe de France, & qu'on a vendu à un Libraire de Paris le fruit de mes travaux. Je vous peindrois l'ingratitude, l'imposture, & la rapine me poursuivant jusqu'aux pieds des Alpes, & jusqu'au bord de mon tombeau.

Mais, Monsieur, avouez aussi que ces épines attachées à la littérature & à la réputation, ne sont que des fleurs en comparaison des autres maux qui de tous tems ont inondé la terre. Avouez que ni Cicéron, ni Lucrece, ni Virgile, ni Horace, ne furent les auteurs des proscriptions de Marius, de Sylla, de ce débauché d'Antoine, de cet imbécille Lépide, de ce tyran sans courage Octave Cepias surnommé si lâchement Auguste.

Avouez que le badinage de Marot n'a pas produit la St. Barthelemi, & que la tragédie du Cid ne causa pas les guerres de la Fronde, Les grands crimes n'ont été commis que par de célèbres ignorans. Ce qui fait & sera toujours de ce monde une vallée de larmes, c'est l'insatiable cupidité & l'indomptable orgueil des hommes, depuis Thamas Kouli-Kan qui ne savoir pas lire, jusqu'à un commis de la douane qui ne sait que chiffre. [185] Les Lettres nourrissent l'ame, la rectifient, la consolent, & elles sont même votre gloire dans le tems que vous écrivez contre elles. Vous êtes comme Achille qui s'emporte contre la gloire, & comme le pere Mallebranche, dont l'imagination brillante écrivoit contre l'imagination.

Monsieur Chappuis m'apprend que votre santé est bien mauvaise; il faudroit la venir rétablir dans l'air natal, jouir de là liberté, boire avec moi du lait de nos vaches, & brouter de nos herbes.

Je suis très-philosophiquement & avec la plus tendre estime,
Monsieur, votre &c.

[10 - 09 - 1755] RÉPONSE

Paris le 10 Septembre 1755.

C'est à moi, Monsieur, de vous remercier à tous égards. En vous offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir & vous rendre un hommage que nous vous devons tous comme à notre chef. Sensible, d'ailleurs, à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnoissance de mes concitoyens, & j'espere qu'elle ne sera qu'augmenter encore, lorsqu'ils auront profité des instructions que vous pouvez leur donner. Embellissez l'asyle que vous avez choisi: éclairez un peuple digne de vos leçons; & vous qui savez si bien peindre les vertus & la liberté, apprenez-nous à les chérir [186] dans nos murs comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire.

Vous voyez que je n'aspire pas à nous rétablir dans notre bêtise, quoique je regrette beaucoup, pour ma part, le peu que j'en ai perdu. A votre égard, Monsieur, ce retour seroit un miracle, si grand à la fois & si nuisible, qu'il n'appartiendroit qu'à Dieu de le faire & qu'au Diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes; personne au monde n'y

réussiroit moins que vous. Vous nous redressez trop bien sur nos deux pieds pour cesser de vous tenir sur les vôtres.

Je conviens de toutes les disgrâces qui poursuivent les hommes célèbres dans les Lettres; je conviens même de tous les maux attachés à l'humanité, & qui semblent indépendans de nos vaines connoissances. Les hommes ont ouvert sur eux-mêmes tant de sources de miseres, que quand le hasard en détourne quelqu'une, ils n'en sont gueres moins inondés. D'ailleurs, il y a dans le progrès des choses des liaisons cachées que le vulgaire n'apperçoit pas, mais qui n'échapperont point à l'oeil du sage quand il y voudra réfléchir. Ce n'est ni Térence, ni Cicéron, ni Virgile, ni Sénèque, ni Tacite; ce ne sont ni les savans, ni les poètes qui ont produit les malheurs de Rome & les crimes des Romains mais sans le poison lent & secret qui corrompt peu-à-peu le plus vigoureux Gouvernement dont l'histoire ait fait mention, Cicéron, ni Lucrece, ni Salluste n'eussent point existé ou n'eussent point écrit. Le siecle aimable de Lélius & de Térence amenoit de loin, le siecle brillant d'Auguste & d'Horace enfin les siecles [187] horribles de Sénèque & de Néron, de Domitien & de Martial. Le goût des Lettres & des Arts naît chez un peuple d'un vice intérieur qu'il augmente; & s'il est vrai que tous les progrès humains sont pernicieux à l'espece, ceux de l'esprit & des connoissances qui augmentent notre orgueil & multiplient nos égaremens, accélèrent bientôt nos malheurs. Mais il vient un tems où le mal est tel, que les causes mêmes qui l'ont fait naître, sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter; c'est le fer qu'il faut laisser dans la plaie, de peur que le blessé n'expire en l'arrachant. Quant à moi, si j'avois suivi ma premiere vocation, & que je n'eusse ni lu ni écrit, j'en aurois sans doute été plus heureux. Cependant, si les Lettres étoient maintenant anéanties, je serois privé du seul plaisir qui me reste. C'est dans leur sein que je me console de tous mes maux: c'est parmi ceux qui les cultivent que je goûte les douceurs de l'amitié, & que j'apprends à jouir de la vie sans craindre la mort. Je leur dois le peu que je suis; je leur dois même l'honneur d'être connu de vous; mais consultons l'intérêt dans nos affaires & la vérité dans nos écrits. Quoiqu'il faille des Philosophes, des Historiens, des Savans pour éclairer le monde conduire ses aveugles habitans; si le sage Memnon m'a dit vrai, je ne convois rien de si sou qu'un peuple de sages.

Convenez-en, Monsieur; s'il est bon que les grands génies instruisent les hommes, il faut que le vulgaire reçoive leurs instructions: si chacun se mêle d'en donner, qui les voudra recevoir? Les boiteux, dit Montaigne, sont mal propres aux exercices du corps, & aux exercices de l'esprit les ames boiteuses.

[188] Mais en ce siecle savant, on ne voit que boiteux vouloir apprendre à marcher aux autres. Le peuple reçoit les écrits des sages pour les juger non pour s'instruire. Jamais on ne vit tant de dandins. Le théâtre en fourmille, les casés retentissent de leurs sentences; ils les affichent dans les journaux, les quais sont couverts de leurs écrits, & j'entends, critiquer l'Orphelin,* [*Tragédie de M. Voltaire, qu'on jouoit dans ce tems-là.] parce qu'on l'applaudit, à tel grimaud si peu capable d'en voir les défauts, qu'à peine en sent-il les beautés.

Recherchons la premiere source des désordres de la société, nous trouverons que tous les maux des hommes leur viennent de l'erreur bien plus que de l'ignorance, & que ce que nous ne savons point, nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons savoir. Or, quel plus sûr moyen de courir d'erreurs en erreurs, que la fureur de savoir tout? si l'on n'eût prétendu savoir que la terre ne tournoit pas, on n'eût point puni Galilée pour avoir dit qu'elle tournoit. Si les seuls Philosophes en eussent réclamé le titre, l'Encyclopédie n'eût point en de persécuteurs. Si

cent Myrmidons n'aspiroient à la gloire, vous jouiriez en paix de la vôtre, ou du moins vous n'auriez des rivaux dignes de vous.

Ne soyez donc pas surpris de sentir quelques épines inséparables des fleurs qui couronnent les grands talents. Les injures de vos ennemis sont les acclamations satiriques qui suivent le cortège des triomphateurs: c'est l'empressement du public pour tous vos écrits, qui produit les vols dont vous vous plaignez mais les falsifications n'y sont pas faciles, car [189] le fer ni le plomb ne s'allient pas avec l'or. Permettez-moi de vous le dire par l'intérêt que je prends à votre repos & à notre instruction. Méprisez de vaines clameurs par lesquelles on cherche moins à vous faire du mal, qu'à vous détourner de bien faire. Plus on vous critiquera, plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre est une terrible réponse à des injures imprimées; & qui vous oseroit attribuer des écrits que vous n'aurez point faits, tant que vous n'en serez que d'inimitables?

Je suis sensible à votre invitation; & si cet hiver me laisse en état d'aller au printems habiter ma patrie, j'y profiterai de vos bontés. Mais j'aimerois mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches, & quant aux herbes de votre verger, je crains bien de n'y en trouver d'autres que le Lotos, qui n'est pas la pâture des bêtes, & le Moly qui empêche les hommes de le devenir.

Je suis de tout mon coeur & avec respect, &c.

BILLET DE M. DE VOLTAIRE

Monsieur Rousseau a dû recevoir de moi une lettre de remerciement. Je lui ai parlé dans cette lettre des dangers attachés à la littérature. Je suis dans le cas d'essuyer ces dangers; on fait courir dans Paris des ouvrages sous mon nom. Je dois saisir l'occasion la plus favorable de les désavouer. On m'a conseillé de faire imprimer la lettre que j'ai écrite à M. [190] Rousseau, & de m'étendre un peu sur l'injustice qu'on me fait; & qui peut m'être très-préjudiciable. Je lui en demande la permission. Je ne peux mieux m'adresser en parlant des injustices des hommes, qu'à celui qui les connoît si bien.

[20 - 09 - 1755] LETTRE A M. DE VOLTAIRE,
En réponse au Billet précédent.

Paris le 20 Septembre 1755.

En arrivant, Monsieur, de la campagne où j'ai passé cinq ou six jours, je trouve votre billet qui me tire d'une grande perplexité: car ayant communiqué à M. de Gauffecourt, notre ami commun, votre lettre & ma réponse j'apprends à l'instant qu'il les a lui-même communiquées à d'autres, & qu'elles sont tombées entre les mains de quelqu'un qui travaille à me réfuter, & qui se propose, dit-on, de les inférer à la fin de sa critique. M.

Bouchaud agrégé en droit, qui vient de m'apprendre cela, n'a pas voulu m'en dire davantage; de sorte que je suis hors d'état de prévenir les suites d'une indiscretion que, vu le contenu de votre lettre, je n'avois eue que pour une bonne fin. Heureusement, Monsieur, je vois par votre projet que le mal est moins grand que je n'avois craint. En approuvant une publication qui me fait honneur & qui peut vous être utile, il me reste une excuse à vous faire sur ce [19] qu'il peut y avoir eu de ma faute dans la promptitude avec laquelle; ces lettres ont couru, sans votre consentement ni le mien.

Je suis avec les sentimens du plus sincere de vos admirateurs, Monsieur, &c.

P. S. Je suppose que vous avez reçu ma réponse du 10 de ce mois.

[04 - 11 - 1755] LETTRE A M. DE BOISSI.
De l'Académie Française, Auteur du Mercure de France.

Paris le 4 Novembre 1755.

Quand je vis, Monsieur, paroître dans le Mercure, sous le nom de M. de Voltaire, la lettre que j'avois reçue de lui, je supposai que vous aviez obtenu pour cela son contentement; & comme il avoit bien voulu me demander le mien pour la faire imprimer, je n'avois qu'à me

louer de son procédé, sans avoir à me plaindre du vôtre. Mais que puis-je penser du galimathias que vous avez inséré dans le *Mercure* suivant sous le titre de ma réponse? Si vous me dites que votre copie étoit incorrecte, je demanderai qui vous forçoit d'employer une lettre visiblement incorrecte, qui n'est remarquable que par son absurdité? Vous abstenir d'insérer dans votre ouvrage des écrits ridicules, est un égard que vous devez, sinon aux Auteurs, du moins au public.

Si vous avez cru, Monsieur, que je consentirois à la publication [192] de cette lettre, pourquoi ne pas me communiquer votre copie pour la revoir? Si vous ne l'avez pas cru, pourquoi l'imprimer sous mon nom? S'il est peu convenable d'imprimer les lettres d'autrui sans l'aveu des auteurs, il l'est beaucoup moins de les leur attribuer sans être sûr qu'ils les avouent, ou même qu'elles soient d'eux, & bien moins encore lorsqu'il est à croire qu'ils ne les ont pas écrites telles qu'on les a Le Libraire de M. de Voltaire, qui avoir à cet égard plus de droit que personne, a mieux aimé s'abstenir d'imprimer la mienne que de l'imprimer sans mon consentement, qu'il avoit eu l'honnêteté de me demander. Il me semble, qu'un homme aussi justement estimé que vous ne devoit pas recevoir d'un Libraire des leçons de procédés. J'ai d'autant plus, Monsieur, à me plaindre du vôtre en cette occasion, que, dans le même volume où vous avez mis, sous mon nom, un écrit aussi mutilé, vous craignez avec raison d'imputer à M. de Voltaire des vers qui ne soient pas de lui. Si un tel égard n'étoit dû qu'à la considération, je me garderois d'y prétendre; mais il est un acte de justice, & vous la devez à tout le monde.

Comme il est bien plus naturel de m'attribuer une sottise lettre qu'à vous un procédé peu régulier, & que par conséquent je resterois chargé du tort de cette affaire, si je négligeois de m'en justifier; je vous supplie de vouloir bien inférer ce désaveu dans le prochain *Mercure*, & d'agréer, Monsieur, mon respect & mes salutations.

[193]

[2 8 - 0 3 - 1 7 5 6] L E T T R E A M . V E R N E S

Paris le 28 Mars 1756.

Recevez, mon cher Concitoyen, une lettre très-courte; mais écrite avec la tendre amitié que j'ai pour vous; c'est à regret que je vois prolonger le tems qui doit nous rapprocher, mais je désespere de pouvoir m'arracher d'ici cette année; quoi qu'il en soit, ou je ne serai plus en vie, ou vous m'embrasserez au printems 57; voilà une résolution inébranlable.

Vous êtes content de l'article *Economie*; je le crois bien; mon coeur me l'a dicté, & le vôtre l'a lu. M. Labat m'a dit que vous aviez dessein de l'employer dans votre *Choix Littéraire*; n'oubliez pas de consulter l'*errata*. J'avois fait quelque chose que je vous destinois, mais ce qui vous

surprendra fort, c'est que cela s'est trouvé si gai & si fol, qu'il n'y a nul moyen de l'employer, & qu'il faut le réserver pour le lire le long de l'Arve avec son ami. Ma copie m'occupe tellement à Paris, qu'il m'est impossible de méditer; il faut voir si le séjour de la campagne ne m'inspirera rien pendant les beaux jours.

Il est difficile de se brouiller avec quelqu'un que l'on ne connoît pas, ainsi il n'y a nulle brouillerie entre Monsieur Palissot & moi. On prétendoit cet hiver qu'il m'avoit joué à Nanci devant le Roi de Pologne, & je n'en fis que rire; on ajoutoit qu'il avoit aussi joué feu Madame la marquise du Châtelet, femme [194] considérable par son mérite personnel & par sa grande naissance, considérée principalement en Lorraine comme étant l'une des grandes Maisons de ce pays-là, & à la cour du Roi de Pologne où elle avoit beaucoup d'amis, à commencer par le Roi même; il me parut que tout le monde étoit choqué de cette imprudence, que l'on appelloit impudence. Voilà ce que j'en savois quand je reçus une lettre du Comte de Tressan, qui en occasionna d'autres, dont je n'ai jamais parlé à personne, mais dont je crois vous devoir envoyer copie sous le secret, ainsi que de mes réponses; car quelque indifférence que j'aye pour les jugemens du Public, je ne veux pas qu'ils abusent mes vrais amis. Je n'ai jamais eu sur le coeur la moindre chose contre M. Palissot, mais je doute qu'il me pardonne aisément le service que je lui ai rendu.

Bonjour, mon bon & cher Concitoyen; soyons toujours gens de bien, & laissons bavarder les hommes. Si nous voulons vivre en paix, il faut que cette paix vienne de nous-mêmes.

[195]

[2 0 - 1 2 - 1 7 5 5] LETTRE DE M. LE COMTE DE TRESSAN*

[*Ces lettres furent imprimées à l'insçu de M. Rousseau.]

Toul ce 20 Décembre 1755.

Vous connoîtrez, Monsieur, par la lettre du Roi de Pologne que j'envoie à M. d'Alembert, à quel point ce Prince est indigné de l'attentat du fleur Palissot. Il est tout simple, il est bien sûr que vous auriez trop méprisé Palissot, pour être ému par la sottise qu'il vient de faire. Mais le Roi de Pologne mérite d'avoir des serviteurs attachés, & je suis trop jaloux de sa gloire pour n'avoir pas rempli dans cette occasion des devoirs aussi chers à mon coeur.

Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, Monsieur, mais je suis lié d'une tendre amitié avec vos compatriotes. Je regarde Geneve comme la ville de l'Europe où la jeunesse reçoit la plus excellente éducation. J'ai toujours sous mes ordres beaucoup de, jeunes officiers Genevois. Je n'en vois aucun sortir de sa famille, sans prouver qu'il a des moeurs & de la littérature. Si

l'ancienne amitié dont plusieurs de vos amis m'honorent, si l'amour que j'ai pour les sciences & les lettres que vous enrichissez tous les jours, peut m'être un titre auprès de vous, j'aurai bien de l'empressement, Monsieur, à me lier avec vous dans le premier voyage que je ferai à Paris, & je vous prie de recevoir avec plaisir & amitié la haute estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être.

Monsieur, votre &c.

[196]

[2 6 - 1 2 - 1 7 5 5] RÉPONSE A LA LETTRE PRÉCÉDENTE

Paris le 26 Décembre 1755.

Je vous honorois, Monsieur, comme nous faisons tous; il m'est doux de joindre la reconnaissance à l'estime, & je remercirois volontiers M. Palissot de m'avoir procuré, sans y songer, des témoignages de vos bontés qui me permettent de vous en donner de mon respect. Si cet Auteur a manqué à celui qu'il devoit, & que doit toute la terre au Prince qu'il vouloit amuser, qui plus que moi doit le trouver inexcusable? Mais si tout son crime est d'avoir exposé mes ridicules, c'est le droit du théâtre; je ne vois rien en cela de répréhensible pour l'honnête homme, & j'y vois pour l'Auteur le mérite avoir su choisir un sujet très-riche. Je vous prie donc, Monsieur, de ne pas écouter là-dessus le zèle que l'amitié & la générosité inspirent à M. d'Alembert, & de ne point chagriner pour cette bagatelle, un homme de mérite qui ne m'a fait aucune peine, & qui porteroit avec douleur la disgrâce du Roi de Pologne & la vôtre.

Mon coeur est ému des éloges dont vous honorez ceux de mes concitoyens qui sont sous vos ordres. Effectivement le Genevois est naturellement bon, il a l'ame honnête, il ne manque pas de sens, & il ne lui faut que de bons exemples pour se tourner tout-à-fait au bien. Permettez-moi, Monsieur, d'exhorter ces [197] jeunes Officiers à profiter du vôtre, à ce rendre dignes de vos bontés, & à perfectionner sous vos yeux, les qualités qu'ils vous doivent peut-être, & que vous attribuez à leur éducation. Je prendrai volontiers pour moi, quand vous viendrez à Paris, le conseil que je leur donne. Ils étudieront l'homme de guerre, moi le Philosophe notre étude commune sera l'homme de bien, & vous serez toujours notre maître.

Je suis avec respect, &c.

[01 - 01 - 1756] LETTRE DE MONSIEUR LE COMTE DE
TRESSAN

Lunéville ce 1 Janvier 1756.

Recevez, Monsieur, le prix de la vertu la plus pure. Vos ouvrages nous la sont aimer, en nous peignant ses charmes dans leur première simplicité; vous venez de l'enseigner dans ce moment par l'acte le plus généreux & le plus digne de vous.

Le Roi de Pologne, Monsieur, attendri, édifié par votre lettre, croit ne pouvoir vous donner une marque plus éclatante de son estime, qu'en souscrivant à la grace que seul aujourd'hui vous pouviez prononcer.

M. Palissot ne sera point chassé de la société de Nanci, mais cette anecdote littéraire doit être inscrite dans ses registres, & vous ne pouvez nous blâmer de conserver dans la mémoire [198] des hommes, avec les excès qui peuvent les avilir, les actes de vertu qui les honorent. Enchanté de vos ouvrages Monsieur, & desirant d'affermir, dans mon coeur les sentimens qui sont si naturels dans le vôtre, je n'ai fait que ce que j'ai dû, & sans l'ordre du Roi de Pologne, qui m'a chargé de vous faire passer sa lettre, je n'aurois point osé vous faire connoître tout mon zele.

Vous me promettez, Monsieur, de me recevoir quand j'irai à Paris, & moi je vous promets de vous écouter avec confiance, & de travailler de bonne soi à me rendre digne d'être votre ami.

Pardonnez-moi d'avoir donné plusieurs copies de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; malgré l'estime trop honorable pour moi que vous m'y témoignez, je sens qu'on doit m'oublier en lisant cette lettre, & ne s'occuper que du grand homme qui s'y montre tout entier pour faire rougir le vice, & pour le triomphe de la vertu. J'ai l'honneur d'être avec la plus haute estime & l'attachement le plus sincere,

Monsieur, votre &c.

[199]

[07 - 01 - 1756] LETTRE A M. LE COMTE DE TRESSAN

Paris le 7 Janvier 1756.

Quelque danger, Monsieur, qu'il y ait de me rendre importun, je ne puis m'empêcher de joindre aux remerciemens que je vous dois, des remarques sur l'enrégistrement de l'affaire de M. Palissot; & je prendrai d'abord la liberté de vous dire que mon admiration même pour les vertus du Roi de Pologne, ne me permet d'accepter le témoignage de bonté dont Sa Majesté m'honore en cette occasion, qu'à condition que tout soit oublié. J'ose dire qu'il ne lui convient pas d'accorder une grace incomplete, & qu'il n'y a qu'un pardon sans réserve qui soit digne de sa grande ame. D'ailleurs, est-ce faire grace que d'éterniser la punition, & les registres d'une Académie ne doivent-ils pas plutôt pallier que relever les petites fautes de ses membres? Enfin, quelque peu d'estime que je fasse de nos contemporains, à Dieu ne plaise que nous les avilissions à ce point, d'inscrire comme un acte de vertu, ce qui n'est qu'un procédé des plus simples, que tout homme de Lettres n'eût pas manqué d'avoir à ma place.

Achevez donc, Monsieur, la bonne œuvre que vous avez si bien commencée, afin de la rendre digne de vous. Qu'il ne [200] soit plus question d'une bagatelle qui a déjà fait plus de bruit & donné plus de chagrin à M. Palissot, que l'affaire ne le méritoit. Qu'aurons-nous fait pour lui, si le pardon lui coûte aussi cher que la peine?

Permettez-moi de ne point répondre aux extrêmes louanges dont vous m'honorez; ce sont des leçons sévères dont je serai mon profit; car je n'ignore pas, & cette lettre en fait foi, qu'on loue avec sobriété ceux qu'on estime parfaitement. Mais, Monsieur, il faut renvoyer ces éclaircissemens à nos entrevues; j'attends avec empressement le plaisir que vous me promettez, & vous verrez que de maniere ou d'autre, vous ne me louerez plus, lorsque nous nous connoîtrons.

[11 - 01 - 1756] LETTRE DE M. LE COMTE DE
TRESSAN

Lunéville ce 11 janvier 1756.

Vous serez obéi, Monsieur; il est bien juste que vous jouissiez de l'empire que vous vous acquérez sur les esprits. Je vous avoue, cependant, que j'aurois encore balancé à vous accorder tout pour M. Palissot, sans une lettre que j'ai reçue de Paris en même tems que celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. [201] On commence par m'assurer d'une amitié à toute épreuve, & c'est en conséquence de ce sentiment qu'on m'avertit qu'on fort d'une compagnie nombreuse & brillante, où l'on s'est déchaîné contre moi au sujet de l'affaire de M. Palissot, & que même on s'y est dit l'un à l'autre à l'oreille, une épigramme faire contre moi.

Cette lettre m'a déterminé sur le champ, Monsieur, à suivre votre exemple. Je me trouve aujourd'hui dans le cas d'avoir à pardonner aussi à M. Palissot sans nulle restriction, trop heureux qu'il me procure cette occasion de vous prouver que j'aime à profiter de vos leçons. J'ai répondu à cette personne avec la vérité la plus simple, je lui ai mandé ce qui s'est passé, ce que j'avois fait, ce que vous m'avez empêché d'achever; n'en parlons plus, & que M. Palissot puisse être assez heureux pour ne jeter jamais des pierres qu'à des sages. Si je le suis dans ce moment, lui & moi vous le devons également. Je consens de bon coeur à ne vous plus louer, lorsque j'aurai le bonheur de vous voir & de vous entendre. Alors ma façon de vous applaudir sera utile, & répondra à vos vues. Jusqu'à ce moment, permettez-moi de vous dire encore que mon admiration pour vos ouvrages & pour votre coeur, égale l'attachement que je vous ai voué pour le reste de ma vie.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

[202]

[23 - 01 - 1756] LETTRE A M. COMTE DE TRESSAN

Paris le 23 Janvier 1756.

J'apprends, Monsieur, avec une vive satisfaction que vous avez entièrement terminé l'affaire de M. Palissot, & je vous en remercie de tout mon coeur. Je ne vous dirai rien du petit déplaisir qu'elle a pu vous occasionner; car ceux de cette espece ne sont gueres sensibles à l'homme sage, & d'ailleurs vous savez mieux que moi, que dans les chagrins qui peuvent suivre une bonne action, le prix en efface toujours la peine. Après avoir heureusement achevé celle-ci, il ne nous reste plus rien à desirer, à vous & à moi, que de n'en plus entendre parler.

Je suis avec respect, &c.

[15 - 07 - 1756] LETTRE A M. DE SCHEY B,
Secrétaire des Etats de la Basse-Autriche

A l'Hermitage le 15 Juillet 1756.

Vous me demandez, Monsieur, des louanges pour vos Augustes Souverains, & pour les Lettres qu'ils sont fleurie [203] dans leurs Etats. Trouvez bon que je commence par louer en vous un zélé sujet de l'Impératrice & un bon citoyen de la République des Lettres. Sans avoir l'honneur de vous connoître, je dois juger à la serveur qui vous anime que vous vous, acquitez parfaitement vous-même des devoirs que vous imposez aux autres, & que vous exercez à la fois les fonctions d'homme d'Etat au gré de Leurs Majestés, & celles d'Auteur au gré du public.

A l'égard des soins dont vous me chargez, je sais bien, Monsieur, que je ne serois pas le premier Républicain qui auroit encensé le trône, ni le premier ignorant qui chanteroit les arts; mais je suis si peu propre à remplir dignement vos intentions que mon insuffisance est mon excuse, & je ne sais comment les grands noms que vous citez vous ont laissé songer au mien. Je vois, d'ailleurs, au ton dont la flatterie usa de tout tems avec les Princes vulgaires, que c'est honorer ceux qu'on estime que de les louer sobrement, car on sait que les Princes loués avec le

plus d'excès sont rarement ceux qui méritent le mieux de l'être. Or, il ne convient à personne de se mettre sur les rangs avec le projet de faire moins que les autres, sur-tout quand on doit craindre de faire moins bien. Permettez-moi donc de croire qu'il n'y a pas plus de vrai respect pour l'Empereur & l'Impératrice-Reine dans les écrits des Auteurs célèbres dont vous me parlez que dans mon silence, & que ce seroit une témérité de le rompre à leur exemple, à moins que d'avoir leurs talens.

Vous me pressez aussi de vous dire si Leurs Majestés Impériales ont bien fait de consacrer de magnifiques établissemens [204] & des sommes immenses à des leçons publiques dans les leur Capitale, & après la réponse affirmative de tant d'illustres Auteurs, vous exigez encore la mienne. Quant à moi, Mon sieur, je n'ai pas les lumieres nécessaires pour me déterminer aussi promptement, & je ne connois pas allez les moeurs & les talens de vos compatriotes pour en faire une application sure à votre question. Mais voici là-dessus le précis de mon sentiment sur lequel vous pourrez mieux que moi tirer la conclusion.

Par rapport aux moeurs. Quand les hommes sont corrompus, il vaut mieux qu'ils soient savans qu'ignorans; quand ils sont bons, il est à craindre que les sciences ne les corrompent.

Par rapport aux talens. Quand on en a, le savoir les perfectionne & les fortifie; quand on en manque, l'étude ôte encore la raison, & fait un pédant & un sot d'un homme de bon sens & de peu d'esprit.

Je pourrais ajouter à ceci quelques réflexions. Qu'on cultive ou non les sciences, dans quelque siecle que naisse un grand homme il est toujours un grand homme, car la source de son mérite n'est pas dans les livres, mais dans sa tête, & souvent les obstacles qu'il trouve & qu'il surmonte ne sont que l'élever & l'agrandir encore. On peut acheter la science, & même les savans, mais le génie qui rend le savoir utile ne s'achete point; il ne connoît ni l'argent, ni l'ordre des Princes, il ne leur appartient point de le faire naître, mais seulement de l'honorer, il vit & s'immortalise avec la liberté qui lui est naturelle, & votre illustre Métastase lui-même [205] étoit, déjà la gloire de l'Italie avant d'être accueilli par Charles VI. Tâchons donc de ne pas confondre le vrai progrès des talens avec la protection que les Souverains peuvent leur accorder. Les sciences régneront pour ainsi dire à la Chine depuis deux mille ans & n'y peuvent sortir de l'enfance, tandis qu'elles sont dans leur vigueur en Angleterre où le Gouvernement ne fait rien pour elles. L'Europe est vainement inondée de gens de Lettres, les gens de mérite y sont toujours rares; les écrits durables le sont encore plus, & la postérité croira qu'on fit bien peu de Livres dans ce même siecle où l'on en fait tant.

Quant à votre patrie en particulier, il se présente, Monsieur, une observation bien finale. L'Impératrice & ses Augustes Ancêtres n'ont pas eu besoin de gager des historiens & des poètes pour célébrer les grande choses qu'ils voulaient faire, mais ils ont fait de grandes choses & elles ont été consacrées à l'immortalité comme celles de cet ancien Peuple qui savoit agir & n'écrivait point. Peut-être manquoit-il à leurs travaux le plus digne de les couronner, parce qu'il est le plus difficile: c'est de soutenir à l'aide des Lettres tant de gloire acquise sans elles.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, assez d'autres donneront aux protecteurs des sciences & des arts des éloges que Leurs Majestés Impériales partageront avec la plupart des Rois: pour moi, ce que j'admire en Elles & qui leur est plus véritablement propre, c'est leur amour constant pour la vertu & pour tout ce qui est honnête. Je ne nie pas que votre pays n'ait été long-tems barbare, mais je dis qu'il étoit plus aisé d'établir les beaux-arts chez les Huns, que de faire de la [206] plus

grande Cour de l'Europe une école de bonnes mœurs.

Au reste je dois vous dire que votre lettre ayant été adressée à Geneve avant de venir à Paris, elle a resté près de six semaines en route, ce qui m'a privé du plaisir d'y répondre aussitôt que je l'aurois voulu.

Je suis, autant qu'un honnête homme peut l'être d'un autre.

Monsieur, &c.

[18 - 02 - 1758] LETTRE A M. VERNES

Montmorenci le & 18 Février 1758.

Oui, mon cher Concitoyen, je vois aime toujours, & ce me semble plus que jamais; mais je suis accablé de mes maux j'ai bien de la peine à vivre dans ma retraite d'un travail peu lucratif; je n'ai que le tems qu'il me faut pour gagner mon pain, & le peu qui m'en reste est employé pour souffrir & me reposer. Ma maladie a fait un tel progrès cet hiver, j'ai senti tant de douleurs de toute espece, & je me trouve tellement affoibli, que je commence à craindre que la force & les moyens ne me manquent pour exécuter mon projet; je me console de cette impuissance par la considération de l'état ou je suis. Que me serviroit d'aller mourir parmi vous? Hélas il falloit y vivre! Qu'importe où l'on laisse son cadavre? Je n'aurois pas besoin qu'on reportât mon coeur dans ma patrie; il n'en est jamais sorti.

[207] Je n'ai point eu occasion d'exécuter votre commission auprès de M. d'Alembert, Comme nous ne nous sommes jamais beaucoup vus, nous ne nous écrivons point; &, confiné dans ma solitude, je n'ai conservé nulle espece de relation avec Paris; j'en suis comme à l'autre bout de la terre, & ne sais pas plus ce qui s'y passe qu'à Pekin. Au reste, si l'article dont vous me parlez est indiscret & répréhensible, il n'est assurément pas offensant. Cependant, s'il peut nuire à votre Corps, peut-être sera-t-on bien d'y répondre, quoi qu'à vous dire le vrai, j'aye un peu d'aversion pour les détails où cela peut entraîner, & qu'en général je n'aime gueres, qu'en matiere de foi l'on assujettisse la conscience à des formules. J'ai de la religion, mon ami, & bien m'en prend; je ne crois pas qu'homme au monde en ait autant besoin que moi. J'ai passé ma vie parmi les incrédules, sans me laisser ébranler; les aimant, les estimant beaucoup, sans pouvoir souffrir leur doctrine. Je leur ai toujours dit que je ne les savois pas combattre, mais que je ne voulois pas les croire; la philosophie n'ayant sur ces matieres ni fond ni rive, manquant d'idées primitives & de principes élémentaires, n'est qu'une mer d'incertitudes & de doutes, dont le Métaphysicien ne se tire jamais. J'ai donc laissé là la raison, & j'ai consulté la nature, c'est-à-dire, le sentiment intérieur qui dirige ma croyance, indépendamment de ma raison. Je leur ai laissé arranger leurs chances, leurs sorts, leur mouvement nécessaire; &, tandis qu'ils

bâtissoient le monde à coups de dez, j'y voyois, moi, cette unité d'intention qui me faisoit voir, en dépit d'eux, un principe unique; tout comme s'ils m'avoient [208] dit que l'Iliade avoit été formée par un jet fortuit de caracteres, je leur aurais dit, très-résolument; cela peut être mais cela n'est pas vrai; & je n'ai point d'autre raison pour n'en rien croire si ce n'est que je n'en crois rien. Préjugé que cela! disent-ils. Soit; mais que peut faire cette raison si vague, contre un préjugé plus persuasif qu'elle? Autre argumentation sans fin contre la distinction des deux substances; autre persuasion de ma part qu'il n'y a rien de commun entre un arbre & ma pensée; & ce qui m'a paru plaisant en ceci, c'est de les voir s'acculer eux-mêmes par leurs propres sophismes, au point d'aimer mieux donner le sentiment aux pierres que d'accorder une ame à l'homme.

Mon ami, je crois en Dieu, & Dieu ne seroit pas juste si mon ame n'étoit immortelle. Voilà, ce me semble, ce que la Religion a d'essentiel & d'utile; laissons le reste aux disputeurs. A l'égard de l'éternité des peines, elle ne s'accorde ni avec la foiblesse de l'homme, ni avec la justice de Dieu. Il est vrai qu'il y a des ames si noires que je ne puis concevoir qu'elles puissent jamais goûter cette éternelle beatitude, dont il me semble que le plus doux sentiment doit être le contentement de soi-même. Cela me fait soupçonner, qu'il se pourroit bien que les ames des méchans fussent anéanties à leur mort, & qu'être & sentir fût le premier prix d'une bonne vie. Quoi qu'il en soit, que m'importe ce que seront les méchans; il me suffit qu'en approchant du terme de ma vie, je n'y voye point celui de mes espérances, & que j'en attende une plus heureuse après avoir tant souffert dans celle-ci. Quand je me tromperois dans cet espoir, il est [209] lui-même un bien qui m'aura fait supporter tous mes maux. J'attends paisiblement l'éclaircissement de ces grandes vérités qui me sont cachées, bien convaincu cependant, qu'en tout état de cause, si la vertu ne rend pas toujours l'homme heureux il ne sauroit au moins être heureux sans elle; que les afflictions du juste ne sont point sans quelque dédommagement, & que les larmes même de l'innocence sont plus douces au coeur que la prospérité du méchant.

Il est naturel, mon cher Vernes, qu'un solitaire souffrant & privé de toute société, épanche son ame dans le sein de l'amitié, & je ne crains pas que mes confidences vous déplaisent; j'aurois dû commencer par votre projet sur l'histoire de Geneve, mais il est des tems de peines & de maux où l'on est forcé de s'occuper de soi, & vous savez bien que je n'ai pas un coeur qui veuille se déguiser. Tout ce que je puis vous dire sur votre entreprise, avec tous les ménagemens que vous y voulez mettre, c'est qu'elle est d'un sage intrépide ou d'un jeune homme. Embrassez bien pour moi l'ami Roustan. Adieu, mon cher Concitoyen; je vous écris avec une aussi grande effusion de coeur que si je me séparois de vous pour jamais, parce que je me trouve dans un état qui peut me mener très-loin encore, mais qui me laisse douter pourtant si chaque lettre que j'écris ne sera point la dernière.

LETTRE A UN JEUNE HOMME

Qui demandoit à s'établir à Montmorenci, (domicile alors de M. Rousseau) pour profiter de ses leçons.

Vous ignorez, Monsieur, que vous écrivez à un pauvre homme accablé de maux & de plus sort occupé, qui n'est gueres en état de vous répondre, & qui le seroit encore moins d'établir avec vous la société que vous lui proposez. Vous m'honorez en pensant que je pourrois vous être utile, & vous êtes louable du motif qui vous la fait desirer; mais sur le motif même, je ne vois rien de moins nécessaire que de venir vous établir à Montmorenci. Vous n'avez pas besoin d'aller chercher si loin les principes de la morale. Rentrez dans votre coeur, & vous les y trouverez: & je ne pourrai vous rien dire à ce sujet que ne vous dise encore mieux votre conscience quand vous voudrez la consulter. La vertu, Monsieur, n'est pas une science qui s'apprenne avec tant d'appareil. Pour être vertueux il suffit de vouloir l'être; & si vous avez bien cette volonté, tout est fait, votre bonheur est décidé. S'il m'appartenoit de vous donner des conseils, le premier que je voudrois vous donner, seroit de ne point vous livrer à ce goût que vous dites avoir pour la vie contemplative, & qui n'est qu'une paresse de l'ame condamnable à tout âge, & sur-tout au vôtre. L'homme n'est point fait pour méditer, mais pour agir; la vie laborieuse [211] que Dieu nous impose, n'a rien que de doux au coeur de l'homme de bien qui s'y livre en vue de remplir son devoir, & la vigueur de la jeunesse ne vous a pas été donnée pour la perdre à d'oisives contemplations. Travaillez donc, Monsieur, dans l'état où vous ont placé vos parens & la providence: voilà le premier précepte de la vertu que vous voulez suivre; & si le séjour de Paris joint à l'emploi que vous remplissez, vous paroît d'un trop difficile alliage avec elle, faites mieux, Monsieur, retournez dans votre province, allez vivre dans le sein de votre famille, servez, soignez vos vertueux parens; c'est-là que vous remplirez véritablement les soins que la vertu vous impose. Une vie dure est plus facile à supporter en province, que la fortune à poursuivre à Paris, sur-tout, quand on sait, comme vous ne l'ignorez pas, que les plus indignes mangés y sont plus de fripons gueux que de parvenus. Vous ne devez point vous estimer malheureux de vivre comme fait M. votre pere, & il n'y a point de sort que le travail, la vigilance, l'innocence, & le contentement de soi ne rendent supportable, quand on s'y soumet en vue de remplir son devoir. Voilà, Monsieur, des conseils qui valent tous ceux que vous pourriez venir prendre à Montmorenci: peut-être ne seront-ils pas de votre goût, & je crains que vous ne preniez pas le parti de les suivre, mais je suis sûr que vous vous en repentirez un jour. Je vous souhaite un sort qui ne vous force jamais à vous en souvenir. Je vous prie, Monsieur, d'agréer mes salutations très-humbles.

[212]

FRAGMENT D'UNE LETTRE A M. DIDEROT

Vous vous plaignez beaucoup des maux que je vous ai faits. Quels sont-ils donc, enfin, ces maux? Seroit-ce de ne, pas endurer assez patiemment ceux que vous aimez à me faire, de ne pas me laisser tyranniser à votre gré, de murmurer quand vous affectez de me manquer de parole, & de ne jamais venir lorsque vous l'avez promis? Si jamais je vous ai fait d'autres maux, articulez-les. Moi, faire du mal à mon ami! Tout cruel, tout méchant, tout féroce que je suis, je mourrois de douleur si je croyois jamais en avoir fait à mon cruel ennemi, autant que vous m'en faites depuis six semaines.

Vous me parlez de vos services; je ne les avois point oubliés: mais ne vous y trompez pas. Beaucoup de gens m'en ont rendu qui n'étoient point mes amis. Un honnête homme qui ne sent rien rend service & croit être ami; il se trompe; il n'est qu'honnête homme. Tout votre empressement; tout votre zele pour me procurer des choses dont je n'ai que faire me touchent peu. Je ne veux que de l'amitié, & c'est la seule chose qu'on me refuse. Ingrat, je ne t'ai point rendu de service, mais je t'ai aimé, & tu ne me payeras de ta vie ce que j'ai senti pour toi durant trois mois. Montre cet article à ta femme plus équitable que toi, & demande-lui si, [213] quand ma présence étoit douce à ton coeur affligé, je comptois mes pas, & regardois au tems qu'il faisoit pour aller à Vincennes* [*Où M. Diderot étoit détenu prisonnier.] consoler mon ami. Homme insensible dur! deux larmes versées dans mon sein m'eussent mieux valu que le trône du monde; mais tu me les refuses, & te contentes de m'en arracher. Hé bien! garde tout le reste; je ne veux plus rien de toi.

[0 2 - 0 3 - 1 7 5 8] LETTRE AU MÊME

[Montmorenci]

2 Mars 1758.

Il faut, mon cher Diderot, que je vous écrive encore une fois en ma vie; vous ne m'en avez que trop dispensé; mais le plus grand crime de cet homme que vous noircissez d'une si étrange manière, est de ne pouvoir se détacher de vous.

Mon dessein n'est point d'entrer en explication pour ce moment-ci sur les horreurs que vous m'imputez. Je vois que cette explication seroit à présent inutile. Car quoique né bon & avec une ame franche, vous avez pourtant un malheureux penchant à mésinterpréter, les discours & les actions de vos amis. Prévenu contre moi comme vous l'êtes, vous tourneriez en mal tout ce que je pourrois dire pour me justifier, & mes plus ingénues explications ne seroient que fournir à votre esprit subtil de nouvelles interprétations à ma charge. [214] Non, Diderot; je sens que ce n'est pas par-là qu'il faut commencer. Je veux d'abord proposer à votre bon sens des préjugés plus simples, plus vrais, mieux fondés que les vôtres, dans lesquels je ne pense pas au moins que vous puis puissiez trouver de nouveaux crimes.

Je suis un méchant homme, n'est-ce pas? Vous en avez les témoignages les plus sûrs; cela vous est bien attesté. Quand vous avez commencé de l'apprendre, il y avoit seize ans que j'étois pour vous un homme de bien, & quarante ans que je l'étois pour tout le monde. En pouvez-vous dire autant de ceux qui vous ont communiqué cette belle découverte? Si l'on peut porter à faux si long-tems le masque d'un honnête homme, quelle preuve avez-vous que ce masque ne couvre pas leur visage aussi bien que le mien? Est-ce un moyen bien propre à donner du poids à leur autorité que de charger en secret, un homme absent, hors d'état de se défendre? Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Je suis un méchant: mais pourquoi le suis-je? Prenez bien garde, mon cher Diderot, ceci mérite votre attention. On n'est pas malfaisant pour rien. S'il y avoit quelque monstre ainsi fait, il n'attendroit pas quarante ans à satisfaire ses inclinations dépravées. Considérez donc ma vie, mes passions, mes goûts, mes penchans. Cherchez, si je suis méchant, quel intérêt m'a pu porter à l'être? Moi qui, pour mon malheur, portai toujours un coeur trop sensible, que gagnerois-je à rompre avec ceux qui m'étoient chers? A quelle place ai-je aspiré, à quelles pensions, à quels honneurs m'a-t-on vu prétendre, quels concurrens ai-je à écarter, que m'en peut-il revenir [215] venir de mal faire? Moi qui ne cherche que la solitude & la paix, moi dont le souverain bien consiste dans la paresse & l'oisiveté, moi dont l'indolence & les maux me laissent à peine le tems de pourvoir à ma subsistance, à quel propos, à quoi bon m'irois-je plonger dans les agitations du crime, & m'embarquer dans l'éternel manège des scélérats? Quoique vous en diriez, on ne suit point les hommes quand on cherche à leur nuire; le méchant peut méditer ses coups dans la solitude, mais c'est dans la société qu'il les porte. Un fourbe a de l'adresse du sang-froid; un perfide se possède & ne s'emporte point: reconnoissez-vous en moi quelque chose de tout cela? Je suis emporté dans la colere, & souvent étourdi de sang-froid. Ces défauts sont-ils le méchant? Non sans doute; mais le méchant en profite pour perdre celui qui les a.

Je voudrois que vous pussiez aussi réfléchir un peu sur vous-même. Vous vous fiez à votre bonté naturelle; mais savez-vous à quel point l'exemple & l'erreur peuvent la corrompre? N'avez-vous jamais craint d'être entouré d'adulateurs adroits qui n'évitent de louer grossièrement en face, que pour s'emparer plus adroitement de vous sous l'appât d'une feinte sincérité? Quel sort pour le meilleur des hommes d'être égaré par sa candeur même, & d'être

innocemment dans la main des méchants l'instrument de leur perfidie! Je sais que l'amour-propre se révolte à cette idée, mais elle mérite l'examen de la raison.

Voilà des considérations que je vous prie de bien peser. Pensez-y long-tems avant que de me répondre. Si elles ne vous touchent pas, nous n'avons plus rien à nous dire; mais [216] si elles sont quelque impression sur vous, alors nous entrerons en éclaircissement vous retrouverez un ami digne de vous, & qui peut-être ne vous aura pas été inutile. J'ai pour vous exhorter à cet examen un motif de grand poids, & ce motif, le voici.

Vous pouvez avoir été séduit & trompé. Cependant, votre ami gémit dans sa solitude, oublié de tout ce qui lui étoit cher. Il peut y tomber dans le désespoir; y mourir enfin, maudissant l'ingrat dont l'adversité lui fit tant verser de larmes, & qui l'accable indignement dans la sienne; il se peut que les preuves de son innocence vous parviennent enfin, que vous soyez forcé d'honorer sa mémoire,* [*Voyez, Lecteurs, les notes insérées dans la vie de Sénèque.] & que l'image de votre ami mourant ne vous laisse pas des nuits tranquilles. Diderot, pensez-y. Je ne vous en parlerai plus.

[2 5 - 0 3 - 1 7 5 8] L E T T R E A M . V E R N E S

Montmorenci le 25 Mars 1758.

Oui, mon cher Vernes, j'aime à croire que nous sommes tous deux bien aimés l'un de l'autre & dignes de l'être. Voilà ce qui fait plus au soulagement de mes peines que tous les trésors du monde; ah, mon ami, mon Concitoyen, sache m'aimer & laisse-là tes inutiles offres; en me donnant ton [217] coeur, ne m'as-tu pas enrichi? Que fait tout le reste aux maux du corps & aux soucis de l'ame? Ce dont j'ai faim, c'est d'un ami; je ne connois point d'autre besoin auquel je ne suffise moi-même. La pauvreté ne m'a jamais fait de mal; soit dit pour vous tranquilliser là-dessus une fois pour toutes.

Nous sommes d'accord sur tant de choses, que ce n'est pas la peine de nous disputer sur le reste. Je vous l'ai dit bien des fois; nul homme au monde ne respecte plus que moi l'Evangile, c'est, à mon gré, le plus sublime de tous les livres; quand tous les autres m'ennuient, je reprends toujours celui-là avec un nouveau plaisir, & quand toutes les consolations humaines m'ont manqué, jamais je n'ai recouru vainement aux siennes. Mais enfin c'est un livre, un livre ignoré des trois quarts du monde, croirai-je qu'un Scythe ou un Africain, soient moins chers au Pere commun que vous & moi, & pourquoi croirai-je qu'il leur ait ôté plutôt qu'à nous, les ressources pour le connoître? Non, mon digne ami; ce n'est point sur quelques feuilles éparses qu'il faut aller chercher la loi de Dieu, mais dans le coeur de l'homme, où sa main daigna l'écrire. O homme, qui que tu sois, rentre en toi-même, apprends à consulter ta conscience & tes facultés

naturelles; tu seras juste, bon vertueux, tu t'inclineras devant ton maître, & tu participeras dans son ciel à un bonheur éternel Je ne me fie là-dessus ni à ma raison ni à celle d'autrui, mais je sens à la paix de mon ame, & au plaisir que je sens à vivre, & penser sous les yeux du grand Etre, que je ne m'abuse point dans les jugemens que je fais de lui, [218] ni dans l'espoir que je fonde sur sa justice. Au reste, mon cher Concitoyen, j'ai voulu verser mon coeur dans votre sein, & non pas entrer en lice avec vous; ainsi, restons-en là, s'il vous plaît; d'autant plus que ces sujets ne se peuvent traiter guerres commodément par lettres.

J'étois un peu mieux, je retombe. Je compte pourtant un peu sur le retour du printems; mais je n'espere plus recouvrer des forces suffisantes pour retourner dans la patrie. Sans avoir lu votre déclaration, je la respecte d'avance & me félicite d'avoir le premier donné à votre respectable Corps, des éloges qu'il justifie si bien aux yeux de toute l'Europe.

Adieu, mon ami.

[25 - 05 - 1758] LETTRE. AU MÊME

Montmorenci le 25 Mai 1758.

Je vous écris pas exactement, mon cher Vernes mais je pense à vous tous les jours. Les maux, les langueurs, les peines augmentent sans cesse ma paresse; je n'ai plus rien d'actif que le coeur; encore, hors Dieu, ma patrie & le genre-humain, n'y reste-t-il d'attachement que pour vous; & j'ai connu les hommes par de si tristes expériences que si vous me trompiez comme les autres, j'en serois affligé sans doute, mais je n'en serois plus surpris. Heureusement je ne présume rien de semblable de votre part, & je suis persuadé que si [219] vous faites le voyage que vous me promettez, l'habitude de nous voir & de nous mieux connoître affermira pour jamais cette amitié véritable que j'ai tant de penchant à contracter avec vous. S'il est donc vrai que votre fortune & vos affaires vous permettent ce voyage, & que votre coeur le desire, annoncez-le moi d'avance afin que je me prépare au plaisir de presser du moins une fois en ma vie, un honnête homme & un ami contre ma poitrine.

Par rapport à ma croyance, j'ai examiné vos objections, & je vous dirai naturellement, qu'elles ne me persuadent pas. Je trouve que pour un homme convaincu de l'immortalité de l'ame vous donnez trop de prix aux biens & aux maux de cette vie. J'ai connu les derniers mieux que vous, & mieux peut-être qu'homme qui existe; je n'en adore pas moins l'équité de la providence & me croirois aussi ridicule de murmurer de mes maux durant cette courte vie, que de crier à l'infortune, pour avoir passé une nuit dans un mauvais cabaret. Tout ce que vous dites sur l'impuissance de la conscience, se peut retorquer plus vivement encore contre la révélation; car que voulez-vous qu'on pense de l'auteur d'un remede qui ne guérit de rien? Ne diroit-on

pas que tous ceux qui connoissent l'Évangile sont de fort saints personnages, & qu'un Sicilien sanguinaire & perfide vaut beaucoup mieux qu'un Hottentot stupide & grossier?

Voulez-vous que je croye que Dieu n'a donné sa loi aux hommes que pour avoir une double raison de les punir? Prenez garde, mon ami; vous voulez le justifier d'un tort chimérique, & vous aggravez l'accusation. Souvenez-vous, sur-tout, [220] tout, que dans cette dispute, c'est vous qui attaquez mon sentiment, & que je ne fais que le défendre; car, d'ailleurs, je suis très-éloigné de désapprouver le vôtre, tant que vous ne voudrez contraindre personne à l'embrasser.

Quoi! cette aimable & chère Parente est toujours dans son lit! Que ne suis-je auprès d'elle! Nous nous consolerions mutuellement de nos maux & j'apprendrois d'elle à souffrir les miens avec confiance; mais je n'espère plus faire un voyage si désiré; je me sens de jour en jour moins en état de le soutenir. Ce n'est pas que la belle saison ne m'ait rendu de la vigueur & du courage; mais le mal local n'en fait pas moins de progrès; il commence même à se rendre intérieurement très-sensible; une enflure qui croît quand je marche m'ôte presque le plaisir de la promenade, le seul qui m'étoit resté, & je ne reprends des forces que pour souffrir; la volonté de Dieu soit faite! Cela ne m'empêchera pas, j'espère, de vous faire voir les environs de ma solitude, auxquels il ne manque que d'être autour de Genève pour me paroître délicieux. J'embrasse le cher Roustan, mon prétendu disciple; j'ai lu avec plaisir son Examen des quatre beaux siècles, & je m'en tiens, avec plus de confiance, à mon sentiment, en voyant que c'est aussi le sien. La seule chose que je voudrois lui demander, seroit de ne pas s'exercer à la vertu à mes dépens, & de ne pas se montrer modeste en flattant ma vanité. Adieu mon cher Vernes, je trouve de jour en jour plus de plaisir à vous aimer.

[221]

LETTRE A M * * *

Enfin, mon cher * * *, j'ai de vos nouvelles. Vous attendiez plutôt des miennes & vous n'aviez pas tort; mais pour vous en donner, il falloit savoir où vous prendre, & je ne voyois personne qui pût me dire ce que vous étiez devenu; m'ayant & ne voulant avoir désormais pas plus de relation avec Paris qu'avec Pekin, il étoit difficile que je pusse être mieux instruit; cependant Jeudi dernier un Pensionnaire des Vertus qui me vint voir avec le Père Curé, m'apprit que vous étiez à Liège; mais ce que j'aurois dû faire, il y a deux mois, étoit à présent hors de propos, & ce n'étoit plus le cas de vous prévenir, car je vous avoue que je suis & serai toujours de tous les hommes, le moins propre à retenir les gens qui se détachent de moi.

J'ai d'autant plus senti le coup que vous avez reçu, que j'étois bien plus content de votre nouvelle carrière que de celle où vous êtes en train de rentrer. Je vous crois assez de probité

pour vous conduire toujours en homme de bien dans les affaires, mais non pas assez de vertu pour préférer toujours le bien public à votre gloire, & ne dire jamais aux hommes que ce qu'il leur est bon de savoir. Je me complaisois à vous imaginer d'avance dans le cas de relancer quelquefois les fripons, au lieu que je tremble de vous voir contrister les ames simples dans vos écrits. Cher * * *, défiez-vous de votre esprit satirique, [222] sur-tout apprenez à respecter la Religion. L'humanité seule exige ce respect. Les grands, les riches, les heureux du siecle seroient charmés qu'il n'y eût point de Dieu; mais l'attente d'une autre vie console de celle-ci le peuple & le misérable. Quelle cruauté de leur ôter encore cet espoir!

Je suis attendri, touché de tout ce que vous me dites de M. G.....quoique je susse déjà tout cela, je l'apprends de vous avec un nouveau plaisir; c'est bien plus votre éloge que le sien que vous faites: la mort n'est pas un malheur pour un homme de bien, & je me réjouis presque de la sienne, puisqu'elle m'est une occasion de vous estimer davantage. Ah! ***, puissai-je m'être trompé, & goûter le plaisir de me reprocher cent fois le jour de vous avoir été juge trop sévère!

Il est vrai que je ne vous parlai point de mon écrit sur les spectacles, car, comme je vous l'ai dit plus d'une fois, je ne me fiois pas à vous. Cet écrit est bien loin de la prétendue méchanceté dont vous parlez; il est lâche & foible, les méchants n'y sont plus gourmandés, vous ne m'y reconnoîtrez plus: cependant je l'aime plus que tous les autres, parce qu'il m'a sauvé la vie, & qu'il me sert de distraction dans des momens de douleur, où sans lui je serois mort de désespoir. Il n'a pas dépendu de moi de mieux faire; j'ai fait mon devoir, c'est assez pour moi. Au surplus je livre l'ouvrage à votre juste critique. Honorez la vérité, je vous abandonne tout le reste. Adieu, je vous embrase de tout mon coeur.

[223]

LETTRE DE M. LE ROY

MONSIEUR,

Quoique je n'aye pas l'honneur d'être connu de vous, je me persuade que vous ne me saurez pas mauvais gré de vous faire part d'une observation que j'ai faite sur votre dernier ouvrage. Je l'ai lu avec grand plaisir, & j'ai trouvé que vous y établissiez votre opinion avec beaucoup de force. Mais je vous avouerai qu'ayant parcouru la Grece, & ayant fait une étude particulière des théâtres que l'on trouve encore dans les ruines de ses anciennes villes, j'ai lu avec surprise dans votre Livre p. 142* [*Mélanges. Tom. I. Page 523.] le passage qui suit. *Avec tout cela, jamais la Grece, excepté Sparte, ne fut citée en exemple de bonnes, moeurs; & Sparte qui ne souffroit point de théâtre n'avoit: garde d'honorer ceux qui s'y montrent.* Non seulement il y avoit un théâtre à Sparte, absolument semblable à celui de Bacchus à Athenes, mais il étoit le plus bel ornement de cette

ville, si célèbre par le courage de ses habitans. Il subsiste même encore en grande partie & Pausanias & Plutarque en parlent: c'est d'après ce que ces deux auteurs en disent que j'en ai fait l'histoire que je vous envoie, dans l'ouvrage que je viens de mettre au jour.

Comme cette erreur, qui vous est échappée, pourroit être remarquée par d'autres [224] que par moi, j'ai cru que vous ne seriez pas fâché que je vous en avertisse, & je me flatte, Monsieur, que vous voudrez bien recevoir cet avis comme une marque de l'estime & de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

[0 4 - 1 1 - 1 7 5 8] RÉPONSE A LA LETTRE DE M. LE ROY

Montmorenci le 4 Novembre 1758.

Je vous remercie, Monsieur, de la bonté que vous avez de m'avertir de ma bévue au sujet du théâtre de Sparte, & de l'honnêteté avec laquelle vous voulez bien me donner cet avis. Je suis si sensible à ce procédé que je vous demande la permission de faire usage de votre lettre dans une autre édition de la mienne. Il s'en faut peu que je ne me félicite d'une erreur qui m'attire de votre part cette marque d'estime & je me sens moins honteux de ma faute, que fier, de votre correction.

Voilà, Monsieur, ce que c'est que de se fier aux Auteurs célèbres. Ce n'est gueres impunément que je les consulte, & de manière ou d'autre, ils manquent rarement de me punir de ma confiance. Le savant Cragius, si versé dans l'antiquité avoit dit la chose avant moi, & Plutarque lui-même affirme que les Lacédémoniens n'alloient point à la comédie, de peu [225] d'entendre des choses contre les loix, soit sérieusement, soit par jeu. Il est vrai que le même Plutarque dit ailleurs le contraire, & il lui arrive si souvent de se contredire, qu'on ne devoit jamais rien avancer d'après lui, sans l'avoir lu tout entier. Quoi qu'il en soit, je ne puis ni ne veux recuser votre témoignage, & quand ces Auteurs ne seroient pas démentis par les restes du théâtre de Sparte encore existans, ils le seroient par Pausanias, Eustathe, Suidas, Athénée, & d'autres anciens. Il paroît seulement que ce théâtre étoit plutôt consacré à des jeux, des danses, des prix de musique, qu'à des représentations régulières, & que les pièces qu'on y jouoit quelquefois, étoient moins de véritables drames, que des farces grossieres, convenables à la simplicité des spectateurs; ce qui n'empêchoit pas que Sosybius Lacon n'eût fait un traité de ces sortes de parades. C'est la Guilletiere qui m'apprend tout cela; car je n'ai point de livres pour le vérifier. Ainsi rien ne manque à ma faute, en cette occasion, que la vanité de la méconnoître.

Au reste, loin de souhaiter que cette faute reste cachée à mes lecteurs, je serai fort aise qu'on la publie, & qu'ils en soient instruits; ce sera toujours une erreur de moins. D'ailleurs, comme elle ne fait tort qu'à moi seul, & que mon sentiment n'en est pas moins bien établi,

j'espere qu'elle pourra servir d'amusement aux critiques; j'aime mieux qu'ils triomphent de mon ignorance, que de mes maximes; & je serai toujours très-content que les vérités utiles que j'ai soutenues, soient épargnées à mes dépens.

Recevez, Monsieur, les assurances de ma reconnoissance, de mon estime & de mon respect.

[226]

LETTRE A M. ROMILLY

On ne sauroit aimer les peres sans aimer des enfans qui leur sont chers; ainsi, Monsieur, je vous aimois sans vous connoître, & vous croyez bien que ce que je reçois de vous n'est pas propre relâcher cet attachement. J'ai lu votre Ode, j'y ai trouvé de l'énergie, des images nobles, & quelquefois des vers heureux; mais votre poésie paroît gênée, elle sent la lampe, & n'a pas acquis la correction. Vos rimes, quelquefois riches, sont rarement élégantes, & le mot propre ne vous vient pas toujours. Mon cher Romilly, quand je paye les complimens par des vérités, je rends mieux que ce qu'on me donne.

Je vous crois du talent, & je ne doute pas que vous ne vous fassiez honneur dans la carrière où vous entrez. J'aimerois pourtant mieux, pour votre bonheur, que vous eussiez suivi la profession de votre digne pere; sur-tout si vous aviez pu vous y distinguer comme lui. Un travail modéré, une vie égale & simple, la paix de l'ame & la santé du corps qui sont le fruit de tout cela, valent mieux pour vivre heureux, que le savoir & la gloire. Du moins en cultivant les talens des gens de Lettres, n'en prenez pas les préjugés; n'estimez votre état que ce qu'il vaut, & vous en vaudrez davantage.

Je vous dirai que ie n'aime pas la fin de votre lettre; vous me paraissez juger trop sévèrement les, riches. Vous ne songez [227] pas, qu'ayant contracté dès leur enfance mille besoins que nous n'avons point, les réduire à l'état des pauvres, ce seroit les rendre plus misérables qu'eux. Il faut être juste envers tout le monde, même envers ceux qui ne le sont pas pour nous. Eh! Monsieur, si nous avons les vertus contraires aux vices que nous leur, reprochons, nous ne songerions pas même qu'ils sont au monde, & bientôt ils auroient plus besoin de nous que nous d'eux! Encore un mot & je finis. Pour avoir droit de mépriser les riches, il faut être économe & prudent soi-même, afin de n'avoir jamais besoin de richesses.

Adieu, mon cher Romilly, je vous embrase de tout mon coeur.

[18 - 11 - 1759] LETTRE A M. VERNES

Montmorenci le 18 Novembre 1759.

Je savois, mon cher Vernes, la bonne réception que vous aviez faite à l'Abbé de St. Nom; que vous l'aviez fêté, que vous l'aviez présenté à M. de Voltaire, en un mot, que vous l'aviez reçu comme recommandé par un ami; il est parti, le coeur plein de vous, & sa reconnoissance a débordé dans le mien. Mais pourquoi vous dire cela? N'avez-vous pas eu le plaisir de m'obliger? Ne me devez-vous pas aussi de la reconnoissance? N'est-ce pas à vous désormais de vous acquitter envers moi?

[228] Il n'y a rien de moi sous la presse; ceux qui vous l'ont dit vous ont trompé. Quand j'aurai quelque écrit prêt à paroître, vous n'en serez pas instruit le dernier. J'ai traduit tant bien que mal un livre de Tacite & j'en reste là. Je ne fais pas assez de Latin pour l'entendre, & n'ai pas assez de talent pour le rendre. Je m'en tiens à cet essai; je ne sais même si j'aurai jamais l'effronterie de le faire paroître; j'aurois grand besoin de vous pour l'en rendre digne. Mais parlons de l'histoire de Geneve. Vous savez mon sentiment sur cette entreprise; je n'en ai pas changé; tout ce qui me reste à vous dire, c'est que je souhaite que vous fassiez un ouvrage assez vrai, assez beau, & assez utile pour qu'il soit impossible de l'imprimer; alors, quoi qu'il arrive, votre manuscrit deviendra un monument précieux qui sera bénir à jamais votre mémoire par tous les vrais citoyens, si tant est qu'il en reste après vous. Je crois que vous ne doutez pas de mon empressement à lire cet ouvrage, mais si vous trouvez quelque occasion pour me le faire parvenir, à la bonne heure; car, pour moi, dans ma retraite, je ne suis point à portée d'en trouver les occasions. Je sais qu'il va & vient beaucoup de gens de Geneve à Paris & de Paris à Geneve, mais je connois peu tous ces voyageurs, & n'ai nul dessein d'en beaucoup connoître. J'aime encore mieux ne pas vous lire.

Vous me demandez de la musique, eh Dieu, cher Vernes! de quoi me parlez-vous? Je ne connois plus d'autre musique que celle des Rossignols; & les Chouettes de la forêt m'on dédommagé de l'Opéra de Paris. Revenu au seul goût des plaisirs de la nature, je méprise l'apprêt des amusemens des [229]villes. Redevenu presque enfant, je m'attendris en rappelant

les vieilles chansons de Genève, je les chante d'une voix éteinte, & je finis par pleurer sur ma patrie, en songeant que je lui ai survécu. Adieu

[0 2 - 1 2 - 1 7 5 9] LETTRE A M. DE SILHOUETTE

[Montmorenci]

Le 2 Décembre 1759.

Daignez, Monsieur, recevoir l'hommage d'un solitaire qui n'est pas connu de vous, mais qui vous estime par vos talens, qui vous respecte par votre administration, & qui vous a fait l'honneur de croire qu'elle ne vous resteroit pas long-tems. Ne pouvant sauver l'Etat qu'aux dépens de la capitale qui l'a perdu, vous avez bravé les cris des gaigneurs d'argent. En vous voyant écraser ces misérables, je vous enviois votre place; en vous la voyant quitter sans vous être démenti, je vous admire. Soyez content de vous, Monsieur, elle vous laisse un honneur dont vous jouirez long-tems sans concurrent. Les malédictions des fripons sont la gloire de l'homme juste.

[230]

[0 9 - 0 2 - 1 7 6 0] LETTRE A M. VERNES

Sur la mort de sa femme.

Montmorenci le 9 Février 1760.

Il y a une quinzaine de jours, mon cher Vernes, que j'ai appris, par M. Favre, votre infortune; il n'y en a gueres moins que je suis tombé malade & je ne suis pas rétabli. Je ne compare point mon état au vôtre; mes maux actuels ne sont que physiques; & moi, dont la vie n'est qu'une alternative des uns & des autres, je ne sais que trop que ce n'est pas les premiers qui transpercent le coeur le plus vivement. Le mien est sait pour partager vos douleurs, & non pour vous en consoler. Je sais trop bien, par expérience, que rien ne console que le tems, & que souvent ce n'est encore qu'une affliction de plus de songer que le tems nous consolera. Cher

Vernes, on n'a pas tout perdu quand on pleure encore; le regret du bonheur passé en est un reste. Heureux qui porte encore au fond de son coeur ce qui lui fut cher! Oh, croyez-moi, vous ne connoissez pas la maniere la plus cruelle de le perdre; c'est d'avoir à le pleurer vivant. Mon bon ami, vos peines me sont songer aux miennes; c'est un retour nature! aux malheureux. D'autres pourront montrer à vos douleurs un sensibilité plus désintéressée; mais personne, j'en suis bien sur, ne les partagera plus sincèrement.

[231]

LETTRE A M. DUCHESNE LIBRAIRE

En lui renvoyant la Comédie des Philosophes.

En parcourant, Monsieur, la piece que vous m'avez envoyée, j'ai frémi de m'y voir loué. Je n'accepte point cet horrible présent. Je suis persuadé qu'en me l'envoyant, vous n'avez pas voulu me faire une injure; mais vous ignorez, ou vous avez oublié que j'ai eu l'honneur d'être l'ami d'un homme respectable, indignement noirci & calomnié dans ce libelle.

[10 - 02 - 1761] LETTRE A MADAME D'AZ * * *

[Montmorenci]

Qui m'avoit envoyé l'estampe encadrée de son portrait avec des vers de son mari au-dessous.

Le 10 Février 1761.

Vous m'avez fait, Madame, un présent bien précieux; mais j'ose dire que le sentiment avec lequel je le reçois, ne, m'en rend pas indigne. Votre portrait annonce les charmes de votre

caractere; les vers qui l'accompagnent achevent de le rendre inestimable. Il semble dire: je fais le bonheur d'un tendre époux; je suis la muse qui l'inspire, & je suis la bergere [232] qu'il chante. En vérité, Madame; ce n'est qu'avec un peu de scrupule que je l'admets dans ma retraite, & je crains qu'il ne m'y laisse plus aussi solitaire qu'auparavant. J'apprends aussi que vous avez payé le port & même à très-haut prix: quant à cette dernière générosité, trouvez bon qu'elle ne soit point acceptée, & qu'à la première occasion je prenne la liberté de vous rembourser vos avances.* [*Elle avoit donné un baiser au porteur.]

[1 2 - 0 2 - 1 7 6 1] LETTRE A MADAME C * * *

Montmorenci le 12 Février 1761.

Vous avez beaucoup d'esprit, Madame, & vous l'aviez avant la lecture de la Julie: cependant je n'ai trouvé que cela dans votre lettre; d'où je conclus que cette lecture ne vous est pas propre, puisqu'elle ne vous a rien inspiré. Je ne vous en estime pas moins, Madame; les ames tendres sont souvent foibles, & c'est toujours un crime à une femme de l'être. Ce n'est point de mon aveu que ce livre a pénétré jusqu'à Geneve; je n'y en ai pas envoyé un seul exemplaire, & quoique je ne pense pas trop bien de nos moeurs actuelles, je ne les crois pas encore assez mauvaises pour qu'elles gagnassent de remonter à l'amour.

Recevez, Madame, mes très-humbles remerciemens, & les assurances de mon respect.

[233]

[1 1 - 0 2 - 1 7 6 1] LETTRE A UN ANONYME

Montmorenci le 11 Février 1761.

J'ai reçu le 12 de ce mois par la porte une lettre anonyme sans date, timbrée de Lille, & franche de port. Faute d'y pouvoir répondre par une autre voie, je déclare publiquement à l'auteur de cette lettre que je l'ai lue & relue avec émotion, avec attendrissement, qu'elle m'inspire pour lui la plus tendre estime, le plus grand desir de le connoître & de l'aimer, qu'en me parlant de ses larmes il m'en a fait répandre, qu'enfin jusqu'aux éloges outrés dont il me comble, tout me plaît dans cette lettre, excepté la modeste raison qui le porte à se cacher.

[13 - 02 - 1761] LETTRE A M * * *

Montmorenci le 13 Février 1761.

Je n'ai reçu qu'hier, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite le 5 de ce mois. Vous avez raison de croire que l'harmonie de l'ame a aussi ses dissonances qui ne gâtent point l'effet du tout: chacun ne sait que trop comment elles se préparent; mais elles sont difficiles à sauver. C'est dans les ravissans [234] concerts des spheres célestes qu'on apprend ces savantes successions d'accords. Heureux, dans ce siecle de cacophonie & de discordance, qui peut se conserver une oreille assez pour entendre ces divins concerts!

Au reste, je persiste à croire, quoiqu'on en puisse dire, que quiconque après avoir lu la nouvelle Héloïse la peut regarder comme un livre de mauvaises moeurs, n'est pas fait pour aimer les bonnes. Je me réjouis, Monsieur, que vous ne soyez pas au nombre de ces infortunés, & j e vous salue de tout mon coeur.

[15 - 02 - 1761] LETTRE A M * * *

Montmorenci le 15 Février 1761.

Je suis charmé, Monsieur, de la lettre que vous venez de m'écrire, & bien loin de me plaindre de votre louange, je vous en remercie, parce qu'elle est jointe à une critique franche & judicieuse qui me fait aimer l'une & l'autre comme le langage, le l'amitié. Quant à ceux qui trouvent ou feignent de trouver de l'opposition entre ma lettre sur les Spectacles & la nouvelle Héloïse, je suis bien sûr qu'ils ne vous en imposent pas. Vous savez que la vérité, quoiqu'elle soit une, change de forme selon les tems & les lieux, & qu'on peut dire à Paris ce qu'en des jours plus heureux on n'eût pas dû dire à Geneve: mais à présent les scrupules ne sont plus de saison, & par-tout où séjournera long-tems M. de Voltaire, on pourra jouer après [235] lui la comédie & lire des romans sans danger. Bonjour, Monsieur, je vous embrasse, & vous remercie derechef de votre lettre; elle me plaît beaucoup.

[19 - 02 - 1761] LETTRE A M. DE * * *

Montmorenci le 19 Février 1761.

Voilà, Monsieur, ma réponse aux observations que vous avez eu la bonté de m'envoyer sur la nouvelle Héloïse. Vous l'avez, élevée à l'honneur auquel elle ne s'attendoit gueres, d'occuper des théologiens; c'est peut-être un sort attaché à ce nom & à celles qui le portent d'avoir toujours à passer par les mains de ces Meilleurs là. Je vois qu'ils ont travaillé à la conversion de celle-ci avec un grand zele, & je ne doute point que leurs soins pieux, n'en aient fait une personne très-orthodoxe; mais je trouve qu'ils l'ont traitée avec un peu de rudesse: ils ont flétri ses charmes, & j'avoue qu'elle me plaisoit plus, aimable quoiqu'hérétique, que bigote & maussade comme la voilà. Je demande qu'on me la rende comme je l'ai donnée, ou je l'abandonnerai à ses directeurs.

[236]

[12 - 03 - 1761] LETTRE A MADAME BOURETTE

Qui m'avoit écrit deux lettres consécutives avec des vers, & qui m'invitoit à prendre du café chez, elle

dans une tasse incrustée d'or que M. de Voltaire lui avoit donnée.

Montmorenci le 12 Mars 1761.

Je n'avois pas oublié, Madame, que je vous devois une réponse & un remerciement; je serois plus exact si l'on me laissoit plus libre, mais il faut malgré moi disposer de mon tems, bien plus comme il plaît à autrui que comme je le devrois & le voudrois. Puisque l'anonyme vous avoir prévenue, il étoit naturel que sa réponse précédât aussi la vôtre; & d'ailleurs je ne vous dissimulerai pas qu'il avoit parlé de plus près à mon coeur que ne sont des compliments & des vers.

Je voudrois, Madame, pouvoir répondre à l'honneur que vous me faites de me demander un exemplaire de la Julie; mais tant de gens vous ont encore ici prévenue, que les exemplaires qui m'avoient été envoyés de Hollande, par mon Libraire, sont donnés ou destinés, & je n'ai nulle espece de relation avec ceux qui les débitent à Paris. Il faudroit donc en acheter un pour vous l'offrir, & c'est, vu l'état de ma fortune, ce que vous n'approuveriez pas vous-même: de plus, je ne sais point payer les louanges, & si je faisois tant que de payer les vôtres, j'y voudrois mettre un plus haut prix.

[237] Si jamais l'occasion se présente de profiter de votre invitation, j'irai, Madame, avec grand plaisir vous rendre visite & prendre du café chez vous; mais ce ne sera pas, s'il vous plaît, dans la tasse dorée de M. de Voltaire; car je ne bois point dans la coupe de cet homme-là.

Agréé, Madame, que je vous réitere mes très-humbles remerciemens & les assurances de mon respect.

[00 - 03 - 1761] LETTRE A M. M * * *

Montmorenci, Mars 1761.

Il faudroit être le dernier des hommes pour ne pas s'intéresser à l'infortunée Louison. La pitié, la bienveillance que, ton honnête historien m'inspire pour elle, ne me laissent pas douter que son zele à lui-même ne puisse être aussi pur que le mien; & cela supposé, il doit compter sur toute l'estime d'un homme qui ne la prodigue pas. Graces au Ciel, il se trouve dans un rang plus élevé, des coeurs aussi sensibles, & qui ont à la fois le pouvoir & la volonté de protéger la malheureuse, mais estimable victime de l'infamie d'un brutal. M. le Maréchal de Luxembourg

& Madame la Maréchale à qui j'ai communiqué votre lettre, ont été émus ainsi que moi à sa lecture; ils sont disposés, Monsieur, à vous entendre & à consulter avec vous ce qu'on peut, & ce qu'il convient de faire pour tirer la jeune personne de la détresse où elle est. Ils retournent à Paris après Pâques. Allez, Monsieur, voir ces dignes & [238] respectables Seigneurs; parlez-leur avec cette simplicité touchante qu'ils aiment dans votre lettre; soyez avec eux sincère en tout, & croyez que leurs coeurs bienfaisans s'ouvriront à la candeur du vôtre: Louison sera protégée, si elle mérite de l'être, & vous, Monsieur, vous serez estimé comme le mérite votre bonne action. Que si dans cette attente, quoiqu'assez courte, la situation de la jeune personne étoit trop dure, vous devez savoir que quant à présent je puis payer, modiquement à la vérité, le tribut dû par quiconque a son nécessaire aux indigens honnêtes qui ne l'ont pas.

[2 4 - 0 6 - 1 7 6 1] L E T T R E A M . V E R N E S

Montmorenci le 24 Juin 1761.

J'étois presque à l'extrémité, cher Concitoyen, quand j'ai reçu votre lettre, & maintenant que j'y répons, je suis dans un état de souffrances continuelles qui, selon toute apparence, ne me quitteront qu'avec la vie. Ma plus grande consolation dans l'état où je suis est de recevoir des témoignages d'intérêt de mes compatriotes, & sur-tout de vous, cher Vernes, que j'ai toujours aimé & que j'aimerai toujours. Le coeur me rit, & il me semble que je me ranime au projet d'aller partager avec vous cette retraite charmante, qui me tente encore plus par son habitant que par elle-même. Oh, si Dieu raffermissoit assez ma santé pour me mettre en état [239] d'entreprendre ce voyage, je ne mourrois point sans vous embrasser encore une fois!

Je n'ai jamais prétendu justifier les innombrables défauts de *la nouvelle Héloïse*; je trouve que l'on l'a reçue trop favorablement, & dans les jugemens du public, j'ai bien moins à me plaindre de l'a rigueur qu'à me louer de son indulgence; mais vos griefs contre *Wolmar* me prouvent que j'ai mal rempli l'objet du livre, ou que, vous ne l'avez pas bien saisi. Cet objet étoit de rapprocher les partis opposés, par une estime réciproque; d'apprendre aux *Philosophes*, qu'on peut croire en Dieu sans être hypocrite, & aux *Croyans*, qu'on peut être incrédule sans être un coquin. *Julie*, dévote, est une leçon pour les *Philosophes*, & *Wolmar*, athée, en est une pour les intolérans. Voilà le vrai but du livre. C'est à vous de voir si je m'en suis écarté. Vous me reprochez de n'avoir pas fait changer de système à *Wolmar*, sur la fin du *Roman*; mais, mon cher Vernes, vous n'avez pas lu cette fin; car sa conversion y est indiquée avec une clarté qui ne pouvoir souffrir un plus grand développement, sans vouloir faire une capucinade.

Adieu cher Vernes; je saisis un intervalle de mieux pour vous écrire. Je vous prie d'informer de ce mieux ceux de vos amis qui pensent à moi, & entr'autres, Messieurs Moulto

Roustan, que j’embrasse de tout mon coeur ainsi que vous.

[240]

[2 4 - 1 2 - 1 7 6 1] LETTRE A M. HUBER

Montmorenci le 24 Décembre 1761.

J’étois, Monsieur, dans un accès du plus cruel des maux du corps, quand je reçus votre lettre & vos Idylles; après avoir lu la lettre, j’ouvris machinalement le livre, comptant le refermer aussi-tôt; mais je ne le refermai qu’après avoir tout lu, & je le mis à côté de moi pour le relire encore. Voilà l’exacte vérité. Je sens que votre ami Gessner est un homme selon mon coeur, d’où vous pouvez juger de son traducteur & de son ami par lequel seul il m’est connu. Je vous fais en particulier un gré infini d’avoir osé dépouiller notre langue de ce sot & précieux jargon, qui ôte toute vérité aux images, & toute vie aux sentimens. Ceux qui veulent embellir & parer la nature, sont des gens sans ame & sans goût, qui n’ont jamais connu ses beautés. Il y a six ans que je coule dans ma retraite, une vie allez semblable à celle de Ménalque & d’Amyntas, au bien près, que j’aime comme eux, mais que je ne sais pas faire; & je puis vous protester, Monsieur, que j’ai plus vécu durant ces six ans, que je n’avois fait dans tout le cours de ma vie. Maintenant vous me faites desirer de revoir encore un printems, pour faire avec vos charmans pasteurs de nouvelles promenades, pour partager avec eux ma solitude, & pour revoir avec eux des asyles champêtres qui [241] ne sont pas inférieurs à ceux que M. Gessner & vous avez si bien décrits. Saluez-le de ma part, je vous supplie, & recevez aussi mes remerciemens. & mes salutations.

Voulez-vous bien, Monsieur, quand vous écrirez à Zurich, faire dire mille choses pour moi à M. Usteri? J’ai reçu de sa part une lettre que je ne me lasse point de relire, & qui contient des relations d’un paysan plus sage, plus vertueux, plus sensé que tous les Philosophes de l’univers; je suis fâché qu’il ne me marque pas le nom de cet homme respectable. Je lui voulois répondre un peu au long, mais mon déplorable état m’en a empêché jusqu’ici.

QUATRE LETTRES A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE MALESHERBES,

Contenant le vrai tableau de mon caractere & les vrais motifs de toute ma conduite.

[O4-OI-1762] PREMIERE LETTRE

Montmorenci le 4 Janvier 1762.

J'aurois moins tardé, Monsieur, à vous remercier de la dernière lettre dont vous m'avez honoré, si j'avois mesuré ma diligence répondre, sur le plaisir qu'elle m'a fait. Mais, outre qu'il m'en coûte beaucoup d'écrire, j'ai pensé qu'il falloit [242] donner quelques jours aux importunités de ces tems-ci; pour ne pas accabler des miennes. Quoique je ne me console point de ce qui vient de se passer, je suis très-content que vous en soyez instruit, puisque cela ne m'a point ôté votre estime; elle en sera plus à moi quand vous ne me croirez pas meilleur que je ne suis.

Les motifs auxquels vous attribuez les partis qu'on m'a vu prendre, depuis que je porte une espece de nom dans le monde, me sont peut-être plus d'honneur que je n'en mérite; mais ils sont certainement plus près de la vérité, que ceux que me prêtent ces hommes de lettres, qui donnant tout à la réputation, jugent de mes sentimens par les leurs. J'ai un coeur trop sensible à d'autres attachemens, pour l'être si fort à l'opinion publique; j'aime trop mon plaisir & mon indépendance pour être esclave de la vanité, au point qu'ils le supposent. Celui pour qui la fortune & l'espoir de parvenir, ne balançoit jamais un rendez-vous ou un souper agréable, ne doit pas naturellement sacrifier son bonheur au desir de faire parler de lui; & il n'est point du tout croyable qu'un homme qui se sent quelque talent, & qui tarde jusqu'à quarante ans à le faire connoître, soit assez sot pour aller s'ennuyer le reste de ses jours dans un désert, uniquement pour acquérir la réputation d'un misanthrope.

Monsieur, quoique je haïsse souverainement l'injustice & la méchanceté, cette passion n'est pas assez dominante pour me déterminer seule à fuir la société des hommes, si j'avois en les quittant quelque grand sacrifice à faire. Non, mon motif est moins noble, & plus près de moi. Je suis né avec un [243] amour naturel pour la solitude, qui n'a fait qu'augmenter à mesure que j'ai mieux connu les hommes. Je trouve mieux mon compte avec les êtres chimériques que je

rassemble autour de moi, qu'avec ceux que je vois dans le monde; & la société dont mon imagination fait les frais dans ma retraite, achevé de me dégoûter de toutes celles que j'ai quittées. Vous me supposez malheureux & consumé de mélancolie. Oh! Monsieur, combien vous vous trompez! C'est à Paris que je l'étois; c'est à Paris qu'une bile noire rongeoit mon coeur, & l'amertume de cette bile ne se fait que trop sentir dans tous les écrits que j'ai publiés tant que j'y suis resté. Mais, Monsieur, comparez ces écrits avec ceux que j'ai faits dans ma solitude; ou je suis trompé, ou vous sentirez dans ces derniers une certaine sérénité d'ame qui ne se joue point, & sur laquelle on peut porter un jugement certain de l'état intérieur de l'Auteur. L'extrême agitation que je viens d'éprouver, vous a pu faire porter un jugement contraire: mais il est facile à voir que cette agitation n'a point son principe dans ma situation actuelle, mais dans une imagination dérégulée, prête à s'effaroucher sur tout & à porter tout à l'extrême. Des succès continus m'ont rendu sensible à la gloire, & il n'y a point d'homme ayant quelque hauteur d'ame & quelque vertu qui pût penser sans le plus mortel désespoir, qu'après sa mort on substituerait sous son nom à un ouvrage utile, un ouvrage pernicieux, capable de déshonorer sa mémoire, & de faire beaucoup de mal. Il se peut qu'un tel bouleversement ait accéléré le progrès de mes maux; mais, dans la supposition qu'un tel accès de folie m'eût pris à Paris, il n'est point sûr que ma [244] propre volonté n'eût pas épargné le reste de l'ouvrage à la nature.

Long-tems je me suis abusé moi-même sur la cause de cet invincible dégoût que j'ai toujours éprouvé dans le commerce des hommes; je l'attribuois au chagrin de n'avoir pas l'esprit assez présent, pour montrer dans la conversation le peu que j'en ai, & par contre-coup à celui de ne pas occuper dans le monde la place que j'y croyois mériter. Mais quand, après avoir barbouillé du papier, j'étois bien sûr, même en disant des sottises, de n'être pas pris pour un sot; quand je nie suis vu recherché de tout le monde, & honoré de beaucoup plus de considération que ma plus ridicule vanité n'en eût osé prétendre; que malgré cela, j'ai senti ce même dégoût plus augmente que diminué, j'ai conclu qu'il venoit d'une autre cause, & que ces especes de jouissances n'étoient point celles qu'il me falloit.

Quelle est donc enfin cette cause? Elle n'est autre que cet indomptable esprit de liberté, que rien n'a pu vaincre, & devant lequel les honneurs, la fortune, & la réputation même ne me sont rien. Il est certain que cet esprit de liberté me vient moins d'orgueil que de paresse; mais cette paresse est incroyable; tout l'effarouche; les moindres devoirs de la vie civile lui sont insupportables; un mot à dire, une lettre à écrire, une visite à faire, dès qu'il le faut, sont pour moi des supplices. Voilà pourquoi le commerce ordinaire des hommes me soit odieux l'intime amitié m'est si chère, parce qu'il n'y a plus de devoirs pour elle; on suit son coeur, & tout est fait. Voilà encore pourquoi j'ai toujours tant redouté [245] les bienfaits. Car tout bienfait exige reconnaissance; & je me sers le coeur ingrat, par cela seul que la reconnaissance est un devoir. En un mot l'espece de bonheur qu'il me faut, n'est pas tant de faire ce que je veux, que de ne pas faire ce que je ne veux pas. La vie active n'a rien qui me tente; je consentirois cent fois plutôt à ne jamais rien faire, qu'à faire quelque chose malgré moi; & j'ai cent fois pensé, que je n'aurois pas vécu trop malheureux à la Bastille, n'y étant tenu à rien du tout qu'à rester là.

J'ai cependant fait dans ma jeunesse, quelques efforts pour parvenir. Mais ces efforts n'ont jamais eu pour but que la retraite, & le repos dans ma vieillesse; & comme ils n'ont été que par secousse, comme ceux d'un paresseux, ils n'ont jamais eu le moindre succès. Quand les maux

sont venus, ils m'ont fourni un beau prétexte pour me livrer à ma passion dominante. Trouvant que c'étoit une folie de me tourmenter pour un âge auquel je ne parviendrois pas, j'ai tout planté là, & je me suis dépêché de jouir. Voilà, Monsieur, je vous le jure, la véritable cause de cette retraite, à laquelle nos gens de Lettres ont été chercher des motifs d'ostentation, qui supposent une confiance, ou plutôt une obstination à tenir, à ce qui me coûte, directement contraire à mon caractere naturel.

Vous me direz, Monsieur, que cette indolence supposée s'accorde mal avec les écrits que j'ai composés depuis dix ans, & avec ce desir de gloire qui a dû m'exciter à les publier. Voilà une objection à résoudre, qui m'oblige à prolonger ma lettre, & qui par conséquent me force à la finir. J'y reviendrai, Monsieur, si mon ton familier ne vous déplaît pas; car [246] dans l'épanchement de mon coeur je n'en saurois prendre un autre; je me peindrai sans fard & sans modestie; je me montrerai à vous tel que je me vois, & tel que je suis; car passant ma vie avec moi je dois me connoître, & je vois par la maniere dont ceux qui pensent me connoître, interprètent mes actions & ma conduite, qu'ils n'y connoissent rien. Personne au monde ne me connoît que moi seul. Vous en jugerez quand j'aurai tout dit.

Ne me renvoyez point mes lettres, Monsieur, je vous supplie; brûlez-les, parce qu'elles ne valent pas la peine d'être gardées, mais non pas par égard pour moi. Ne songez pas non plus, de grace, à retirer celles qui sont entre les mains de Duchêne. S'il falloit effacer dans le monde les traces de toutes mes folies, il y auroit trop de lettres à retirer, & je ne remuerois pas le bout du doigt pour cela. A charge & à décharge, je ne crains point d'être vu tel que je suis. Je connois mes grands défauts, & je sens vivement tous mes vices. Avec tout cela je mourrai plein d'espoir dans le Dieu suprême, & très-persuadé que de tous les hommes que j'ai connus en ma vie, aucun ne fut meilleur que moi.

[I2-01-1762] SECONDE LETTRE

Montmorenci le 12 Janvier 1762.

Je continue, Monsieur, à vous rendre compte de moi, puisque j'ai commencé; car ce qui peut m'être le plus défavorable, est d'être connu à demi; & puisque mes fautes ne m'ont [247] point ôté votre estime, je ne présume pas que ma franchise me la doive ôter.

Une ame paresseuse qui s'effraye de tout soin, un tempérament ardent, bilieux, facile à s'affecter, & sensible à l'excès à tout ce qui l'affecte, semblent ne pouvoir s'allier dans le même caractere; & ces deux contraires composent pourtant le fond du mien. Quoique je ne puisse résoudre cette opposition par des principes, elle existe pourtant; je la sens, rien n'est plus certain, & j'en puis du moins donner par les faits, une espece d'historique qui peut servir à la concevoir. J'ai eu plus d'activité dans l'enfance, mais jamais comme un autre enfant. Cet ennui de tout m'a de bonne heure jetté dans la lecture. A six ans, Plutarque me tomba sous la main; à huit, je le savois par coeur; j'avois lu tous les romans; ils m'avoient fait verser des seaux de larmes, avant l'âge où le coeur prend intérêt aux romans. De-là se forma dans le mien ce goût héroïque & romanesque qui n'a fait qu'augmenter jusqu'à présent, & qui acheva de me

dégoûter de tout, hors de ce qui ressembloit à mes folies. Dans ma jeunesse, que je croyois trouver dans le monde les mêmes gens que j'avois connus dans mes livres, je me livrois sans réserve à quiconque savoit m'en imposer par un certain jargon dont j'ai toujours été la dupe. J'étois actif parce que j'étois sou; à mesure que j'étois détrompé, je changeois de goûts, d'attachemens, de projets; & dans tous ces changemens je perdois toujours ma peine & mon tems, parce que je cherchois toujours ce qui n'étoit point. En devenant plus expérimenté, j'ai perdu peu-à-peu l'espoir de le trouver, & par-conséquent le zele de le chercher. [248] Aigri par les injustices que j'avois éprouvées, par celles dont été le témoin, souvent affligé du désordre où l'exemple & la force des choses m'avoient entraîné moi-même, j'ai pris en mépris mon siecle & mes contemporains, & sentant que je ne trouverois point au milieu d'eux une situation qui pût contenter mon coeur, je l'ai peu-à-peu détaché de la société des hommes, & je m'en suis fait une autre dans mon imagination laquelle m'a d'autant plus charmé que je la pouvois cultiver sans peine, sans risque, & la trouver toujours sûre, & telle qu'il me la falloit.

Après avoir passé quarante ans de ma vie ainsi mécontent de moi-même & des autres, je cherchois inutilement à rompre les liens qui me tenoient attaché à cette société que j'estimois si peu, & qui m'enchaînaient aux occupations le moins de mon goût, par des besoins que j'estimois ceux de la nature, & qui n'étoient que ceux de l'opinion: tout-à-coup un heureux hasard vint m'éclairer sur ce que j'avois à faire pour moi-même, & à penser de mes semblables, sur lesquels mon coeur étoit sans cesse en contraction avec mon esprit, & que je me sentois encore porté à aimer avec tant de raisons de les haïr. Je voudrois, Monsieur, vous pouvoir peindre ce moment qui a fait dans ma vie une si singuliere époque, & qui me sera toujours présent quand je vivrois éternellement.

J'allois voir Diderot alors prisonnier à Vincennes; j'avois dans ma poche un mercure de France que je me mis à feuilleter le long du chemin. Je tombe sur la question de l'Académie de Dijon qui a donné lieu à mon premier écrit. Si jamais quelque chose a ressemblé à une inspiration subite, c'est [249] le mouvement qui se fit en moi à cette lecture; tout-à-coup je me sens l'esprit ébloui de mille lumieres; des foules d'idées vives s'y présentent à la fois avec une force, & une confusion, qui me jetta dans un trouble inexprimable; je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse. Une violente palpitation m'opresse souleve ma poitrine; ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue, & j'y passe une demi-heure, dans une telle agitation, qu'en me relevant j'apperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes, sans avoir senti que j'en répandois. Oh, Monsieur, si j'avois jamais pu écrire le quart de ce que j'ai vu & senti sous cet arbre, avec quelle clarté j'aurois fait voir toutes les contradictions du systême social; avec quelle force J'aurois exposé tous les abus de nos institutions; avec quelle simplicité j'aurois démontré que l'homme est bon naturellement, & que c'est par ces institutions seules, que les hommes deviennent méchans. Tout ce que j'ai pu retenir de ces foules de grandes vérités qui dans un quart-d'heure m'illuminerent sous cet arbre, a été bien foiblement éparé dans les trois principaux de mes écrits, savoir ce premier discours, celui sur l'inégalité, & le traité de l'éducation, lesquels trois ouvrages sont inséparables, & forment ensemble un même tout. Tout le reste a été perdu, & il n'y eut d'écrit sur le lieu même, que la Prosopopée de Fabricius. Voilà comment lorsque j'y pensois le moins, je devins auteur presque malgré moi. Il est aisé de concevoir comment l'attrait d'un premier succès, & les critiques des barbouilleurs, me jetterent tout de bon dans la

carrière. Avois-je quelque vrai talent pour [250] écrire? ne sais. Une vive persuasion m'a toujours tenu lieu d'éloquence, & j'ai toujours écrit lâchement & mal quand je n'ai pas été fortement persuadé. Ainsi c'est peut-être un retour caché d'amour-propre, qui m'a fait choisir & mériter ma devise, & m'a si passionnément attaché à la vérité, ou à tout ce que j'ai pris pour elle. Si je n'avois écrit que pour écrire, je suis convaincu qu'on ne m'auroit jamais lu.

Après avoir découvert, ou cru découvrir dans les fasses opinions des hommes, la source de leurs miseres & de leur méchanceté, je sentis qu'il n'y avoit que ces mêmes opinions qui m'eussent rendu malheureux moi-même, & que mes maux & mes vices me venoient bien plus de ma situation que de moi-même. Dans le même tems, une maladie dont j'avois dès l'enfance senti les premières atteintes, s'étant déclarée absolument incurable, malgré toutes les promesses des faux guérisseurs dont je n'ai pas été long-tems la dupe, je jugeai que si je voulois être conséquent, & secouer une fois de dessus mes épaules le pesant joug de l'opinion, je n'avois pas un moment à perdre. Je pris brusquement mon parti avec assez de courage, & je l'ai assez bien soutenu jusqu'ici avec une fermeté dont moi seul peux sentir le prix, parce qu'il n'y a que moi seul qui sache quels obstacles j'ai eus, & j'ai encore tous les jours à combattre pour me maintenir sans cesse contre le courant. Je sens pourtant bien que depuis dix ans j'ai un peu dérivé, mais si j'estimois seulement en avoir encore quatre à vivre, on me verroit donner une deuxième secousse, & remonter tout au moins à mon premier niveau, pour n'en plus gueres redescendre; car toutes les grandes épreuves sont faites, [251] & il est désormais démontré pour moi, par l'expérience, que l'état où je me suis mis est le seul où l'homme puisse vivre bon & heureux, puisqu'il est le plus indépendant de tous, & le seul où on ne se trouve jamais pour son propre avantage, dans la nécessité de nuire à autrui.

J'avoue que le nom que m'ont fait mes écrits, a beaucoup facilité l'exécution du parti que j'ai pris. Il faut être cru bon Auteur, pour se faire impunément mauvais copiste, & ne pas manquer de travail pour cela. Sans ce premier titre, on m'eût pu trop prendre au mot sur l'autre, & peut-être cela m'auroit-il mortifié; car je brave aisément le ridicule, mais je ne supporterois pas si bien le mépris. Mais si quelque réputation me donne à cet égard un peu d'avantage, il est bien compensé par tous les inconvéniens attachés à cette même réputation, quand on n'en veut point être esclave, & qu'on veut vivre isolé & indépendant. Ce sont ces inconvéniens en partie qui m'ont chassé de

Paris, & qui me poursuivant encore dans mon asyle, me chasseroient très-certainement plus loin, pour peu que ma santé vînt à se raffermir. Un autre de mes fléaux dans cette grande ville, étoit ces foules de prétendus amis qui s'étoient emparés de moi, & qui jugeant de mon coeur par les leurs, vouloient absolument me rendre heureux à leur mode, & non pas à la mienne. Au désespoir de ma retraite, ils m'y ont poursuivi pour m'en tirer. Je n'ai pu m'y maintenir sans tout rompre. Je ne suis vraiment libre que depuis ce tems-là.

Libre! non, je ne le suis point encore; mes derniers écrits ne sont point encore imprimés; & vu le déplorable état de ma pauvre machine, je n'espère plus survivre à l'impression du recueil [252] de tous: mais si contre mon attente, je puis aller jusques-là & prendre une fois congé du public, croyez, Monsieur, qu'alors je serai libre, ou que jamais homme ne l'aura été. O utinam! O jour trois fois heureux! Non, il ne me sera pas donné de le voir.

Je n'ai pas tout dit, Monsieur, & vous aurez peut-être encore au moins une lettre à essayer. Heureusement rien ne vous oblige de les lire, & peut-être y seriez-vous bien embarrassé. Mais pardonnez, de grace; pour recopier ces longs fatras, il faudroit les refaire, & en vérité je n'en ai pas le courage. J'ai sûrement bien du plaisir à vous écrire, mais je n'en ai pas moins à me reposer, & mon état ne me permet pas d'écrire long-tems de suite.

[26-OI-1762] TROISIEME LETTRE

Montmorenci le 26 Janvier 1762.

Après vous avoir exposé, Monsieur, les vrais motifs de ma conduite, je voudrois vous parler de mon état moral dans ma retraite; mais je sens qu'il est bien tard, mon aine aliénée d'elle-même est toute à mon corps. Le délabrement de ma pauvre machine l'y tient de jour en jour plus attachée, & jusqu'à ce qu'elle s'en sépare enfin tout-à-coup. C'est de mon bonheur que je voudrois vous parler, & l'on parle mal du bonheur quand on souffre.

Mes maux sont l'ouvrage de la nature, mais mon bonheur est le mien. Quoi qu'on en puisse dire, j'ai été sage, puisque [253] j'ai été heureux autant que ma nature m'a permis de l'être: je n'ai point été chercher ma félicité au loin, je l'ai cherchée auprès de moi, & l'y ai trouvée. Spartien dit que Similis, courtisan de Trajan ayant sans aucun mécontentement personnel quitté la Cour & tous ses emplois pour aller vivre paisiblement à la campagne, fit mettre ces mots sur sa tombe : *j'ai demeuré soixante & seize ans sur la terre, & j'en ai vécu sept*. Voilà ce que je puis dire, à quelque égard, quoique mon sacrifice ait été moindre: je n'ai commencé de vivre que le 9 Avril 1756.

Je ne saurois vous dire, Monsieur, combien j'ai été touché de voir que vous m'estimiez le plus malheureux des hommes. Le public sans doute en jugera comme vous, & c'est encore ce qui m'afflige. O que le sort dont j'ai joui, n'est-il connu de tout l'univers! chacun voudroit s'en faire un semblable; la paix régneroit sur la terre; les hommes ne songeroient plus à se nuire, & il n'y auroit plus de méchans quand nul n'auroit intérêt à l'être. Mais de quoi jouissois-je enfin quand j'étois seul? De moi, de l'univers entier, de tout ce qui est, de tout ce qui peut être, de tout ce qu'a de beau le monde sensible, & d'imaginable le monde intellectuel: je rassemblois autour de moi tout ce qui pouvoit flatter mon coeur; mes desirs étoient la mesure de mes plaisirs. Non, jamais les plus voluptueux n'ont connu de pareilles délices, & j'ai cent fois plus joui de mes chimères qu'ils ne sont des réalités.

Quand mes douleurs me sont tristement mesurer la longueur des nuits, & que l'agitation de la fièvre m'empêche de goûter un seul instant de sommeil, souvent je me distrais de mon état [254] présent en longéant aux divers événemens de ma vie; & les repentirs, les doux souvenirs, les regrets, l'attendrissement se partagent le soin de me faire oublier quelques momens mes souffrances. Quels tems croiriez-vous, Monsieur, que je me rappelle le plus souvent & le plus volontiers dans mes rêves? Ce ne sont point les plaisirs de ma jeunesse, ils furent trop rares, trop mêlés d'amertumes, & sont déjà trop loin de moi. Ce sont ceux de ma retraite, ce sont mes promenades solitaires, ce sont ces jours rapides mais délicieux que j'ai

passés tous entiers avec moi seul, avec ma bonne & simple gouvernante, avec mon chien bien aimé, ma vieille chatte, avec les oiseaux de la campagne & les biches de la forêt; avec la nature entière & son inconcevable Auteur. En me levant avant le soleil pour aller voir, contempler son lever dans mon jardin; quand je voyois commencer une belle journée, mon premier souhait étoit que ni lettres, ni visites n'en vinsent troubler le charme. Après avoir donné la matinée à divers soins que je remplis tous avec plaisir, parce que je pouvois les remettre à un autre tems, je me hâtois de dîner pour échapper aux importuns, & me ménager un plus long après-midi. Avant une heure, même les jours les plus ardens, je partoisi par le grand soleil avec le fidelle achate, pressant le pas dans la crainte que quelqu'un ne vînt s'emparer de moi, avant que j'eusse pu m'esquiver; mais quand une fois, j'avois pu doubler un certain coin, avec quel battement de coeur, avec quel pétilllement de joie je commençois a respirer en me sentant sauve, en me disant, me voilà maître de moi pour le de ce jour! J'allois alors d'un pas plus tranquille chercher [255] quelque lieu sauvage dans la forêt, quelque lieu désert où rien ne montrant la main des hommes, n'annonçât la servitude & la domination, quelque asyle où je pusse croire avoir pénétré le premier, & où nul tiers importun ne vint s'interposer entre la nature & moi. C'étoit là qu'elle sembloit déployer à mes yeux une magnificence toujours nouvelle. L'or des genêts, & la pourpre des bruyeres frappoient mes yeux d'un luxe qui touchoit mon coeur; la majesté des arbres qui me couvroient de leur ombre, la délicatesse des arbustes qui m'environnoient, l'étonnante variété des herbes & des fleurs que je foulois sous mes pieds, tenoient mon esprit dans une alternative continuelle d'observation & d'admiration: le concours de tant d'objets intéressans qui se dispuoient mon attention, m'attirant sans cesse de l'un à l'autre, favorisoit mon humeur rêveuse & paresseuse, & me faisoit souvent redire en moi-même; non, Salomon dans toute sa gloire ne fut jamais vêtu comme l'un d'eux.

Mon imagination ne laissoit pas long-tems déserte la terre ainsi parée. Je la peuplois bientôt d'êtres selon mon coeur, & chassant bien loin l'opinion, les préjugés, toutes les passions factices, je transportois dans les asyles de la nature, des hommes dignes de les habiter. Je m'en formois une société charmante dont je ne me sentois pas indigne, je me faisois un siecle d'or à ma fantaisie, & remplissant ces beaux jours de toutes les scenes de ma vie, qui m'avoient laissé de doux souvenirs, & de toutes celles que mon coeur pouvoit desirer encore, je m'attendrissois jusqu'aux larmes sur les vrais plaisirs de l'humanité, plaisirs si délicieux, si purs, & qui sont [256] désormais si loin des hommes. O si dans ces momens quelque idée de Paris, de mon siecle, & de ma petite gloriole d'Auteur, venoit troubler mes rêveries, avec quel dédain je la chassois à l'instant pour me livrer sans distraction, aux sentimens exquis dont mon ame étoit pleine! Cependant au milieu de tout cela, je l'avoue, le néant de mes chimeres venoit quelquefois la contrister tout-à-coup. Quand tous mes rêves se seroient tournés en réalités, ils ne m'auroient pas suffi; j'aurois imaginé, rêvé, desiré encore. Je trouvois en moi un vide inexplicable que rien n'auroit pu remplir; un certain élancement de cœur vers une autre sorte de jouissance dont je avois pas d'idée, & dont pourtant je sentois le besoin. Hé bien, Monsieur, cela même étoit jouissance, puisque j'en étois pénétré d'un sentiment très-vis & d'une tristesse attirante, que je n'aurois pas voulu ne pas avoir.

Bientôt de la surface de la terre, j'élevois mes idées à tous les êtres de la nature, au système universel des choses, à l'Être incompréhensible qui embrasse tout. Alors l'esprit perdu dans cette immensité, je ne pensois pas, je ne raisonnois pas, je ne philosophois pas; je me sentois

avec une sorte de volupté accablé du poids de cet univers, je me livrois avec ravissement à la confusion de ces grandes idées, j'aimois à me perdre en imagination dans l'espace, mon coeur resserré dans les bornes des êtres s'y trouvoit trop à l'étroit, j'étouffois dans l'univers, j'aurois voulu m'élancer dans l'infini. Je crois que j'eusse dévoilé tous les mystères de la nature, je me serois senti dans une situation moins délicate, que cette étourdissante extase à laquelle mon esprit se livroit sans retenue, & [257] qui dans l'agitation de mes transports, me faisoit écrire quelquefois, ô grand Être! ô grand Être! sans pouvoir dire, ni penser rien de plus.

Ainsi s'écouloient dans un délire continu, les journées les plus charmantes que jamais créature humaine ait passées; & quand le coucher du soleil me faisoit songer à la retraite, étonné de la rapidité du tems, je croyois n'avoir pas assez mis à profit ma journée, je pensois en pouvoir jouir davantage encore, & pour réparer le tems perdu, je me disois; je reviendrai demain.

Je revenois à petit pas, la tête un peu fatiguée, mais le coeur content; je me reposois agréablement au retour, en me livrant à l'impression des objets, mais sans penser, sans imaginer, sans rien faire autre chose, que sentir le calme & le bonheur de ma situation. Je trouvois mon couvert mis sur ma terrasse. Je soupois de grand appétit dans mon petit domestique, nulle image de servitude & de dépendance ne troubloit la bienveillance qui nous unissoit tous. Mon chien lui-même étoit mon ami, non mon esclave, nous avions toujours la même volonté, mais jamais il ne m'a obéi; ma gaîté durant toute la soirée témoignoit que j'avois vécu seul tout le jour; j'étois bien différent quand j'avois vu de la compagnie, j'étois rarement content des autres, & jamais de moi. Le soir j'étois grondeur & taciturne: cette remarque est de ma gouvernante, & depuis qu'elle me l'a dite, je l'ai toujours trouvée juste en m'observant. Enfin, après avoir fait encore quelques tours dans mon jardin, ou chanté quelque air sur mon épinette, je trouvois [258] dans mon lit un repos de corps & d'ame, cent fois plus doux que le sommeil même.

Ce sont là les jours qui ont fait le vrai bonheur de ma vie, bonheur sans amertume, sans ennui, sans regrets, & auquel j'aurois borné volontiers tout celui de mon existence. Oui, Monsieur, que pareils jours remplissent pour moi l'éternité, je n'en demande point d'autres, & n' imagine pas que je sois beaucoup moins heureux dans ces ravissantes contemplations, que les intelligences célestes. Mais un corps qui souffre, ôte à l'esprit sa liberté; désormais je ne suis plus seul, j'ai un hôte qui m'importune, il faut m'en délivrer pour être à moi, & l'essai que j'ai fait de ces douces jouissances, ne sert plus qu'à me faire attendre avec moins d'effroi, le moment de les goûter sans distraction.

Mais me voici déjà à la fin de ma seconde feuille. Il m'en faudroit pourtant encore une. Encore une lettre donc, & puis plus. Pardon, Monsieur, quoique j'aime trop à parler de moi, je n'aime pas à en parler avec tout le monde, c'est ce qui me fait abuser de l'occasion quand je l'ai, & qu'elle me plaît. Voilà mon tort & mon excuse. Je vous prie de la prendre en gré.

[28-OI-1762] QUATRIEME LETTRE

[Montmorenci]

28 Janvier 1762.

Je vous ai montré, Monsieur, dans le secret de mon coeur, les vrais motifs de ma retraite & de toute ma conduite; motifs bien moins nobles sans doute que vous ne les avez supposés, [259] mais tels pourtant qu'ils me rendent content de moi-même, & m'inspirent la fierté d'ame d'un homme qui se sent bien ordonné, & qui ayant eu le courage de faire ce qu'il falloit pour l'être croit pouvoir s'en imputer le mérite. Il dépendoit de moi, non de me faire un autre tempérament, ni un autre caractere, mais de tirer parti du mien, pour me rendre bon moi-même, & nullement méchant aux autres. C'est beaucoup que cela, Monsieur, & peu d'hommes en peuvent dire autant. Aussi je ne vous déguiserai point que, malgré le sentiment de mes vices, j'ai pour moi une haute estime.

Vos gens de Lettres ont beau crier qu'un homme seul est inutile à tout le monde, & ne remplit pas ses devoirs dans la société. J'estime moi, les paysans de Montmorenci des membres plus utiles de la société, que tous ces tas de désœuvrés payés de la graisse du peuple, pour aller six fois la semaine bavarder dans une Académie; & je suis plus content de pouvoir dans l'occasion, faire quelque plaisir à mes pauvres voisins, que d'aider à parvenir à ces foules de petits intrigans, dont Paris est plein, qui tous aspirent à l'honneur d'être des fripons en place, & que pour le bien public, ainsi que pour le leur, on devoit tous renvoyer labourer la terre dans leurs provinces. C'est quelque chose que de donner aux hommes l'exemple de la vie qu'ils devoient tous mener. C'est quelque chose quand on n'a plus ni force, ni santé pour travailler de ses bras, d'oser de sa retraite, faire entendre la voix de la vérité. C'est quelque chose d'avertir les hommes de la folie des opinions qui les rendent misérables. C'est quelque chose d'avoir pu contribuer à empêcher, ou différer au moins dans [260] ma patrie, l'établissement pernicieux que pour faire sa cour à Voltaire à nos dépens, d'Alembert vouloit qu'on fit parmi nous. Si j'eusse vécu dans Geneve, je n'aurois pu, ni publier l'Epître dédicatoire du discours sur l'inégalité, ni parler même de l'établissement de la comédie, du ton que je l'ai fait. Je serois beaucoup plus inutile à mes Compatriotes, vivant au milieu d'eux, que je ne puis l'être dans l'occasion de ma retraite. Qu'importe en quel lieu j'habite, si j'agis où je dois agir? D'ailleurs, les habitans de Montmorenci sont-ils moins hommes que les Parisiens, & quand je puis en dissuader quelqu'un d'envoyer son enfant se corrompre à la ville, fais-je moins de bien que si je pouvois de la ville le renvoyer au foyer paternel? Mon indigence seule ne m'empêcheroit-elle pas d'être inutile de la maniere que tous ces beaux parleurs l'entendent, & puisque je ne mange du pain qu'autant que j'en gagne, ne suis-je pas forcé de travailler pour ma subsistance, & de payer à la société tout le besoin que je puis avoir d'elle? Il est vrai que je me suis refusé aux occupations qui ne m'étoient pas propres; ne me sentant point le talent qui pouvoit me faire mériter le bien que vous m'avez voulu faire, l'accepter eût été le voler à quelque homme de lettres aussi indigent que moi, & plus capable de ce travail-là; en me l'offrant vous supposiez

que j'étois en état de faire un extrait, que je pouvois m'occuper de matieres qui m'étoient indifférentes, & cela n'étant pas, je vous aurois trompé, je me serois rendu indigne de vos bontés, en me conduisant autrement que je n'ai fait; on n'est jamais excusable de faire mal ce qu'on fait volontairement: je serois maintenant mécontent de moi, & vous aussi; [261] & je ne goûterois pas le plaisir que je prends à vous écrire. Enfin tant que mes forces me l'ont permis, en travaillant pour moi, j'ai fait selon ma portée tout ce que j'ai pu pour la société; si j'ai peu fait pour elle, j'en ai encore moins exigé, & je me crois si bien quitte avec elle dans l'état où je suis, que si je pouvois désormais me reposer tout-à-fait, & vivre pour moi seul, je le serois sans scrupule. J'écarterai du moins de moi de toutes mes forces, l'importunité du bruit public. Quand je vivrois encore cent ans, je n'écrirois pas une ligne pour la presse, & ne croirois vraiment recommencer à vivre, que quand je serois tout-à-fait oublié.

J'avoue pourtant qu'il a tenu à peu, que je ne me sois trouvé rengagé dans le monde, & que je n'aye abandonné ma solitude, non par dégoût pour elle, mais par un goût non moins vis que j'ai failli lui préférer. Il faudroit, Monsieur, que vous connussiez l'état de délaissement & d'abandon de tous mes amis où je me trouvois, & la profonde douleur dont mon ame en étoit affectée, lorsque Monsieur & Madame de Luxembourg desirerent de me connoître, pour juger de l'impression que firent sur mon coeur affligé leurs avances & leurs caresses. J'étois mourant; sans eux je serois infailliblement mort de tristesse; ils m'ont rendu la vie, il est bien juste que je l'employe à les aimer.

J'ai nu coeur très-aimant, mais qui peut se suffire à lui-même. J'aime trop les hommes pour avoir besoin de choix parmi eux; je les aime tous, & c'est parce que je les aime, que je hais l'injustice; c'est parce que je les aime, que je les suis; je souffre moins de leurs maux quand je ne les vois pas; [262] cet intérêt pour l'espece suffit pour nourrir mon coeur; je n'ai pas besoin d'amis particuliers, mais quand j'en ai, j'ai grand besoin de ne les pas perdre; car quand ils se détachent, ils me déchirent, en cela d'autant plus coupables, que je ne leur demande que de l'amitié, & que pourvu qu'ils m'aient, & que je le sache, je n'ai pas même besoin de les voir. Mais ils ont toujours voulu mettre à la place du sentiment, des soins des services que le public voyoit, & dont je n'avois que faire; quand je les aimois, ils ont voulu paroître m'aimer. Pour moi qui dédaigne en tout les apparences, je ne m'en suis pas contenté, & ne trouvant que cela, je me le suis tenu pour dit. Ils n'ont pas précisément cessé de m'aimer, j'ai seulement découvert qu'ils ne m'aimoient pas.

Pour la premiere fois de ma vie, je me trouvai donc tout-à-coup le coeur seul, & cela, seul aussi dans ma retraite, & presque aussi malade que je le suis aujourd'hui. C'est dans ces circonstances que commença ce nouvel attachement, qui m'a si bien dédommagé de tous les autres, & dont rien ne me dédommagera; car il durera, j'espere, autant que ma vie, & quoiqu'il arrive, il sera le dernier. Je ne puis vous dissimuler Monsieur, que j'ai une violente aversion pour les états qui dominent les autres; j'ai même tort de dire que je ne puis le dissimuler, car je n'ai nulle peine à vous l'avouer, à vous né d'un sang illustre, fils du Chancelier de France, & premier Président d'une Cour souveraine; qui, Monsieur, à vous qui m'avez fait mille biens sans me connoître, & à qui, malgré mon ingratitude naturelle, il ne m'en coûte rien d'être obligé. Je hais les Grands, je hais leur état, leur dureté, leurs préjuges, [263] leur petitesse & tous leurs vices, & je les haïrois, bien davantage si je les méprisois moins. C'est avec ce sentiment

que j'ai été comme entraîné au château de Montmorenci; j'en ai vu les maîtres, ils m'ont aimé, & moi, Monsieur, je les ai aimés, & les aimerai tant que je vivrai de toutes les forces de mon ame: je donnerois pour eux, je ne dis pas ma vie, le don seroit foible dans l'état où je suis je ne dis pas ma réputation parmi mes contemporains dont je ne me soucie gueres; mais la seule gloire qui ait jamais touché mon coeur, l'honneur que j'attends de la postérité, & qu'elle me rendra parce qu'il m'est dû, & que la postérité est toujours juste. Mon coeur qui ne sait point s'attacher à demi, s'est donné à eux sans réserve, & je ne m'en repens pas, je m'en repentirois même inutilement, car il ne seroit plus tems de m'en, dédire. Dans la chaleur de l'enthousiasme qu'ils m'ont inspiré, j'ai cent fois été sur le point de leur demander un asyle dans leur maison pour y passer le reste de mes jours auprès d'eux, & ils me l'auroient accordé avec joie, si même, à la maniere dont ils s'y sont pris, je ne dois pas me regarder comme ayant été prévenu par leurs offres. Ce projet est certainement un de ceux: que j'ai médité le plus long-tems, & avec le plus de complaisance. Cependant il a fallu sentir à la fin malgré moi, qu'il n'étoit pas bon. Je ne pensois qu'à l'attachement des personnes sans songer aux intermédiaires qui nous auroient tenus éloignés & il y en avoit de tant de sortes, sur-tout dans l'incommodité attachée à mes maux, qu'un tel projet n'est excusable, que par le sentiment qui l'a voit inspiré. D'ailleurs, la maniere de vivre qu'il auroit fallu prendre, choque trop directement [264] tous mes goûts, toutes mes habitudes, je n'y aurois pas pu résister seulement trois mois. Enfin nous aurions eu beau nous rapprocher d'habitation, la distance restant toujours la même entre les états, cette intimité délicate qui fait le plus grand charme d'une étroite société, eût toujours manqué à la nôtre; je n'aurois été ni l'ami, ni le domestique de Monsieur le Maréchal de Luxembourg; j'aurois été son hôte; en me sentant hors de chez moi, j'aurois soupiré louvent après mon ancien asyle, & il vaut cent fois mieux être éloigné des personnes qu'on aime, & desirer d'être auprès d'elles, que de s'exposer à faire un souhait opposé. Quelques degrés plus rapprochés eussent peut-être fait révolution dans ma vie. J'ai cent fois supposé dans mes rêves Monsieur de Luxembourg point Duc, point Maréchal de France, mais bon Gentilhomme de campagne, habitant quelque vieux château, & J. J. Rousseau point Auteur, point faiseur de livres, mais ayant un esprit médiocre de un peu d'acquis, se présentant au Seigneur châtelain & à la Dame, leur agréant, trouvant auprès d'eux le bonheur de sa vie, & contribuant au leur; si pour rendre le rêve plus agréable, vous me permettiez de pousser d'un coupe d'épaule le château de Malesherbes à demi-lieue de-là, il me semble, Monsieur, qu'en rêvant de cette maniere je n'aurois de long-tems envie de m'éveiller.

Mais c'en est fait; il ne me reste plus qu'à terminer le long rêve; car les autres sont désormais tous hors de saison; & c'est beaucoup, si je puis me promettre encore quelques-unes des heures délicieuses que j'ai passées au château de Montmorenci. Quoi qu'il en fait me voilà tel que je me sens affecté, [265] jugez-moi sur tout ce fatras si j'en vau la peine, car je n'y saurois mettre plus d'ordre, & je n'ai pas le courage de recommencer; si ce tableau trop véridique m'ôte votre bien-veillance, j'aurai cessé d'usurper ce qui me m'appartenoit pas; mais

si je la conserve, elle m'en deviendra plus chere, comme étant plus à moi.

[29 - 04 - 1762] LETTRE A *Messieurs de la Société
Economique de Berne.*

Montmorenci le 29 Avril 1762.

Vous êtes moins inconnus, Messieurs, que vous ne pensez, & il faut que votre Société ne manque pas de célébrité dans le monde, puisque le bruit en est parvenu dans cet asyle à un homme qui n'a plus aucun commerce avec les gens de Lettres. Vous vous montrez par un côté si intéressant que votre projet ne peut manquer d'exciter le public, & sur-tout les honnêtes gens à vouloir vous connoître, & pourquoi voulez-vous dérober aux hommes le spectacle si touchant & si rare dans notre siecle, de vrais citoyens aimant leurs freres & leurs semblables, & s'occupant sincèrement du bonheur de la patrie & du genre-humain?

Quelque beau, cependant, que soit votre plan, & quelques talens que vous ayez pour l'exécuter, ne vous flattez pas d'un succès qui réponde entièrement à vos vues. Les préjugés qui ne tiennent qu'à l'erreur se peuvent détruire, mais ceux qui [266] sont fondés sur nos vices ne tomberont qu'avec eux; vous voulez commencer par apprendre aux hommes la vérité pour les rendre sages, & tout au contraire, il faudroit d'abord les rendre sages pour leur faire aimer la vérité. Là vérité n'a presque jamais rien fait dans le monde, parce que les hommes se conduisent toujours plus par leurs passions que par leurs lumieres, & qu'ils sont le mal approuvant le bien. Le siecle où nous vivons est des plus éclairés, même en morale; est-il des meilleurs? Les livres ne sont bons à rien, j'en dis autant des académies & des sociétés littéraires; on ne donne jamais à ce qui en sort d'utile, qu'une approbation stérile; sans cela la nation qui a produit les Fenelons, les Montesquieux, les Mirabeaux, ne seroit-elle pas la mieux conduite & la plus heureuse de la terre? En vaut-elle mieux depuis les écrits de ces grands hommes, & un seul abus a-t-il été redressé sur leurs maximes? Ne vous flattez pas de faire plus qu'ils n'ont fait. Non, Messieurs, vous pourrez instruire les peuples, mais vous ne les rendrez ni meilleurs ni plus heureux. C'est une des choses qui m'ont le plus découragé, durant ma courte carrière littéraire, de sentir que, même me supposant tous les talens dont j'avois besoin, j'attaquerois sans fruit des erreurs funestes, & que quand je les pourrois vaincre les choses n'est iroient pas mieux. J'ai quelquefois charmé mes maux en satisfaisant mon coeur, mais sans m'en imposer sur l'effet de mes soins. Plusieurs m'ont lu, quelques-uns m'ont approuvé même, & comme je l'avois prévu, tous sont restés ce qu'il étoient auparavant. Messieurs, vous direz mieux & davantage, mais vous n'aurez pas un meilleur succès, & au lieu du bien [267] public que vous cherchez, vous ne trouverez que la gloire que vous semblez craindre.

Quoi qu'il en soit, je ne puis qu'être sensible à l'honneur que vous me faites de m'associer en quelque sorte, par votre correspondance, à de si nobles travaux. Mais en me la proposant, vous ignoriez sans doute, que vous vous adressiez à un pauvre malade qui, après avoir effrayé dix ans du triste métier d'auteur, pour lequel il n'étoit point fait, y renonce dans la joie de son coeur, & après avoir eu l'honneur d'entrer en lice avec respect, mais en homme libre, contre une tête couronnée, ose dire en quittant la plume, pour ne la jamais reprendre:

Victor cestus artemque repono.

Mais sans aspirer aux prix donnés par votre munificence, j'en trouverai toujours un très-grand dans l'honneur de votre estime, & si vous me jugez digne de votre correspondance, je ne refuse point de l'entretenir, autant que mon état, ma retraite, & mes lumieres pourront, le permettre; & pour commencer par ce que vous exigez de moi, je vous dirai que votre plan, quoique très-bien fait, me paroît généraliser un peu trop les idées, & tourner trop, vers la métaphysique, des recherches qui deviendroient plus utiles, selon vos vues, si elles avoient des applications pratiques, locales & particulieres. Quant à vos questions, elles sont très-belles, la troisieme* [*Quel peuple a jamais été le plus heureux.?] sur-tout me plaît beaucoup; c'est celle qui me tenteroit si j'avois à écrire. Vos vues en la proposant sont assez claires, & il faudra que celui qui la traitera, soit bien maladroit s'il ne les remplit pas. Dans la premiere où vous demandez [268] *quels sont les moyens de tirer un peuple de la corruption?* Outre que ce mot de corruption me paroît un peu vague, & rendre la question presque indéterminée, il faudroit commencer, peut-être, par demander s'il est de tels moyens: car, c'est de quoi l'on peut tout au moins douter. En

compensation vous pourriez ôter ce que vous ajoutez à la fin, & qui n'est qu'une répétition de la question même, ou en fait une autre tout-à-fait à part.* [*Voici la suite de cette question. *Et quel est le plan le plus parfait qu'un Législateur puisse suivre à cet égard?*]

Si j'avois à traiter votre seconde question,* [*Est-il des préjugés respectables qu'un bon citoyen doive se faire un scrupule de combattre publiquement?] je ne puis vous dissimuler que je me déclarerois avec Platon pour l'affirmative, ce qui surement n'étoit pas votre intention en la proposant. Faites comme l'Académie Française qui prescrit le parti que l'on doit prendre, & qui se garde bien de mettre en problème les questions sur lesquelles elle a peur qu'on ne dise la vérité.

La quatrième* [*Par quel moyen pourroit-on resserrer les liaisons & l'amitié entre les Citoyens de diverses Républiques qui composent la confédération Helvétique?] est la plus utile, à cause de cette application locale dont j'ai parlé ci-devant; elle offre de grandes vues à remplir. Mais il n'y a qu'un Suisse ou quelqu'un qui connoisse à fond la constitution physique, politique & morale du Corps Helvétique, qui puisse la traiter avec succès. Il faudroit voir soi-même pour oser dire: *O utinam!* Hélas! c'est augmenter ses regrets de renouveler des voeux formés tant de [269] fois & devenus inutiles. Bonjour, Monsieur, je vous salue, vous & vos dignes collègues, de tout mon coeur & avec le plus vrai respect.

[07 - 06 - 1762] LETTRE A M. M * * *

Montmorenci le 7 juin 1762.

Je me garderois de vous inquiéter, cher M***, si je croyois que vous fussiez tranquille sur mon compte; mais la fermentation est trop forte pour que le bruit n'en soit pas arrivé jusqu'à vous, & je juge par les lettres que je reçois des provinces que les gens qui m'aiment, y sont encore plus alarmés pour moi qu'à Paris. Mon livre a paru dans des circonstances malheureuses. Le Parlement de Paris, pour justifier son zele contre les Jésuites, veut, dit-on, persécuter aussi ceux qui ne pensent pas comme eux, & le seul homme en France qui croye en Dieu, doit être la victime des défenseurs du Christianisme. Depuis plusieurs jours, tous mes amis s'efforcent à l'envi de m'effrayer; on m'offre par-tout des retraites; mais comme on ne me donne pas pour les accepter des raisons bonnes pour moi, je demeure; car votre ami Jean-Jaques n'a point appris à se cacher. Je pense aussi qu'on grossit le mal à mes yeux pour tâcher de m'ébranler; car je ne saurois concevoir à quel titre, moi citoyen de Geneve, je puis devoir; compte au Parlement de Paris d'un livre que j'ai fait imprimer en Hollande avec privilege des Etats-Généraux. Le seul [270] moyen de défense que j'entends employer, si l'on m'interroge; est la recusation de mes Juges; mais ce moyen ne les contentera pas; car je vois que, tout plein de son pouvoir suprême, le Parlement a peu d'idée du droit des gens, & ne le respectera gueres

dans un petit particulier comme moi. Il y a dans tous les Corps des intérêts auxquels la justice est toujours subordonnée, & il n'y a pas plus d'inconvénient à brûler un innocent au Parlement de Paris, qu'à en rouer un autre au Parlement de Toulouse. Il est vrai qu'en général les Magistrats, du premier de ces Corps aiment la justice, & sont toujours équitables & modérés quand un ascendant trop fort ne s'y oppose pas; mais si cet ascendant agit dans cette affaire, comme il est probable, ils n'y résisteront point. Tels sont les hommes, cher M^{***}, telle est cette société si vantée; la justice parle, & les passions agissent. D'ailleurs, quoique je n'eusse qu'à déclarer ouvertement la vérité des faits, ou, au contraire, à user de quelque mensonge pour me tirer d'affaire, même malgré eux; bien résolu de ne rien dire que de vrai, & de ne compromettre personne, toujours gêné dans mes réponses, je leur donnerai le plus beau jeu du monde pour me perdre à leur plaisir.

Mais, cher M^{***}, si la devise que j'ai prise n'est pas un pur bavardage, c'est ici l'occasion de m'en montrer digne; & à quoi puis-je employer mieux le peu de vie qui me reste? De quelque manière que me traitent les hommes, que me seront-ils que la nature & mes maux ne m'eussent bientôt fait sans eux? Ils pourront m'ôter une vie que mon état me rend à charge, mais ils ne m'oseront pas me liberté; je la conserverai, [271]quoi qu'ils fassent dans leurs liens & dans leurs murs. Ma carrière est finie, il me reste plus qu'à la couronner. J'ai rendu gloire à Dieu, j'ai parlé pour le bien des hommes; ô ami! pour une si grande cause, ni toi ni moi ne refuserons jamais de souffrir. C'est aujourd'hui que le Parlement rentre; j'attends en paix ce qu'il lui plaira d'ordonner de moi.

Adieu, cher M^{***}, je vous embrasse tendrement; si-tôt que mon sort sera décidé, je vous en instruirai, si je reste libre. Sinon vous l'apprendrez par la voix publique.

[15 - 06 - 1762] LETTRE AU MÊME

Yverdon le 15 Juin 1762.

Vous aviez mieux jugé que moi, cher M^{***}; l'événement a justifié votre prévoyance, & votre amitié voyoit plus clair que moi sur mes dangers. Après la résolution où vous m'avez vu dans ma précédente lettre, vous serez surpris de me savoir maintenant à Yverdon; mais je puis vous dire que ce n'est pas sans peine & sans des considérations très-graves, que j'ai pu me déterminer à un parti si peu de mon goût. J'ai attendu jusqu'au dernier moment sans me laisser effrayer, & ce ne fut qu'un courier venu dans la nuit du 8 au 9 de M. le Prince de Conti à Madame de Luxembourg qui apporta les détails sur lesquels je pris sur le champ mon parti. Il ne s'agissoit plus de moi seul, qui sûrement n'ai jamais approuvé le tour qu'on [272] a pris dans cette affaire, mais des personnes qui, pour l'amour de moi, s'y trouvoient intéressées, & qu'une

fois arrêté, mon silence même, ne voulant pas mentir, eût compromises. Il a donc fallu fuir, cher M^{***}, & m'exposer, dans une retraite assez difficile, à toutes les transes des scélérats, laissant le Parlement dans la joie de mon évasion, & très-résolu de suivre la contumace aussi loin qu'elle peut aller. Ce n'est pas, croyez-moi, que ce Corps me hâisse & ne sente fort bien son iniquité. Mais voulant fermer la bouche aux dévots en poursuivant les Jésuites, il m'eût, sans égard pour mon triste état, fait souffrir les plus cruelles tortures; il m'eût fait brûler vif avec aussi peu de plaisir que de justice, & simplement parce que cela l'arrangeoit. Quoi qu'il en soit, je vous jure, cher M^{***}, devant ce Dieu qui lit dans mon coeur, que je n'ai rien fait en tout ceci contre les loix; que non-seulement j'étois parfaitement en regle, mais que j'en avois les preuves les plus authentiques; & qu'avant de partir, je me suis défait volontairement de ces preuves pour la tranquillité d'autrui.

Je suis arrivé ici hier matin, & je vais errer dans ces montagnes jusqu'à ce que j'y trouve un asyle assez sauvage pour y passer en paix le reste de mes misérables jours. Un autre me demanderoit peut-être pourquoi je ne me retire pas à Geneve, mais, ou le connois mal mon ami M^{***}, ou il ne me sera surement pas cette question; il sentira que ce n'est point dans la patrie qu'un malheureux proscrit doit se réfugier; qu'il n'y doit point porter son ignominie, ni lui faire partager ses affronts. Que ne puis-je dès cet instant y faire oublier ma memoire! N'y donnez mon adresse à personne; n'y parlez [273] plus de moi; ne m'y nommez plus. Que mon nom soit effacé de dessus la terre. Ah M^{**}! la providence s'est trompée; pourquoi m'a-t-elle fait naître parmi les hommes, en me faisant d'une autre espece qu'eux?

[2 2 - 0 6 - 1 7 6 2] LETTRE AU MÊME

Yverdun le 22 Juin 1762.

Ce que vous me marquez, cher M^{***}, est à peine croyable. Quoi! décrété sans être ouï! Et où est le délit? où sont les preuves? Genevois, si telle est votre liberté, je la trouve peu regrettable. Cité à comparoître, j'étois obligé d'obéir, au lieu qu'un décret de prise de corps ne m'ordonnant rien, je puis demeurer tranquille. Ce n'est pas que je ne veuille purger le décret, & me rendre dans les prisons en tems & lieu, curieux d'entendre ce qu'on peut avoir à me dire; car j'avoue que je ne l'imagine pas. Quant à présent, je pense qu'il est à propos de laisser au Conseil le tems de revenir sur lui-même, & de mieux voir ce qu'il a fait. D'ailleurs, il seroit à craindre que dans ce moment de chaleur, quelques citoyens ne vissent pas sans murmure le traitement qui m'est destiné, & cela pourroit ranimer des aigreurs qui doivent rester à jamais éteintes. Mon intention n'est pas de jouer un rôle, mais de remplir mon devoir.

Je ne puis vous dissimuler, cher M^{***}, que quelque pénétré que je sois de votre conduite

dans cette affaire, je ne [274] saurois l'approuver. Le zèle que vous marquez ouvertement pour mes intérêts, ne me fait aucun bien présent, & me nuit beaucoup pour l'avenir en vous nuisant à vous-même. Vous vous ôtez un crédit que vous auriez employé très-utilement pour moi dans un tems plus heureux. Apprenez à louvoyer, mon jeune ami, & ne heurtez jamais de front les passions des hommes, quand vous voulez les ramener à la raison. L'envie & la haine sont maintenant contre moi à leur comble. Elles diminueront quand, ayant depuis long-tems cessé d'écrire, je commencerai d'être oublié du public, & qu'on ne craindra plus de moi la vérité. Alors si je suis encore vous me servirez & l'on vous écouterà. Maintenant taisez-vous; respecter la décision des Magistrats & l'opinion publique; ne m'abandonnez pas ouvertement, ce seroit une lâcheté; mais parlez peu de moi, n'affectez point de me défendre, écrivez-moi rarement, & sur-tout gardez-vous de me venir voir: je vous le défends avec toute l'autorité de l'amitié: enfin si vous voulez me servir, servez-moi à ma mode; je sais mieux que vous ce qui me convient.

J'ai fait assez bien mon voyage, mieux que je n'eusse osé espérer. Mais ce dernier coup m'est trop sensible pour ne pas rendre un peu sur ma santé. Depuis quelques jours je sens des douleurs qui m'annoncent peut être une rechûte. C'est grand dommage de ne pas jouir en paix d'une retraite si agréable. Je suis ici chez un ancien & digne Patron & bienfaiteur,* [*M. D. Roguin.] dont l'honorable & nombreuse famille m'accable à son exemple d'amitiés & de caresses. Mon bon ami, que j'aime à [275] être bien voulu & caressé! Il me semble que je ne suis plus malheureux quand on m'aime: la bienveillance est douce à mon coeur, elle me dédommage de tout. Cher M***, un tems viendra peut-être que je pourrai vous presser contre mon sein, & cet espoir me fait encore aimer la vie.

[2 2 - 0 6 - 1 7 6 2] LETTRE A M. DE GINGINS DE MOIRY

Yverdun le 22 Juin 1762.

MONSIEUR,

Vous verrez par la lettre ci-jointe que je viens d'être décrété à Geneve de prise de corps. Celle que j'ai l'honneur de vous écrire n'a point pour objet ma sûreté personnelle; au contraire, je sais que mon devoir est de me rendre dans les prisons de Geneve puisqu'on m'y a jugé coupable, & c'est certainement ce que je ferai sitôt que je serai assuré que ma présence ne

causera aucun trouble dans ma patrie. Je sais d'ailleurs que j'ai le bonheur de vivre sous les loix d'un Souverain équitable & éclairé qui ne se gouverne point par les idées d'autrui, qui peut & qui veut protéger l'innocence opprimée. Mais, Monsieur, il ne me suffit pas dans mes malheurs de la protection même du Souverain, si je ne suis encore honoré de son estime, & s'il ne me voit de bon oeil chercher un asyle dans ses Etats. C'est sur ce point, Monsieur, que j'ose implorer vos bontés, & vous supplier de vouloir bien faire au souverain Sénat un rapport [276] port de mes respectueux sentimens. Si ma démarche a le malheur de ne pas agréer à LL. EE. je ne veux point abuser d'une protection qu'elles n'accorderoient qu'au malheureux, & dont l'homme ne leur paroîtroit pas digne, & je suis prêt à sortir de leurs Etats, même sans ordre; mais si le défenseur de la cause de Dieu, des loix, de la vertu, trouve grace devant elles, alors, supposé que mon devoir ne m'appelle point à Geneve, je passerai le reste de mes jours dans la confiance d'un coeur droit & sans reproche, soumis aux justes loix du plus sage des Souverains.

[2 4 - 0 6 - 1 7 6 2] LETTRE A M. M * * *

Yverdun le 24 juin 1762.

Encore un mot cher M * * *, & nous ne nous écrivons plus qu'au besoin.

Ne cherchez point à parler de moi; mais dans l'occassion dites à nos Magistrats que je les respecterai toujours, même injustes; & à tous nos concitoyens, que je les aimerai toujours, même ingrats. Je sens dans mes malheurs que je n'ai point l'ame haineuse; & c'est une consolation pour moi de me sentir bon, aussi dans l'adversité. Adieu, vertueux M * * *, si mon coeur est ainsi pour les autres, vous devez comprendre ce qu'il est pour vous.

[277]

[0 2 - 0 7 - 1 7 6 2] LETTRE A MADAME CRAMER DE LON

[Motiers]

2 Juillet 1762.

Il a long-tems, Madame, que rien ne m'étonne plus de la part des hommes, pas même le bien quand ils en sont. Heureusement je mets toutes les vingt-quatre heures un jour de plus à couvert de leurs caprices; il faudra bientôt qu'ils se dépêchent, s'ils veulent me rendre la victime de leurs jeux d'enfans.

[2 1 - 0 7 - 1 7 6 2] LETTRE A M. DE GINGINS DE MOIRY

Membre du Conseil Souverain de la République de Berne & Seigneur Baillif à Yverdun.

Motiers 21 Juillet 1762.

J'use, Monsieur, de la permission que vous m'avez donnée de rappeler à votre souvenir un homme dont le coeur plein de vous & de vos bontés conservera toujours chèrement les sentimens que vous lui avez inspirés. Tous mes malheurs me viennent d'avoir trop bien pensé des hommes. Ils me sont sentir combien je m'étois trompé. J'avois besoin, Monsieur de vous connoître, vous & le petit nombre de ceux qui vous ressemblent, pour ne pas me reprocher une erreur qui m'a [278] coûté si cher. Je savois qu'on ne pouvoit dire impunément la vérité dans ce siecle, ni peut-être dans aucun autre; je m'attendois à souffrir pour la cause de Dieu; mais je ne m'attendois pas, je l'avoue, aux traitemens inouis que je viens d'éprouver. De tous les maux de la vie humaine, l'opprobre & les affronts sont les seuls auxquels l'honnête homme n'est point préparé. Tant de barbarie & d'acharnement m'ont surpris au dépourvu Calomnié publiquement par des hommes établis, pour venger l'innocence; traité comme un malfaiteur dans mon propre pays que j'ai tâché d'honorer; poursuivi, chassé d'asyle en asyle, sentant à la fois mes propres maux & la honte de ma patrie, j'avois l'âme émue & troublée, j'étois découragé sans vous. Homme illustre & respectable, vos consolations m'ont fait oublier ma misere, vos discours ont éleve mon coeur, votre estime m'a mis en état d'en demeurer toujours digne; j'ai plus gagné par votre bienveillance que je n'ai perdu par mes malheurs. Vous me la conserverez, Monsieur, je l'espere, malgré les hurlemens du fanatisme & les adroites noirceurs de l'impiété. Vous êtes trop vertueux pour me haïr d'oser croire en Dieu, & trop sage pour me punir d'user de raison qu'il m'a donnée.

[279]

[00 - 07 - 1762] LETTRE A MYLORD MARECHAL

[Motiers]

Juillet 1762.

Vitam impendere vero.

MYLORD,

Un pauvre Auteur proscrit de France, de sa patrie du Canton de Berne, pour avoir dit ce qu'il pensoit être utile & bon, vient chercher un asyle dans les Etats du Roi. Mylord ne me l'accordez pas si je suis coupable, car, je ne demande point de grâce & ne crois point en avoir besoin: mais si je ne suis qu'opprimé, il est digne de vous & de Sa Majesté de ne pas me refuser le feu & l'eau qu'on veut m'ôter par toute la terre. J'ai cru vous devoir déclarer ma retraite, & mon nom trop connu par mes malheurs: ordonnez de mon sort, je suis soumis à vos ordres; mais si vous m'ordonnez aussi de partir dans l'état où je suis, obéir m'est impossible, & je ne saurois plus où fuir.

Daignez, Mylord, agréer les assurances de mon profond respect.

[280]

[00 - 07 - 1762] LETTRE A M. * * *

Motiers Juillet 1762.

J'ai rempli ma mission, Monsieur, j'ai dit tout ce que j'avois à dire, je regarde ma carrière comme finie; il ne me reste plus qu'à souffrir & mourir; le lieu où cela doit se faire est assez indifférent. Il importoit peut-être que parmi tant d'Auteurs menteurs & lâches, il en existât un d'une autre espece qui osât dire aux homme's les vérités utiles qui seroient leur bonheur s'ils savoient les écouter. Mais il n'importoit pas que cet homme ne fût point persécuté; au contraire, on m'accuseroit peut-être d'avoir calomnié mon siecle, si mon histoire même n'en

disoit plus que mes écrits; & je suis presque obligé à mes contemporains de la peine qu'ils prennent à justifier mon mépris pour eux. On en lira mes écrits avec plus de confiance. On verra même, & j'en suis fâché, que j'ai souvent trop bien pensé des hommes. Quand je sortis de France, je voulus honorer de ma retraite l'Etat de l'Europe pour lequel j'avois le plus d'estime, & j'eus la simplicité de croire être remercié de ce choix. Je me suis trompé; rien parlons plus. Vous vous imaginez bien que je ne suis pas, après cette épreuve, tenté de me croire ici plus solidement établi. Je veux rendre encore cet honneur à votre pays de penser que la sureté que je n'y ai pas trouvée, ne se trouvera pour moi nulle part. Ainsi, si vous voulez que nous nous voyons ici, venez tandis qu'on m'y lasse; je serai charmé de vous embrasser.

[281] Quant à vous, Monsieur, & à votre estimable société, je suis toujours à votre égard dans les mêmes dispositions où je vous écrivis de Montmorenci; je prendrai toujours un véritable intérêt au succès de votre entreprise; & si je n'avois formé l'inébranlable résolution de ne plus écrire, à moins que la furie de mes persécuteurs ne me force à reprendre enfin la plume pour ma défense, je me serois un honneur & un plaisir d'y contribuer; mais, Monsieur, les maux & l'adversité on achevé de m'ôter le peu de vigueur d'esprit, qui m'étoit restée; je ne suis plus qu'un être végétatif, une machine ambulante, il ne me reste qu'un peu de chaleur dans le coeur pour aimer mes amis & ceux qui méritent de l'être; j'eusse été bien réjoui d'avoir à ce titre le plaisir de vous embrasser.

[2 4 - 0 8 - 1 7 6 2] LETTRE A M. DE MONTMOLLIN

Motiers le 24 Août 1762.

MONSIEUR,

Le respect que je vous porte, & mon devoir comme votre paroissien m'oblige, avant d'approcher de la Ste. Table, de vous faire de mes sentimens, en matiere de soi, une déclaration devenue nécessaire par l'étrange préjugé pris contre un de mes écrits, (sur un requisitoire calomnieux, dont on n'apperçoit pas les principes détestables).

Il est fâcheux que les Ministres de l'Evangile se fassent en [282] cette occasion les vengeurs de l'Eglise Romaine, dont les dogmes intolérans & sanguinaires sont seuls attaqués, & détruits dans mon livre; suivant ainsi sans examen une autorité suspecte, faute d'avoir voulu m'entendre, ou faute même de m'avoir lu. Comme vous n'êtes pas, Monsieur, dans ce cas-là, j'attends de vous un jugement plus équitable. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage porte en soi tous ses éclaircissemens; & comme je ne pourrois l'expliquer que par lui-même, je l'abandonne tel qu'il est au blâme, ou à l'approbation des sages, sans vouloir le défendre, ni le désavouer.

Me bornant donc à ce qui regarde ma personne, je vous déclare, Monsieur, avec respect,

que depuis ma réunion à l'Eglise dans laquelle je suis né, j'ai toujours fait de la Religion Chrétienne Réformée, une profession d'autant moins suspecte, qu'on n'exigeoit de moi dans le pays où j'ai vécu, que de garder le silence, & laisser quelques doutes à cet égard, pour jouir des avantages civils dont j'étois exclu par ma Religion. Je suis attaché de bonne foi à cette Religion véritable & sainte, & je le serai jusqu'à mon dernier soupir. Je desire être toujours uni extérieurement à l'Eglise, comme je le suis dans le fond de mon coeur; & quelque consolant qu'il soit pour moi de participer à la communion des fidèles; je le desire, je vous proteste, autant pour leur édification, & pour l'honneur du culte, que pour mon propre avantage: car il n'est pas bon qu'on pense qu'un homme de bonne foi qui raisonne, ne peut-être un membre de Jésus-Christ.

J'irai, Monsieur, recevoir de vous une réponse verbale, & vous consulter sur la manière dont je dois me conduire en cette [283] occasion, pour ne donner ni surprise au Pasteur que j'honore, ni scandale au troupeau que je voudrois édifier.

Agréé, Monsieur, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

DEUX LETTRES A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG

Contenant une description du Val-de-Travers.

[20-01-1763] LETTRE PREMIERE

Motiers le 20 janvier 1763.

Vous voulez, Monsieur le Maréchal, que je vous décrive le pays que j'habite? Mais comment faire? Je ne sais voir qu'autant que je suis ému; les objets indifférens sont nuls à mes yeux; je n'ai de l'attention qu'à proportion de l'intérêt qui l'excite, & quel intérêt puis-je prendre à ce que je retrouve si loin de vous? Des arbres, des rochers, des maisons, des hommes mêmes, sont autant d'objets isolés dont chacun en particulier donne peu d'émotion à celui qui le regarde: mais l'impression commune de tout cela, qui le réunit en un seul tableau, dépend de l'état où nous sommes en le contemplant. Ce tableau, quoique toujours le même, se peint d'autant de manières qu'il y a de dispositions différentes dans les coeurs [284] des spectateurs; & ces différences, qui sont celles de nos jugemens, n'ont pas lieu seulement d'un spectateur à

l'autre, mais dans le même en différens tems. C'est ce que j'éprouve bien sensiblement en revoyant ce pays que j'ai tant aimé. J'y croyois retrouver ce qui m'avoit charmé dans ma jeunesse; tout est changé, c'est un autre paysage, un autre air, un autre ciel, d'autres hommes, & ne voyant plus mes Montagnons avec des yeux de vingt ans, je les trouve beaucoup vieillis. On regrette le bon tems d'autrefois; je le crois bien: nous attribuons aux choses tout le changement qui s'est fait en nous, & lorsque le plaisir nous quitte, nous croyons qu'il n'est plus nulle part. D'autres voyent les choses comme nous les avons vues, & les verront comme nous les voyons aujourd'hui. Mais ce sont des descriptions que vous me demandez, non des réflexions, & les miennes m'entraînent comme un vieux enfant qui regrette encore ses anciens jeux. Les diverses impressions que ce pays a faites sur moi à différens âges, me sont conclure que nos relations se rapportent toujours plus à nous qu'aux choses, & que, comme nous décrivons bien plus ce que nous sentons que ce qui est, il faudroit savoir comment étoit affecté l'auteur d'un voyage en l'écrivant, pour juger de combien ses peintures sont au-deçà ou au-delà du vrai. Sur ce principe ne vous étonnez pas de voir devenir aride & froid sous ma plume un pays jadis si verdoyant, si vivant, si riant à mon gré: vous sentirez trop aisément dans ma lettre en quel tems de ma vie, & en quelle saison de l'année elle a été écrite.

Je sais, Monsieur le Maréchal, que pour vous parler d'un village, il ne faut pas commencer par vous décrire toute la [285] Suisse, comme si le petit coin que j'habite avoit besoin d'être circonscrit d'un si grand espace. Il y a pourtant des choses générales qui ne se devinent point, & qu'il faut savoir pour juger des objets particuliers. Pour connoître Motiers, il faut avoir quelque idée du Comté de Neuchâtel, & pour connoître le Comté de Neuchâtel, il faut en avoir de la Suisse entiere.

Elle offre à-peu-près par-tout les mêmes aspects, des lacs, des prés, des bois, des montagnes; & les Suisses ont aussi tous à-peu-près les mêmes moeurs, mêlées de l'imitation des autres peuples & de leur antique simplicité. Ils ont des manieres de vivre qui ne changent point, parce qu'elles tiennent, pour ainsi dire, au sol du climat, aux besoins divers, & qu'en cela les habitans sont toujours forcés de se conformer à ce que la nature des lieux leur prescrit. Telle est, par exemple, la distribution de leurs habitations, beaucoup moins réunies en villes & en bourgs qu'en France, mais éparses & dispersées çà & là sur le terrain avec beaucoup plus d'égalité. Ainsi, quoique la Suisse soit en général plus peuplée à proportion que la France, elle a de moins grandes villes & de moins gros villages: en revanche on y trouve par-tout des maisons, le village couvre toute la paroisse, & la ville s'étend sur tout le pays. La Suisse entiere est comme une grande ville divisée en treize quartiers, dont les uns sont sur les vallées, d'autres sur les côteaux, d'autres sur les montagnes. Geneve, St. Gal, Neufchâtel sont comme les fauxbourgs: il y a des quartiers plus ou moins peuplés, mais tous le sont assez pour marquer qu'on est toujours dans la ville: seulement les maisons, au lieu d'être alignées, sont dispersées sans symétrie & sans ordre, comme [286] on dit qu'étoient celles de l'ancienne Rome. On ne croit plus parcourir des déserts quand on trouve des clochers parmi les sapins, des troupeaux sur des rochers, des manufactures dans des précipices, des ateliers sur des torrens. Ce mélange bizarre a je ne sais quoi d'animé, de vivant, qui respire la liberté, le bien-être, & qui sera toujours du pays où il se trouve spectacle unique en son genre, mais fait seulement pour, des yeux qui sachent voir.

Cette égale distribution vient du grand nombre de petits Etats qui divisent les Capitales, de la rudesse du pays, qui rend les transports difficiles, & de la nature des productions, qui, consistant pour la plupart en pâturages, exige que la consommation s'en fasse sur les lieux mêmes, & tient les hommes aussi dispersés que les bestiaux. Voilà le plus grand avantage de la Suisse, avantage que ses habitans regardent peut-être comme un malheur, mais qu'elle tient d'elle seule, que rien ne peut lui ôter; qui malgré eux contient ou retarde le progrès du luxe & des mauvaises moeurs, & qui réparera toujours à la longue l'étonnante déperdition d'hommes qu'elle fait dans les pays étrangers.

Voilà le bien: voici le mal amené par ce bien même. Quand les Suisses, qui jadis vivant renfermés dans leurs montagnes suffisoient à eux-mêmes, ont commencé à communiquer avec d'autres nations, ils ont pris goût à leur maniere de vivre & ont voulu l'imiter; ils se sont, apperçus que l'argent étoit une bonne chose & ils ont voulu en avoir; sans productions & sans industrie pour l'attirer, ils se sont mis en commerce eux-mêmes, ils se sont vendus en détail aux puissances, ils [287] ont acquis par-là précisément assez d'argent pour sentir qu'ils étoient pauvres; les moyens de le faire circuler étant presque impossibles dans un pays qui ne produit rien & qui n'est pas maritime, cet argent leur a porté de nouveaux besoins sans augmenter leurs ressources. Ainsi leurs premieres aliénations de troupes les ont forcés d'en faire de plus grandes & de continuer toujours. La vie étant devenue plus dévorante, le même pays n'a plus pu nourrir la même quantité d'habitans. C'est la raison de la dépopulation qu'on commence à sentir dans toute la Suisse. Elle nourrissoit ses nombreux habitans quand ils ne sortoient pas de chez eux; à présent qu'il en sort la moitié, à peine peut elle nourrir l'autre.

Le pis est que de cette moitié qui sort, il en rentre assez pour corrompre tout ce qui reste par l'imitation des usages des autres pays & sur-tout de la France, qui a plus de troupes Suisses

qu'aucune autre nation. Je dis corrompre, sans entrer dans la question si les moeurs françaises sont bonnes ou mauvaises en France, parce que cette question est hors de doute quant à la Suisse, & qu'il n'est pas possible que les mêmes usages conviennent à des peuples qui n'ayant pas les mêmes ressources & n'habitant ni le même climat, ni le même sol, seront toujours forcés de vivre différemment.

Le concours de ces deux causes, l'une bonne & l'autre mauvaise, se fait sentir en toutes choses, il rend raison de tout ce qu'on remarque de particulier dans les moeurs des Suisses, & sur-tout de ce contraste bizarre de recherche & de simplicité qu'on sent dans toutes leurs manieres. Ils tournent à contre-sens tous les usages qu'ils prennent, non pas faute d'esprit, [288] mais par la force des choses. En transportant dans leurs bois les usages des grandes villes, ils les appliquent de la façon la plus comique; ils ne savent ce que c'est qu'habits de campagne ils sont parés dans leurs rochers comme ils l'étoient à Paris ils portent sous leurs sapins tous les pompons du Palais-Royal & j'en ai vu revenir de faire leurs soins en petite velte à falbala de mousseline. Leur délicatesse a toujours quelque chose de grossier, leur luxe a toujours quelque chose de rude. Ils ont, des entremets, mais ils mangent du pain noir; ils servent des vins étrangers & boivent de la piquette; des ragoûts fins accompagnent leur lard rance & leur choux; ils vous offriront à déjeuné du casé & du fromage, à goûté du thé avec du jambon; les femmes ont de la dentelle & de fort gros linge, des robes de goût avec des bas de couleur: leurs valets alternativement laquais & bouviers, ont l'habit de livrée en servant à table & mêlent l'odeur du fumier à celle des mets.

Comme on ne jouit du luxe qu'en le montrant, il a rendu leur société plus familiers sans leur ôter pourtant le goût de leurs demeures isolées. Personne ici n'est surpris de me voir passer l'hiver en campagne; mille gens du monde en sont tout autant. On demeure donc toujours séparés, mais on se rapproche par de longues & fréquentes visites. Pour étaler sa parure & ses meubles, il faut attirer ses voisins & les aller voir & comme ces voisins sont souvent allez éloignés ce sont des voyages continuels. Aussi jamais n'ai-je vu de peuple si allant que les Suisses; les François n'en approchent pas. Vous ne rencontrez de toutes parts que voitures; il n'y a pas une maison qui n'ait la sienne, & les chevaux dont la Suisse abonde ne sont [289] rien moins qu'inutiles dans le Pays. Mais comme ces courses ont souvent pour objet des visites de femmes, quand on monte à cheval, ce qui commence à devenir rare, on y monte en jolis bas blancs bien tirés, & l'on fait à-peu-près pour courir la porte la même toilette que pour aller au bal. Aussi rien n'est si brillant que les chemins de la Suisse; on y rencontre à tout moment de petits Messieurs & de belles Dames, on n'y voit que bled, verd, couleur de rose, on se croiroit au jardin du, Luxembourg.

Un effet de ce commerce est d'avoir presque ôté aux hommes le goût du vin, & un effet contraire de cette vie ambulante, est d'avoir cependant rendu les cabarets fréquens & bons dans toute la Suisse. Je ne sais pas pourquoi l'on vante tant ceux de France; ils n'approchent surement pas. de ceux-ci. Il est vrai qu'il y fait très-cher vivre, mais cela est vrai aussi de la vie domestique, & cela ne sauroit être autrement dans un pays qui produit peu de denrées, & où l'argent ne laisse pas de circuler.

Les trois seules marchandises qui leur en aient fourni jusqu'ici sont les fromages, les chevaux & les hommes; mais depuis l'introduction du luxe, ce commerce ne leur suffit plus, & ils y ont ajouté celui des manufactures dont ils sont redevables aux réfugiés François, ressource

qui cependant a plus d'apparence que de réalité; car comme la cherté des denrées augmente avec les especes, & que la culture de la terre se néglige quand on gagne davantage à d'autres travaux, avec plus d'argent ils n'en sont pas plus riches; ce qui se voit par la comparaison avec les Suisses catholiques, qui n'ayant pas la [290] même ressource, sont plus pauvres d'argent, & ne vivent pas moins bien.

Il est fort singulier qu'un pays si rude & dont les habitans sont si enclins à sortir, leur inspire pourtant un amour si tendre que le regret de l'avoir quitté les y ramene presque tous à la fin, & que ce regret donne à ceux qui n'y peuvent revenir, une maladie quelquefois mortelle, qu'ils appellent, je crois, le *Hemvé*. Il y a dans la Suisse un air célébré appelé le Ranz-des-vaches, que les bergers sonnent sur leurs cornets & dont ils sont retentir tous les côteaux du pays. Cet air, qui est peu de chose en lui-même, mais qui rappelle aux Suisses milles idées relatives au pays natal, leur fait verser des torrens de larmes quand ils l'entendent en terre étrangere. Il en a même fait mourir de douleur un si grand nombre; qu'il a été défendu par ordonnance du Roi de jouer le ranz-de-vaches dans les troupes Suisses. Mais, Monsieur le Maréchal, vous savez peut-être tout cela mieux que moi, & les réflexions que ce sait présente ne vous auront pas échappé. Je ne puis m'empêcher de remarquer seulement que la France est assurément le meilleur pays du monde, où toutes les commodités & tous les agrémens de la vie concourent au bien-être des habitans. Cependant il n'y a jamais eu, que je sache, de hemvé ni de ranz-des-vaches qui fît pleurer & mourir de regret un François en pays étranger, & cette maladie diminue beaucoup chez les Suisses depuis qu'on vit plus agréablement dans leur pays.

Les Suisses en général sont justes, officieux, charitables, amis solides, braves soldats & bons citoyens, mais intrigans, [291] défiâns, jaloux, curieux, avarés, & leur avarice contient plus leur luxe que ne fait leur simplicité. Ils sont ordinairement graves & flegmatiques, mais ils sont furieux dans la colere, & leur joie est une ivresse. Je n'ai rien vu de si gai que leurs jeux. Il est étonnant, que le peuple François danse, tristement, languissamment, de mauvaise grace, & que les danses suisses soient sautillantes & vives. Les hommes y montrent leur vigueur naturelle & les filles y ont une légéreté charmante: on diroit que la terre leur brûle les pieds.

Les Suisses sont adroits & rusés dans les affaires: les François qui les jugent grossiers sont bien, moins déliés qu'eux; ils jugent de leur esprit par leur accent. La Cour de France a toujours voulu leur envoyer des gens fins & s'est toujours trompée. A ce genre d'escrime ils battent communément les François: mais envoyez-leur des gens droits & fermes, vous serez d'eux ce que vous voudrez, car naturellement ils vous aiment. Le Marquis de Bonnac qui avoit tant d'esprit, mais qui passoit pour adroit n'a rien fait en Suisse, & jadis le Maréchal de Bassompierre y faisoit tout ce qu'il vouloit, parce qu'il étoit franc, ou qu'il passoit chez eux pour l'être. Les Suisses négocieront toujours avec avantage, à moins qu'ils ne soient vendus par leurs magistrats, attendu qu'ils peuvent mieux se passer d'argent que les Puissances ne peuvent se passer d'hommes; car pour votre bled, quand ils voudront ils n'en auront pas besoin. Il faut avouer aussi que s'ils sont bien leurs traités, ils les exécutent encore mieux, fidélité qu'on ne se pique pas de leur rendre.

[292] Je ne vous dirai rien, Monsieur le Maréchal, de leur gouvernement & de leur politique, parce que cela me meneroit trop loin, & que je ne veux vous parler que de ce que j'ai vu. Quant au Comté de Neufchâtel où j'habite, vous savez qu'il appartient au Roi de Prusse.

Cette petite Principauté, après avoir été démembrée du royaume de Bourgogne & passé successivement dans les maisons de Châlons, d'Hochberg & de Longueville, tomba enfin en 1707 dans celle de Brandebourg par la décision des Etats du pays, juges naturels des droits des prétendants. Je n'entrerais point dans l'examen des raisons sur lesquelles le Roi de Prusse fut préféré au Prince de Cotai, ni des influences que purent avoir d'autres Puissances dans cette affaire; je me contenterai de remarquer que dans la concurrence entre ces deux Princes, c'étoit un honneur qui ne pouvoit manquer aux Neufchâtelois d'appartenir un jour à un grand Capitaine. Au reste, ils ont conservé sous leurs Souverains à-peu-près la même liberté qu'ont les autres Suisses; mais peut-être en sont-ils plus redevables à leur position qu'à leur habileté; car je les trouve bien remuans pour des gens sages.

Tout ce que je viens de remarquer des Suisses en général caractérise encore plus fortement ce peuple-ci, & le contraste du naturel & de l'imitation s'y fait encore mieux sentir, avec cette différence pourtant que le naturel a moins d'étoffe, & qu'à quelque petit coin près, la dorure couvre tout le fond. Le pays, si l'on excepte la ville & les bords du lac, est aussi rude que le reste de la Suisse, la vie y est aussi rustique; & les habitans accoutumés à vivre sous des Princes, s'y sont encore plus affectionnés aux grandes manieres; de sorte qu'on trouve [293] ici du jargon, des airs, dans tous les états; de beaux parleurs labourant les champs, & des courtisans en souquenille. Aussi appelle-t-on les Neufchâtelois les gascons de la Suisse. Ils ont de l'esprit & ils se piquent de vivacité; ils lisent, & la lecture leur profite; les paysans mêmes sont instruits; ils ont presque tous un petit recueil de livres choisis qu'ils appellent leur bibliothèque; ils sont même-assez au courant pour les nouveautés; ils sont valoir tout cela dans la conversation d'une maniere qui n'est point gauche, & ils ont presque le ton du jour comme s'ils vivoient à Paris. Il y a quelque tems qu'en me promenant, je m'arrêtai devant une maison où des filles faisoient de la dentelle; la mere berçoit un petit enfant; & je la regardois faire, quand je vis sortir de la cabane un gros paysan, qui m'abordant d'un air aisé me dit: *vous voyez qu'on ne suit pas trop bien vos préceptes, mais nos femmes tiennent autant aux vieux préjugés qu'elles aiment les nouvelles modes.* Je tombois des nues. J'ai entendu parmi ces gens-là cent propos du même ton.

Beaucoup d'esprit & encore plus de prétention, mais sans aucun goût, voilà ce qui m'a d'abord frappé chez les Neufchâtelois. Ils parlent très-bien, très-aisément, mais ils écrivent platement & mal, sur-tout quand ils veulent écrire légèrement, & ils le veulent toujours. Comme ils ne savent pas même en quoi consiste la grace & le sel du style léger, lorsqu'ils ont enfilé des phrases lourdement sémillantes, ils se croient autant de Voltaires & de Crébillons. Ils ont une maniere de journal dans lequel ils s'efforcent d'être gentils & badins. Ils y fourrent même de petits vers de leur façon. Madame la Maréchale trouveroit, [294] sinon de l'amusement, au moins de l'occupation dans ce Mercure, car c'est d'un bout à l'autre un logogriphe qui demande un meilleur Œdipe que moi.

C'est à-peu-près le même habillement que dans le Canton de Berne, mais un peu plus contourné. Les hommes se mettent assez à la Française, & c'est ce que les femmes voudroient bien faire aussi; mais comme elles ne voyagent gueres, ne prenant pas comme eux les modes de la premiere main, elles les outrent, les défigurent, & chargées de pretintailles & de falbalas, elles semblent parées de guenilles.

Quant à leur caractere, il est difficile d'en juger, tant il est offusqué de manieres; ils se croient polis parce qu'ils sont façonniers, & gais parce qu'ils sont turbulens. Je crois qu'il y a

que les Chinois au monde qui puissent l'emporter sur eux à faire des compliments. Arrivez-vous fatigué, pressé, n'importe: il faut d'abord prêter le flanc à la longue bordée; tant que la machine est montée elle joue, & elle se remonte toujours à chaque arrivant. La politesse française est de mettre les gens à leur aise & même de s'y mettre aussi. La politesse Neufchâteloise est de gêner & soi-même & les autres. Ils ne consultent jamais ce qui vous convient, mais ce qui peut étaler leur prétendu savoir-vivre. Leurs offres exagérées ne tentent point; elles ont toujours je ne sais quel air de formule, je ne sais quoi de sec & d'apprêté qui vous invite au refus. Ils sont pourtant obligeans, officieux, hospitaliers très réellement, sur-tout pour les gens de qualité: on est toujours sûr d'être accueilli d'eux en se donnant pour Marquis ou Comte; & comme une ressource aussi facile ne manque pas aux aventuriers, [295] ils en ont souvent dans leur Ville, qui pour l'ordinaire y sont très-fêtés: un simple honnête homme avec des malheurs & des vertus ne le seroit pas de même; on peut y porter un grand nom sans mérite, mais non pas un grand mérite sans nom. Du reste, ceux qu'ils servent, une fois ils les servent bien. Ils sont fidèles à leurs promesses, & n'abandonnent pas aisément leurs protégés. Il se peut même qu'ils soient aimons & sensibles: mais rien n'est plus éloigné du ton du sentiment que celui qu'ils prennent, tout ce qu'ils sont par humanité semble être fait par ostentation, & leur vanité cache leur bon coeur.

Cette vanité est leur vice dominant; elle perce par-tout, & d'autant plus aisément qu'elle est mal-adroite. Ils se croient tous gentilshommes, quoique leurs Souverains ne fussent que des gentilshommes eux-mêmes. Ils aiment la chasse, moins par goût, que parce que c'est un amusement noble. Enfin jamais on ne vit des bourgeois si pleins de leur naissance: ils ne la vantent pourtant pas, mais on voit qu'ils s'en occupent; ils n'en sont pas fiers, ils n'en sont qu'entêtés.

Au défaut de dignités & de titres de noblesse, ils ont des titres militaires ou municipaux en telle abondance, qu'il y a plus de gens titrés que de gens qui ne le sont pas. C'est Monsieur le Colonel, Monsieur le Major, Monsieur le Capitaine, Monsieur le Lieutenant, Monsieur le Conseiller, Monsieur le Châtelain, Monsieur le Maire, Monsieur le Justicier, Monsieur le Professeur, Monsieur le Docteur, Monsieur l'Ancien; si j'avois pu reprendre ici mon ancien métier, je ne doute pas que je n'y fusse Monsieur le Copiste. Les femmes [296] portent aussi les titres de leurs maris, Madame la Conseillere, Madame la Ministre; j'ai pour voisine Madame la Major; & comme on n'y nomme les gens que par leurs titres, on est embarrassé comment dire aux gens qui n'ont que leur nom, c'est comme s'ils n'en avoient point.

Le sexe n'y est pas beau; on dit qu'il a dégénéré. Les filles ont beaucoup de liberté & en sont usage. Elles le rassemblent souvent en société où l'on joue, où l'on goûte, où l'on babille, & où l'on attire tant qu'on peut les jeunes gens; mais par malheur ils sont rares & il faut se les arracher. Les femmes vivent assez sagement; il y a dans le pays d'assez bons ménages, & il y en auroit bien davantage si c'étoit un air de bien vivre avec son mari. Du reste vivant beaucoup en campagne, lisant moins & avec moins de fruit que les hommes, elles n'ont pas l'esprit fort orné, & dans le désœuvrement de leur vie elles n'ont d'autre ressource que de faire de la dentelle, d'épier curieusement les affaires des autres, de médire & de jouer. Il y en a pourtant de fort aimables; mais en général on ne trouve pas dans leur entretien ce ton que la décence & l'honnêteté même rendent séducteur, ce ton que les Françaises savent si bien prendre quand elles veulent, qui montre du sentiment, de l'ame, & qui promet des héroïnes de roman. La

conversation des Neufchâteloises est aride ou badine; elle tarit si-tôt qu'on ne plaisante pas. Les deux sexes ne manquent pas de bon naturel, & je crois que ce n'est pas un peuple sans moeurs, mais c'est un peuple sans principes, & le mot de vertu y est aussi étranger ou aussi ridicule qu'en Italie. La religion dont ils se piquent sert plutôt [297] à les rendre hargneux que bons. Guidés par leur Clergé ils épilogueront sur le dogme, mais pour la morale ils ne savent ce que c'est; car quoiqu'ils parlent beaucoup de charité, celle qu'ils ont n'est assurément pas l'amour du prochain, c'est seulement l'affectation de donner l'aumône. Un chrétien pour eux est un homme qui va au prêche tous les Dimanches, quoiqu'il fasse dans l'intervalle, il n'importe pas. Leurs Ministres qui se sont acquis un grand crédit sur le peuple tandis que leurs Princes étoient catholiques, voudroient conserver ce crédit en se mêlant de tout, en chicanant sur tout, en étendant à tout la juridiction de l'Eglise; ils ne voient pas que leur tems est passé. Cependant ils viennent encore d'exciter dans l'État une fermentation qui achevera de les perdre. L'importante affaire dont il s'agissoit étoit de savoir si les peines des damnés étoient éternelles. Vous auriez peine à croire avec quelle chaleur cette dispute a été agitée; celle du Jansénisme en France n'en a pas approché. Tous les Corps assemblés, les peuples prêts à prendre les armes, Ministres destitués, Magistrats interdits, tout marquoit les approches d'une guerre civile, & cette affaire n'est pas tellement finie qu'elle ne puisse laisser de longs souvenirs. Quand ils se seroient tous arrangés pour aller en enfer, ils n'auroient pas plus de souci de ce qui s'y passe.

Voilà les principales remarques que j'ai faites jusqu'ici sur les gens du pays où je suis. Elles vous paroîtroient peut-être un peu dures pour un homme qui parle de ses hôtes, si je vous laissois ignorer que je ne leur suis redevable d'aucune hospitalité. Ce n'est point à Messieurs de Neufchâtel que je [298] suis venu demander un asyle qu'ils ne m'auroient surement pas accordé, c'est à Mylord Maréchal, & je ne suis ici que chez le Roi de Prusse. Au contraire, à mon arrivée sur les terres de la Principauté, le Magistrat de la ville de Neufchâtel s'est pour tout accueil dépêché de défendre mon livre sans le connoître, la classe des Ministres l'a déferé de même au Conseil d'Etat; on n'a jamais vu de gens plus pressés d'imiter les sottises de leurs voisins. Sans la protection déclarée de Mylord Maréchal, on ne m'eût surement point laissé en paix dans ce village. Tant de bandits se réfugient dans le pays que ceux qui le gouvernement ne savent pas distinguer des malfaiteurs poursuivis les innocens opprimés, ou se mettent peu en peine d'en faire la différence. La maison que j'habite appartient à une niece de mon vieux ami M. Roguin. Ainsi loin d'avoir nulle obligation à Messieurs de Neufchâtel, je n'ai qu'à m'en plaindre. D'ailleurs, je n'ai pas mis le pied dans leur ville, ils me sont étrangers à tous égards, je ne leur dois que, justice en parlant d'eux & je la leur rends.

Je la rends de meilleur cœur encore à ceux d'entr'eux qui m'ont comblé de caresses, d'offres, de politesses de toute espece. Flatté de leur estime & touché de leurs bontés, je me serai toujours un devoir & un plaisir de leur marquer mon attachement & ma reconnoissance; mais l'accueil qu'ils m'ont fait n'a rien de commun avec le gouvernement Neufchâtelois qui m'en eût fait un bien différent s'il en eût été le maître. Je dois dire encore que si la mauvaise volonté du corps des Ministres n'est pas douteuse, j'ai beaucoup à me louer en particulier de celui dont j'habite la paroisse. Il me vint voir à [299] mon arrivée, il me fit mille offres de services qui n'étoient point vaines, comme il me l'a prouvé dans une occassion essentielle où il s'est exposé à la mauvaise humeur de plus d'un de ses confreres, pour s'être montré vrai Pasteur envers

moi. Je m'attendois d'autant moins de sa part à cette justice, qu'il avoit joué dans les précédentes brouilleries un rôle qui n'annonçoit pas un Ministre tolérant. C'est au surplus un homme assez gai dans la société, qui ne manque pas d'esprit, qui fait quelquefois d'assez bons sermons, & souvent de fort bons contes.

Je m'apperçois que cette Lettre est un livre, & je n'en suis encore qu'à la moitié de ma relation. Je vais, Monsieur le Maréchal, vous laisser reprendre haleine, & remettre le second tome à une autre sois.* [*Pour apprécier les divers jugemens portés dans cette lettre, le Lecteur voudra bien faire attention à l'époque de sa date & au lieu qu'habitoit l'Auteur.]

[28-01-1763] SECONDE LETTRE AU MÊME

Motiers le 28 Janvier 1763.

Il faut, Monsieur le Maréchal, avoir du courage pour décrire en cette saison le lieu que j'habite. Des cascades, des glaces, des rochers nuls, des sapins noirs couverts de neige sont les objets dont je suis entouré; &, à l'image de l'hiver le pays ajoutant l'aspect de l'aridité ne promet, à le voir, qu'une description fort triste. Aussi a-t-il l'air assez nud en toute saison, mais il est presque effrayant dans celle-ci. Il faut donc vous [300] le représenter comme je l'ai trouvé en y arrivant; & non comme je le vois aujourd'hui, sans quoi l'intérêt que vous prenez à moi m'empêcheroit de vous en rien dire.

Figurez-vous donc un vallon d'un e bonne demi-lieue de large & d'environ deux lieues de long, au milieu duquel passe une petite riviere appelée la Reuse dans la direction du Nordouest au Sud-est. Ce vallon formé par deux chaînes de montagnes qui sont des branches du Mont-Jura & qui se resserrent par les deux bouts, reste pourtant allez ouvert pour laisser voir au loin ses prolongemens, lesquels divisés en rameaux par les bras des montagnes offrent plusieurs belles perspectives. Ce vallon, appelé le Val-de-Travers du nom d'un village qui est à son extrémité orientale, est garni de quatre, ou cinq autres villages à peu de distance les uns des autres; celui de Motiers qui forme le milieu est dominé par un vieux château désert dont le voisinage & la situation solitaire & sauvage m'attirent souvent dans mes promenades du matin, d'autant plus que je puis sortir de ce côté par une porte de derriere sans passer par la rue ni devant aucune maison. On dit que les bois & les rochers qui environnent ce château sont fort remplis de viperes; cependant, ayant beaucoup parcouru tous les environs & m'étant assis à toutes sortes de places, je n'en point vu jusqu'ici.

Outre ces villages, on voit vers le bas des montagnes plusieurs maisons éparses qu'on appelle des *Prises*, dans lesquelles on tient des bestiaux & dont plusieurs sont habitées par les propriétaires, la plupart paysans. Il y en a une entr'autres à mi-ôte nord, par conséquent exposée au midi sur une terrasse [301] naturelle, dans la plus admirable position que j'aye jamais vue, & dont le difficile accès m'eût rendu l'habitation très-commode. J'en fus si tenté que des la premiere sois je m'étois presque arrangé avec le propriétaire pour y loger; mais on m'a depuis tant dit de mal de cet homme, qu'aimant encore mieux la paix & la sureté qu'une demeure agréable, j'ai pris le parti de rester où je suis. La maison que j'occupe est dans une

moins belle position, mais elle est grande, assez commode, elle a une galerie extérieure où je me promène dans les mauvais tems, & ce qui vaut mieux que tout le reste, c'est un asyle offert par l'amitié.

La Reuse a sa source au-dessus d'un village appelé St. Sulpice, à l'extrémité occidentale du vallon; elle en sort au village de Travers à l'autre extrémité où elle commence à se creuser un lit qui devient bientôt précipice & la conduit enfin dans le lac de Neufchâtel. Cette Reuse est une très-jolie riviere, claire & brillante comme de l'argent, où les truites ont bien de la peine à se cacher dans des tousses d'herbes. On la voit sortir tout-d'un-coup de terre à sa source, non point en petite fontaine ou ruisseau, mais toute grande & déjà riviere comme la fontaine de Vaucluse, en bouillonnant à travers les rochers. Comme cette source est fort enfoncée dans les roches escarpées d'une montagne, on y est toujours à l'ombre; & la fraîcheur continuelle, le bruit, les chûtes, le cours de l'eau m'attirant l'été à travers ces roches brûlantes, me sont souvent mettre en nage pour aller chercher le frais près de ce murmure, ou plutôt près de ce fracas, plus flatteur à mon oreille que celui de la rue St. Martin.

[302] L'élévation des montagnes qui forment le vallon n'est pas excessive, mais le vallon même est montagne étant fort élevé au-dessus du lac, & le lac ainsi que le sol de toute la Suisse, est encore extrêmement élevé sur les pays de plaines, élevés à leur tour au-dessus du niveau de la mer. On peut juger sensiblement de la pente totale par le long & rapide cours des rivieres, qui, des montagnes de Suisse vont se rendre les unes dans la Méditerranée & les autres dans l'Océan. Ainsi, quoique la Reuse traversant le vallon, soit sujette à de fréquens débordemens qui sont des bords de son lit une espece de marais, on n'y sent point le marécage, l'air n'y est point humide & mal sain, la vivacité qu'il tire de son élévation l'empêchant de rester long-tems chargé de vapeurs grossieres, les brouillards, allez fréquens les matins, cedent pour l'ordinaire à l'action du soleil à mesure qu'il s'éleve.

Comme entre les montagnes & les vallées la vue est toujours réciproque, celle dont je jouis ici dans un fond n'est pas, moins vaste que celle que j'avois sur les hauteurs de Montmorenci, mais elle est d'un autre genre; elle ne flatte pas elle frappe; elle est plus sauvage que riante; l'art n'y étale pas ses beautés, mais la majesté de la nature en impose, & quoi que le parc de Versailles soit plus grand que ce vallon, il ne paroîtroit qu'un colifichet en sortant d'ici. Au premier coup-d'oeil le spectacle, tout grand qu'il est, semble un peu nud on voit très-peu d'arbres dans la vallée; ils y viennent mal & ne donnent, presque aucun fruit; l'escarpement des montagnes étant très-rapide montre en divers endroits le gris des rochers, le noir des sapins coupe ce gris d'une nuance qui [303] n'est pas riante, & ces sapins si grands, si beaux quand on, est dessous ne paroissant au loin que des arbrisseaux, ne promettent ni l'asyle, ni l'ombre qu'ils donnent; le fond du vallon, presque au niveau de la riviere semble n'offrir à ses deux bords qu'un large marais où l'on ne sauroit marcher; la réverbération des rochers n'annonce pas dans un lieu sans arbres une promenade bien fraîche quand le soleil luit; si-tôt qu'il se couche il laisse à peine un crépuscule, & la hauteur des monts interceptant toute la lumiere fait passer presque à l'instant du jour à la nuit.

Mais si la premiere impression de tout cela n'est pas agréable, elle change insensiblement par un examen plus détaillé, & dans un pays où l'on croyoit avoir tout vu du premier coup-d'oeil, on se trouve avec surprise environné d'objets chaque jour plus intéressans. Si la promenade de la vallée est un peu uniforme elle est en revanche extrêmement commode; tout y

est du niveau le plus parfait, les chemins y sont unis comme des allées de jardin; les bords de la rivière offrent par places de larges pelouses d'un plus beau verd que les gazons du Palais-Royal, & l'on s'y promène avec délices le long de cette belle eau, qui dans le vallon prend un cours paisible en quittant ses cailloux & ses rochers qu'elle retrouve au sortir du Val-de-Travers. On a proposé de planter ses bords de Saules & de Peupliers pour donner durant la chaleur du jour de l'ombre au bétail désolé par les mouches. Si jamais ce projet s'exécute, les bords de la Reuse deviendront aussi charmans que ceux du Lignon, & il ne leur manquera plus que des Astrées, des Silvandres & un d'Urfé.

[304] Comme la direction du vallon coupe obliquement le cours du soleil, la hauteur des monts jette toujours de l'ombre par quelque côté sur la plaine, de sorte qu'en dirigeant ses promenades & choisissant ses heures, on peut aisément faire à l'abri du soleil tout le tour du vallon. D'ailleurs ces mêmes montagnes interceptant ses rayons, sont qu'il se levé tard & se couche de bonne heure, en sorte qu'on n'en est pas long-tems brûlé. Nous avons presque ici la clef de l'énigme du Ciel de trois aunes, & il est certain que les maisons qui sont près de la source de la Reuse, n'ont pas trois heures de soleil même en été.

Lorsqu'on quitte le bas du vallon pour se promener à micôte, comme nous fîmes une fois, Monsieur le Maréchal, le long des Champeaux du côté d'Andilly, on n'a pas une promenade aussi commode, mais cet agrément est bien compensé, par la variété des sites & des points de vue, par les découvertes que l'on fait sans cesse autour de soi, par les jolis réduits qu'on trouve dans les gorges des montagnes, où, le cours des torrens qui descendent dans la vallée, les hêtres qui les ombragent, les coteaux qui les entourent offrent des asyles verdoyans & frais quand on suffoque à découvert. Ces réduits, ces petits vallons ne s'apperçoivent pas, tant qu'on regardé au loin les montagnes, & cela joint à l'agrément du lieu celui de la surprise, lorsqu'on vient tout-d'un-coup à les découvrir. Combien de fois je me suis figuré, vous suivant à la promenade & tournant autour d'un rocher aride, vous voir surpris & charmé de retrouver des bosquets pour les Dryades où vous n'auriez cru trouver que des antres & des ours.

[305] Tout le pays est plein de curiosités naturelles qu'on ne découvre que peu à peu, & qui par ces découvertes successives lui donnent chaque jour l'attrait de la nouveauté. La Botanique offre ici ses trésors à qui sauroit les connoître, & souvent en voyant autour de moi cette profusion de plantes rares, je les foule à regret sous le pied d'un ignorant. Il est pourtant nécessaire d'en connoître une pour se garantir de ses terribles effets; c'est le Napel. Vous voyez une très-belle plante haute de trois pieds, garnie de jolies fleurs bleues qui vous donnent envie de la cueillir: mais à peine l'a-t-on gardée quelques minutes qu'on se sent saisi de maux de tête, de vertiges, d'évanouissemens, & l'on périroit si l'on ne jettoit promptement ce funeste bouquet. Cette plante a souvent causé des accidens à des enfans & à d'autres gens qui ignoroient sa pernicieuse vertu. Pour les bestiaux ils n'en approchent jamais & ne broutent pas même l'herbe qui l'entoure. Les faucheurs l'extirpent autant qu'ils peuvent; quoi qu'on faire l'espece en reste, & je ne laisse pas d'en voir beaucoup en me promenant sur les montagnes, mais on l'a détruite à-peu-près dans le vallon.

A une petite lieue de Motiers, dans la Seigneurie de Travers, est une mine d'asphalte qu'on dit qui s'étend sous tout le pays: les habitans lui attribuent modestement la gaîté dont ils se vantent, & qu'ils prétendent se transmettre même à leurs bestiaux. Voilà sans doute une belle vertu de ce minéral, mais pour en pouvoir sentir l'efficace il ne faut pas avoir quitté le château

de Montmorenci. Quoi qu'il en soit des merveilles qu'ils disent de leur asphalte, j'ai donné au Seigneur de Travers un [306] moyen sûr d'en tirer la médecine universelle; c'est de faire une bonne pension à Lorris ou à Bordeu.

Au-dessus de ce même village de Travers il se fit il y a deux ans une avalanche considérable & de la façon du monde la plus singulière. Un homme qui habite au pied de la montagne avoit son champ devant sa fenêtre, entre la montagne & sa maison. Un matin qui suivit une nuit d'orage il fut bien surpris en ouvrant sa fenêtre de trouver un bois à la place de son champ; le terrain s'ébouyant tout d'une pièce avoit recouvert son champ; des arbres d'un bois qui étoit au-dessus, & cela, dit-on, fait entre les deux propriétaires le sujet d'un procès qui pourroit trouver place dans le recueil de Pittaval. L'espace que l'avalanche a mis à nud est fort grand & paroît de loin; mais il faut en approcher pour juger de la force de l'éboulement, de l'étendue du creux, & de la grandeur des rochers qui ont été transportés. Ce fait récent & certain rend croyable ce que dit Plin d'une vigne qui avoit été ainsi transportée d'un côté du chemin à l'autre: mais rapprochons-nous de mon habitation.

J'ai vis-à-vis de mes fenêtres une superbe cascade, qui du haut de la montagne tombe par l'escarpement d'un rocher dans le vallon avec un bruit qui se fait entendre au loin, sur-tout quand les eaux sont grandes. Cette cascade est très-en vue mais ce qui ne l'est pas de même est une grotte à côté de son bassin de laquelle l'entrée est difficile, mais qu'on trouve au-dedans assez espacée, éclairée par une fenêtre naturelle, ceintrée en tiers-point, & décorée d'un ordre d'Architecture qui n'est ni Toscan, ni Dorique, mais l'ordre de la nature [307] qui fait mettre des proportions & de l'harmonie dans ses ouvrages les moins réguliers. Instruit de la situation de cette grotte, je m'y rendis seul l'été dernier pour la contempler à mon aise. L'extrême sécheresse me donna la facilité d'y entrer par une ouverture enfoncée & très-surbaissée, en me traînant sur le ventre car la fenêtre est trop haute pour qu'on puisse y passer sans échelle. Quand je fus au dedans je m'assis sur une pierre, & je me mis à contempler avec ravissement cette superbe salle dont les ornemens sont des quartiers de roche diversement situés, & formant la décoration la plus riche que j'aye jamais vue, si du moins on peut appeler ainsi celle qui montre la plus grande puissance, celle qui attache & intéresse, celle qui fait penser, qui élevé l'ame, celle qui force l'homme à oublier sa petitesse pour ne penser qu'aux œuvres de la nature. Des divers rochers qui meublent cette caverne, les uns, détachés & tombés de la voûte, les autres encore pendans & diversement situés marquent tous dans cette mine naturelle, l'effet de quelque explosion terrible dont la cause paroît difficile à imaginer, car même un tremblement de terre ou un volcan n'expliqueroit pas cela d'une manière satisfaisante. Dans le fond de la grotte, qui va en s'élevant de même que sa voûte, on monte sur une espece d'estrade & de-là par une pente assez roide sur un rocher qui mene de biais à un enfoncement très-obscur par où l'on pénètre sous la montagne. Je n'ai point été jusques-là, ayant trouvé devant moi un trou large & profond qu'on ne sauroit franchir qu'avec une planche. D'ailleurs vers le haut de cet enfoncement & presque à l'entrée de la galerie souterraine [308] est un quartier de rocher très-imposant; car suspendu presque en l'air il porte à faux par un de ses angles, & penche tellement en avant qu'il semble se détacher & partir pour écraser le spectateur. Je ne doute pas, cependant, qu'il ne soit dans cette situation depuis bien des siècles & qu'il n'y reste encore plus long-tems mais ces sortes d'équilibres auxquels les yeux ne sont pas faits ne

laissent pas de causer quelqu'inquiétude, & quoiqu'il fallût peut-être des forces immenses pour ébranler ce rocher qui paroît si prêt à tomber, je craindrois d'y toucher du bout du doigt, & ne voudrois pas plus rester dans la direction de sa chûte que sous l'épée de Damoclès.

La galerie souterraine à laquelle cette grotte sert de vestibule ne continue pas d'aller en montant, mais elle prend sa pente un peu vers le bas, & suit la même inclinaison dans tout l'espace qu'on a jusqu'ici parcouru. Des curieux s'y sont engagés à diverses fois avec des domestiques, des flambeaux & tous les secours nécessaires; mais il faut du courage pour pénétrer loin dans cet effroyable lieu, & de la vigueur pour ne pas s'y trouver mal. On est allé jusqu'à près de demi-lieue en ouvrant le passage où il est trop étroit, & sondant avec précaution les gouffres & fondrières qui sont à droite & à gauche; mais on prétend dans le pays qu'on peut aller par le même souterrain à plus de deux lieues jusqu'à l'autre côté de la montagne, où l'on dit qu'il aboutit du côté du lac, non loin de l'embouchure de la Reuse.

Au-dessous du bassin de la même cascade, est une autre grotte plus petite, dont l'abord est embarrassé de plusieurs [309] grands cailloux & quartiers de roche qui paroissent avoir été entraînés là par les eaux. Cette grotte-ci n'étant pas si praticable que l'autre n'a pas de même tenté les curieux. Le jour que j'en examinai l'ouverture, il faisoit une chaleur insupportable; cependant il en sortoit un vent si vif & si froid que je n'osai rester long-tems à l'entrée, & toutes les fois que j'y suis retourné j'ai toujours senti le même vent; ce qui me fait juger qu'elle a une communication plus immédiate & moins embarrassée que l'autre.

A l'ouest de la vallée une montagne la sépare en deux branches, l'une fort étroite où sont le village de St. Sulpice, la source de la Reuse, & le chemin de Pontarlier. Sur ce chemin l'on voit encore une gros chaîne scellée dans le rocher & mise là jadis, par les Suisses pour fermer de ce côté-là le passage aux Bourguignons.

L'autre branche plus large & à gauche de la première, menu par le village de Butte à un pays perdu appelle la côte-aux-Fées, qu'on aperçoit de loin parce qu'il va en montant. Ce pays n'étant sur aucun chemin passe pour très-sauvage & en quelque sorte pour le bout du monde. Aussi prétend-on que c'étoit autrefois le séjour des Fées, & le nom lui en est resté. On y voit encore leur fille d'assemblée dans une troisième caverne qui porte aussi leur nom, & qui n'est pas moins curieuse que les précédentes. Je n'ai pas vu cette grotte-aux-Fées, parce qu'elle est assez loin d'ici; mais on dit qu'elle étoit superbement ornée, & l'on y voyoit encore il n'y a pas long-tems, un trône & des sièges très-bien taillés dans le roc. Tout cela a été gâté & ne paroît presque plus aujourd'hui. D'ailleurs [310] l'entrée de la grotte est presque entièrement bouchée par les décombres, par les broussailles, & la crainte des serpens & des bêtes venimeuses rebute les curieux d'y vouloir pénétrer. Mais si elle eût été praticable encore & dans sa première beauté, & que Madame la Maréchale eût passé dans ce pays, je suis sûr qu'elle eût voulu voir cette grotte singulière, n'eût ce été qu'en faveur de Fleur-d'Épine & des Facardins.

Plus j'examine en détail l'état & la position de ce vallon, plus je me persuade qu'il a jadis été sous l'eau que ce qu'on appelle aujourd'hui le Val-de-Travers fut autrefois un lac formé par la Reuse, la cascade & d'autres ruisseaux, & contenu par les montagnes qui l'environnent, de sorte que je ne doute point que je n'habite l'ancienne demeure des poissons. En effet, le sol du vallon est si parfaitement uni qu'il n'y a qu'un dépôt formé par les eaux qui puisse l'avoir ainsi nivelé. Le prolongement du vallon, loin de descendre, monte le long du cour de la Reuse, de sorte qu'il a fallu des tems infinis à cette rivière pour se caver dans les abymes qu'elle forme, un

cours en sens contraire à l'inclinaison du terrain. Avant ces tems, contenue de ce côté de même que de tous les autres, & forcée de refluer sur elle-même, elle dut enfin remplir le vallon jusqu'à la hauteur de la première grotte que j'ai décrite, par laquelle elle trouva ou s'ouvrit un écoulement dans la galerie souterraine qui lui servoit d'aqueduc.

Le petit lac demeura donc constamment à cette hauteur jusqu'à ce que par quelques ravages, fréquens aux pieds des montagnes dans les grandes eaux, des pierres ou graviers embarrasserent tellement le canal que les eaux n'eurent plus un [311] cours suffisant pour leur écoulement. Alors s'étant extrêmement élevées, & agissant avec une grande force contre les obstacles qui les retenoient, elles s'ouvrirent enfin quelque issue par le côté le plus foible & le plus bas. Les premiers filets échappés ne cessant de creuser & de s'agrandir, & le niveau du lac baissant à proportion, à force de tems le vallon dut enfin se trouver à sec. Cette conjecture qui m'est venue est examinant la grotte où l'on voit des traces sensibles du cours de l'eau, s'est confirmée premièrement par le rapport de ceux qui ont été dans la galerie souterraine, & qui m'ont dit avoir trouvé des eaux croupissantes dans les creux des fondrières dont j'ai parlé; elle s'est confirmée encore dans les pèlerinages que j'ai faits à quatre lieues d'ici pour aller voir Mylord Maréchal à sa campagne au bord du lac, & où je suivois, en montant la montagne, la rivière qui descendoit à côté de moi par des profondeurs effrayantes, que selon toute apparence elle n'a pas trouvées toutes faites, & qu'elle n'a pas, non plus; creusées en un jour. Enfin, j'ai pensé que l'asphalte qui n'est qu'un bitume durci étoit encore un indice d'un pays long-tems imbibé par les eaux. Si j'osois croire que ces folies pussent vous amuser, je tracerois sur le papier une espece de plan qui pût vous éclaircir tout cela: mais il faut attendre qu'une saison plus favorable & un peu de relâche à mes maux me laissent en état de parcourir le pays.

On peut vivre ici puisqu'il y a des habitans. On y trouve même, les principales commodités de la vie, quoi qu'un peu moins facilement qu'en France. Les denrées y sont chères parce que le pays en produit peu, & qu'il est fort peuplé surtout [312] tout depuis qu'on y a établi des manufactures de toile peinte & que les travaux d'horlogerie & de dentelle s'y multiplient. Pour y avoir du pain mangeable, il faut le faire chez soi, & c'est le parti que j'ai pris à l'aide de Mlle. le Vasseur; la viande y est mauvaise, non que le pays n'en produise de bonne, mais tout le boeuf va à Genève ou à Neuchâtel & l'on ne tue ici que de la vache. La rivière fournit d'excellente truite, mais si délicate qu'il faut la manger sortant de l'eau. Le vin vient de Neuchâtel, & il est très-bon, sur-tout le rouge: pour moi je m'en tiens au blanc bien moins violent, à meilleur marché, & selon moi, beaucoup plus sain. Point de volaille, peu de gibier, point de fruit, pas même des pommes; seulement des fraises bien parfumées, en abondance & qui durent long-tems. Le laitage y est excellent, moins pourtant que le fromage de Viry préparé par Mademoiselle Rose; les eaux y sont claires & légères: ce n'est pas pour moi une chose indifférente que de bonne eau, & je me sentirai long-tems du mal que m'a fait celle de Montmorenci. J'ai sous ma fenêtre une très-belle fontaine dont le bruit fait une de mes délices. Ces fontaines, qui sont élevées & taillées en colonnes ou en obélisques & coulent par des tuyaux de fer dans de grands bassins, sont un des ornemens de la Suisse. Il n'y a si chétif village qui n'en ait au moins deux ou trois, les maisons écartées ont presque chacune la sienne, & l'on en trouve même sur les chemins pour la commodité des passans, hommes & bestiaux. Je saurois exprimer combien l'aspect de toutes ces belles eaux coulantes est agréable au milieu des rochers & des bois durant les chaleurs, l'on est déjà rafraîchi par la vue, & l'on est tenté d'en

boire sans avoir soif.

[313]Voilà, Monsieur le Maréchal, de quoi vous former quelque idée du séjour que j'habite & auquel vous voulez bien prendre intérêt. Je dois l'aimer comme le seul lieu de la terre où la vérité lie soit pas un crime, ni l'amour du genre-humain une impiété. J'y trouve la sureté sous la protection de Mylord Maréchal & l'agrément dans son commerce. Les habitans du lieu m'y montrent de la bienveillance & ne me traitent point en proscrit. Comment pourrois-je n'être pas touché des bontés qu'on m'y témoigne, moi qui dois tenir à bienfait de la part des hommes tout le mal qu'ils ne me sont pas? Accoutumé à porter depuis si long-tems les pesantes chaînes de la nécessité, je passerois ici sans regret le reste de ma vie, si j'y pouvois voir quelquefois ceux qui me la font encore aimer.

[19 - 02 - 1763] LETTRE A M. DAVID HUME

Motiers-Travers le 19 Février 1763.

Je n'ai reçu qu'ici, Monsieur, & depuis peu, la lettre dont vous m'honoriez à Londres, le 2 Juillet dernier, supposant que j'étois dans cette Capitale. C'étoit sans doute dans votre nation, & le plus près de vous qu'il m'eût été possible, que j'aurois cherché ma retraite, si j'avois prévu l'accueil qui m'attendoit dans ma patrie. Il n'y avoit qu'elle que je pusse préférer à l'Angleterre, & cette prévention, dont j'ai été trop puni, m'étoit alors bien pardonnable; mais, à mon grand étonnement, & même à celui du public, je n'ai trouvé que [314] des affronts & des outrages où j'espérois, sinon de la reconnoissance, au moins des consolations. Que de choses m'ont fait regretter l'asyle & l'hospitalité philosophique qui m'attendoient près de vous! Toutefois mes malheurs m'en ont toujours rapproché en quelque maniere. La protection & les bontés de Mylord Maréchal, votre illustre & digne compatriot, m'ont fait trouver, pour ainsi dire, l'Ecosse au milieu de la Suisse; il vous a rendu présent à nos entretiens; il m'a fait faire avec vos vertus la connoissance que je n'avois faite encore qu'a vos talens; il m'a inspiré la plus tendre amitié pour vous & le plus ardent desir d'obtenir la vôtre, avant que je fusse que vous étiez disposé à me l'accorder. Jugez, quand je trouve ce penchant réciproque, combien j'aurois de plaisir à m'y livrer! Non, Monsieur, je ne vous rendois que la moitié de ce qui vous étoit dû quand je n'avois pour vous que de l'admiration. Vos grandes vues, votre étonnante impartialité, votre génie, vous éleveroient trop au-dessus des hommes si votre bon coeur ne vous en rapprochoit. Mylord Maréchal, en m'apprenant à vous voir encore plus aimable que sublime, me rend tous les jours votre commerce plus desirable, & nourrit en moi l'empressement qu'il m'a fait naître de finir mes jours près de vous. Monsieur, qu'une meilleure santé, qu'une situation plus commode ne me met-elle à portée de faire ce voyage

comme je le delirerois! Que ne puis-je espérer de nous voir un jour rassemblés avec Mylord dans votre commune Patrie, qui deviendrait la mienne! Je bénirois dans une société si douce les malheurs par lesquels j'y fus conduit, & je croirois n'avoir commencé de vivre que du jour qu'elle auroit commencé. [315] Puissé-je voir cet heureux jour plus désiré qu'espéré! Avec quel transport je m'écrierois en touchant l'heureuse terre où sont nés David Hume & le Maréchal d'Ecosse:

Salve, fatis mihi debita tellus!
Hæc domus, hæc patria est.

J. J. R.

[01 - 03 - 1763] LETTRE A M. M * * * * *

Motiers le 1 Mars 1763.

J'ai lu, Monsieur, avec un vrai plaisir, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & j'y ai trouvé, je vous jure, une des meilleures critiques qu'on ait faite de mes Ecrits. Vous êtes élève & parent de M. Marcel; vous défendez votre maître, il n'y a rien là que de louable; vous professez un art sur lequel vous me trouvez injuste & mal instruit; & vous le justifiez; cela est assurément très-permis; je vous paroissais un personnage fort singulier, tout au moins, & vous avez la bonté de me le dire plutôt qu'au public. On ne peut rien de plus honnête; & vous me mettez, par vos censures, dans le cas de vous devoir des remerciemens.

Je ne sais si je m'excuserai fort bien près de vous en vous avouant que les singeries dont j'ai taxé M. Marcel, tomboient que bien moins sur son art, que sur sa manière de le faire valoir. Si j'ai tort même en cela, je l'ai d'autant plus que ce n'est point [316] d'après autrui que je l'ai jugé, mais d'après moi-même. Car, quoique vous en puissiez dire, j'étois quelquefois admis à l'honneur de lui voir donner ses leçons; & je me souviens que, tour autant de profanes que nous étions là, sans excepter son écolière, nous ne pouvions nous tenir de rire à la gravité magistrale avec laquelle il prononçoit ses savans apophtegmes. Encore une fois, Monsieur, je ne prétends point m'excuser en ceci-tout au contraire: j'aurois mauvaise grâce à vous soutenir que M. Marcel faisoit des singeries, à vous qui peut-être, vous trouvez bien de l'imiter; car mon dessein n'est assurément ni de vous offenser ni de vous déplaire.

Quant à l'ineptie avec laquelle j'ai parlé de votre art, ce tort est plus naturel qu'excusable; il est celui de quiconque se mêle de parler de ce qu'il ne sait pas. Mais un honnête homme qu'on avertit de sa faute, doit la réparer; & c'est ce que je crois ne pouvoir mieux faire en cette occasion, qu'en publiant franchement votre lettre & vos corrections, devoir que je m'engage à remplir en tems & lieu. Je ferai, Monsieur, avec grand plaisir, cette réparation publique à la

danse & à M. Marcel, pour le malheur que j'ai eu de leur manquer de respect. J'ai pourtant quelque lieu de penser que votre indignation se fût un peu calmée, si mes vieilles rêveries eussent obtenu grace devant vous. Vous auriez vu que je ne suis pas si ennemi de votre art que vous m'accusez de l'être, & que ce n'est pas une grande objection à me faire, que son établissement dans mon pays, puisque j'y ai proposé moi-même des bals publics desquels j'ai donné le plan. Monsieur, faites grace à mes torts en faveur de mes services; & quand j'ai [317] scandalisé pour vous les gens austeres, pardonnez-moi quelques déraisonnemens sur un art duquel j'ai si bien mérité.

Quelque autorité cependant qu'aient sur moi vos décisions, je tiens encore un peu, je l'avoue, à la diversité des caracteres dont je proposois l'introduction dans la danse. Je ne vois pas bien encore ce que vous y trouvez d'impraticable, & il me paroît moins évident qu'à vous, qu'on s'ennuyeroit davantage quand les danses seroient plus variées. Je n'ai jamais trouvé que ce fût un amusement bien piquant pour une assemblée, que cette enfilade d'éternels menuets par lesquels on commence & poursuit un bal, & qui ne disent tous que la même chose, parce qu'ils n'ont tous qu'un seul caractere; au lieu qu'en leur en donnant seulement deux, tels par exemple, que ceux de la Blonde & de la Brune, on les eût pu varier de quatre manieres qui les eussent rendus toujours pittoresques, & plus souvent intéressans. La Blonde avec le Brun, la Brune avec le Blond, la Brune avec le Brun, & la Blonde avec le Blond. Voilà l'idée ébauchée; il est aisé de la perfectionner & de l'étendre: car vous comprenez bien, Monsieur, qu'il ne faut pas presser ces différences de Blonde & de Brune; le teint ne décide pas toujours du tempérament: telle Brune est Blonde par l'indolence; telle Blonde est Brune par la vivacité; & l'habile Artiste ne juge pas du caractere par les cheveux.

Ce que je dis du menuet, pourquoi ne le dirois-je pas des contredanses, & de la plate symétrie sur laquelle elles sont dessinées? Pourquoi n'y introduiroit-on pas de savantes irrégularités, tomme dans une bonne décoration; des oppositions & des contrastes comme dans les parties de la Musique? [318] On fait bien chanter ensemble Héraclite & Démocrite; pourquoi ne les feroit-on pas danser?

Quels tableaux charmans, quelles scenes variées, ne pourroit point introduire dans la danse, un génie inventeur, qui sauroit la tirer de sa froide uniformité, & lui donner un langage & des sentimens comme en a la Musique! Mais votre M. Marcel n'a rien inventé que des phrases qui sont mortes avec lui; il a laissé son art dans le même état où il l'a trouvé; il l'eût servi plus utilement, en pérorant un peu moins, & dessinant davantage; & au lieu d'admirer tant de choses dans un menuet, il eût mieux fait de les y mettre. Si vous vouliez faire un pas de plus, vous, Monsieur, que je suppose homme de génie, peut-être au lieu de vous amuser à censurer mes idées, cherchiez-vous à étendre & rectifier les vues qu'elles vous offrent: vous deviendriez créateur dans votre art; vous rendriez service aux hommes, qui ont tant de besoin qu'on leur apprenne à avoir du plaisir; vous immortaliseriez votre nom, & vous auriez cette obligation à un pauvre solitaire qui ne vous a point offensé, & que vous voulez haïr sans sujet.

Croyez-moi, Monsieur, laissez-là des critiques qui ne conviennent qu'aux gens sans talens, incapables de rien produire d'eux-mêmes, & qui ne savent chercher de la réputation qu'aux dépens de celle d'autrui. Echauffez votre tête, & travaillez; vous aurez bientôt oublié ou pardonné mes bavardises, & vous trouverez que les prétendus inconvéniens que vous objectez aux recherches que je propose à faire, seront des avantages quand elles auront réussi. Alors,

grace à la variété des genres, l'art aura de quoi contenter tout le monde, & prévenir la [319] jalousie en augmentant l'émulation. Toutes vos écolières pourront briller sans se nuire, & chacune se consolera d'en voir d'autres exceller dans leurs genres, en se disant, j'excelle aussi dans le mien. Au lieu qu'en leur faisant faire à toutes la même chose, vous laissez sans aucun subterfuge, l'amour-propre humilié; & comme il n'y a qu'un modèle de perfection, si l'une excelle dans le genre unique, il faut que toutes les autres lui cèdent ouvertement la primauté.

Vous avez bien raison, mon cher Monsieur, de dire que je ne suis pas philosophe. Mais, vous qui parlez, vous ne seriez pas mal de tâcher de l'être un peu. Cela seroit plus avantageux à votre art que vous ne semblez le croire. Quoi qu'il en soit, ne fâchez pas les philosophes, je vous le conseille. Car tel d'entr'eux pourroit vous donner plus d'instructions sur la danse, que vous ne pourriez lui en rendre sur la philosophie; & cela ne laisseroit pas d'être humiliant pour un élève du grand Marcel.

Vous me taxez d'être singulier, & j'espère que vous avez raison. Toutefois vous auriez pu sur ce point, me faire grace en faveur de votre maître: car vous m'avouerez que M. Marcel lui-même étoit un homme fort singulier. Sa singularité, je l'avoue, étoit plus lucrative que la mienne; & si c'est-là ce que vous me reprochez, il faut bien passer condamnation. Mais quand vous m'accusez aussi de n'être pas philosophe, c'est comme si vous m'acculiez de n'être pas maître à danser. Si c'est un tort à tout homme de ne pas savoir son métier, ce n'en est point un, de ne pas savoir le métier d'un autre. Je n'ai jamais aspiré à, devenir philosophe; je ne me suis jamais [320] donné pour tel: je ne le fus, ni ne le suis, ni ne veux l'être. Peut-on forcer un homme à mériter malgré lui, un titre qu'il ne veut pas porter? Je sais qu'il n'est permis qu'aux philosophes de parler philosophie; mais il est permis à tout homme de parler de la philosophie; & je n'ai rien fait de plus. J'ai bien aussi parlé quelquefois de la danse, quoique je ne sois pas danseur; & si j'en ai parlé même avec trop de zèle à votre avis, mon excuse est que j'aime la danse, au lieu que je n'aime point du tout la philosophie. J'ai pourtant eu rarement la précaution que vous me prescrivez, de danser avec les filles, pour éviter la tentation. Mais j'ai eu souvent l'audace de courir le risque tout entier, en osant les voir danser sans danser moi-même. Ma seule précaution a été de me livrer moins aux impressions des objets, qu'aux réflexions qu'ils me faisoient naître, & de rêver quelquefois, pour n'être pas séduit. Je suis fâché, mon cher Monsieur, que mes rêveries aient eu le malheur de vous déplaire. Je vous assure que ce ne fut jamais mon intention; & je vous salue de tout mon cœur.

[06 - 03 - 1763] LETTRE A M. D E * * * *

Motiers le 6 Mars 1763.

J'ai eu, Monsieur, l'imprudence de lire le mandement que M. l'Archevêque de Paris a donné contre mon livre, la foiblesse d'y répondre, & l'étourderie d'envoyer aussi-tôt cette [321] réponse à Rey. Revenu à moi j'ai voulu la retirer; il n'étoit plus tems; l'impression en étoit commencée, & il n'y a plus de remede à une sottise faite. J'espere au moins que ce sera la derniere en ce genre. Je prends la liberté de vous faire adresser par la poste, deux exemplaires de ce misérable écrit; l'un que je vous supplie d'agréer, & l'autre pour M..... à qui je vous prie de vouloir bien le faire passer, non comme une lecture à faire ni pour vous ni pour lui, mais comme un devoir dont je m'acquitte envers l'un & l'autre. Au reste, je suis persuadé, vu ma position particuliere, vu la gêne à j'étois asservi à tant d'égards, vu le bavardage ecclésiastique auquel j'étois forcé de me conformer, vu l'indécence qu'il y auroit à s'échauffer en parlant de soi, qu'il eût été facile à d'autres de mieux faire, mais impossible de faire bien. Ainsi, tout le mal vient d'avoir pris la plume quand il ne falloit pas.

[17 - 03 - 1763] LETTRE A M. K * * * * *

Motiers le 17 Mars 1763.

Si jeune, & déjà marié! Monsieur, vous avez entrepris de bonne heure une grande tâche. Je sais que la maturité de l'esprit peut suppléer à l'âge, & vous m'avez paru promettre ce supplément. Vous vous connoissez d'ailleurs en mérite, & je compte sur celui de l'épouse que vous vous êtes choisie. Il en faut pas moins, cher K * * *, pour rendre heureux un [322] établissement si précoce. Votre âge seul m'alarme pour vous; tout le reste me rassure. Je suis toujours persuadé que le vrai bonheur de la vie est dans un mariage bien assorti; & je ne le suis pas moins, que tout le succès de cette carrière dépend de la façon de la commencer. Le tour que vont prendre vos occupations, vos soins, vos manieres, vos affections domestiques, durant la

première année, décidera de toutes les autres. C'est maintenant que *le sort de vos jours est entre vos mains*; plus tard il dépendra de vos habitudes. Jeunes époux, vous êtes perdus, si vous n'êtes qu'amans; mais soyez amis de bonne heure pour l'être toujours. La confiance qui vaut mieux que l'amour, lui survit & le remplace. Si vous savez l'établir entre vous, votre maison vous plaira plus qu'aucune autre; & dès qu'une fois vous serez mieux chez vous que par-tout ailleurs, je vous promets du bonheur pour le reste de votre vie. Mais ne vous mettez pas dans l'esprit d'en chercher au loin, ni dans la célébrité, ni dans les plaisirs, ni dans la fortune. La véritable félicité ne se trouve point au-dehors; il faut que votre maison vous suffise; ou jamais rien ne vous suffira.

Conséquemment à ce principe, je crois qu'il n'est pas tems, quant à présent, de longer à l'exécution du projet dont vous m'avez parlé. La société conjugale doit vous occuper plus que la société helvétique; avant que de publier les annales de celle-ci, mettez-vous en état d'en fournir le plus bel article. Il faut qu'en rapportant les actions d'autrui, vous puissiez dire comme le Corregge: & moi aussi je suis homme.

Mon cher K* * *, je crois voir germer beaucoup de mérite parmi la jeunesse Suisse; mais la maladie universelle vous gagne [323] tous. Ce mérite cherche à se faire imprimer, & je crains bien que de cette manie dans les gens de votre état, il ne résulte un jour à la tête de vos Républiques plus de petits auteurs que de grands hommes. Il n'appartient pas à tous d'être des Hallier.

Vous m'avez envoyé un livre très-précieux, & de fort belles cartes; comme d'ailleurs vous avez acheté l'un & l'autre, il n'y a aucune parité à faire, en aucun sens, entre ces envois & le barbouillage dont vous faites mention. De plus, vous vous rappellerez, s'il vous plaît, que ce sont des commissions dont vous avez bien voulu vous charger, & qu'il n'est pas honnête de transformer des commissions en présens. Ayez donc la bonté de me marquer ce que vous coûtent ces emplettes, afin qu'en acceptant la peine qu'elles vous ont donnée, d'aussi bon coeur que vous l'avez prise, je puisse au moins vous rendre vos déboursés; sans quoi, je prendrai le parti de vous renvoyer le livre & les cartes.

Adieu, très-bon & aimable K* * *, faites, je vous prie, agréer mes hommages à Madame votre Epouse; dites-lui combien elle a droit à ma reconnoissance, en faisant le bonheur d'un homme que j'en crois si digne, & auquel je prends un si tendre intérêt.

[00 - 03 - 1763] LETTRE A M. D. R

Motiers, Mars 1763.

Je ne trouve pas, très-bon Papa, que vous ayez interprété ni bénévolement, ni raisonnablement la raison de décence & de modestie qui m'empêcha de vous offrir mon portrait & qui m'empêchera toujours de l'offrir à personne. Cette raison n'est point comme vous le prétendez un cérémonial, mais une convenance tirée de la nature des choses, & qui ne permet à nul homme discret de porter ni sa figure, ni sa personne, où elles ne sont pas invitées, comme s'il étoit sûr de faire en cela un cadeau. Au lieu que c'en doit être un pour lui, quand on lui témoigne là-dessus quelque empressement. Voilà le sentiment que je vous ai manifesté, & au lieu duquel vous me prêtez l'intention de ne vouloir accorder un tel présent qu'aux prières. C'est me supposer un motif de fatuité où j'en mettois un de modestie. Cela ne me paroît pas dans l'ordre ordinaire de votre bon esprit.

Vous m'alléguez que les Rois & les Princes donnent leurs portraits. Sans doute, ils les donnent à leurs inférieurs comme un honneur ou une récompense; & c'est précisément pour cela: qu'il est impertinent à de petits particuliers de croire honorer leurs égaux comme les Rois honorent leurs inférieurs. Plusieurs Rois donnent aussi leur main à baiser en signe de faveur & de distinction. Dois-je vouloir faire à mes amis la même grace? [325] Cher Papa, quand je serai Roi je ne manquerai pas en superbe monarque, de vous offrir mon portrait enrichi de diamans. En attendant je n'irai pas sottement m'imaginer que ni vous, ni personne, soit empressé de ma mince figure; & il n'y a qu'un témoignage bien positif de la part de ceux qui s'en soucient, qui puisse me permettre de le supposer; sur-tout n'ayant pas le passeport des diamans pour accompagner le portrait.

Vous me citez Samuel Bernard. C'est je vous l'avoue un singulier modèle que vous me proposez à imiter! J'aurois bien cru que vous me desiriez ses millions, mais non pas ses ridicules. Pour moi je serois bien fâché de les avoir avec sa fortune; elle seroit beaucoup trop chère à ce prix. Je sais qu'il avoit l'impertinence d'offrir son portrait, même à gens fort au-dessus de lui. Aussi entrant un jour en maison étrangère, dans la garde-robe, y trouva-t-il ledit portrait qu'il avoit ainsi donné, fièrement étalé au-dessus de la chaise percée. Je sais cette anecdote & bien d'autres plus plaisantes de quelqu'un qu'on en pouvoir croire, car c'étoit le Président de Boulainvilliers.

Monsieur * * *. donnoit son portrait? Je lui en fais mon compliment. Tout ce que je fais, c'est que si ce portrait est l'estampe fastueuse que j'ai vue avec des vers pompeux au-dessous, il falloit que pour oser faire un tel présent lui-même, ledit Monsieur fût le plus grand fat que la

terre ait porté. Quoi il en soit, j'ai vécu aussi quelque peu avec des gens à portraits, & à portraits recherchables: je les ai vus tous avoir d'autres maximes, & quand je ferai tant que de vouloir imiter [326]des modeles, je vous avoue que ce ne sera ni le Juif Bernard, ni Monsieur * * *. que je choisirai pour cela. On n'imite que les gens à qui l'on voudroit ressembler.

Je vous dis, il est vrai, que le portrait que je vous montrai, étoit le seul que j'avois; mais j'ajoutai que j'en attendois d'autres, & qu'on le gravoit encore en Arménien. Quand je me rappelle qu'à peine y daignâtes-vous jeter les yeux, que vous ne m'en dîtes pas un seul mot, que vous marquâtes là-dessus la plus profonde indifférence, je ne puis m'empêcher de vous dire qu'il auroit fallu que je fusse le plus extravagant des hommes, pour croire vous faire le moindre plaisir en vous le présentant; & je dis dès le même soir, à Mlle. le Vasseur la mortification que vous m'aviez faite; car j'avoue que j'avois attendu, & même mendié quelque mot obligeant qui me mît en droit de faire le reste. Je suis bien persuadé maintenant, que ce fut discrétion & non dédain de votre part, mais vous me permettrez de vous dire que cette discrétion étoit pour moi un peu humiliante, & que c'étoit donner un grand prix aux deux sols qu'un tel portrait peut valoir.

[2 I - 0 3 - 1 7 6 3] LETTRE A MYLORD MARÉCHAL

[Motiers]

Le 21 Mars 1763.

Il y a dans votre lettre du 19 un article qui m'a donné des palpitations; c'est celui de l'Ecosse. Je ne vous dirai là-dessus [327] qu'un mot; c'est que je donnerois la moitié des jours qui me restent pour y passer l'autre avec vous. Mais pour Colombier, ne comptez pas sur moi; je vous aime, Mylord; mais il faut que on séjour me plaise, & je ne puis souffrir ce pays-là.

Il n'y a rien d'égal à la position de Frédéric. Il paroît qu'il sent tous les avantages, & qu'il saura bien les faire valoir. Tout le pénible & le difficile est fait; tout ce qui demandoit le concours de la fortune est fait. Il ne lui reste à présent à remplir que des soins agréables, & dont l'effet dépend de lui. C'est de ce moment qu'il va s'élever, s'il veut, dans la postérité un monument unique; car il n'a travaillé jusqu'ici que pour son siecle. Le seul piège dangereux qui désormais lui reste à éviter, est celui de la flatterie; s'il se laisse louer, il est perdu. Qu'il sache qu'il n'y a plus d'éloges dignes de lui que ceux qui sortiront des cabanes de ses paysans.

Savez-vous, Mylord, que Voltaire cherche à se racommoder avec moi? Il a eu sur mon compte un long entretien avec M * * *, dans lequel il a supérieurement joué son rôle: il n'y en point d'étranger au talent de ce grand *comédien, dolis instructus & arte pelasgâ*. Pour moi, je ne puis lui promettre une estime qui ne dépend pas de moi: mais à cela près, je serai, quand il le voudra, toujours prêt à tout oublier. Car je vous jure, Mylord, que de toutes les vertus chrétiennes, il n'y en a point qui me coûte moins que le pardon des injures. Il est certain que si la protection des Calas lui a fait grand honneur, les persécutions qu'il m'a fait essayer à Geneve, lui en ont peu fait à Paris; elles y ont excité un cri universel d'indignation. J'y jouis, malgré mes malheurs, d'un honneur qu'il n'aura jamais [328] nulle part; c'est d'avoir laissé ma mémoire en estime dans le pays où j'ai vécu. Bonjour, Mylord.

[27 - 03 - 1763] LETTRE A MADAME DE * * * * *

[Motiers]

Le 27 Mars 1763.

Que votre lettre, Madame, m'a donné d'émotions diverses! Ah! cette pauvre Mad. De ***.....! Pardonnez, si je commence par elle. Tant de malheurs..... une amitié de treize ans.. Femme aimable & infortunée!.....vous la plaignez, Madame; vous avez bien raison: son mérite doit vous intéresser pour elle; mais vous la plaindriez bien davantage, si vous aviez vu comme moi, toute sa résistance à ce fatal mariage. Il semble qu'elle prévoyoit son sort. Pour celle-là, les écus ne l'ont pas éblouie; on l'a bien rendue malheureuse malgré elle. Hélas! elle n'est pas la seule. De combien de maux j'ai à gémir! Je ne suis point étonné des bons procédés de Mad. * * *; rien de bien ne me surprendra de sa part; je l'ai toujours estimée & honorée; mais avec tout cela elle n'a pas Partie de Mad. de * * *. Dites-moi ce qu'est devenu ce misérable: je n'ai plus entendu parler de lui.

Je pense bien comme vous, Madame; je n'aime point que vous soyez à Paris. Paris, le siège du goût & de la politesse, convient à votre esprit, à votre ton, à vos manieres, mais le séjour du vice ne convient point à vos moeurs, & une ville où l'amitié ne résiste ni à l'adversité ni à l'absence, ne sauroit [329] plaire à votre coeur. Cette contagion ne le gagnera pas; n'est-ce pas, Madame? Que ne lisez-vous dans le mien, l'attendrissement avec lequel il m'a dicté ce mot là! L'heureux ne sait s'il est aimé, dit un Poete latin; & moi j'ajoute, l'heureux ne fait pas aimer. Pour moi graces au ciel, j'ai bien fait toutes mes épreuves; je sais à quoi m'en tenir sur le coeur des autres & sur le mien. Il est bien constaté qu'il ne me reste que vous seule en France, & quelqu'un qui n'est pas encore jugé, mais qui ne tardera pas à l'être.

S'il faut moins regretter les amis que l'adversité nous ôte; que priser ceux qu'elle nous

donne, j'ai plus gagné que perdu: car elle m'en a donné un qu'assurément elle ne m'ôtera pas. Vous comprenez que je veux parler de Mylord Maréchal. Il m'a accueilli, il m'a honoré dans mes disgraces', plus peut-être qu'il n'eût fait durant ma prospérité. Les grandes ames ne portent pas seulement du respect au mérite; elles en portent encore au malheur. Sans lui j'étois tout aux mal reçu dans ce pays que dans les autres, & je ne voyois plus d'asyle autour de moi. Mais un bienfait plus précieux que sa protection, est l'amitié dont il m'honore, & qu'assurément je ne perdrai point. Il me restera, celui-là; j'en répons. Je suis bien aise que vous m'ayez marqué ce qu'en pensoit M. D'A****. cela me prouve qu'il se connoît en hommes; & qui s'y connoît, est de leur claire. Je compte aller voir ce digne protecteur, avant son départ pour Berlin: je lui parlerai de M. D'A****. & de vous, Madame; il n'y a rien de si doux pour moi, que de voir ceux qui m'aiment, s'aimer entr'eux.

Quand des Quidams sous le nom de S***. ont voulu se porter [330] pour juges de mon Livre, & se sont aussi bêtement qu'insolamment arrogé le droit de me censurer; après avoir rapidement parcouru leur sot écrit, je l'ai jette par terre, & j'ai craché dessus pour toute réponse. Mais je n'ai pu lire avec le même, dédain, le Mandement qu'a donné contre moi M. l'Archevêque de Paris; premièrement parce que l'ouvrage en lui-même est beaucoup moins inepte; & parce que, malgré les travers de l'Auteur, je l'ai toujours estimé & respecté. Ne jugeant donc pas cet écrit indigne d'une réponse, j'en ai fait une qui a été imprimée en Hollande, & qui, si elle n'est pas encore publique, le sera dans peu. Si elle pénètre jusqu'à Paris & que vous en entendiez parler, Madame, je vous prie de me marquer naturellement ce qu'on en dit; il m'importe de le savoir. Il n'y a que vous de qui je puisse apprendre ce qui se passe à mon égard, dans un pays où j'ai passé une partie de ma vie, où j'ai eu des amis, & qui ne peut me devenir indifférent. Si vous n'étiez pas à portée de voir cette lettre imprimée; & que vous pussiez m'indiquer quelqu'un de vos amis qui eût les ports francs, je vous l'enverrois d'ici: car quoi-que la brochure soit petite, en vous l'envoyant directement, elle vous coûteroit vingt fois plus de port, que ne valent l'ouvrage & l'auteur.

Je suis bien touché des bontés de Mademoiselle L * * *. & des soins qu'elle veut bien prendre pour moi; mais je serois bien fâché qu'un aussi joli travail que le lien, & si digne d'être mis en vue, restât caché sous mes grandes vilaines manches d'Arménien. En vérité, je ne saurois me résoudre à le profaner ainsi, ni par conséquent à l'accepter, à moins qu'elle ne m'ordonne [331] de le porter en écharpe ou en collier, comme un ordre chevalerie institué en son honneur.

Bonjour, Madame, recevez les hommages de votre pauvre voisin. Vous venez de me faire passer une demi-heure délicieuse, & en vérité j'en avois besoin; car depuis quelques mois, je souffre presque sans relâche de mon mal & de mes chagrins. Mille choses, je vous supplie, à Monsieur le Marquis.

[31 - 10 - 1762] LETTRE A MADAME * * *

[Motiers]

Le 31 Octobre 1762.

En m'annonçant, Madame, dans votre lettre du 22 Septembre (c'est je crois le 2 2 Octobre) un changement avantageux dans mon sort, vous m'avez d'abord fait croire que les hommes qui me persécutent, s'étoient lassés de leurs méchancetés; que le Parlement de Paris avoit levé son inique décret; que le Magistrat de Geneve avoit reconnu son tort; & que le public me rendoit enfin justice. Mais loin de-là, je vois par votre lettre même qu'on m'intente encore de nouvelles accusations: le changement de sort que vous m'annoncez se réduit à des offres de subsistance dont je n'ai pas besoin quant à présent. Et comme j'ai toujours compté pour rien, même en santé, un avenir aussi incertain que la vie humaine; c'est pour moi, je vous jure, la chose la plus indifférente que d'avoir à dîner dans trois ans d'ici.

[332] Il s'en faut beaucoup, cependant, que je sois insensible aux bontés du Roi de Prusse; au contraire, elles augmentent un sentiment très-doux, savoir l'attachement que j'ai conçu pour ce grand Prince. Quant à l'usage que j'en dois faire, rien ne presse pour me résoudre, & j'ai du tems pour y penser.

A l'égard des offres de M. Stanley, comme elles sont toutes pour votre compte, Madame, c'est à vous de lui en avoir obligation. Je n'ai point ouï parler de la lettre qu'il vous a dit m'avoir écrite.

Je viens maintenant au dernier article de votre lettre, auquel j'ai peine à comprendre quelque chose, & qui me surprend à tel point, sur-tout après les entretiens que nous avons eus sur cette matiere, que j'ai regardé plus d'une fois à l'écriture pour voir si elle étoit bien de votre main. Je ne sais ce que vous pouvez désapprouver dans la lettre que j'ai écrite à mon Pasteur, dans une occasion nécessaire. A vous entendre avec votre Ange, on diroit qu'il s'agissoit d'embrasser une religion nouvelle, tandis qu'il ne s'agissoit que de rester comme auparavant dans la communion de mes peres & de mon pays, dont on cherchoit à m'exclure; il ne falloit point pour cela d'autre Ange que le Vicaire Savoyard. S'il consacroit en simplicité de conscience dans un culte plein de mysteres inconcevables, je ne vois pas pourquoi J. J. Rousseau ne communieroit pas de même dans un culte où rien ne choque la raison; & je vois encore moins pourquoi, après avoir jusqu'ici professé ma religion chez les Catholiques, sans que personne m'en fit un crime, ou s'avise tout-d'un-coup de m'en faire un fort étrange de ce que je ne la quitte pas en pays Protestant.

[333] Mais pourquoi cet appareil d'écrire une lettre? Ah! pourquoi? Le voici. M. de Voltaire

me voyant opprimé par le Parlement de Paris, avec la générosité naturelle à lui & à son parti, saisit ce moment de me faire opprimer de même à Geneve, & d'opposer une barriere insurmontable à mon retour dans ma patrie. Un des plus surs moyens qu'il employa pour cela, fut de me faire regarder comme déserteur de ma religion: car là-dessus nos loix sont formelles, & tout citoyen ou bourgeois qui ne professe pas la religion qu'elles autorisent perd par là-même son droit de Cité. Il travailla donc de toutes ses forces à soulever les Ministres; il ne réussit pas avec ceux de Geneve qui le connoissent, mais il ameuta tellement ceux du pays de Vaud, que malgré la protection & l'amitié de M. le Baillif d'Yverdon & de plusieurs Magistrats, il fallut sortir du Canton de Berne. On tenta de faire la même chose en ce pays; le Magistrat municipal de Neufchâtel défendit mon livre; la classe des Ministres le déféra; le Conseil d'Etat alloit le défendre dans tout l'Etat, & peut-être procéder contre ma personne: mais les ordres de Mylord Maréchal, & la protection déclarée du Roi l'arrêterent tout court, il fallut me laisser tranquille. Cependant le tems de la communion approchoit, & cette époque alloit décider si j'étois séparé de l'Eglise Protestante, ou si je ne l'étois pas. Dans cette circonstance, ne voulant pas m'exposer à un affront public, ni non plus constater tacitement en ne me présentant pas, la désertion qu'on me reprochoit, je pris le parti d'écrire à M. de Montmollin Pasteur de la paroisse, une lettre qu'il a fait courir; mais dont les Voltairiens ont pris soin de falsifier beaucoup [334] de copies. J'étois bien éloigné d'attendre de cette lettre l'effet qu'elle produisit; je la regardois comme une protestation nécessaire, & qui auroit son usage en tems & lieu. Quelle fut ma surprise & ma joie de voir dès le lendemain chez moi M. de Montmollin, me déclarer que non-seulement il approuvoit que j'approchasse de la Sainte Table, mais qu'il m'en prioit, & qu'il m'en prioit de l'aveu unanime de tout le Consistoire, pour l'édification de sa paroisse dont j'avois l'approbation & l'estime. Nous eûmes ensuite quelques conférences dans lesquelles je lui développai franchement mes sentimens tels à-peu-près qu'ils sont exposés dans la profession du Vicaire, appuyant avec vérité sur mort attachement constant à l'Evangile & au Christianisme; & ne lui déguisant pas non plus mes difficultés & mes doutes. Lui de son côté, connoissant assez mes sentimens par mes livres, évita prudemment les points de doctrine qui auroient pu m'arrêter, ou le compromettre; il ne prononça pas même le mot de rétractation; n'insista sur aucune explication, & nous nous séparâmes contents l'un de l'autre. Depuis lors j'ai la consolation d'être reconnu membre de son Eglise; il faut être opprimé, malade, & croire en Dieu pour sentir combien il est doux de vivre parmi ses freres.

M. de Montmollin ayant à justifier sa conduite devant ses confreres, fit courir ma lettre. Elle a fait à Geneve un effet qui a mis les Voltairiens au désespoir, & qui a redoublé leur rage. Des foules de Genevois sont accourus à Motiers, m'embrassant avec des larmes de joie, & appellant hautement M. De Montmollin leur bienfaiteur & leur pere. Il est même sûr [335] que cette affaire auroit des suites pour peu que je fusse d'humeur à m'y prêter. Cependant il est vrai que bien des Ministres sont mécontents; voilà, pour ainsi dire, la profession de foi du Vicaire approuvée en tous ses points, par un de leurs confreres; ils ne peuvent digérer cela. Les uns murmurent, les autres menacent d'écrire; d'autres écrivent en effet; tous veulent absolument des rétractations, & des explications qu'ils n'auront jamais. Que dois-je faire à présent, Madame, à votre avis? Irai-je laisser mon digne Pasteur dans les lacs où il s'est mis pour l'amour de moi? l'abandonnerai-je à la censure de ses confreres? autoriserai-je cette censure par ma conduite & par mes écrits? & démentant la démarche que j'ai faite, lui laisserai-je toute

la honte, & tout le repentir de s'y être prêté? Non, non, Madame; on me traitera d'hypocrite tant qu'on voudra; mais je ne serai ni un perfide, ni un lâche. Je ne renoncerai point à la religion de mes peres, à cette religion si raisonnable, si pure, si conforme à la simplicité de l'Évangile, où je suis rentré de bonne foi depuis nombre d'années, & que j'ai depuis toujours hautement professée. Je n'y renoncerai point au moment où elle fait toute la consolation de ma vie, & où il importe à l'honnête homme qui m'y a maintenu, que j'y demeure sincèrement attaché. Je n'en conserverai pas non plus les liens extérieurs, tout chers qu'ils me sont, aux dépens de la vérité, ou de ce que je prends pour elle; & l'on pourroit m'excommunier, & me décréter bien des fois, avant de me faire dire ce que je ne pense pas. Du reste je me consolerais d'une imputation d'hypocrisie, sans vraisemblance & sans preuves. Un Auteur qu'on bannit, qu'on décrète, qu'on [336] brûle pour avoir dit hardiment ses sentimens, pour s'être nommé, pour ne vouloir pas se dédire; un citoyen chérissant sa patrie, qui aime mieux renoncer à son pays qu'à sa franchise, & s'expatrier que se démentir, est un hypocrite d'une espece assez nouvelle. Je ne connois dans cet état qu'un moyen de prouver qu'on n'est pas un hypocrite; mais cet expédient auquel mes ennemis veulent me réduire, ne me conviendra jamais quoi qu'il arrive; c'est d'être un impie ouvertement. De grace, expliquez-moi donc, Madame, ce que vous voulez dire avec votre Ange, & ce que vous trouvez à reprendre à tout cela.

Vous ajoutez, Madame, qu'il falloit que j'attendisse d'autres circonstances pour professer ma religion, (vous avez voulu dire pour continuer de la professer.) Je n'ai peut-être que trop attendu par une fierté dont je ne saurois me défaire. Je n'ai fait aucune démarche, tant que les Ministres m'ont persécuté. Mais quand une fois j'ai été sous la protection du Roi, & qu'ils n'ont plus pu me rien faire, alors j'ai fait mon devoir, ou ce que j'ai cru l'être. J'attends que vous m'appreniez en quoi je me suis trompé.

Je vous envoie l'extrait d'un dialogue de M. de Voltaire avec un Ouvrier de ce pays-ci qui est à son service. J'ai écrit ce dialogue de mémoire, d'après le récit de M. de Montmollin, qui ne me l'a rapporté lui-même que sur le récit de l'ouvrier, il y a plus de deux mois. Ainsi, le tout peut n'être pas absolument exact; mais les traits principaux sont fidelles; car ils ont frappé M. de Montmollin; ils les a retenus, & vous croyez bien que je ne les ai pas oubliés. Vous y verrez que M. de [337] Voltaire n'avoit pas attendu la démarche dont vous vous plaignez, pour me taxer d'hypocrisie.

Conversation de M. de Voltaire avec un de ses Ouvriers du Comté de Neufchâtel.

M. DE VOLTAIRE. Êtes-vous de Neufchâtel même?

L'OUVRIER. Non, Monsieur; je suis du village de Butte dans la vallée de Travers.

M. DE VOLTAIRE. Butte! Cela est-il loin de Motiers?

L'OUVRIER. A une petite lieue.

M. DE VOLTAIRE. Vous avez dans votre pays un certain personnage de celui-ci qui a bien fait des siennes.

L'OUVRIER. Qui donc, Monsieur?

M. DE VOLTAIRE. Un certain Jean-Jacques Rousseau. Le connoissez-vous?

L'OUVRIER. Oui, Monsieur; je l'ai vu un jour à Butte, dans le carrosse de M. de Montmollin qui se promenoit avec lui.

[338] M. DE VOLTAIRE. Comment ce pied-plat va en carrosse? Le voilà donc bien fier?

L'OUVRIER. Oh! Monsieur, il se promène aussi à pied. Il court comme un chat-maigre, & grimpe sur toutes nos montagnes.

M. DE VOLTAIRE. Il pourrait bien grimper quelque jour sur une échelle. Il eût été pendu à Paris; s'il ne se fût sauvé. Et il le sera ici, s'il y vient.

L'OUVRIER. Pendu! Monsieur! Il a l'air d'un si bon homme; eh, mon Dieu! qu'a-t-il donc fait?

M. DE VOLTAIRE. Il a fait des livres abominables. C'est un impie, un athée.

L'OUVRIER. Vous me surprenez. Il va tous les Dimanches à l'Eglise.

M. DE VOLTAIRE. Ah! l'hypocrite! Et que dit-on de lui dans le pays? Y a-t-il quelqu'un qui veuille le voir?

L'OUVRIER. Tout le monde, Monsieur, tout le monde l'aime. Il est recherché par-tout, & on dit que Mylord lui fait aussi bien des caresses.

M. DE VOLTAIRE. C'est que Mylord ne le connoît pas, ni vous non plus Attendez seulement deux ou trois mois, & vous connoître l'homme. Les gens de Montmorenci où il demeuroit, ont fait [339] des feux de joie, quand il s'est sauvé pour n'être pas pendu. C'est un homme sans foi, sans honneur, sans religion.

L'OUVRIER. Sans religion! Monsieur, mais on dit que vous n'en avez pas beaucoup vous-même.

M. DE VOLTAIRE. Qui, moi, grand Dieu! Et qui est-ce qui dit cela?

L'OUVRIER. Tout le monde, Monsieur.

M. DE VOLTAIRE. Ah! quelle horrible calomnie! Moi qui ai étudié chez les Jésuites, moi qui ai parlé de Dieu mieux que tous les Théologiens!

L'OUVRIER. Mais, Monsieur, on dit que vous avez fait bien des mauvais livres.

M. DE VOLTAIRE. On ment. Qu'on m'en montre un seul qui porte mon nom; comme ceux de ce croquant portent le sien, &c.

[00 - 11 - 1762] LETTRE A M. DE MONTMOLLIN

[Motiers]

Novembre 1762.

Quand je me suis réuni, Monsieur, il y a neuf ans à l'Eglise, je n'ai pas manqué de censeurs qui ont blâmé ma démarche, [340] & je n'en manque pas aujourd'hui que j'y reste uni sous vos auspices, contre l'espoir de tant de gens qui voudroient m'en voir séparé. Il n'y a rien là de bien étonnant; tout ce qui m'honore & me console déplaît à mes ennemis; & ceux qui voudroient

rendre la Religion méprisable, sont fâchés qu'un ami de la vérité la professe ouvertement. Nous connoissons trop, vous & moi, les hommes pour ignorer à combien de passions humaines le feint zele de la foi sert de manteau, & l'on ne doit pas s'attendre à voir l'athéisme & l'impiété plus charitables que n'est-l'hypocrisie ou la superstition. J'espere, Monsieur, ayant maintenant le bonheur d'être plus connu de vous, que vous ne voyez rien en moi qui démentant la déclaration que je vous ai faite, puisse vous rendre suspecte ma démarche, ni vous donner du regret à la vôtre. S'il y a des gens qui m'accusent d'être un hypocrite, c'est parce que je ne suis pas un impie; ils se sont arrangés pour m'accuser de l'un ou de l'autre, sans doute, parce qu'ils n'imaginent pas qu'on puisse sincèrement croire en Dieu. Vous voyez que de quelque maniere que je me conduise, il m'eût impossible d'échapper à l'une des deux imputations. Mais vous voyez aussi que si toutes deux sont également destituées de preuves, celle d'hypocrisie est pourtant la plus inepte; car un peu d'hypocrisie m'eût sauvé bien des disgraces; & ma bonne foi me coûte assez cher, ce me semble, pour devoir être au-dessus de tout soupçon.

Quand nous avons eu, Monsieur, des entretiens sur mon ouvrage,* [*Il est question de l'Emile.] je vous ai dit dans quelles vues il avoit été publié, & je vous réitere la même chose en sincérité de coeur. [34] Ces vues n'ont rien que de louable, vous en êtes convenu vous-même; & quand vous m'apprenez qu'on me prête celle d'avoir voulu jeter du ridicule sur le Christianisme, vous sentez en même tems combien cette imputation est ridicule elle-même; puisqu'elle porte uniquement sur un dialogue dans un langage improuvé des deux côtés dans l'ouvrage même, & où l'on ne trouve assurément rien d'applicable au vrai Chrétien. Pourquoi les Réformés prennent-ils ainsi fait & cause pour L'Eglise Romaine? Pourquoi s'échauffent-ils si fort quand on relève les vices de son argumentation qui n'a point été la leur jusqu'ici? Veulent-ils donc se rapprocher peu-à-peu de ses manieres de penser, comme ils se rapprochent déjà de son intolérance, contre les principes fondamentaux de leur propre communion?

Je suis bien persuadé, Monsieur, que si j'eusse toujours vécu en pays protestant, alors ou la profession du Vicaire Savoyard n'eût point été faite, ce qui certainement eût été un mal à bien des égards, ou selon toute apparence elle eût eu dans sa seconde partie, un tour fort différent de celui qu'elle a.

Je ne pense pas cependant, qu'il faille supprimer les objections qu'on ne peut résoudre; car cette adresse subreptice a un air de mauvaise foi qui me révolte, & me fait craindre qu'il n'y ait au fond peu de vrais croyans. Toutes les connoissances humaines ont leurs obscurités, leurs difficultés, leurs objections que l'esprit humain trop borné ne peut résoudre. La Géométrie elle-même en a de telles, que les Géomètres ne s'avisent point de supprimer, & qui ne rendent pas pour cela, leur science incertaine. Les objections n'empêchent pas qu'une [342] vérité démontrée ne soit démontrée, & il faut savoir se tenir à ce qu'on fait, & ne pas vouloir tout savoir même en matière de Religion. Nous n'en servirons pas Dieu de moins bon coeur; nous n'en serons pas moins vrais croyans, & nous en serons plus humains, plus doux, plus tolérans pour ceux qui ne pensent pas comme nous en toute chose. A considérer en ce sens, la profession de foi du Vicaire, elle peut avoir son utilité même dans ce qu'on y a le plus imparfait. En tout cas il n'y a qu'à résoudre les objections aussi convenablement, aussi honnêtement qu'elles étoient proposées, sans se fâcher comme si l'on avoit tort, & sans croire qu'une objection est suffisamment résolue lorsqu'on a brûlé le papier qui la contient.

Je n'épiloguerai point sur les chicanes sans nombre & sans fondement qu'on m'a faites; & qu'on me fait tous les jours. Je sais supporter dans les autres des manières de penser qui ne sont pas les miennes; pourvu que nous soyons tous unis en Jésus-Christ; c'est-là l'essentiel. Je veux seulement vous renouveler, Monsieur, la déclaration de la résolution ferme & sincère où je suis, de vivre & mourir dans la communion de l'Eglise Chrétienne Réformée. Rien ne m'a plus consolé dans mes disgrâces que d'en faire la sincère profession auprès de vous; de trouver en vous mon Pasteur, & mes frères dans vos paroissiens. Je vous demande à vous & à eux la continuation des mêmes bontés; & comme je ne crains pas que ma conduite vous fasse changer de sentiment sur mon compte, j'espère que les méchancetés de mes ennemis ne le seront pas non plus.

[343] 1762.

En parlant, Monsieur, dans votre gazette du 23 Juin, d'un papier appelé réquisitoire, publié en France contre le meilleur & le plus utile de mes écrits, vous avez rempli votre office, & je ne vous en sais pas mauvais gré; je ne me plains pas même que vous ayez transcrit les imputations dont ce papier est rempli, & auxquelles je m'abstiens de donner celle qui leur est due.

Mais lorsque vous ajoutez de votre chef, que je suis condamnable au-delà de ce qu'on peut dire, pour avoir composé le livre dont il s'agit, & sur-tout pour y avoir mis mon nom, comme s'il étoit permis & honnête de se cacher en parlant au public; alors, Monsieur, j'ai droit de me plaindre de ce que vous jugez sans connoître; car il n'est pas possible qu'un homme éclairé, & un homme de bien porte avec connoissance, un jugement si peu équitable sur un livre où l'Auteur soutient la cause de Dieu, des moeurs, de la vertu, contre la nouvelle philosophie, avec toute la force dont il est capable. Vous avez donné trop d'autorité à des procédures irrégulières, & dictées par des motifs particuliers que tout le monde connoît.

Mon livre, Monsieur, est entre les mains du public; il sera lu tôt ou tard par des hommes raisonnables, peut-être enfin par des Chrétiens, qui verront avec surprise & sans doute avec indignation, qu'un disciple de leur divin Maître soit traité parmi eux comme un scélérat.

[344] Je vous prie donc, Monsieur, & c'est une réparation que vous me devez, de lire vous-même le livre dont vous avez si légèrement & si mal parlé; & quand vous l'aurez lu, de vouloir alors rendre compte au public, sans faveur & sans grace, du jugement que vous en aurez porté. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

LETTRE A M. LOISEAU DE MAULÉON

Pour lui recommander l'affaire de M. le Beuf de Valdahon.

Voici, mon cher Mauléon, du travail pour vous qui savez braver le puissant injuste, & défendre l'innocent opprimé. Il s'agit de protéger par vos talens un jeune homme de mérite qu'on ose poursuivre criminellement pour une faute que tout homme voudroit commettre, & qui ne blesse d'autres loix que celles de l'avarice & de l'opinion. Armez votre éloquence de traits plus doux & non moins pénétrants, en faveur de deux amans persécutés par un pere vindicatif & dénaturé. Ils ont la voix publique, & ils l'auront par-tout où vous parlerez pour eux. Il me semble que ce nouveau sujet vous offre d'aussi grands principes à développer, d'aussi grandes vues à approfondir que les précédens; & vous aurez de plus à faire valoir des sentimens naturels à tous les coeurs sensibles, & qui ne sont pas étrangers au vôtre. J'espere encore que vous compterez pour quelque chose la recommandation d'un homme que vous avez [345] honoré de votre amitié. Macte virtute, cher Mauléon; c'est dans une route que vous vous êtes frayée, qu'on trouve le noble prix que je vous ai depuis si long-tems annoncé, & qui est seul digne de vous.

A MADEMOISELLE D'IVERNOIS

Fille de M. le Procureur-Général de Neufchâtel, en lui envoyant le premier lacet de ma façon, qu'elle m'avoit demandé pour présent de noces.

Le voilà, Mademoiselle, ce beau présent de noces que vous avez désiré; s'il s'y trouve du superflu, faites, en bonne ménagere, qu'il ait bientôt son emploi. Portez sous d'heureux

auspices cet emblème des liens de douceur & d'amour dont vous tiendrez enlacé votre heureux époux, & songez qu'en portant lacet tissu par la main qui traça les devoirs des meres, c'est engager à les remplir.

[346]

[00 - 00 - 1763] LETTRE A M. WATELET

Motiers, 1763.

Vous me traitez en Auteur, Monsieur; vous me faites des complimens sur mon livre. Je n'ai rien à dire à cela, c'est l'usage. Ce même usage veut aussi, qu'en avalant modestement votre encens, je vous en renvoie une bonne partie. Voilà pourtant ce que je ne serai pas; car quoique vous ayez des talens très-vrais, très-aimables, les qualités que j'honore en vous, les effacent à mes yeux; c'est par elles que je vous suis attaché; c'est par elles que j'ai toujours désiré votre bienveillance; & l'on ne m'a jamais vu rechercher les gens à talens qui n'avoient que des talens. Je m'applaudis pourtant de ceux auxquels vous m'assurez que je dois votre estime, puisqu'ils me procurent un bien dont je fais tant de cas. Les miens tels quels, ont cependant si peu dépendu de ma volonté, ils m'ont attiré tant de maux, ils m'ont abandonné si vite, que j'aurois bien voulu tenir cette amitié dont vous permettez que je me flatte, de quelque chose qui m'eût été moins funeste, & que je pusse dire être plus à moi.

Ce sera, Monsieur, pour votre gloire, au moins je le desire & je l'espere, que j'aurai blâmé le merveilleux de l'Opéra. Si j'ai eu tort, comme cela peut très-bien être, vous m'aurez réfuté par le fait; & si j'ai raison, le succès dans un mauvais genre, n'en rendra votre triomphe que plus éclatant. Vous [347] voyez, Monsieur, par l'expérience constante du théâtre, que ce n'est jamais le choix du genre bon ou mauvais, qui décide du sort d'une piece. Si la vôtre est intéressante malgré les machines, soutenue d'une bonne musique elle doit réussir; & vous aurez eu comme Quinault, le mérite de la difficulté vaincue. Si par supposition elle ne l'est pas, votre goût, votre aimable poésie l'auront ornée au moins de détails charmans qui la rendront agréable, & c'en est assez pour plaire à l'Opéra François. Monsieur, je tiens beaucoup plus, je vous jure, à votre succès qu'à mon opinion, & non-seulement pour vous, mais aussi pour votre jeune musicien. Car le grand voyage que l'amour de l'art lui a fait entreprendre, & que vous avez encouragé,

m'est garant que son talent n'est pas médiocre. Il faut en ce genre ainsi qu'en bien d'autres, avoir déjà beaucoup en soi-même, pour sentir combien on a besoin d'acquérir. Messieurs, donnez bientôt votre piece, & dussai-je être pendu, je l'irai voir, si je puis.

[1 2 - 0 5 - 1 7 6 3] LETTRE A M. FAVRE

Premier Syndic de la République de Geneve.

Motiers-Travers le 12 Mai 1763.

Monsieur,

Revenu du long étonnement où m'a jetté, de la part du magnifique Conseil, le procédé que j'en devois le moins attendre, [348] je prends enfin le parti que l'honneur & la raison me prescrivent, quelque cher qu'il en coûte à mon coeur.

Je vous déclare donc, Monsieur, & je vous prie de déclarer au magnifique Conseil, que j'abdique à perpétuité mon droit de Bourgeoisie & de Cité dans la ville & république de Geneve. Ayant rempli de mon mieux les devoirs attachés à ce titre, sans jouir d'aucun de ses avantages, je ne crois point être en reste avec l'Etat en le quittant. J'ai tâché d'honorer le nom Genevois; j'ai tendrement aimé mes compatriotes; je n'ai rien oublié pour me faire aimer d'eux; on ne sauroit plus mal réussir; je veux leur complaire jusques dans leur haine. Le dernier sacrifice qui me reste à faire, est celui d'un nom qui me fut si cher. Mais, Monsieur, ma Patrie, en me devenant étrangere, ne peut me devenir indifférente; je lui reste attaché par un tendre souvenir, & je n'oublie d'elle que ses outrages. Puisse-t-elle prospérer toujours, & voir augmenter sa gloire! Puisse-t-elle abonder en citoyens meilleurs, & sur-tout plus heureux que moi!

Recevez, je vous prie, Monsieur, les assurances de mon profond respect.

[2 6 - 0 5 - 1 7 6 3] LETTRE A M. MARC CHAPPUIS

Motiers le 26 Mai 1763.

Je vois, Monsieur, par la lettre dont vous m'avez honoré le 18 de ce mois, que vous me jugez

bien légèrement dans mes [349] disgraces. Il en coûte si peu d'accabler les malheureux, qu'on est presque toujours disposé à leur faire un crime de leur malheur.

Vous dites que vous ne comprenez rien à ma démarche: elle est pourtant aussi claire que la triste nécessité qui m'y a réduit. Flétri publiquement dans ma patrie, sans que personne ait réclamé contre cette flétrissure; après dix mois d'attente, j'ai dû prendre le seul parti propre à conserver mon honneur si cruellement offensé. C'est avec la plus vive douleur que je m'y suis déterminé: mais que pouvois-je faire? Demeurer volontairement membre de l'Etat après ce qui s'étoit passé, n'étoit-ce pas consentir à mon déshonneur?

Je ne comprends point comment vous m'osez demander ce que m'a fait la Patrie. Un homme aussi éclairé que vous, ignore-t-il que toute démarche publique faite par le Magistrat, est censée faite par tout l'Etat, lors qu'aucun de ceux qui ont droit de la désavouer, ne la désavoue. Quand le Gouvernement parle, & que tous les Citoyens se taisent, apprenez que la Patrie a parlé.

Je ne dois pas seulement compte de moi aux Genevois, je le dois encore à moi-même, au public dont j'ai le malheur d'être connu, & à la postérité de qui je le serai peut-être. Si j'étois assez sot pour vouloir persuader au reste de l'Europe, que les Genevois ont désapprouvé la procédure de leurs Magistrats, ne s'y moqueroit-on pas de moi? Ne savons-nous pas, me diroit-on, que la Bourgeoisie a droit de faire des représentations, dans toutes les occasions où elle croit les loix lésées & où elle improuve la conduite des Magistrats? Qu'a-t-elle [350] fait ici depuis près d'un an que vous avez attendu? Si cinq ou six Bourgeois seulement eussent protesté, l'on pourroit vous croire sur les sentimens que vous leur prêtez. Cette démarche étoit facile, légitime, elle ne troublait point l'ordre public: pourquoi donc ne l'a-t-on pas faite? Le silence de tous ne dément-il pas vos assertions? Montrez-nous les signes du désaveu que vous leur prêtez. Voilà, Monsieur, ce qu'on me diroit & qu'on auroit raison de me dire: on ne juge point les hommes par leurs pensées, on les juge sur leurs actions.

Il y avoit peut-être divers moyens de me venger de l'outrage, mais il n'y en avoit qu'un de le repousser sans vengeance, & c'est celui que j'ai pris. Ce moyen qui ne fait de mal qu'à moi, doit-il m'attirer des reproches, au lieu des consolations que je devois espérer?

Vous dites que je n'avois pas droit de demander l'abdication de ma bourgeoisie: mais le dire n'est pas le prouver. Nous sommes bien loin de compte: car je n'ai point prétendu demander cette abdication, mais la donner. J'ai assez étudié mes droits pour les connoître, quoique je ne les aye exercés qu'une fois & seulement pour les abdiquer. Ayant pour moi l'usage de tous les Peuples, l'autorité de la raison, du droit naturel, de Grotius, de tous les Jurisconsultes, & même l'aveu du Conseil, je ne suis pas obligé de me régler sur votre erreur. Chacun sait que tout tracte dont une des parties enfreint les conditions, devient nul pour l'autre. Quand je devois tout à la Patrie, ne me devoir-elle rien? J'ai payé ma dette, a-t-elle payé la sienne? On n'a jamais droit de la désertir, je l'avoue; mais quand elle nous rejette, on a toujours droit de la quitter; on le peut dans les [351] cas que j'ai spécifiés, & même on le doit dans le mien. Le ferment que j'ai fait envers elle, elle l'a fait envers moi. En violant ses engagements, elle m'affranchit des miens, & en me les rendant ignominieux, elle me fait un devoir d'y renoncer.

Vous dites que si des Citoyens se présentoient au Conseil pour demander pareille chose,

vous ne seriez pas surpris qu'on les incarcérât. Ni moi non plus, je n'en serois pas surpris; parce que rien d'injuste ne doit surprendre de la part de quiconque a la force en main, Mais bien qu'une loi qu'on n'observa jamais, défende au Citoyen qui veut demeurer tel, de sortir sans congé du territoire; comme on n'a pas besoin de demander l'usage d'un droit qu'on a, quand un Genevois veut quitter tout-à-fait sa Patrie, pour aller s'établir en pays étranger, personne ne songe à lui en faire un crime, & on ne l'incarcere point pour cela. Il est vrai qu'ordinairement cette renonciation n'est pas solemnelle, mais c'est qu'ordinairement ceux qui la sont, n'ayant pas reçu des affronts publics, n'ont pas besoin de renoncer publiquement à la société qui les leur a faits.

Monsieur, j'ai attendu, j'ai médité, j'ai cherché long-tems s'il y avoit quelque moyen d'éviter une démarche qui m'a déchire. Je vous avois confié mon honneur, ô Genevois, & j'étois tranquille; mais vous avez si mal gardé ce dépôt que vous me forcez de vous l'ôter.

Mes bons anciens compatriotes que j'aimerai toujours malgré votre ingratitude, de grave ne me forcez pas, par vos propos durs & mal-honnêtes, de faire publiquement mon apologie. Espargnez-moi, dans ma misere, la douleur de me défendre à vos dépens.

[352] Souvenez-vous, Monsieur, que c'est malgré moi que je suis réduit à vous répondre sur ce ton. La vérité dans cette occasion n'en a pas deux. Si vous m'attaquiez moins durement, je ne chercherois qu'à verser mes peines dans votre sein. Votre amitié me sera toujours chere; je me serai toujours un devoir de la cultiver; mais je vous conjure en m'écrivant, de ne pas me la rendre si cruelle, & de mieux consulter votre bon coeur. Je vous embrasse de tout le mien.

[00 - 07 - 1763] LETTRE A M. ROUSSEAU SON COUSIN

[Motiers]

Juillet 1763.

Une absence de quelques jours m'a empêché, mon très-cher Cousin, de répondre plutôt à votre lettre, & de vous marquer mon regret sur la perte de mon cousin votre pere. Il a vécu en homme d'honneur, il a supporté la vieillesse avec courage, & il est mort en Chrétien. Une carriere ainsi passée est digne d'envie, puissions-nous, mon cher Cousin, vivre & mourir comme lui!

Quant à ce que vous me marquez des représentations qui ont été faites à mon sujet, & auxquelles vous avez concouru; je reconnois, mon cher Cousin, dans cette démarche le zele d'un bon parent & d'un digne citoyen; mais j'ajouterai qu'ayant été faites à mon insçu, & dans un tems où elles ne pouvoient plus produire aucun effet utile, il eût peut-être été mieux [353] qu'elles n'eussent point été faites, ou que mes amis & parens n'y eussent point acquiescé.

J'avoue que l'affront reçu par le Conseil est pleinement réparé par le désaveu authentique de la plus saine partie de l'Etat; mais comme il peut naître de cette démarche des semences de mésintelligence auxquelles même après ma retraite, je serois au désespoir d'avoir donné lieu, je vous prie, mon cher Cousin, vous & tous ceux qui daignent s'intéresser à moi, de vouloir bien, du moins pour ce qui me regarde, renoncer à la poursuite de cette affaire, & vous retirer du nombre des représentans. Pour moi, content d'avoir fait en toute occasion mon devoir envers ma patrie, autant qu'il a dépendu de moi, j'y renonce pour toujours, avec douleur, mais sans balancer; & afin que le desir de mon rétablissement n'y trouble jamais la paix publique, je déclare que, quoi qu'il arrive, je ne reprendrai de mes jours le titre de Citoyen de Geneve, ni ne rentrerai dans ses murs. Croyez que mon attachement pour mon pays ne tient ni aux droits, ni au séjour, ni au titre, mais à des noeuds que rien ne sauroit briser; croyez aussi, mon très-cher Cousin, qu'en cessant d'être votre Concitoyen, je n'en reste pas moins pour la vie votre bon parent & véritable ami.

[354]

[11 - 09 - 1763] LETTRE A M * * * *

Motiers-Travers le 11 Septembre 1763.

Je ne sais, Monteur, si vous vous rappellerez un homme, autrefois connu de vous; pour moi qui n'oublie point vos honnêtetés, je me suis rappelé avec plaisir vos traits dans ceux de M. votre fils, qui m'est venu voir il y a quelques jours. Le récit de ses malheurs m'a vivement touché; la tendresse & le respect avec lesquels il m'a parlé de vous, ont achevé de m'intéresser pour lui. Ce qui lui rend ses maux plus aggravans est qu'ils lui viennent d'une main si chere. J'ignore, Monsieur, quelles sont ses fautes; mais je vois son affliction; je sais que vous êtes pere, & qu'un pere n'est pas fait pour être inexorable. Je crois vous donner un vrai témoignage d'attachement en vous conjurant de n'user plus envers lui d'une rigueur désespérante, & qui, le faisant errer de lieu en lieu sans ressource & sans asyle, n'honore ni le nom qu'il porte, ni le pere dont il le tient. Réfléchissez, Monsieur, quel serois son sort, si dans cet état, il avoit le malheur de vous perdre. Attendra-t-il des parent, des collatéraux, une commisération que son pere lui aura refusée? & si vous y comptez, comment pouvez vous laisser à d'autres le soin d'être plus humains que vous envers votre fils? Je ne sais point comment cette seule idée ne désarme pas votre bon coeur. D'ailleurs de quoi s'agit-il ici? de faire révoquer une malheureuse lettre de cachet qui n'auroit jamais dû [355] être sollicitée. Votre fils ne vous demande que sa liberté, & il n'en veut user que pour réparer ses torts, s'il en a. Cette demande même dit un devoir qu'il vous tend; pouvez-vous ne pas sentir le vôtre? Encore une fois pensez-y,

Monsieur, je ne veux que cela, la raison vous dira le reste.

Quoique M. de M. ne soit plus ici, je sais, si vous m'honorez une réponse, où lui faire passer vos ordres; ainsi vous pouvez les lui donner par mon canal. Recevez, Monsieur, mes salutations & les assurances de mon respect.

[00 - 09 - 1763] LETTRE A M. G. LIEUTENANT -
COLONEL

[Motiers]

Septembre 1763.

Je crois, Monsieur, que je serois fort aise de vous connoître, mais on me fait faire tant de connoissances par force, que j'ai résolu de n'en plus faire volontairement; votre franchise avec moi, mérite bien que je vous la rende, & vous consentez de si bonne grace, que je ne vous réponde pas, que je ne puis trop tôt vous répondre; car, si jamais j'étois tenté d'abuser de la liberté, ce seroit moins de celle qu'on me laisse, que de celle qu'on voudroit m'ôter. Vous êtes Lieutenant-Colonel, Monsieur, j'en suis fort aise; mais sussiez-vous Prince, & qui plus est laboureur, comme je n'ai qu'un ton avec tout le monde, je n'en prendrai pas un autre avec vous. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

[356]

[22 - 09 - 1763] LETTRE A M. L. P. L. E. D. W

Motiers le 22 Septembre 1763.

Vous me faites, Monsieur le Duc, bien plus d'honneur que je n'en mérite. Votre Altesse Sérénissime aura pu voir dans le livre qu'elle daigne citer, que je n'ai jamais su comment il faut élever les Princes; & la clameur publique me persuade que je ne sais comment il faut élever personne. D'ailleurs les disgrâces & les maux m'ont affecté le coeur & affoibli la tête. Il ne me reste de vie que pour souffrir, je n'en ai plus pour penser. A Dieu ne plaise, toutefois, que je me

refuse aux vues que vous m'exposez dans votre lettre. Elle me pénètre de respect & d'admiration pour vous. Vous me paraissez plus qu'un homme, puisque vous savez l'être encore dans votre rang. Disposez de moi, Monsieur le Duc; marquez-moi vos doutes, je vous dirai mes idées; vous pourrez me convaincre aisément d'insuffisance, mais jamais de mauvaise volonté.

Je supplie Votre Altesse Sérénissime d'agréer les assurances de mon profond respect.

[357]

[27 - 11 - 1763] QUATRE LETTRES A M. L'A. DE * * * *

Motiers-Travers le 27 Novembre 1763.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre obligeante dans laquelle votre honnête coeur s'épanche avec moi. Je suis touché de vos sentimens & reconnoissant de votre zele; mais je ne vois pas bien sur quoi vous me consultez. Vous me dites: j'ai de la naissance dont je dois suivre la vocation, parce que mes parens le veulent; apprenez-moi ce que je dois faire: je suis gentilhomme & veux vivre comme tel; apprenez-moi toutefois à vivre en homme: j'ai des préjugés que je veux respecter; apprenez-moi toutefois à les vaincre. Je vous avoue, Monsieur, que je ne sais pas répondre à cela.

Vous me parlez avec dédain des deux seuls métiers que la noblesse connoisse & qu'elle veuille suivre: cependant, vous avez pris un de ces métiers. Mon conseil est, puisque vous y êtes, que vous tâchiez de le faire bien. Avant de prendre un état, on ne peut trop raisonner sur son objet: quand il est pris, il en faut remplir les devoirs; c'est alors tout ce qui reste à faire.

Vous vous dites sans fortune, sans biens, vous ne savez comment, avec de la naissance, (car la naissance revient toujours) vivre libre & mourir vertueux. Cependant, vous offrez un asyle à une personne qui m'est attachée; vous m'assurez que Madame votre mere la mettra à son aise: le fils d'une Dame [358] qui peut mettre une étrangere à son aise, doit naturellement y être aussi. Il peut donc vivre libre & mourir vertueux. Les vieux gentilshommes, qui valoient bien ceux d'aujourd'hui, cultivoient leurs terres & faisoient du bien à leurs paysans. Quoi que vous en puissiez dire, je ne crois pas que ce fût déroger que d'en faire autant.

Vous voyez, Monsieur, que je trouve dans votre lettre même la solution des difficultés qui vous embarrassent. Du reste, excusez ma franchise; je dois répondre à votre estime par la mienne, & je ne puis vous en donner une preuve plus sure qu'on osant tout gentilhomme que vous êtes, vous dire la vérité.

Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

[06 - 01 - 1764] SECONDE LETTRE AU MÊME

Motiers le 6 Janvier 1764.

Quoi, Monsieur, vous avez renvoyé vos portraits de famille & vos titres! vous vous êtes défait de votre cachet! voilà bien plus de prouesses que je n'en aurois fait à votre place. J'aurois laissé les portraits où ils étoient; j'aurois gardé mon cachet parce que je l'avois; j'aurois laissé moisir mes titres dans leur coin, sans m'imaginer même que tout cela valût la peine d'en faire un sacrifice; mais vous êtes pour les grandes actions. Je vous en félicite de tout mon coeur.

A force de me parler de vos doutes, vous m'en donnez d'inquiétans sur votre compte. Vous me faites douter s'il y a [359] choses dont vous ne doutiez pas. Ces doutes mêmes, à mesure qu'ils croissent, vous rendent tranquille: vous vous y reposez comme sur un oreiller de paresse! Tout cela m'effrayeroit beaucoup pour vous, si vos grands scrupules ne me rassuroient. Ces scrupules sont assurément respectables comme fondés sur la vertu; mais l'obligation d'avoir de la vertu, sur quoi la fondez-vous? Il seroit bon de savoir si vous êtes bien décidé sur ce point. Si vous l'êtes, je me rassure; je ne vous trouve plus si sceptique que vous affectez de l'être & quand on est bien décidé sur les principes de ses devoirs, le reste n'est pas une si grande affaire. Mais si vous ne l'êtes pas, vos inquiétudes me semblent peu raisonnées. Quand on est si tranquille dans le doute de ses devoirs, pourquoi tant s'affecter du parti qu'ils nous imposent.

Votre délicatesse sur l'état ecclésiastique est sublime ou puérile, selon le degré de vertu que vous avez atteint. Cette délicatesse est sans doute un devoir pour quiconque remplit tous les autres; & qui n'est faux ni menteur en rien dans ce monde, ne doit pas l'être même en cela. Mais je ne connois que Socrate & vous à qui la raison pût passer un tel scrupule: car à nous autres hommes vulgaires, il seroit impertinent & vain d'en oser avoir un pareil. Il n'y a pas un de nous qui ne s'écarte de la vérité cent fois le jour dans le commerce des hommes en choses claires, importantes & souvent préjudiciables, & dans un point de pure spéculation dans lequel nul ne voit ce qui est vrai ou faux, & qui n'importe ni à Dieu ni aux hommes, nous nous serions un crime de condescendre aux préjugés de nos freres, & de dire oui où nul n'est en droit de [360] dire non? Je vous avoue qu'un homme, qui d'ailleurs n'étant pas un saint, s'aviseroit tout de bon d'un scrupule que l'Abbé de St. Pierre & Fenelon n'ont pas eu, me deviendroit par cela seul très-suspect. Quoi! dirois-je en moi-même, cet homme refuse d'embrasser le noble état d'officier de morale, un état dans lequel il peut être le guide & le bienfaiteur des hommes, dans lequel il peut les instruire, les soulager, les consoler, les protéger, leur servir d'exemple; & cela

pour quelques énigmes auxquelles ni lui ni nous n'entendons rien, & qu'il n'avoit qu'à prendre & donner pour ce qu'elles valent, en ramenant sans bruit le Christianisme à ton véritable objet? Non, conclurois-je, cet homme ment, il nous trompe, sa fausse vertu n'est point active, elle n'est que de pure ostentation; il faut être un hypocrite soi-même pour oser taxer d'hypocrisie détestable ce qui n'est au fond qu'un formulaire indifférent en lui-même, mais consacré par les loix. Sondez bien votre coeur, Monsieur, je vous en conjure: si vous y trouvez cette raison telle que vous me la donnez, elle doit vous déterminer, & je vous admire. Mais souvenez-vous bien qu'alors si vous n'êtes le plus digne des hommes, vous aurez été le plus fou.

A la maniere dont vous me demandez des préceptes de vertu, l'on diroit que vous la regardez comme un métier. Non, Monsieur; la vertu n'est que la force de faire son devoir dans les occasions difficiles, & la sagesse au contraire, est d'écarter la difficulté de nos devoirs. Heureux celui qui se contentant d'être homme de bien, s'est mis dans une position à n'avoir jamais besoin d'être vertueux! Si vous n'allez à la campagne que pour y porter le faste de la vertu, restez à la ville. Si vous [361] voulez à toute force exercer les grandes vertus, l'état de Prêtre vous les rendra souvent nécessaires. Mais si vous vous sentez les passions allez modérées, l'esprit assez doux, le coeur assez sain pour vous accommoder d'une vie égale, simple & laborieuse, allez dans vos terres, faites-les valoir, travaillez vous, même, soyez le pere de vos domestiques, l'ami de vos voisins juste & bon envers tout le monde: laissez-là vos rêveries métaphysiques; & servez Dieu dans la simplicité de votre coeur: vous serez assez vertueux.

Je vous salue, Monsieur de tout mon coeur.

Au reste, je vous dispense, Monsieur, du secret qu'il vous plaît de m'offrir, je ne sais pourquoi. Je n'ai pas, ce me semble, dans ma conduite, l'air d'un homme fort mystérieux.

[0 4 - 0 3 - 1 7 6 4] TROISIEME LETTRE AU MÊME

Motiers le 4 Mars 1764.

J'ai parcouru, Monsieur, la longue lettre où vous m'exposez vos sentimens sur la nature de l'ame & sur l'existence de Dieu. Quoique j'eusse résolu de ne plus rien lire sur ces matieres, j'ai cru vous devoir une exception pour la peine que vous avez prise, & dont il ne m'est pas aisé de démêler le but. Si c'est d'établir entre nous un commerce de dispute, je ne saurois en cela vous complaire; car je ne dispute jamais, persuadé que chaque homme a sa maniere de raisonner qui lui est propre en quelque chose, & qui n'est bonne en tout [362] à nul autre que lui. Si c'est de me guérir des erreurs où vous me jugez être, je vous remercie de vos bonnes intentions; mais je n'en puis faire aucun usage, ayant pris depuis longtems mon parti sur ces choses-là. Ainsi,

Monsieur, votre zèle philosophique est à pure perte avec moi, & je ne serai pas plus votre prosélyte que votre missionnaire. Je ne condamne point vos façons de penser, mais daignez me laisser les miennes; car je vous déclare que je n'en veux pas changer.

Je vous dois encore des remerciemens du soin que vous prenez dans la même lettre, de m'ôter l'inquiétude que m'a voient donné les premières, sur les principes de la haute vertu dont vous faites profession. Si-tôt que ces principes vous paroissent solides, le devoir qui en dérive doit avoir pour vous la même force que s'ils l'étoient en effet; ainsi, mes doutes sur leur solidité n'ont rien d'offensant pour vous. Mais je vous avoue que quant à moi de tels principes me paroïtroient frivoles; & si-tôt que je n'en admettrois pas d'autres, je sens que dans le secret de mon cœur ceux-là me mettroient fort à l'aise sur les vertus pénibles qu'ils paroïtroient m'imposer. Tant il est vrai que les mêmes raisons ont rarement la même prise en diverses têtes, & qu'il ne faut jamais disputer de rien!

D'abord l'amour de l'ordre, en tant que cet ordre est étranger à moi, n'est point un sentiment qui puisse balancer en moi celui de mon intérêt propre; une vue purement spéculative ne sauroit dans le cœur humain l'emporter sur les passions; ce seroit, à ce qui est moi, préférer ce qui m'est étranger; ce sentiment n'est pas dans la nature. Quant à l'amour de l'ordre dont je fais partie, il ordonne tout par rapport à moi; [363] & comme alors je suis seul le centre de cet ordre, il seroit absurde & contradictoire qu'il ne me fît pas rapporter toutes choses à mon bien particulier. Or, la vertu suppose un combat contre nous-mêmes, & c'est la difficulté de la victoire qui en fait la mérite; mais dans la supposition, pourquoi ce combat? Toute raison, tout motif y manque. Ainsi, point de vertu possible par le seul amour de l'ordre.

Le sentiment intérieur est un motif très-puissant sans doute. Mais les passions & l'orgueil l'alterent & l'étouffent de bonne heure dans presque tous les cœurs. De tous les sentimens que nous donne une conscience droite, les deux plus forts & les seuls fondemens de tous les autres, sont celui de la dispensation d'une providence, & celui de l'immortalité de l'ame. Quand ces deux-là sont détruits, je ne vois plus ce qui peu rester. Tant que le sentiment intérieur me diroit quelque chose il me défendrait, si j'avois le malheur d'être sceptique, d'alarmer ma propre mere des doutes que je pourrois avoir.

L'amour de soi-même est le plus puissant, & selon moi, le seul motif qui fasse agir les hommes. Mais, comment la vertu, prise absolument & comme un être métaphysique, se fonde-t-elle sur cet amour-là? C'est ce qui me passe. Le crime, dites-vous, est contraire à celui qui le commet; cela est toujours vrai dans mes principes, & souvent très-faux dans les vôtres. Il faut distinguer alors les tentations, les positions, l'espérance plus ou moins grande qu'on a qu'il reste inconnu ou impuni. Communément le crime a pour motif d'éviter un grand mal ou d'acquérir un grand bien; souvent il parvient à son but. Si ce sentiment n'est pas naturel, quel sentiment [364] pourra l'être? Le crime adroit jouit dans cette vie de tous les avantages de la fortune & même de la gloire. La justice & les scrupules ne sont ici-bas que des dupes. Otez la justice éternelle & la prolongation de mon être après cette vie, je ne vois plus dans la vertu qu'une folie à qui l'on donne un beau nom. Pour un matérialiste, l'amour de soi-même n'est que l'amour de son corps. Or, quand Regulus alloit, pour tenir sa foi, mourir dans les tourmens à Carthage je ne vois point ce que l'amour de l'on corps faisoit à cela.

Une considération plus forte encore confirme les précédentes. C'est que dans votre système le mot même de vertu ne peut avoir aucun sens. C'est un son qui bat l'oreille, & rien de

plus. Car enfin, selon vous, tout est nécessaire; où tout est nécessaire, il n'y a point de liberté; sans liberté, point de moralité dans les actions; sans la moralité des actions, où est la vertu? Pour moi, je ne le vois pas. En parlant du sentiment intérieur, je devois mettre au premier rang celui du libre arbitre; mais il suffit de l'y renvoyer d'ici.

Ces raisons vous paroîtront très-foibles, je n'en doute pas; mais elles me paroissent fortes à moi, & cela suffit pour vous prouver que si par hasard je devenois votre disciple, vos leçons n'auroient fait de moi qu'un fripon. Or, un homme vertueux comme vous, ne voudroit pas consacrer ses peines à mettre un fripon de plus dans le monde: car je crois qu'il y a bien autant de ces gens-là que d'hypocrites, & qu'il n'est pas plus à propos de les y multiplier.

Au reste, je dois avouer que ma morale est bien moins sublime que la vôtre, & je sens que ce sera beaucoup même [365] si elle me sauve de votre mépris. Je ne puis disconvenir que vos imputations d'hypocrisie ne portent un peu sur moi. Il est très-vrai que sans être en tout du sentiment de mes freres & sans déguiser le mien dans l'occasion, je m'accommode très-bien du leur; d'accord avec eux sur les principes de nos devoirs, je ne dispute point sur le reste qui me paroît très-peu important. En attendant que nous sachions certainement qui nous a raison, tant qu'ils me souffriront dans leur communion, je continuerai d'y vivre avec un véritable attachement. La vérité pour nous est couverte d'un voile; mais la paix & l'union sont des biens certains.

Il résulte de toutes ces réflexions que nos façons de penser sont trop différentes pour que nous puissions nous entendre, que par conséquent un plus long commerce entre nous ne qu'être sans fruit. Le tems est si court & nous en avons besoin pour tant de choses qu'il ne faut pas l'employer inutilement. Je vous souhaite, Monsieur, un bonheur solide, la paix de l'ame qu'il me semble que vous n'avez pas, & je vous salue de tout mon coeur.

[11 - 11 - 1764] QUATRIEME LETTRE AU MÊME

Motiers-Travers le 11 Novembre 1764.

Vous voilà donc, Monsieur, tout-d'un-coup devenu croyant. Je vous félicite de ce miracle, car c'en est sans doute un de la grave, & la raison pour l'ordinaire n'opere pas si subitement. [366] Mais ne me faites pas honneur de votre conversion, je vous prie. Je sens que cet honneur ne m'appartient point. Un homme qui ne croit gueres aux miracles, n'est pas fort propre à en faire: un homme qui ne dogmatise ni ne dispute n'est pas un fort bon convertisseur. Je dis quelquefois mon avis quand on me le demande, & que je crois que c'est à bonne intention: mais je n'ai point la folie d'en vouloir faire une loi pour d'autres, & quand ils m'en veulent faire une du leur, je m'en défends'du mieux que je puis sans chercher à les convaincre. Je n'ai rien fait de

plus avec vous. Ainsi, Monsieur, vous avez seul tout le mérite de votre résipiscence, & je ne songeais sûrement point à vous catéchiser.

Mais voici maintenant les scrupules qui s'élevent. Les vôtres m'inspirent du respect pour vos sentimens sublimes, & je vous avoue ingénument que quant à moi qui marche un peu plus terre à terre, j'en serois beaucoup moins tourmenté. Je me dirois d'abord que de confesser mes fautes est une chose utile pour m'en corriger, parce que me faisant une loi de dire tout, & de dire vrai, je serois souvent retenu d'en commettre par la honte de les révéler.

Il est vrai qu'il pourroit y avoir quelque embarras sur la foi robuste qu'on exige dans votre Eglise, & que chacun n'est pas maître d'avoir comme il lui plaît. Mais de quoi s'agit-il au fond dans cette affaire? Du sincere desir de croire, d'une soumission du coeur plus que de la raison: car enfin la raison ne dépend pas de nous, mais la volonté en dépend; & c'est par la seule volonté qu'on peut être soumis ou rebelle à l'Eglise. Je commencerois donc par me choisir pour confesseur un bon [367] Prêtre, un homme sage & sensé, tel qu'on en trouve partout quand on les cherche. Je lui dirois: je vois l'océan de difficultés où nage l'esprit humain dans ces matieres; le mien ne cherche point à s'y noyer; je cherche ce qui est vrai & bon; je le cherche sincérement; je sens que la docilité qu'exige l'Eglise est un état desirable pour être en paix avec soi: j'aime cet état, j'y veux vivre; mon esprit murmure il est vrai, mais mon coeur lui impose silence, & mes sentimens sont tous contre mes raisons. Je ne crois pas, mais je veux croire, & je le veux de tout mon coeur. Soumis à la foi malgré mes lumieres, quel argument puis-je avoir à craindre? Je suis plus fidelle que si j'étois convaincu.

Si mon confesseur n'est pas un sot, que voulez-vous qu'il me dise? Voulez-vous qu'il exige bêtement de moi l'impossible; qu'il m'ordonne de voir du rouge où je vois du bleu? Il me dira; soumettez-vous. Je répondrai; c'est ce que je fais. Il priera pour moi & me donnera l'absolution sans balancer; car il la doit à celui qui croit de toute sa force & qui suit la loi de tout son coeur.

Mais supposons qu'un scrupule mal entendu le retienne, il se contentera de m'exhorter en secret & de me plaindre; il aimera même; je suis sûr que ma bonne foi lui gagnera le coeur. Vous supposez qu'il m'ira dénoncer à l'Official; & pour quoi? qu'a-t-il à me reprocher? de quoi voulez-vous qu'il m'accuse? d'avoir trop fidèlement rempli mon devoir? Vous supposez un extravagant, un frénétique; ce n'est pas l'homme que j'ai choisi. Vous supposez de plus un scélérat abominable que je peux poursuivre, démentir, faire pendre peut-être pour avoir [368] sapé le sacrement par sa base, pour avoir causé le plus dangereux scandale, pour avoir violé sans nécessité, sans utilité le plus saint de tous les devoirs, quand j'étois si bien dans le mien que je n'ai mérité que des éloges. Cette supposition, je l'avoue, une fois admise, paroît avoir ses difficultés.

Je trouve en général que vous les pressez en homme qui n'est pas fâché d'en faire naître. Si tout se réunit contre vous, si les Prêtres vous poursuivent, si le peuple vous maudit, si la douleur fait descendre vos parens au tombeau, voilà, je l'avoue, des inconvéniens bien terribles pour n'avoir pas voulu prendre en cérémonie un morceau de pain. Mais que faire, enfin, me demandez-vous? Là-dessus voici, Monsieur, ce que j'ai à vous dire.

Tant qu'on peut être juste & vrai dans la société des hommes, il est des devoirs difficiles sur lesquels un ami désintéressé peut être utilement consulté.

Mais quand une fois les institutions humaines sont à tel point de dépravation, qu'il n'est plus possible d'y vivre & d'y prendre un parti sans mal faire, alors on ne doit plus consulter

personne; il faut n'écouter que son propre coeur, parce qu'il est injuste & mal-honnête de forcer un honnête homme à nous conseiller le mal. Tel est mon avis.

Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

[369]

[01 - 03 - 1764] LETTRE A M. P * * * *

Motiers le 1 Mars 1764.

Je suis flatté, Monsieur, que sans un fréquent commerce de lettres, vous rendiez justice à mes sentimens pour vous; ils seront aussi durables que l'estime sur laquelle ils sont fondés, & j'espere que le retour dont vous m'honorez ne sera pas moins à l'épreuve du tems & du silence. La seule chose changée entre nous est l'espoir d'une connoissance personnelle Cette attente, Monsieur, m'étoit douce; mais il y faut renoncer si je ne puis la remplir que sur les terres de Geneve, ou dans les environs. Là-dessus mon parti est pris pour la vie & je puis vous assurer que vous êtes entré pour beaucoup dans ce qu'il m'en a coûté de le prendre. Du reste, je sens avec surprise qu'il m'en coûtera moins de le tenir que je ne m'étois figuré. Je ne pense plus à mon ancienne patrie qu'avec indifférence; c'est même un aveu que je vous fais sans honte, sachant bien que nos sentimens ne dépendent pas de nous; & cette indifférence étoit peut-être le seul qui pouvoir rester pour elle dans un coeur qui ne sut jamais haïr. Ce n'est pas que je me croye quitte envers elle; on ne l'est jamais qu'à la mort. J'ai le zele du devoir encore; mais j'ai perdu celui de l'attachement.

Mais où est-elle cette patrie? existe-t-elle encore? Votre lettre décide cette question. Ce ne sont ni les murs ni les hommes qui sont la patrie: ce sont les loix, les moeurs, [370] les coutumes, le Gouvernement, la constitution, la maniere d'être qui résulte de tout cela.

La patrie est dans les relations de l'Etat à ses membres: quand ces relations changent ou s'anéantissent, la patrie s'évanouit. Ainsi, Monsieur, pleurons la nôtre; elle a péri; & son simulacre qui reste encore, ne sert plus qu'à la déshonorer.

Je me mets, Monsieur, à votre place, & je comprends combien, le spectacle que vous avez sous les yeux, doit vous déchirer le coeur. Sans contredit on souffre moins, loin de son pays, que de le voir dans un état si déplorable; mais les affections quand la patrie n'est plus, se resserrent autour de la famille, & un bon pere se console avec ses enfans, de ne plus vivre avec ses freres. Cela me fait comprendre que des intérêts si chers, malgré les objets qui vous affligent, ne vous permettront pas de vous dépayser. Cependant s'il arrivoit que par voyage ou déplacement, vous vous éloignassiez de Geneve, il me seroit très-doux de vous embrasser: car bien que nous n'ayons plus de commune patrie, j'augure des sentimens qui nous animent, que

nous ne cesserons point d'être concitoyens; & les liens de l'estime & de l'amitié demeurent toujours quand même on a rompu tous les autres. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

[371]

[11 - 03 - 1764] LETTRE A M. L. P. L. E. D E W

[Motiers]

11 Mars 1764.

Qui, moi? Des contes! à mon âge & dans mon état? Non, Prince, je ne suis plus dans l'enfance ou plutôt je n'y suis pas encore, & malheureusement je ne suis pas si gai dans mes maux que Scarron l'étoit dans les siens. Je dépéris tous les jours, j'ai des comptes à rendre, & point de contes à faire. Ceci m'a bien l'air d'un bruit préliminaire répandu par quelqu'un qui veut m'honorer d'une gentillesse de sa façon. Divers auteurs non contents d'attaquer mes sottises, se sont mis à m'imputer les leurs. Paris est inondé d'ouvrages qui portent mon nom, & dont on a soin de faire des chefs-d'oeuvres de bêtise, sans doute afin de mieux tromper les lecteurs. Vous n'imaginerez jamais quels coups détournés on porte à ma réputation, à mes moeurs, à mes principes; en voici un qui vous sera juger des autres.

Tous les amis de M. de Voltaire répandent à Paris qu'il s'intéresse tendrement à mon sort, (& il est vrai qu'il s'y intéresse.) Ils sont entendre qu'il avec moi dans la plus intime liaison. Sur ce bruit, une femme qui ne me connoît point me demande par écrit quelques éclaircissemens sur la Religion, & envoie sa lettre à M. de Voltaire, le priant de me la faire passer. M. de Voltaire garde la lettre qui m'est [372] adressée, & renvoie à cette Dame, comme en réponse, le Sermon des cinquante. Surprise d'un pareil envoi de ma part, cette femme m'écrit par une autre voie,*

[*Cette lettre existe parmi les papiers de M. Rousseau. On en trouvera la réponse immédiatement ci-après.] & voilà comment j'apprends ce qui s'est passé.

Vous êtes surpris que ma lettre sur la providence n'ait pas empêché Candide de naître? C'est elle, au contraire, qui lui a donné naissance; Candide en est la réponse. L'Auteur m'en fit une de deux pages,* [*C'est celle du 12 Septembre 1756.] dans laquelle il battoit la campagne, & Candide parut dix mois après. Je voulois philosopher avec lui; en réponse, il m'a persifflé. Je lui ai écrit une fois que je le haïssois, & je lui en ai dit les raisons. Il ne m'a pas écrit la même chose, mais il me l'a vivement fait sentir. Je me venge en profitant des excellentes leçons qui sont dans ses ouvrages, & je le force à continuer de me faire du bien malgré lui.

Pardon, Prince, voilà trop de Jérémiaades; mais c'est un peu votre faute si je prends tant de plaisir à m'épancher avec vous. Que fait Madame la Princesse? Daignez me parler quelquefois de son état. Quand aurons-nous ce précieux enfant de l'amour qui sera l'élève de la vertu? Que ne deviendra-t-il point sous de tels auspices? De quelles fleurs charmantes, de quels fruits délicieux ne couronnera-t-il point les liens de ses dignes parens? Mais cependant quels nouveaux soins vous sont imposés? Vos travaux vont redoubler: y pourrez-vous suffire aurez-vous la force de persévérer jusqu'à la fin? Pardon, Monsieur [373] le Duc, vos sentimens connus me sont garans de vos succès. Aussi mon inquiétude ne vient-elle pas de défiance, mais du vis intérêt que j'y prends.

[00 - 12 - 1763] LETTRE A MADAME DE B. *

[*Voici le début de la lettre de Mde. de B. à laquelle répond celle de M. Rousseau.]

Paris le 10 Novembre 1763.

«Monsieur,

Il y a environ un mois que j'eus l'honneur de vous écrire; ignorant votre adresse, j'envoyai ma lettre bien cachetée à M. de Voltaire; avec l'assurance de cette probité commune à tous les honnêtes gens, je le priai de vous l'envoyer; mais quelle a été ma surprise, lorsque le 4 de ce mois j'ai reçu en réponse un imprimé qui a pour titre, Sermon des cinquante! Seroit-ce vous Monsieur, ou M. de Voltaire qui me l'avez envoyé? Je n'ose penser que c'est vous, &c. &c.»]

Décembre 1763.

Je n'ai rien, Madame, à vous dire sur le jugement que vous avez porté de la probité de M. de Voltaire; je vous dirai seulement que je n'ai point reçu la lettre que vous lui avez adressée pour moi, & que je n'ai envoyé ni à vous, ni à personne, l'imprimé intitulé: *Sermon des cinquante*, que je n'ai même jamais vu. Du reste, il me paroît bizarre que, pour me faire parvenir une lettre, vous vous soyez adressée au chef de mes persécuteurs.

A l'égard des doutes que vous pouvez avoir, Madame, sur certains points de la Religion, pourquoi vous adressez-vous pour les lever, à un homme qui n'en est pas exempt lui-même? [374] Si malheureusement les vôtres tombent sur les principes de vos devoirs, je vous plains. Mais s'ils n'y tombent pas, de quoi vous mettez-vous en peine? Vous avez une Religion qui dispense de tout examen; suivez-la en simplicité de coeur. C'est le meilleur conseil que je puis vous donner, & je le prends autant que je peux pour moi-même.

Recevez, Madame, mes salutations & mon respect.

[2 5 - 0 3 - 1 7 6 4] LETTRE A MYLORD MARÉCHAL

[Motiers]

25 Mars 1764.

Enfin, Mylord, j'ai reçu dans son tems par M. Rougemont, votre lettre du 2 Février, & c'est de toutes les réponses dont vous me parlez, la seule qui me soit parvenue, J'y vois par votre dégoût de l'Ecosse, par l'incertitude du choix de votre demeure, qu'une partie de nos châteaux en Espagne est déjà détruite, & je crains bien que le progrès de mon dépérissement, qui rend chaque jour mon déplacement plus difficile, n'acheve de renverser l'autre. Que le coeur de l'homme est inquiet! Quand j'étois près de vous, je soupirois, pour y être plus à mon aise, après le séjour de l'Ecosse; & maintenant je donnerois tout au monde pour vous voir encore ici Gouverneur de Neufchâtel. Mes voeux sont divers, mais leur objet est toujours le même. Revenez à Colombier, Mylord, cultiver votre jardin & faire du bien à des ingrats, même malgré eux; [375] peut-on terminer plus dignement sa carrière? Cette exhortation de ma part est intéressée, j'en conviens. Mais si elle offensoit votre gloire, le coeur de votre enfant ne se la permettroit jamais.

J'ai beau vouloir me flatter. Je vois, Mylord, qu'il faut renoncer à vivre auprès de vous, & malheureusement je n'en perdrai pas si facilement le besoin que l'espoir. La circonstance où vous m'avez accueilli, m'a fait une impression que les jours passés avec vous ont rendue ineffaçable; il me semble que je ne puis plus être libre que sous vos yeux, ni valoir mon prix que dans votre estime. L'imagination du moins me rapprocheroit, si je pouvois vous donner les bons momens qui me restent: mais vous m'avez refusé des Mémoires sur votre illustre frere. Vous avez eu peur que je ne fisse le bel-esprit, & que je ne gâtasse la sublime simplicité du *probus vixit, fortis obiit*. Ah, Mylord! fiez-vous à mon coeur; il saura trouver un ton qui doit plaire au vôtre pour parler de ce qui vous appartient. Oui, je donnerois tout au monde pour que vous voulussiez me fournir des matériaux pour m'occuper de vous, de votre famille; pour pouvoir transmettre à la postérité quelque témoignage de mon attachement pour vous, & de vos bonté pour moi. Si vous avez la complaisance de m'envoyer quelques mémoires, soyez persuadé que votre confiance ne sera point trompée, d'ailleurs vous serez le juge de mon travail, & comme je n'ai d'autre objet que de satisfaire un besoin qui me tourmente, si j'y parviens, j'aurai fait ce que j'ai voulu. Vous déciderez du reste, & rien ne sera publié que de votre aveu. Pensez à cela, Mylord, je vous conjure, & croyez que vous [376] n'aurez pas peu fait pour le bonheur de ma vie, si vous me mettez à portée d'en consacrer le reste à m'occuper de vous.

Je suis touché de ce que vous avez écrit à M. le Conseiller Rougemont au sujet de mon testament. Je compte, si je me remets un peu, l'aller voir cet été à Saint-Aubin, pour en conférer avec lui. Je me détournerai pour passer à Colombier. J'y reverrai du moins ce jardin, ces allées, ces bords du lac, où se sont fait de si douces promenades, & où vous devriez venir les recommencer, pour réparer du moins, dans un climat qui vous étoit salulaire, l'altération que celui d'Edimbourg a fait à votre santé.

Vous me promettez, Mylord, de me donner de vos nouvelles, & de m'instruire de vos directions itinéraires. Ne l'oubliez pas, je vous en supplie. J'ai été cruellement tourmenté de ce long silence. Je ne craignois pas que vous m'eussiez oublié, mais je craignois pour vous la rigueur de l'hiver. L'été je craindrai la mer, les fatigues, les déplacemens, & de ne savoir plus où vous écrire.

[31 - 03 - 1764] LETTRE AU MÊME

[Motiers]

31 Mars 1764.

Sur l'acquisition, Mylord, que vous avez faite, & sur l'avis que vous m'en avez donné, la meilleure réponse que j'aye à vous faire, est de vous transcrire ici ce que j'écris sur ce sujet à la

personne que je prie de donner cours à cette lettre, en lui parlant des acclamations de vos bons compatriotes.

[377] *Tous les plaisirs ont beau être pour les méchants; en voilà pourtant un que je leur défie de goûter. Il n'a rien eu de plus pressé que de me donner avis du changement de sa fortune; vous devinez aisément pourquoi. Félicitez-moi de tous mes malheurs, Madame; ils m'ont donné pour ami Mylord Maréchal.*

Sur vos offres qui regardent Mlle. le Vasseur & moi, je commencerai, Mylord, par vous dire que loin de mettre de l'amour-propre à me refuser à vos dons, j'en mettrois un très-noble à les recevoir. Ainsi là-dessus point de dispute; les preuves que vous vous intéressez à moi, de quelque genre qu'elles puissent être, sont plus propres à m'enorgueillir qu'à m'humilier, & je ne m'y refuserai jamais, soit dit une fois pour toutes.

Mais j'ai du pain quant à présent, & au moyen des arrangemens que je médite, j'en aurai pour le reste de mes jours. Que me serviroit le surplus? Rien ne me manque de ce que je desire & qu'on peut avoir avec de l'argent. Mylord, il faut préférer ceux qui ont besoin à ceux qui n'ont pas besoin, & je suis dans ce dernier cas. D'ailleurs, je n'aime point qu'on me parle de testamens. Je ne voudrois pas être, moi le sachant dans celui d'un indifférent; jugez si je voudrois me savoir dans le vôtre.

Vous savez, Mylord, que Mlle. le Vasseur a une petite pension de mon Libraire, avec laquelle elle peut vivre, quand elle ne m'aura plus. Cependant, j'avoue que le bien que vous voulez lui faire m'est plus précieux que s'il me regardoit directement, & je suis extrêmement touché de ce moyen trouvé par [378] votre coeur, de contenter la bienveillance dont vous m'honorez. Mais s'il se pouvoit que vous lui assignassiez plutôt la rente de la somme que la somme même, cela m'éviteroit l'embarras de chercher à la placer; sorte d'affaire où je n'entends rien.

J'espere, Mylord, que vous aurez reçu ma précédente lettre. M'accorderez-vous des mémoires? Pourrai-je écrire l'histoire de votre Maison? Pourrai-je donner quelques éloges à ces bons Ecossois à qui vous êtes si cher, & qui, par-là, me sont chers aussi?

[0 0 - 0 4 - 1 7 6 4] LETTRE AU MÊME

[Motiers]

Avril 1764.

J'ai répondu très-exactement, Mylord, à chacune de vos deux lettres du 2 Février & du 6 Mars, & j'espere que vous serez content de ma façon de penser sur les bontés dont vous m'honorez dans la dernière. Je reçois à l'instant celle du 26 Mars, & j'y vois que vous prenez le parti que j'ai toujours prévu que vous prendriez à la fin. En vous menaçant d'une descente, le

Roi l'a effectué, & quelque redoutable qu'il soit, il vous a encore plus sûrement conquis par éloge sa lettre, [**Voici cette lettre que la version qu'en a publiée M. d'A. dans son éloge de Lord Maréchal d'Ecosse, nous autorise à donner ici.*

Je disputerois bien avec les habitans d'Edimbourg l'avantage de vous posséder; si j'avois des vaisseaux, je méditerois une descente en Ecosse pour enlever mon cher Mylord & pour l'emmener ici; mais nos barques de l'Elbe sont peu propres à une pareille expédition. Il n'y a que vous sur qui je puisse compter. J'étois ami de votre frere, je lui avois des obligations, je suis le vôtre de coeur & d'ame; voilà mes titres; voilà les droits que j'ai sur vous; vous vivrez ici dans le sein de l'amitié, de la liberté & de la philosophie; il n'y a que cela dans le monde, mon cher Mylord, quand on a passé par toutes les métamorphose des états, quand on a goûté de tout, on en revient là.] qu'il [379] auroit fait par ses armes. L'asyle qu'il vous presse d'accepter, est le seul digne de vous; allez, Mylord, à votre destination, il vous convient de vivre auprès de Frédéric, comme il m'eût convenu de vivre auprès de George Keith. Il n'est ni dans l'ordre de la justice, ni dans celui de la fortune, que mon bonheur soit préféré au vôtre. D'ailleurs, mes maux empirent & deviennent presque insupportables; il ne me reste qu'à souffrir & mourir sur la terre; & en vérité c'eût été dommage de n'aller vous joindre que pour cela.

Voilà donc ma dernière espérance évanouie.....Mylord, puisque vous voilà devenu si riche & si ardent à verser sur moi vos dons, il en est un que j'ai souvent désiré, & qui malheureusement me devient plus désirable encore, lorsque je perds l'espoir de vous revoir. Je vous laisse expliquer cette énigme. Le coeur d'un pere est fait pour la deviner.

Il est vrai que le trajet que vous préférez, vous épargnera de la fatigue. Mais si vous n'étiez pas bien fait à la mer, elle pourroit vous éprouver beaucoup à votre âge, sur-tout s'il survenoit du gros tems. En ce cas, le plus long trajet par terre me paroîtroit préférable, même au risque d'un peu de fatigue de plus. Comme j'espere aussi que vous attendrez, pour vous [380] embarquer, que la saison soit moins rude, vous voulez bien Mylord, que je compte encore sur une de vos lettres avant votre départ.

[07 - 04 - 1764] LETTRE A M. A

Motiers-Travers le 7 Avril 1764.

L'état où j'étois, Monsieur, au moment où votre lettre me parvint, m'a empêché de vous en accuser plutôt la réception, & de vous remercier comme je fais aujourd'hui, du plaisir que m'a fait ce témoignage de votre souvenir. J'en suis plus touché que surpris, & j'ai toujours bien cru que l'amitié dont vous m'honoriez dans mes jours prosperes, ne se refroidiroit ni par mes disgraces, ni par mon exil. De mon côté, sans avoir avec vous des relations suivies, je n'ai point

cessé, Monsieur, de prendre intérêt aux changemens agréables que vous avez éprouvés depuis nos anciennes liaisons. Je ne doute point que vous ne soyez aussi bon mari, & aussi digne pere de famille, que vous étiez homme aimable étant garçon; que vous ne vous appliquiez à donner à vos enfans une éducation raisonnable & vertueuse, & que vous ne fassiez le bonheur d'une femme de mérite qui doit faire le vôtre. Toutes ces idées, fruits de l'estime qui vous est due, me rendent la vôtre plus précieuse.

Je voudrois vous rendre compte de moi pour répondre à l'intérêt que vous daignez y prendre; mais que vous dirois-je? [381] Je ne fus jamais bien grand'chose; maintenant je ne suis plus rien; je me regarde comme ne vivant déjà plus. Ma pauvre machine délabrée me laissera jusqu'au bout, j'espere, une ame saine quant aux sentimens & à la volonté; mais du côté de l'entendement & des idées, je suis aussi malade de l'esprit que du corps. Peut-être est-ce un avantage pour ma situation. Mes maux me rendent mes malheurs peu sensibles. Le coeur se tourmente moins quand le corps souffre, & la nature me donne tant d'affaires que l'injustice des hommes ne me touche plus. Le remede est cruel, je l'avoue, mais enfin c'en est un pour moi. Car les plus vives douleurs me laissent toujours quelque relâche, au lieu que les grandes afflictions ne m'en laissent point. Il est donc bon que je souffre, & que je dépérisses pour être moins attristé; & j'aimerois mieux être Scarron malade, que Timon en santé. Mais si je suis désormais peu sensible aux peines, je le suis encore aux consolations; & c'en sera toujours une pour moi d'apprendre que vous vous portez bien, que vous êtes heureux, & que vous continuez de m'aimer. Je vous salue, Monsieur, & vous embrasse de tout mon coeur.

[382]

[0 7 - 0 5 - 1 7 6 4] LETTRE A MADEMOISELLE D. M

[Motiers]

Le 7 Mai 1764.

Je ne prends pas le change, Henriette, sur l'objet de votre lettre, non plus que sur votre date de Paris. Vous recherchez moins mon avis sur le parti que vous avez à prendre, que mon approbation pour celui que vous avez pris. Sur chacune de vos lignes, je lis ces mots écrits en gros caracteres: *Voyons si vous aurez le front de condamner à ne plus penser, ni lire, quelqu'un qui pense & écrit ainsi.* Cette interprétation n'est assurément pas un reproche, & je ne puis que vous savoir gré de me mettre au nombre de ceux dont les jugemens vous importent. Mais en me flattant, vous n'exigez pas, je crois, que je vous flatte; & vous déguiser mon sentiment, quand il y va du bonheur de votre vie, seroit mal répondre à l'honneur que vous m'avez fait.

Commençons par écarter les délibérations inutiles. Il ne s'agit plus de vous réduire à

coudre & broder. Henriette, on ne quitte pas sa tête comme son bonnet, & l'on ne revient pas plus à la simplicité qu'à l'enfance; l'esprit une fois en effervescence, y reste toujours, & quiconque a pensé, pensera toute sa vie. C'est-là le plus grand malheur de l'état de réflexions; plus on en sent les maux, plus on les augmente, & tous nos efforts pour en sortir, ne sont que nous y embourber plus profondément.

[383] Ne parlons donc pas de changer d'état, mais du parti que tous pouvez tirer du vôtre. Cet état est malheureux, il doit toujours l'être. Vos maux sont grands & sans remede; vous les sentez, vous en gémissiez, & pour les rendre supportables, vous cherchez du moins un palliatif. N'est-ce pas là l'objet que vous vous proposez dans vos plans d'études & d'occupations?

Vos moyens peuvent être bons dans une autre vue, mais c'est votre sin qui vous trompe, parce que ne voyant pas la véritable source de vos maux, vous en cherchez l'adoucissement dans la cause qui les fit naître. Vous les cherchez dans votre situation, tandis qu'ils sont votre ouvrage. Combien de personnes de mérite nées dans le bien-être, & tombées dans l'indigence, l'ont supportée avec moins de succès & de bonheur que vous, & toutefois n'ont pas ces réveils tristes & cruels dont vous décrivez l'horreur avec tant d'énergie. Pourquoi cela? Sans doute, elles n'auront pas, direz-vous, une ame aussi sensible. Je n'ai vu personne en ma vie qui n'en dît autant. Mais qu'est-ce enfin que cette sensibilité si vantée? Voulez-vous le savoir, Henriette? C'est en dernière analyse un amour-propre qui se compare. J'ai mis le doigt sur le siège du mal.

Toutes vos miseres viennent & viendront de vous être affichée. Par cette maniere de chercher le bonheur, il est impossible qu'on le trouve. On n'obtient jamais dans l'opinion des autres la place qu'on y prétend. S'ils nous l'accordent à quelques égards, ils nous la refusent à mille autres, & une seule exclusion tourmente plus que ne flattent cent préférences. [384] C'est bien pis encore dans une femme, qui voulant se faire homme, met d'abord tout son sexe contre elle, & n'est jamais prise au mot par le nôtre; en sorte que son orgueil est souvent aussi mortifié par les honneurs qu'on lui rend, que par ceux qu'on lui refuse. Elle n'a jamais précisément ce qu'elle veut, parce qu'elle veut des choses contradictoires, & qu'usurpant les droits d'un sexe, sans vouloir renoncer à ceux de l'autre, elle n'en posse de aucun pleinement.

Mais le grand malheur d'une femme qui s'affiche, est de n'attirer, ne voir que des gens qui sont comme elle, & d'écarter le mérite solide & modeste qui ne s'affiche point, & qui ne court point où s'assemble la foule. Personne ne juge si mal & si faussement des hommes, que les gens à prétentions; car ils ne les jugent que d'après eux-mêmes, & ce qui leur ressemble; & ce n'est certainement pas voir le genre humain par son beau côté. Vous êtes mécontente de toutes vos sociétés; je le crois bien. Celles où vous avez vécu, étoient les moins propres à vous rendre heureuse. Vous n'y trouviez personne en qui vous pussiez prendre cette confiance qui soulage. Comment l'auriez-vous trouvée parmi des gens tout occupés d'eux seuls à qui vous demandiez dans leur coeur la première place, & qui n'en ont pas même une seconde à donner? Vous vouliez briller, vous vouliez primer, & vous vouliez être aimée; ce sont des choses incompatibles. Il faut opter. Il n'y a point d'amitié sans égalité, il n'y a jamais d'égalité reconnue entre gens à prétention. Il ne suffit pas d'avoir besoin d'un ami, pour en trouver il faut encore avoir de quoi fournir aux besoins d'un autre. [385] Parmi les provisions que vous avez faites, vous avez oublié celle-là.

La marche par laquelle vous avez acquis des connoissances, n'en justifie ni l'objet ni l'usage; vous avez voulu paroître philosophe: c'étoit renoncer à l'être; & il valoit beaucoup mieux avoir l'air d'une fille qui attend un mari, que d'un sage qui attend de l'encens. Loin de trouver le bonheur dans l'effet des soins que vous n'avez donnés qu'à la seule apparence, vous n'y avez trouvé que des biens apparens, & des maux véritables. L'état de réflexion où vous vous êtes jettée, vous a fait faire incessamment des retours douloureux sur vous-même, & vous voulez pourtant bannir ces idées par le même genre d'occupation qui vous les donna.

Vous voyez l'erreur de la route que vous avez prise, & croyant en changer par votre projet, vous allez encore au même but par un détour. Ce n'est point pour vous que vous voulez revenir à l'étude, c'est encore pour les autres. Vous voulez faire des provisions de connoissances pour suppléer, dans un autre âge, à la figure; vous voulez substituer l'empire du savoir à celui des charmes.

Vous ne voulez pas devenir la complaisante d'une autre femme, mais vous voulez avoir des complaisans. Vous voulez avoir des amis, c'est-à-dire, une cour. Car les amis d'une femme jeune ou vieille, sont toujours ses courtisans. Ils la servent, ou la quittent; & vous prenez de loin des mesures pour les retenir, afin d'être toujours le centre d'une sphere, petite ou grande. Je crois sans cela que les provisions que vous voulez faire, seroient la chose la plus inutile, pour l'objet que [386] vous croyez bonnement vous proposer. Vous voudriez, dites-vous, vous mettre en état d'entendre les autres. Avez-vous besoin d'un nouvel acquis pour cela? Je ne sais pas au vrai, quelle opinion vous avez de votre intelligence actuelle; mais dussiez-vous avoir pour amis des Œdipes, j'ai peine à croire que vous soyez sort curieuse de jamais entendre les gens que vous ne pouvez entendre aujourd'hui. Pourquoi donc tant de soins pour obtenir ce que vous avez déjà? Non, Henriette, ce n'est pas cela; mais quand vous serez une Sybille, vous voulez prononcer des oracles; votre vrai projet n'est pas tant d'écouter les autres, que d'avoir vous-même des auditeurs. Sous prétexte de travailler pour l'indépendance, vous travaillez encore pour la domination. C'est ainsi que, loin d'alléger le poids de l'opinion qui vous rend malheureuse, vous voulez en aggraver le joug. Ce n'est pas le moyen de vous procurer des réveils plus sereins.

Vous croyez que le seul soulagement du sentiment pénible qui vous tourmente, est de vous éloigner de vous. Moi, tout au contraire, je crois que c'est de vous en rapprocher.

Toute votre lettre est pleine de preuves que jusqu'ici, l'unique but de toute votre conduite, a été de vous mettre avantageusement sous les yeux d'autrui. Comment, ayant réussi dans le public autant que personne, & en rapportant si peu de satisfaction intérieure, n'avez-vous pas senti que ce n'étoit pas là le bonheur qu'il vous falloit, & qu'il étoit tems de changer de plan? Le vôtre peut être bon pour la gloire, mais il est mauvais pour la félicité. Il ne faut point chercher à s'éloigner de soi, parce que cela n'est pas possible, & que tout [387] nous y ramene malgré que nous en ayons. Vous convenez d'avoir passé des heures très-douces en m'écrivant, & me parlant de vous. Il est étonnant que cette expérience ne vous mette pas sur la voie, & ne vous apprenne pas où vous devez chercher, sinon le bonheur, au moins la paix.

Cependant, quoique mes idées en ceci different beaucoup des vôtres, nous sommes à-peu-près d'accord sur ce que vous devez faire. L'étude est désormais pour vous la lance d'Achille, qui doit guérir la blessure qu'elle a faite. Mais vous ne voulez qu'anéantir la douleur, & ôter la cause du mal. Vous voulez vous distraire de vous par la philosophie; moi, je voudrois qu'elle vous détachât de tout, & vous rendît à vous-même. Soyez sure que vous ne serez contente des autres que quand vous n'aurez plus besoin d'eux, & que la société ne peut vous devenir agréable, qu'en cessant de vous être nécessaire. N'ayant jamais à vous plaindre de ceux dont vous n'exigerez rien, c'est vous alors qui leur serez nécessaire; & sentant que vous vous suffisez à vous-même, ils vous sauront gré du mérite que vous voulez bien mettre en commun. Ils ne croiront plus vous faire grace; ils la recevront toujours. Les agrémens de la vie vous rechercheront, par cela seul, que vous ne les rechercherez pas; & c'est alors que, contente de vous, sans pouvoir être mécontente des autres, vous aurez un sommeil paisible, & un réveil délicieux.

Il est vrai que des études faites dans des vues si contraires, ne doivent pas beaucoup se ressembler, & il y a bien de la différence entre la culture qui orne l'esprit, & celle qui nourrit l'ame. Si vous aviez le courage de goûter un projet, dont [388] l'exécution vous sera d'abord très-

pénible, il faudroit beaucoup changer vos directions. Cela demanderoit d'y bien penser, avant de se mettre à l'ouvrage. Je suis malade, occupé, abattu, j'ai l'esprit lent; il me faut des efforts pénibles pour sortir du petit cercle d'idées qui me sont familières, & rien n'en est plus éloigné que votre situation. Il n'est pas juste que je me fatigue à pure perte; car j'ai peine à croire que vous vouliez entreprendre de refondre, pour ainsi dire, toute votre constitution morale. Vous avez trop de philosophie pour ne pas voir avec effroi cette entreprise. Je désespérerois de vous, si vous vous y mettiez aisément. N'allons donc pas plus loin quant à présent. Il suffit que votre principale question est résolue: suivez la carrière des Lettres. Il ne vous en reste plus d'autre à choisir.

Ces lignes que je vous écris à la hâte, distrait & souffrant; ne disent peut-être rien de ce qu'il faut dire: mais les erreurs que ma précipitation peut m'avoir fait faire, ne sont pas irréparables. Ce qu'il falloit avant toute chose, étoit de vous faire sentir combien vous m'intéressez; & je crois que vous n'en douterez pas en lisant cette lettre. Je ne vous regardois jusqu'ici que comme une belle penseuse qui, si elle avoit reçu un caractère de la nature, avoit pris soin de l'étouffer, de l'anéantir sous l'extérieur; comme un de ces chefs-d'œuvre jettes en bronze, qu'on admire par les dehors & dont le dedans est vide. Mais si vous savez pleurer encore sur votre état, il n'est pas sans ressource; tant qu'il reste au coeur un peu d'étoffe, il ne saut désespérer de rien.

[389]

[0 4 - 1 1 - 1 7 6 4] LETTRE A LA MÊME

Motiers le 4 Novembre 1764.

Si votre situation, Mademoiselle, vous laisse à peine le tems de m'écrire, vous devez concevoir que la mienne m'en laisse encore moins pour vous répondre. Vous n'êtes que dans la dépendance de vos affaires, & des gens à qui vous tenez; & moi je suis dans celle de toutes les affaires & de tout le monde, parce que chacun me jugeant libre, veut par droit de premier occupant disposer de moi. D'ailleurs, toujours harcelé, toujours souffrant, accablé d'ennuis, & dans un état pire que le vôtre, j'emploie à respirer le peu de momens qu'on me laisse; je suis trop occupé pour n'être pas paresseux. Depuis un mois, je cherche un moment pour vous écrire à mon aise: ce moment ne vient point; il faut donc vous écrire à la dérobée; car vous m'intéressez trop pour vous laisser sans réponse. Je connois peu de gens qui m'attachent davantage, & personne qui m'étonne autant que vous.

Si vous avez trouvé dans ma lettre beaucoup de choses qui ne quadroient pas à la vôtre: c'est qu'elle étoit écrite pour une autre que vous. Il y a dans votre situation des rapports si

frappans avec celle d'une autre personne, qui, précisément étoit à Neufchâtel quand je reçus votre lettre, que je ne doutai point que cette lettre ne vînt d'elle, & je pris le change, dans l'idée qu'on cherchoit à me le donner. Je vous parlai donc moins [390] sur ce que vous me disiez de votre caractere, que sur ce qui m'étoit connu du sien. Je crus trouver dans sa manie de s'afficher, car c'est une savante & un bel esprit en titre, la raison du mal-aise intérieur dont vous me faisiez le détail; je commençai par attaquer cette manie, comme si c'eût été la vôtre, & je ne doutai point, qu'en vous ramenant à vous-même, je ne vous rapprochasse du repos, dont rien n'est plus éloigné, selon moi, que l'état d'une femme qui s'affiche.

Une lettre faite sur un pareil quiproquo, doit contenir bien des balourdises. Cependant il y avoit cela de bon dans mon erreur; qu'elle me donnoit la clef de l'état moral de celle à qui je pensois écrire; & sur cet état supposé, je croyois entrevoir un projet à suivre, pour vous tirer des angoisses que vous me décriviez, sans recourir aux distractions qui, selon vous en sont le seul remede, & qui selon moi, ne sont pas même un palliatif. Vous m'apprenez que je me suis trompé, & que je n'ai rien vu de ce que je croyois voir. Comment trouverois-je un remede à votre état, puisque cet état m'est inconcevable? Vous m'êtes une énigme affligeante & humiliante. Je croyois connoître le coeur humain, & je ne connois rien au vôtre. Vous souffrez & je ne puis vous soulager.

Quoi! parce que rien d'étranger à vous, ne vous contente, vous voulez vous fuir, & parce que vous, avez à vous plaindre des autres, parce que vous les méprisez, qu'ils vous en ont donné le droit, que vous sentez en vous une ame digne d'estime, vous ne voulez pas vous consoler avec elle, du mépris que vous inspirent celles qui ne lui ressemblent pas? Non, je n'entends rien à cette bizarrerie, elle me passe.

[391] Cette sensibilité qui vous rend mécontent de tout, ne devoit-elle pas se replier sur elle-même? ne devoit-elle pas pourrir votre coeur d'un sentiment sublime & délicieux d'amour-propre? n'a-t-on pas toujours en lui la ressource contre l'injustice & le dédommagement de l'insensibilité? Il est si rare, dites-vous, de rencontrer une ame; il est vrai; mais comment peut-on en avoir une, & ne pas se complaire avec elle? Si l'on lent à la fonde, les autres étroites & resserrées, on s'en rebute, on s'en détache; mais après s'être si mal trouvé chez les autres, quel plaisir n'a-t-on pas de rentrer dans sa maison? Je sais combien le besoin d'attachement rend affligeante aux coeurs sensibles, l'impossibilité d'en former. Je sais combien cet état est triste; mais je sais qu'il a pourtant des douceurs; il fait verser des ruisseaux de larmes; il donne une mélancolie qui nous rend témoignage de nous-mêmes, & qu'on ne voudroit pas ne pas avoir. Il fait rechercher la solitude comme le seul asyle où l'on se retrouve avec tout ce qu'on a raison d'aimer. Je ne puis trop vous le redire, je ne connois ni bonheur ni repos dans l'éloignement de soi-même; & au contraire, je sens mieux, de jour est jour, qu'on ne peut être heureux sur la terre, qu'à proportion qu'on s'éloigne des choses, & qu'on se rapproche de soi. S'il y a quelque sentiment plus doux que l'estime de soi-même; s'il y a quelqu'occupation plus aimable que celle d'augmenter ce sentiment, je puis avoir tort. Mais voilà comme je pense; jugez sur cela, s'il m'est possible d'entrer dans vos vues, & même de concevoir votre état.

Je ne puis m'empêcher d'espérer encore que vous vous trompez sur le principe de votre mal-aise, & qu'au lieu de venir [392] du sentiment qui réfléchit sur vous-même, il vient au contraire de celui qui vous lie encore à votre insçu, aux choses dont vous vous croyez détachée,

& dont peut-être vous désespérez seulement de jouir; je voudrois que cela fût; je verrois une prise pour agir; mais si vous accusez juste, je n'en vois point. Si j'avois actuellement sous les yeux votre premiere lettre, & plus de loisir pour y réfléchir, peut-être parviendrois-je à vous comprendre, & je n'y épargnerois pas ma peine; car vous m'inquiétez véritablement, mais cette lettre est noyée dans des tas de papiers; il me faudroit pour la retrouver plus de tems qu'on ne m'en laisse; je suis forcé de renvoyer cette recherche à d'autres momens. Si l'inutilité de notre correspondance ne vous rebutoit pas de m'écrire, ce seroit vraisemblament un moyen de vous entendre à la fin. Mais je ne puis vous promettre plus d'exactitude dans mes réponses, que je ne suis en état d'y en mettre; ce que je vous promets, & que je tiendrai bien, c'est de m'occuper beaucoup de vous, & de ne vous oublier de ma vie. Votre derniere lettre, pleine de traits de lumieres & de sentimens profonds, m'affecte encore plus que la précédente. Quoique vous en puissiez dire, je croirai toujours qu'il ne tient qu'à celle qui l'a écrite, de se plaire avec elle-même, & de se dédommager par-là des rigueurs de son sort.

[393]

[1 4 - 0 5 - 1 7 6 4] LETTRE A MADEMOISELLE G

[Motiers]

En lui envoyant un lacet.

14 Mai 1764.

Ce présent, ma bonne amie, vous fut destiné du moment que j'eus le bien de vous connoître, & quoi qu'en pût dire votre modestie, j'étois sûr qu'il auroit dans peu son emploi. La récompense suit de près la bonne oeuvre. Vous étiez cet hiver garde-malade, & ce printems Dieu vous donne un mari; vous lui serez charitable, & Dieu vous donnera des enfans; vous les élevez en sage mere, & ils vous rendront heureuse un jour. D'avance vous devez l'être par les soins d'un époux aimable & aimé, qui saura vous rendre le bonheur qu'il attend de vous. Tout ce qui promet un bon choix m'est garant du vôtre; des liens d'amitié formés dès l'enfance, éprouvés par le tems, fondés sur la connoissance des caracteres, l'union de coeurs que le mariage affermit, mais ne produit pas, l'accord des esprits où des deux parts la bonté domine; & où la gaîté de l'un, la solidité de l'autre se tempérant mutuellement, rendront douce & chere à tous deux l'austere loi, qui fait succéder aux jeux de l'adolescence des soins plus graves, mais plus touchans. Sans parler d'autres convenances, voilà de bonnes raisons de compter pour toute la vie sur un bonheur commun dans l'état où vous entrez, & que vous honorerez par votre conduite. Voir vérifier un augure si bien fondé, sera, chere [394] Isabelle une consolation très-douce pour votre ami. Du reste, la connoissance que j'ai de vos principes, & l'exemple de

Madame votre soeur, me dispensent de faire avec vous des conditions. Si vous n'aimez pas les enfans, vous aimerez vos devoirs. Cet amour me répond de l'autre, & votre mari dont vous fixerez les goûts sur divers articles, saura bien changer le vôtre sur celui-là.

En prenant la plume, j'étois plein de ces idées. Les voilà pour tout compliment. Vous attendiez peut-être une lettre faite pour être montrée; mais auriez-vous dû me la pardonner, & reconnoîtrez-vous l'amitié que vous m'avez inspirée, dans une épître, où je songerois au public en parlant à vous?

[23 - 05 - 1764] LETTRE A M. DE P

[Motiers]

23 Mai 1764.

Je sais, Monsieur, que depuis deux ans, Paris fourmille d'écrits qui portent mon nom, mais dont heureusement peu de gens sont les dupes. Je n'ai ni écrit ni vu ma prétendue lettre à M. l'Archevêque d'Ausch, & la date de Neufchâtel prouve que l'auteur n'est pas même instruit de ma demeure.

Je n'avois pas attendu les exhortations des Protestans de France pour réclamer contre les mauvais traitemens qu'ils essuyent. Ma lettre à M. l'Archevêque de Paris porte un témoignage assez éclatant du vif intérêt que je prends à leurs peines; [395] il seroit difficile d'ajouter à la force des raisons que j'apporte pour engager le Gouvernement à les tolérer, & j'ai même lieu de présumer qu'il y a fait quelque attention. Quel gré m'en ont-ils su? On diroit que cette lettre qui a ramené tant de Catholiques, n'a fait qu'achever d'aliéner les Protestans; & combien d'entr'eux ont osé m'en faire un nouveau crime? Comment voudriez-vous, Monsieur, que je prisse avec succès leur défense lorsque j'ai moi-même à me défendre de leurs outrages? Opprimé, persécuté, poursuivi chez eux de toutes parts comme un scélérat, je les ai vu tous réunis pour achever de m'accabler; & lorsqu'enfin la protection du Roi a mis ma personne à couvert, ne pouvant plus autrement me nuire, ils n'ont cessé de m'injurier. Ouvrez jusqu'à vos Mercures, & vous verrez de quelle façon ces charitables chrétiens m'y traitent: si je continuois à prendre leur cause, ne me demanderoit-on pas de quoi je me mêle? Ne jugeroit-on pas qu'apparemment je suis de ces braves qu'on mène au combat à coups de bâton? «Vous avez bonne grace de venir nous prêcher la tolérance, me diroit-on, tandis que vos gens se montrent plus intolérans que nous. Votre propre histoire dément vos principes, & prouve que les Réformés, doux peut-être quand ils sont foibles, sont très-violens si-tôt qu'ils sont les plus forts. Les uns vous décrètent, les autres vous bannissent, les autres vous reçoivent en rechignant. Cependant vous voulez que nous les traitions sur des maximes de douceur qu'ils n'ont pas eux-mêmes! Non, puisqu'ils

persécutent, ils doivent être persécutés; c'est la loi de l'équité qui veut qu'on fasse à chacun comme il fait aux autres. Croyez-nous, ne [396] vous mêlez plus de leurs affaires, car ce ne sont point les vôtres. Ils ont grand soin de le déclarer tous les jours en vous reniant pour leur frere, en protestant que votre Religion n'est pas la leur.»

Si vous voyez, Monsieur, ce que j'aurois de solide à répondre à ce discours, ayez la bonté de me le dire; quant à moi je ne le vois pas. Et puis, que sais-je encore? Peut-être en voulant les défendre, avancerois-je par mégarde quelque hérésie, pour laquelle on me seroit saintement brûler. Enfin, je suis abattu, découragé, souffrant, & l'on me donne tant d'affaires à moi-même, que je n'ai plus le tems de me mêler de celles d'autrui.

Recevez mes salutations, Monsieur, je vous supplie, & les assurances de mon respect.

[2 6 - 0 5 - 1 7 6 4] L E T T R E A M . L . P . D . W

Motiers le 26 Mai 1764.

Je reçois avec reconnoissance le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer; & lorsque je relirai cet ouvrage, ce qui j'espere, m'arrivera quelquefois encore, ce sera toujours dans l'exemplaire que je tiens de vous. Ces entretiens ne sont point de Phocion, ils sont de l'Abbé de Mably, frere de l'Abbé de Condillac, célèbre par d'excellens livres de Métaphysique, & connu lui-même par divers ouvrages de Politique, très-bons aussi dans leur genre.

Cependant on retrouve quelquefois dans [397] ceux-ci de ces principes de la politique moderne, qu'il seroit à desirer que tous les hommes de votre rang blâmassent ainsi que vous. Aussi, quoique l'Abbé de Mably soit un honnête homme rempli de vues très-saines, j'ai pourtant été surpris de le voir s'élever dans ce dernier ouvrage, à une morale si pure & si sublime. C'est pour cela, sans doute, que ces entretiens, d'ailleurs très-bien faits, n'ont eu qu'un succès médiocre en France; mais ils en ont eu un très-grand en Suisse, où je vois avec plaisir qu'ils ont été réimprimés.,

J'ai le coeur plein de vos deux dernieres lettres. Je n'en reçois pas une qui n'augmente mon respect, & si j'ose le dire, mon attachement pour vous. L'homme vertueux, le grand homme élevé par les disgraces, me fait tout-à-fait oublier le Prince & le frere d'un Souverain; & vu l'antipathie pour cet état qui m'est naturelle, ce n'est pas peu de m'avoir amené là. Nous pourrions bien cependant, n'être pas toujours de même avis en toute chose, & par exemple, je ne suis pas trop convaincu qu'il suffise, pour être heureux, de bien remplir les devoirs de son emploi. Surement Turenne en brûlant le Palatinat, par l'ordre de son Prince, ne jouit oit pas du vrai bonheur; & je ne crois pas que les Fermiers-Généraux les plus appliqués autour de leur tapis verd, en jouissent davantage: mais si ce sentiment est une erreur, elle est plus belle en

vous que la vérité même; elle est digne de qui fut se choisir un état, dont tous les devoirs sont des vertus.

Le coeur me bat à chaque ordinaire, dans l'attente du moment désiré qui doit tripler votre être. Tendres époux que vous êtes heureux! que vous allez le devenir encore, en voyant [398] multiplier des devoirs si charmans à remplir! Dans la disposition d'elle où je vous vois tous les deux, non, je n'imagine aucun bonheur pareil au vôtre. Hélas! quoiqu'on en puisse dire, la vertu seule ne le donne pas; mais elle seule nous le fait connoître, & nous apprend à le goûter.

[28 - 05 - 1764] LETTRE A M * * * *

Motiers le 28 Mai 1764.

C'est rendre un vrai service à un solitaire éloigné de tout, que de l'avertir de ce qui se passe par rapport à lui. Voilà, Monsieur, ce que vous avez très-obligeamment fait en m'envoyant un exemplaire de ma prétendue lettre à M. l'Archevêque d'Ausch.

Cette lettre, comme vous l'avez deviné, n'est pas plus de moi que tous ces écrits pseudonymes qui courent Paris sous mon nom. Je n'ai point vu le Mandement auquel elle répond, je n'en ai même jamais ouï parler, & il y a huit jours que j'ignorois qu'il y eût un M. du Tillet au monde. J'ai peine à croire que l'Auteur de cette lettre ait voulu persuader sérieusement qu'elle étoit de moi. N'ai-je pas assez des affaires qu'on me suscite sans m'aller mêler de celles d'autrui? Depuis quand m'a-t-on vu devenir homme de parti? Quel nouvel intérêt m'auroit fait changer si brusquement de maximes? Les Jésuites sont-ils en meilleur état que quand je refusois d'écrire contr'eux dans leurs disgraces? Quelqu'un me connoît-il assez lâche, [399] assez vil pour insulter aux malheureux? Eh! si j'oublois les égards qui leur sont dus, de qui pourraient-ils en attendre? Que m'importe, enfin, le sort des Jésuites, quel qu'il puisse être? Leurs ennemis se sont-ils montrés pour moi plus tolérans qu'eux? La triste vérité délaissée est-elle plus chère aux uns qu'aux autres? & soit qu'ils triomphent ou qu'ils succombent, en serai-je moins persécuté? D'ailleurs, pour peu qu'on lise attentivement cette lettre, qui ne sentira pas comme vous que je n'en suis point l'Auteur? Les mal-adresses y sont entassées: elle est datée de Neufchâtel où je n'ai pas mis le pied; on y emploie la formule du *très-humble serviteur*, dont je n'use avec personne; on m'y fait prendre le titre de Citoyen de Geneve, auquel j'ai renoncé: tout en commençant on s'échauffe pour M. de Voltaire, le plus ardent, le plus adroit de mes persécuteurs, & qui se passe bien, je crois, d'un défenseur tel que moi: on affecte quelques imitations de mes phrases, & ces imitations se démentent l'instant après; le style de la lettre peut être meilleur que le mien, mais enfin ce n'est pas le mien: on m'y prête des expressions basses; on m'y fait dire des grossièretés qu'on ne trouvera certainement dans aucun de mes

écrits: on m'y fait dire *vous* à Dieu; usage que je ne blâme pas, mais qui n'est pas le nôtre. Pour me supposer l'Auteur de cette lettre, il faut supposer aussi que j'ai voulu me déguiser. Il n'y falloit donc pas mettre mon nom, & alors on auroit pu persuader aux sots qu'elle étoit de moi.

Telles sont, Monsieur, les armes dignes de mes adversaires dont ils achevent de m'accabler. Non contents de m'outrager dans mes ouvrages, ils prennent le parti plus cruel encore de [400] m'attribuer les leurs. A la vérité le Public jusqu'ici n'a pas pris le change, & il faudra qu'il fût bien aveuglé pour le prendre aujourd'hui. La justice que j'en attends sur ce point, est une consolation bien foible pour tant de maux. Vous savez la nouvelle affliction qui m'accable: la perte de M. de Luxembourg met le comble à toutes les autres; je la sentirai jusqu'au tombeau. Il fut mon consolateur durant sa vie, il sera mon protecteur après sa mort. Sa chere & honorable mémoire défendra la mienne des insultes de mes ennemis, & quand ils voudront la souiller par leurs calomnies, on leur dira: comment cela pourroit-il être? Le plus honnête homme de France fut son ami.

Je vous remercie & vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

[2 4 - 0 6 - 1 7 6 4] LETTRE A M. DE CHAMFORT

[Motiers]

Le 24 Juin 1764.

J'ai toujours désiré, Monsieur, d'être oublié de la tourbe insolente & vile qui ne songe aux infortunés que pour insulter à leur misere; mais l'estime des hommes de mérite est un précieux dédommagement de les outrages, & je ne puis qu'être flatté de l'honneur que vous m'avez fait en m'envoyant votre piece. Quoiqu'accueillie du public, elle doit l'être des connoisseurs & des gens sensibles aux vrais charmes de la nature. L'effet le plus sûr de mes maximes qui est de m'attirer la haine des méchants & l'affection des gens de bien, & qui se marque [401]autant par mes malheurs que par mes succès, m'apprend par l'approbation dont vous honorez mes écrits, ce qu'on doit attendre des vôtres, & me fait desirer, pour l'utilité publique, qu'ils tiennent tout ce que promet votre début. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

[15 - 07 - 1764] LETTRE A M. H. D. P

Motiers, le 15 Juillet 1764.

Si mes raisons, Monsieur, contre la proposition qui m'a été faite par le canal de M. P****, vous paroissent mauvaises, celles que vous m'objectez ne me semblent pas meilleures, & dans ce qui regarde ma conduite, je crois pouvoir rester juge des motifs qui doivent me déterminer.

Il ne s'agit pas, je le sais, de ce que tel ou tel peut mériter par la loi du talion: mais il s'agit de l'objection par la-quelle les Catholiques me feroient la bouche, en m'accusant de combattre ma propre religion. Vous écrivez contre les persécuteurs, me diroient-ils, & vous vous dites Protestant! Vous avez donc tort; car les Protestans sont tout aussi persécuteurs que nous, & c'est pour cela que nous ne devons point les tolérer, bien surs que s'ils devenoient les plus forts, ils ne nous toléreroient pas nous-mêmes. Vous nous trompez, ajouteroient-ils, ou vous vous trompez, en vous mettant en contradiction avec les vôtres, & nous prêchant d'autres maximes [402] mes que les leurs. Ainsi l'ordre veut qu'avant d'attaquer les Catholiques, je commence par attaquer les Protestans, a par leur montrer qu'ils ne savent pas leur propre religion. Est-ce là, Monsieur, ce que vous m'ordonnez de faire? Cette entreprise préliminaire rejetteroit l'autre encore loin, & il me paroît que la grandeur de la tâche ne vous effraye gueres, quand il n'est question que de l'imposer.

Que si les argumens *ad hominem* qu'on m'objecteroit vous paroissent peu embarrassans, ils me le paroissent beaucoup, à moi, & dans ce cas, c'est à celui qui fait les résoudre, d'en prendre le soin.

Il y a encore, ce me semble, quelque chose de dur & d'injuste de compter pour rien tout ce que j'ai fait, & de regarder ce qu'on me prescrit comme un nouveau travail à faire. Quand on a bien établi une vérité par cent preuves invincibles, ce n'est pas un si grand crime à mon avis, de ne pas courir après la cent & unieme; sur-tout si elle n'existe pas; j'aime à dire des choses utiles, mais je n'aime pas à les répéter; & ceux qui veulent absolument des redites, n'ont qu'à prendre plusieurs exemplaires du même écrit. Les Protestans de France jouissent maintenant d'un repos auquel je puis avoir contribué, non par de vaines déclamations comme tant d'autres, mais par de fortes raisons politiques bien exposées. Cependant voilà qu'ils me pressent d'écrire en leur faveur; c'est faire trop de cas de ce que je puis faire, ou trop peu de ce que j'ai fait. Ils avouent qu'ils sont tranquilles; mais ils veulent être mieux que bien, & c'est après que je les ai servis de toutes mes forces, qu'ils me reprochent de ne les pas servir au-delà de mes forces.

[403] Ce reproche, Monsieur, me paroît peu reconnoissant de leur part, & peu raisonné de la vôtre. Quand un homme revient d'un long combat, hors d'haleine, & couvert de blessures,

est-il tems de l'exhorter gravement à prendre les armes, tandis qu'on se tient soi-même en repos? Eh! Messieurs, chacun son tour, je vous prie. Si vous êtes si curieux des coups, allez-en chercher votre part; quant à moi, j'en ai bien la mienne; il est tems de songer à la retraite; mes cheveux gris m'avertissent que je ne suis plus qu'un vétéran; mes maux & mes malheurs me prescrivent le repos, & je ne sors point de la lice, sans y avoir payé de ma personne. *Sat Patrice Priamoque datum*. Prenez mon rang, jeunes gens, je vous le cède; gardez-le seulement comme j'ai fait; & après cela ne vous tourmentez pas plus des exhortations indiscrettes, & des reproches déplacés, que je ne m'en tourmenterai désormais.

Ainsi, Monsieur, je confirme à loisir ce que vous m'accusez d'avoir écrit à la hâte, & que vous jugez n'être pas digne de moi; jugement auquel j'éviterai de répondre, faute de l'entendre suffisamment.

Recevez, Monsieur, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

[404]

[2 2 - 0 7 - 1 7 6 4] L E T T R E A M * * * *

[Motiers]

22 Juillet 1764.

Je crains, Monsieur, que vous n'alliez un peu vite en besogne dans vos projets; il faudroit, quand rien ne vous presse, proportionner la maturité des délibérations à l'importance des résolutions. Pourquoi quitter si brusquement l'état que vous aviez embrassé, tandis que vous pouviez à loisir vous arranger en prendre un autre, si tant est qu'on puisse appeler un état le genre de vie que vous vous êtes choisi, & dont vous serez peut-être aussi-tôt rebuté que du premier? Que risquiez-vous à mettre un peu moins d'impétuosité dans vos démarches, & à tirer parti de ce retard, pour vous confirmer dans vos principes, & pour assurer vos résolutions par une plus mûre étude de vous-même? Vous voilà seul sur la terre dans l'âge où l'homme doit tenir à tout; je vous plains, & c'est pour cela que je ne puis vous approuver, puisque vous avez voulu vous isoler vous-même, au moment où cela vous convenoit le moins. Si vous croyez avoir suivi mes principes vous vous trompez, vous avez suivi l'impétuosité de votre âge; une démarche d'un tel éclat valoir assurément la peine d'être bien pesée avant d'en venir à l'exécution. C'est une chose faite, je le sais: je veux seulement vous faire entendre que la maniere de la soutenir, ou d'en revenir, demande un peu plus d'examen que vous n'en avez mis à la faire.

[405] Voici pis. L'effet naturel de cette conduite a été de vous brouiller avec Madame votre mere. Je vois, sans que vous me le montriez, le fil de tout cela; & quand il n'y auroit que ce que

vous me dites, à quoi bon aller effaroucher la conscience tranquille d'une mere, en lui montrant, sans nécessité, des sentimens différens des siens? Il falloit, Monsieur, garder ces sentimens au-dedans de vous pour la regle de votre conduite; & leur premier effet devoit être de vous faire endurer avec patience les tracasseries de vos prêtres, & de ne pas changer ces tracasseries en persécutions, en voulant secouer hautement le joug de la Religion où vous étiez né. Je pense si peu comme vous sur cet article, que quoique le Clergé protestant me fasse une guerre ouverte, & que je sois sort éloigné de penser comme lui sur tous les points, je n'en demeure pas moins sincèrement uni à la communion de notre Eglise, bien résolu d'y vivre & d'y mourir, s'il dépend de moi. Car il est très-consolant pour un croyant affligé, de rester en communauté de culte avec ses freres, & de servir Dieu conjointement avec eux. Je vous dirai plus, & je vous déclare que si j'étois né Catholique, je demeurerois Catholique, sachant bien que votre Eglise met un frein très-salutaire aux écarts de la raison humaine, qui ne trouve ni fond ni rive, quand elle veut sonder l'abyme des choses; & je suis si convaincu de l'utilité de ce frein, que je m'en suis moi-même imposé un semblable, en me prescrivant, pour le reste de ma vie, des regles de foi dont je ne me permets plus de sortir. Aussi je vous jure que je ne suis tranquille que depuis ce tems-là, bien convaincu que sans cette précaution, je ne l'aurois été de ma vie. Je vous parle, Monsieur, [406] avec effusion de coeur, & comme un pere parleroit à son enfant. Votre brouillerie avec Madame votre mere me navre. J'avois dans mes malheurs la consolation de croire que mes écrits ne pouvoient faire que du bien; voulez-vous m'ôter encore cette consolation? Je sais que s'ils sont du mal, ce n'est que faute d'être entendus; mais j'aurai toujours le regret de n'avoir pu me faire entendre. Cher ****, un fils brouillé avec sa mere a toujours tort: de tous les sentimens naturels le seul demeuré parmi nous, est l'affection maternelle. Le droit des meres est le plus sacré que je connoisse; en aucun cas, on ne peut le violer sans crime; raccommodez-vous donc avec la vôtre. Allez-vous jeter à ses pieds; à quelque prix que ce soit appelez-la; soyez sûr que son coeur vous sera rouvert si le vôtre vous ramene à elle. Ne pouvez-vous sans fausseté lui faire le sacrifice de quelques opinions inutiles, ou du moins les dissimuler? Vous ne serez jamais appelé à persécuter personne; que vous importe le reste? Il n'y a pas deux morales. Celle du christianisme & celle de la philosophie sont la même; l'une & l'autre vous impose ici le même devoir; vous pouvez le remplir; vous le devez; la raison, l'honneur, votre intérêt, tout le veut; moi je l'exige, pour répondre aux sentimens dont vous m'honorez. Si vous le faites, comptez sur mon amitié, sur toute mon estime, sur mes soins, si jamais ils vous sont bons à quelque chose. Si vous ne le faites pas, vous n'avez qu'une mauvaise tête, ou qui pis est, votre coeur vous conduit mal, & je ne veux conserver de liaisons qu'avec des gens dont la tête & le coeur soient sains.

[407]

[21 - 08 - 1764] LETTRE A MYLORD MARÉCHAL

Motiers le 21 Août 1764.

Le plaisir que m'a causé, Mylord, la nouvelle de votre heureuse arrivée à Berlin par votre lettre du mois dernier, a été retardé par un voyage que j'avois entrepris, & que la lassitude & le mauvais tems m'ont fait abandonner à moitié chemin. Un premier ressentiment de sciatique, mal héréditaire dans ma famille, m'effrayoit avec raison. Car jugez de ce que deviendroit cloué dans sa chambre un pauvre malheureux qui n'a d'autre soulagement, ni d'autre plaisir dans la vie que la promenade & qui n'est plus qu'une machine ambulante? Je m'étois donc mis en chemin pour Aix, dans l'intention d'y prendre la douche, & aussi d'y voir mes bons amis les Savoyards, le meilleur peuple, à mon avis, qui soit sur la terre. J'ai fait la route jusqu'à Morges, pédestrement à mon ordinaire, allez caressé par-tout. En traversant le lac, & voyant de loin les clochers de Geneve, je me suis surpris à soupirer aussi lâchement que j'aurois fait jadis pour une perfide maîtresse. Arrivé à Thonon, il a fallu rétrograder, malade, & sous une pluie continuelle. Enfin me voici de retour, non cocu à la vérité, mais battu, mais content, puisque j'apprends votre heureux retour auprès du Roi, & que mon protecteur & mon pere aime toujours sou enfant.

Ce que vous m'apprenez de l'affranchissement des Paysans [408] de Poméranie, joint à tous les autres traits pareils que vous m'avez ci-devant rapportés, me montre par-tout deux choses également belles, savoir, dans l'objet le génie de Frédéric, & dans le choix le coeur de George. On seroit une histoire digne d'immortaliser le Roi, sans autres Mémoires que vos lettres.

A propos de Mémoires, j'attends avec impatience ceux que vous m'avez promis. J'abandonnerois volontiers la vie particuliere de votre frere, si vous les rendiez assez amples, pour en pouvoir tirer l'histoire de votre Maison. J'y pourrois parler au long de l'Ecosse que vous aimez tant, & de votre illustre frere, & de son illustre frere, par lequel tout cela m'est devenu cher. Il est vrai que cette entreprise seroit immense & fort au-dessus de mes forces, sur-tout dans l'état où je suis; mais s'agit moins de faire un ouvrage, que de m'occuper de vous, & de fixer mes indociles idées qui voudroient aller leur train malgré moi. Si vous voulez que j'écrive la vie de l'ami dont vous me parlez, que votre volonté soit faite; la mienne y trouvera toujours son compte, puisqu'en vous obéissant, je m'occuperai de vous.

Bonjour, Mylord.

[409]

[2 6 - 0 8 - 1 7 6 4] LETTRE A MADAME LA C. DE B

Motiers le 26 Août 1764.

Après les preuves touchantes, Madame, que j'ai eues de votre amitié dans les plus cruels momens de ma vie, il y auroit à moi de l'ingratitude de n'y pas compter toujours; mais il faut pardonner beaucoup à mon état; la confiance abandonne les malheureux, & je sens au plaisir que m'a fait votre lettre, que j'ai besoin d'être ainsi rassuré quelquefois. Cette consolation ne pouvoit me venir plus à propos: après tant de pertes irréparables, & en dernier lieu celle de Monsieur de Luxembourg, il m'importe de sentir qu'il me reste des biens assez précieux pour valoir la peine de vivre. Le moment où j'eus le bonheur de le connoître ressembloit beaucoup à celui où je l'ai perdu; dans l'un & dans l'autre j'étois affligé, délaissé, malade. Il me consola de tout, qui me consolera de lui? Les amis que j'avois avant de le perdre; car mon coeur usé par les maux, & déjà durci par les ans, est fermé désormais à tout nouvel attachement.

Je ne puis penser, Madame, que dans les critiques qui regardent l'éducation de Monsieur votre fils, vous compreniez ce que, sur le parti que vous avez pris de l'envoyer à Leyde, j'ai écrit au chevalier de L****. Critiquer quelqu'un, c'est blâmer dans le public sa conduite; mais dire son sentiment à un ami commun sur un pareil sujet, ne s'appellera jamais critiquer; [410] à moins que l'amitié n'impose la loi de ne dire jamais ce qu'on pense, même en choses où les gens du meilleur sens peuvent n'être pas du même avis. Après la maniere dont j'ai constamment pensé & parlé de vous, Madame, je me décrierois moi-même, si je m'avisais de vous critiquer. Je trouve, à la vérité, beaucoup d'inconvénient à envoyer les jeunes gens dans les universités; mais je trouve aussi que, selon les circonstances, il peut y en avoir davantage à ne pas le faire, & l'on n'a pas toujours en ceci le choix du plus grand bien, mais du moindre mal. D'ailleurs, une fois la nécessité de ce parti supposée, je crois comme vous, qu'il y a moins de danger en Hollande que par-tout ailleurs.

Je suis ému de ce que vous m'avez marqué de Messieurs les Comtes de B****; jugez, Madame, si la bienveillance des hommes de ce mérite m'est précieuse, à moi, que celle même des gens que je n'estime pas subjugue toujours? Je ne sais ce qu'on eût fait de moi par les caresses: heureusement on ne s'est pas avisé de me gâter là-dessus. On a travaillé sans relâche à donner à mon coeur, & peut-être à mon génie, le ressort que naturellement ils n'avoient pas. J'étois né foible; les mauvais traitemens m'ont fortifié: à force de vouloir m'avilir, on m'a rendu fier.

Vous avez la bonté, Madame, de vouloir des détails sur ce qui me regarde; que vous dirai-

je? Rien n'est plus uni que ma vie; rien n'est plus borné que mes projets. Je vis au jour la journée sans souci du lendemain, ou plutôt, j'achevez de vivre avec plus de lenteur que je n'avois compté. Je ne m'en irai pas plutôt qu'il ne plaît à la nature; mais ses longueurs [411] ne laissent pas de m'embarasser; car je n'ai plus rien à faire ici. Le dégoût de toutes choses me livre toujours plus à l'indolence, & à l'oisiveté. Les maux physiques me donnent seuls un peu d'activité. Le séjour que j'habite, quoiqu'assez sain pour les autres hommes, est pernicieux pour mon état; ce qui fait que pour me dérober aux injures de l'air & à l'importunité des désoeuvrés, je vais, errant par le pays durant la belle saison; mais aux approches de l'hiver qui est ici très-rude & très-long, il faut-revenir & souffrir. Il y a long-tems que je cherche à déloger; mais où aller? Comment m'arranger? J'ai tout à la fois l'embaras de l'indigence & celui des richesses; toute espece de soin m'effraye; le transport de mes guenilles & de mes livres par ces montagnes est pénible & coûteux: c'est bien la peine de déloger de ma maison, dans l'attente de déloger bientôt de mon corps! Au lieu que restant où je suis, j'ai des journées délicieuses, errant sans souci, sans projet, sans affaires, de bois en bois & de rochers en rochers, rêvant toujours & ne pensant point. Je donnerois tout au monde pour savoir la botanique; c'est la véritable occupation d'un corps ambulant, & d'un esprit paresseux; je ne répondrois pas que je n'eusse la folie d'essayer de l'apprendre, si je savois par où commencer. Quant à ma situation du côté des ressources, n'en soyez point en peine; le nécessaire, même abondant, ne m'a point manqué jusqu'ici, & probablement ne me manquera pas si-tôt. Loin de vous gronder de vos offres, Madame, je vous en remercie; mais vous conviendrez qu'elles seroient mal placées si je m'en prévalois avant le besoin.

[412] Vous vouliez des détails; vous devez être contente. Je suis très-content des vôtres, à cela près, que je n'ai jamais pu lire le nom du lieu que vous habitez. Peut-être le connois-je, & il me seroit bien doux de vous y suivre, du moins par l'imagination. Au reste, je vous plains de n'en être encore qu'à la philosophie. Je suis bien plus avancé que vous, Madame: sauf mon devoir, & mes amis, me voilà revenu à rien.

Je ne trouve pas le Chevalier si déraisonnable puisqu'il vous divertit; s'il n'étoit que déraisonnable, il n'y parviendroit sûrement pas. Il est bien à plaindre dans les accès de sa goutte; car on souffre cruellement: mais il a du moins l'avantage de souffrir sans risque. Des scélérats ne l'assassineront pas, & personne n'a intérêt à le tuer. Êtes-vous à portée, Madame, de voir souvent Madame la Maréchale? Dans les tristes circonstances où elle se trouve, elle a bien besoin de tous ses amis, & sur-tout de vous.

[413]

[2 2 - 0 9 - 1 7 6 4] LETTRE A M. BUTTA - FOCO *

[*Cette lettre est une réponse à celle de M. Butta-Foco, du 31 Août 1764, dont voici l'extrait

Vous avez fait mention des Cortes dans votre Contrat Social d'une façon bien avantageuse pour eux. Un pareil éloge, lorsqu'il part d'une plume aussi sincère que la vôtre, est très-propre à exciter l'émulation & le desir de mieux faire. Il a fait souhaiter à la nation que vous voulussiez être cet homme sage qui pourroit lui procurer les moyens de conserver cette liberté qui lui a coûté tant de sang.

.....Qu'il seroit cruel de ne pas profiter de l'heureuse circonstance où se trouve la Corse pour se donner le gouvernement le plus conforme à l'humanité & à la raison; le gouvernement le plus propre à fixer dans cette Isle la vraie liberté.....

Une nation ne doit se flatter de devenir heureuse & florissante que par le moyen d'une bonne institution politique: notre Isle, comme vous le dites très-bien, Monsieur, est capable de recevoir une bonne législation, mais il faut un Législateur; & il faut que ce Législateur ait vos principes, que son bonheur soit indépendant du nôtre, qu'il connoisse à fond la nature humaine, & que dans les progrès des tems se ménageant une gloire éloignée, il veuille travailler dans un siècle & jouir dans un autre. Daignez, Monsieur, être cet homme-là, & coopérer au bonheur de toute une nation en traçant le plan du système politique qu'elle doit adopter.....

Je sais bien, Monsieur, que le travail que j'ose vous prier d'entreprendre, exige des détails qui vous fassent connoître à fond notre vraie situation; mais si vous daignez vous en charger, je vous fournirai toutes les lumières qui pourront vous être nécessaires, & M. Paoli, Général de la nation, sera très-empressé à vous procurer de Corse tous les éclaircissemens dont vous pourrez avoir besoin. Ce digne chef & ceux d'entre mes compatriotes qui sont à portée connoître vos ouvrages, partagent mon desir & tous les sentimens d'estime que l'Europe entière a pour vous, & qui vous sont dus à tant de titres, &c, &c.]

Motiers-Travers le 22 Septembre 1764.

Il est superflu, Monsieur, de chercher à exciter mon zèle pour l'entreprise que vous me proposez. La seule idée m'éleve [414] l'ame & me transporte. Je croirois le reste de mes jours bien noblement, bien vertueusement, bien heureusement employé; je croirois même avoir bien racheté l'inutilité des autres, si je pouvois rendre ce triste reste bon en quelque chose à vos braves compatriotes, si je pouvois concourir par quelque conseil utile, aux vues de leur digne chef & aux vôtres; de ce côté-là donc soyez sûr de moi; ma vie & mon coeur sont à vous.

Mais, Monsieur, le zèle ne donne pas les moyens, & le desir n'est pas le pouvoir. Je ne veux

pas faire ici sottement le modeste; je sens bien ce que j'ai, mais je sens encore mieux ce qui me manque. Premièrement, par rapport à la chose, il me manque une multitude de connoissances relatives à la nation & au pays; connoissances indispensables, & qui, pour les acquérir, demanderont de votre part beaucoup d'instructions, d'éclaircissemens, de mémoires, &c; de la mienne, beaucoup d'étude & de réflexions. Par rapport à moi, il me manque plus de jeunesse, un esprit plus tranquille, un coeur moins épuisé d'ennuis, une certaine vigueur de génie qui, même quand on l'a, n'est pas à l'épreuve des années & des chagrins; il me manque la santé, le tems; il me manque accablé d'une maladie incurable & cruelle, l'espoir de voir la fin d'un long travail, que la seule attente du succès peut donner le courage de suivre; il me manque, enfin, l'expérience dans les affaires qui, seule, éclaire plus sur l'art de conduire les hommes que toutes les méditations.

Si je me portois passablement, je me dirois: j'irai en Corse. Six mois passés sur les lieux, m'instruiraient plus que cent volumes. [415] Mais comment entreprendre un voyage aussi pénible, aussi long, dans l'état où je suis? le soutiendrais-je? me laisseroit-on passer! Mille obstacles m'arrêteroient en allant; l'air de la mer acheveroit de me détruire avant le retour; je vous avoue que je desirerois mourir parmi les miens.

Vous pouvez être pressé: un travail de cette importance ne peut être qu'une affaire de très-longue haleine, même pour un homme, qui se porteroit bien. Avant de soumettre mon ouvrage à l'examen de la Nation & de ses Chefs, je veux commencer par en être content moi-même: je ne veux rien donner par morceaux: l'ouvrage doit être un; l'on n'en sauroit juger séparément. Ce n'est déjà pas peu de chose que de me mettre en état de commencer; pour achever cela va loin.

Il se présente aussi des réflexions sur l'état précaire où se trouve encore votre Isle. Je sais que sous un chef tel qu'ils l'ont aujourd'hui, les Corses n'ont rien à craindre de Gênes: je crois qu'ils n'ont rien à craindre non plus des troupes qu'on dit que la France y envoie; & ce qui me confirme dans ce sentiment, est de voir un aussi bon patriote que vous me paroissez l'être, rester, malgré l'envoi de ces troupes, au service de la Puissance qui les donne. Mais, Monsieur, l'indépendance de votre pays n'est point assurée, tant qu'aucune Puissance ne la reconnoît; & vous m'avouerez qu'il n'est pas encourageant pour un aussi grand travail, de l'entreprendre sans savoir s'il peut avoir son usage, même en le supposant bon.

Ce n'est point pour me refuser à vos invitations, Monsieur, que je vous fais ces objections, mais pour les soumettre à votre [416] examen & à celui de M. Paoli. Je vous crois trop gens de bien l'un & l'autre, pour vouloir que mon affection pour votre patrie me fasse consumer le peu de tems qui me reste, à des soins qui ne seroient bons à rien.

Examinez donc, Messieurs; jugez vous-mêmes & soyez surs que l'entreprise dont vous m'avez trouvé digne, ne manquera point par ma volonté.

Recevez, je vous prie, mes très-humbles salutations.

ROUSSEAU.

P. S. En relisant votre lettre, je vois, Monsieur, qu'à la première lecture, j'ai pris le change sur votre objet. J'ai cru que vous demandiez un corps complet de législation, & je vois que vous demandez seulement une institution politique, ce qui me fait juger que vous avez déjà un corps de loix civiles, autre que le droit écrit, sur lequel il s'agit de calquer une forme de gouvernement qui s'y rapporte. La tâche est moins grande, sans être petite, & il n'est pas sûr qu'il en résulte un tout aussi parfait; on n'en peut juger que sur le recueil complet de vos loix.

[417]

[1 5 - 1 0 - 1 7 6 4] LETTRE AU MÊME

Motiers le 15 Octobre 1764.

Je ne sais, Monsieur, pourquoi votre lettre du 3 ne m'est parvenue que hier. Ce retard me force, pour profiter du courier, de vous répondre à la hâte, sans quoi ma lettre n'arriveroit pas à Aix assez tôt pour vous y trouver.

Je ne puis gueres espérer d'être en état d'aller en Corse. Quand je pourrois entreprendre ce voyage, ce ne seroit que dans la belle saison; d'ici là le tems est précieux, il faut l'épargner tant qu'il est possible, & il sera perdu jusqu'à ce que j'aye reçu vos instructions. Je joins ici une note rapide des premières dont j'ai besoin; les vôtres me seront toujours nécessaires dans cette entreprise. Il ne faut point là-dessus me parler, Monsieur, de votre insuffisance. A juger de vous par vos lettres, je dois plus me fier à vos yeux qu'aux miens; & à juger par vous de votre peuple, il a tort de chercher ses guides hors de chez lui.

Il s'agit d'un si grand objet que ma témérité me fait trembler; y joignons pas du moins l'étourderie, j'ai l'esprit très-lent; l'âge & les maux le ralentissent encore; un gouvernement provisionnel a ses inconvéniens. Quelque attention qu'on ait à ne faire que les changemens nécessaires, un établissement tel que celui que nous cherchons, ne se fait point sans un peu de commotion, & l'on doit tâcher au moins de n'en avoir [418] qu'une. On pourroit d'abord jeter les fondemens, puis élever plus à loisir l'édifice; mais cela suppose un plan déjà fait, & c'est pour tracer ce plan même qu'il faut le plus méditer. D'ailleurs, il est à craindre qu'un établissement imparfait ne fasse plus sentir ses embarras que ses avantages, & que cela ne dégoûte le peuple de l'achever. Voyons toutefois ce qui se peut faire: les mémoires dont j'ai besoin, reçus, il me faut bien six mois pour m'instruire, & autant au moins pour digérer mes instructions; de sorte que, du printems prochain en un an, je pourrois proposer mes premières idées sur une forme provisionnelle, & au bout de trois autres années mon plan complet d'institution. Comme on ne doit promettre que ce qui dépend de soi, je ne suis pas sur de mettre en état mon travail en si peu de tems; mais je suis si sûr de ne pouvoir l'abrèger, que s'il faut

rapprocher un de ces deux termes il vaut mieux que je n'entreprenne rien.

Je suis charmé du voyage que vous faites en Corse dans ces circonstances; il ne peut que nous être très-utile. Si, comme je n'en doute pas, vous vous y occupez de notre objet, vous verrez mieux ce qu'il faut me dire que je ne puis voir ce que je dois vous demander. Mais, permettez-moi une curiosité que m'inspirent l'estime & l'admiration. Je voudrais savoir tout ce qui regarde M. Paoli; quel âge a-t-il? est-il marié? a-t-il des enfans? où a-t-il appris l'art militaire? comment le bonheur de sa nation l'a-t-il mis à la tête de ses troupes? quelles fonctions exerce-t-il dans l'administration politique & civile? ce grand homme se résoudroit-il à n'être que citoyen dans sa patrie après en avoir été le sauveur? Sur-tout parlez-moi sans [419] déguisement à tous égards; la gloire, le repos, le bonheur de votre peuple dépendent ici plus de vous que de moi. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

Mémoire joint à cette réponse.

Une bonne carte de la Corse où les divers districts soient marqués & distingués par leurs noms, même s'il se peut par des couleurs.

Une exacte description de Isle, son histoire naturelle, ses productions, sa culture, sa division par districts; le nombre, la grandeur, la situation des villes, bourgs, paroisses, le dénombrement du peuple aussi exact qu'il sera possible; l'état des forteresses, des ports; l'industrie; les arts, la marine; le commerce qu'on fait, celui qu'on pourroit faire, &c.

Quel est le nombre, le crédit du Clergé; quelles sont ses maximes, quelle est sa conduite relativement à la patrie. Y a-t-il des Maisons anciennes, des Corps privilégiés, de la noblesse; les villes ont-elles des droits municipaux? En sont-elles fort jalouses?

Quelles sont les moeurs du peuple, ses goûts, ses occupations, ses amusemens, l'ordre & les divisions militaires, la discipline, la maniere de faire la guerre? &c.

L'histoire de la nation jusqu'à ce moment, les loix, les statuts; tout ce qui regarde l'administration actuelle, les inconvéniens qu'on y trouve, l'exercice de la justice, les revenus publics, l'ordre économique, la maniere de poser & de lever les taxes; ce que paye à-peu-près le peuple, & ce qu'il peut payer annuellement & l'un portant l'autre.

[420] Ceci contient en général les instructions nécessaires; mais les unes veulent être détaillées; il suffit de dire les autres sommairement. En général, tout ce qui fait le mieux connoître le génie national ne sauroit être trop expliqué. Souvent un trait, un mot, une action dit plus que tout un livre; mais il vaut mieux trop que pas assez.

[2 4 - 0 3 - 1 7 6 5] LETTRE AU MÊME

Motiers-Travers le 24 Mars 1765.

Je vois, Monsieur, que vous ignorez dans quel gouffre de nouveaux malheurs je me trouve englouti. Depuis votre pénultième lettre on ne m'a pas laissé reprendre haleine un instant. J'ai reçu votre premier envoi sans pouvoir presque y jeter les yeux. Quant à celui de Perpignan, je n'en ai pas ouï parler. Cent fois j'ai voulu vous écrire, mais l'agitation continuelle, toutes les souffrances du corps & de l'esprit, l'accablement de mes propres affaires, ne m'ont pas permis de songer aux vôtres. J'attendois un moment d'intervalle; il ne vient point, il ne viendra point, & dans l'instant même où je vous répons, je suis, malgré mon état, dans le risque de ne pouvoir finir ma lettre ici.

Il est inutile, Monsieur, que vous comptiez sur le travail que j'avois entrepris, il m'eût été trop doux de m'occuper d'une si glorieuse tâche: cette consolation m'eût ôtée: mon [421] ame épuisée d'ennuis n'est plus en état de penser: mon coeur est le même encore, mais je n'ai plus de tête: ma faculté intelligente est éteinte: je ne suis plus capable de suivre un objet avec quelque attention; & d'ailleurs, que voudriez-vous que fit un malheureux fugitif qui, malgré la protection du Roi de Prusse Souverain du pays, malgré la protection de Mylord Maréchal qui en est Gouverneur, mais malheureusement trop éloignés l'un & l'autre, y boit les affronts comme l'eau; & ne pouvant plus vivre avec honneur dans cet asyle, est forcé d'aller errant en chercher un autre sans savoir plus où le trouver?

Si fait pourtant, Monsieur, j'en sais un digne de moi, & dont je ne me crois pas indigne: c'est parmi vous, braves Corses, qui savez être libres, qui savez être justes & qui fûtes trop malheureux pour n'être pas compatissans. Voyez, Monsieur, ce qui se peut faire; parlez-en à M. Paoli. Je demande à pouvoir louer dans quelque canton solitaire une petite maison pour y finir mes jours en paix. J'ai ma gouvernante qui depuis vingt ans me soigne dans mes infirmités continuelles; c'est une fille de quarante-cinq ans, françoise, catholique, honnête & sage, & qui se résout de venir, s'il le faut, au bout de l'univers, partager mes miseres & me fermer les yeux. Je tiendrai mon petit ménage avec elle, & je tâcherai de ne point rendre les soins de l'hospitalité incommodes à mes voisins.

Mais, Monsieur, je dois vous tout dire: il faut que cette hospitalité soit gratuite, non quant à la subsistance, je ne serai là-dessus à charge à personne, mais quant au droit d'asyle qu'il faut qu'on m'accorde sans intérêt. Car si-tôt que je serai [422] parmi vous, n'attendez rien de moi sur le projet qui vous occupe. Je le répète, je suis désormais hors d'état d'y songer; & quand je ne le serois pas, je m'en abstiendrois par cela même que je vivrois au milieu de vous; car j'eus, &

j'aurai toujours pour maxime inviolable de porter le plus profond respect au gouvernement sous lequel je vis, sans me mêler de vouloir jamais le censurer & critiquer, ou réformer en aucune manière. J'ai même ici une raison de plus & pour moi d'une très-grande force. Sur le peu que j'ai parcouru de vos mémoires, je vois que mes idées différent prodigieusement de celles de votre nation. Il ne seroit pas possible que le plan que je proposerois ne fît beaucoup de mécontents, & peut-être vous-même tout le premier. Or, Monsieur, je suis rassasié de disputes & de querelles. Je ne veux plus voir ni faire de mécontents autour de moi, à quelque prix que ce puisse être. Je soupire après la tranquillité la plus profonde, & mes derniers voeux sont d'être aimé de tout ce qui m'entoure, & de mourir en paix. Ma résolution là-dessus est inébranlable. D'ailleurs, mes maux continuels m'absorbent & augmentent mon indolence. Mes propres affaires exigent de mon tems plus que je n'y en peux donner. Mon esprit usé n'est plus capable d'aucune autre application. Que si peut-être la douceur d'une vie calme prolonge mes jours assez pour me ménager des loisirs, & que vous me jugiez capable d'écrire votre histoire, j'entreprendrai volontiers ce travail honorable qui satisfera mon coeur, sans trop fatiguer ma tête, & je serois fort flatté de laisser à la postérité ce monument de mon séjour parmi vous; niais ne me demandez rien de plus. Comme je [423] ne veux pas vous tromper, je me reprocherois d'acheter votre protection au prix d'une vaine attente.

Dans cette idée qui m'est venue j'ai plus consulté mon coeur que mes forces; car dans l'état où je suis, il est peu apparent que je soutienne un si long voyage, d'ailleurs très-embarrassant, sur-tout avec ma gouvernante & mon petit bagage. Cependant pour peu que vous m'encouragiez je le tenterai, cela est certain, dussai-je rester & périr en route; mais il me faut au moins une assurance morale d'être en repos pour le reste de ma vie; car c'en est fait, Monsieur, je ne peux plus courir. Malgré mon état critique & précaire, j'attendrai dans ce pays votre réponse avant de prendre aucun parti, mais je vous prie de différer le moins possible; car malgré toute ma patience, je puis n'être pas le maître des événemens. Je vous embrasse & vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

P. S. J'oublois de vous dire, quant à vos prêtres, qu'ils seront bien difficiles s'ils ne sont contents de moi. Je ne dispute jamais sur rien. Je ne parle jamais de religion. J'aime naturellement même autant votre Clergé que je hais le nôtre. J'ai beaucoup d'amis parmi le Clergé de France, & j'ai toujours très-bien vécu avec eux; mais quoi qu'il arrive, je ne veux point changer de religion, & je souhaite qu'on ne m'en parle jamais, d'autant plus que cela seroit inutile.

Pour ne pas perdre de tems, en cas d'affirmation, il faudroit m'indiquer quelqu'un à Livourne à qui je pusse demander des instructions pour le passage.

[26 - 05 - 1765] LETTRE AU MÊME

Motiers le 26 Mai 1765.

La crise orageuse que je viens d'essayer, Monsieur, & l'incertitude du parti qu'elle me feroit prendre, m'ont fait différer de vous répondre & de vous remercier jusqu'à ce que je fusse déterminé. Je le suis maintenant par une suite d'événemens qui, m'offrant en ce pays sinon la tranquillité du moins la sureté, me font prendre le parti d'y rester sous la protection déclarée & confirmée du Roi & du Gouvernement. Ce n'est pas que j'aye perdu le plus vrai desir de vivre dans le vôtre; mais l'épuisement total de mes forces, les soins qu'il faudroit prendre, les fatigues qu'il faudroit essayer, d'autres obstacles encore qui naissent de ma situation, me sont du moins pour le moment abandonner mon entreprise, à laquelle, malgré ces difficultés, mon coeur ne peut se résoudre à renoncer tout-à-fait encore. Mais, mon cher Monsieur, je vieillis, je dépéris, les forces me quittent, le desir s'irrite & l'espoir s'éteint. Quoi qu'il en soit, recevez & faites agréer à M. Paoli mes plus vifs, mes plus tendres remerciemens de l'asyle qu'il a bien voulu m'accorder. Peuple brave & hospitalier!... Non, je n'oublierai jamais un moment de ma vie que vos coeurs, vos bras, vos foyers m'ont été ouverts à l'instant qu'il ne me restoit presque aucun autre asyle en Europe. Si je n'ai point le bonheur de laisser mes cendres dans votre Isle, je tâcherai [425] d'y laisser du moins quelque monument de ma reconnoissance, & je m'honorerai aux yeux de toute la terre de vous appeller mes hôtes & mes protecteurs.

Je reçus bien par M. le Chevalier R.... la lettre de M. Paoli; mais pour vous faire entendre pourquoi j'y répondis en si peu de mots, & d'un ton si vague, il faut vous dire, Monsieur, que le bruit de la proposition que vous m'aviez faite s'étant répandu sans que je sache comment, M. de Voltaire fit entendre à tout le monde que cette proposition étoit une invention de sa façon; il prétendoit m'avoir écrit au nom des Corses une lettre contrefaite dont j'avois été la dupe. Comme j'étois très-sûr de vous, je le laissai dire, j'allai mon train & je ne vous en parlai pas même. Mais il fit plus: il se vanta l'hiver dernier que malgré Mylord Maréchal & le Roi même, il me seroit chasser du pays. Il avoit des émissaires, les uns connus, les autres secrets. Dans le fort de la fermentation à laquelle mon dernier écrit servit de prétexte, arrive ici M. de R..... il vient me voir de la part de M. Paoli, sans m'apporter aucune lettre ni de la sienne, ni de la vôtre, ni de personne; il refuse de se nommer, il venoit de Geneve, il avoit vu mes plus ardens ennemis, on me l'écrivoit. Son long séjour en ce pays, sans y avoir aucune affaire, avoit l'air du monde le plus mystérieux. Ce séjour fut précisément le tems où l'orage fut excité contre moi. Ajoutez qu'il avoit fait tous ses efforts pour savoir quelles relations je pouvois avoir en Corse. Comme il ne vous avoit point nommé, je ne voulus point vous nommer non plus. Enfin il m'apporte la

lettre de M. Paoli dont je ne connoissois point l'écriture; jugez si tout cela devoit m'être [426] suspect? Qu'avois-je à faire en pareil cas? -- lui remettre une réponse dont, à tout événement, on ne pût tirer d'éclaircissement; c'est ce que je fis.

Je voudrois à présent vous parler de nos affaires & de nos projets, mais ce n'en est gueres le moment. Accablé de soins, d'embarras; forcé d'aller me chercher une autre habitation à cinq ou six lieues d'ici, les seuls soucis d'un déménagement très-incommode m'absorberoient quand je n'en aurois point d'autres; & ce sont les moindres des miens. A vue de pays, quand ma tête se remettroit, ce que je regarde comme impossible de plus d'un an d'ici, il ne seroit pas en moi de m'occuper d'autre chose que de moi-même. Ce que je vous promets, & sur quoi vous pouvez compter dès à présent, est que pour le reste de ma vie, je ne serai plus occupé que de moi ou de la Corse: toute autre affaire est entièrement bannie de mon esprit. En attendant, ne négligez pas de rassembler des matériaux, soit pour l'histoire, soit pour l'institution; ils sont les mêmes. Votre gouvernement me paroît être sur un pied à pouvoir attendre. J'ai parmi vos papiers, un mémoire daté de Vescovado 1764, que je présume être de votre façon, & que je trouve excellent. L'ame & la tête du vertueux Paoli seront plus que tout le reste. Avec tout cela pouvez-vous manquer d'un bon gouvernement provisionnel? Aussi bien, tant que des puissances étrangères se mêleront de vous, ne pourrez-vous gueres établir autre chose.

Je voudrois bien, Monsieur, que nous pussions nous voir: deux ou trois jours de conférence éclairciroient bien des choses. Je ne puis gueres être assez tranquille cette année pour [427] vous rien proposer; mais vous seroit-il possible, l'année prochaine, de vous ménager un passage par ce pays? J'ai dans la tête que nous nous verrions avec plaisir, & que nous nous quitterions contents l'un de l'autre. Voyez, puisque voilà l'hospitalité établie entre nous, venez user de votre droit. Je vous embrasse.

[0 6 - 1 0 - 1 7 6 4] L E T T R E A M . D E C * * * * *

Motiers le 6 Octobre 1764.

Je vous remercie, Monsieur, de votre dernière pièce, & du plaisir que m'a fait sa lecture. Elle décide le talent qu'annonçoit la première, & déjà l'auteur m'inspire aimez d'estime pour oser lui dire du mal de son ouvrage. Je n'aime pas trop qu'à votre âge, vous fassiez le grand-père, que vous me donniez un intérêt si tendre pour le petit-fils que vous n'avez point; & que dans une Epître où vous dites de si belles choses, je sente que ce n'est pas vous qui parlez. Evitez cette métaphysique à la mode, qui depuis quelque tems obscurcit tellement les vers françois qu'on ne peut les lire qu'avec contention d'esprit. Les vôtres ne sont pas dans ce cas encore, mais ils y tomberoient si la différence qu'on sent entre votre première pièce & la

seconde alloit en augmentant. Votre Epître abonde, non-seulement en grands sentimens, mais en pensées philosophiques auxquelles je reprocherois quelquefois de l'être trop. [428] Par exemple, en louant dans les jeunes gens la foi qu'ils ont, & qu'on doit à la vertu, croyez-vous, que leur faire entendre que cette foi n'est qu'une erreur de leur âge, soit un bon moyen de la leur conserver? Il ne faut pas, Monsieur, pour paroître au-dessus des préjugés, saper les fondemens de la morale. Quoi-qu'il n'y ait aucune parfaite vertu sur la terre, il n'y a peut-être aucun homme qui ne surmonte ses penchans en quelque chose, & qui par conséquent n'ait quelque vertu; les uns en ont plus, les autres moins. Mais si la mesure est indéterminée, est-ce à dire que la chose n'existe point? C'est ce qu'assurément vous ne croyez point, & que pourtant vous faites entendre. Je vous condamne, pour réparer cette faute, à faire une piece, où vous prouverez que malgré les vices des hommes, il y a parmi eux des vertus, & même de la vertu, & qu'il y en aura toujours. Voilà, Monsieur, de quoi s'élever à la plus haute philosophie: il y en a davantage à combattre les préjugés philosophiques qui sont nuisibles, qu'à combattre les préjugés populaires qui sont utiles. Entreprenez hardiment cet ouvrage, & si vous le traitez, comme vous le pouvez faire, un prix ne sauroit vous manquer.

En vous parlant des gens qui m'accablent dans mes malheurs, & qui me portent leurs coups en secret, j'étois bien éloigné, Monsieur, de songer à rien qui eût le moindre rapport au Parlement de Paris. J'ai pour cet illustre Corps, les mêmes sentimens qu'avant ma disgrâce, & je rends toujours la même justice à ses membres, quoiqu'ils me l'aient si mal rendue. Je veux même penser qu'ils ont cru faire envers moi, leur devoir d'hommes publics; mais c'en étoit un pour eux de [429] mieux l'apprendre. On trouveroit difficilement un fait, où le droit des gens fût violé d'autant de manieres: mais quoique les suites de cette affaire, m'aient plongé dans un gouffre de malheurs d'où je ne sortirai de ma vie, je n'en sais nul mauvais gré à ces Messieurs. Je sais que leur but n'étoit point de me nuire, mais seulement d'aller à leurs fins. Je sais qu'ils n'ont pour moi ni amitié, ni haine; que mon être, & mon sort est la chose du monde qui les intéresse le moins. Je me suis trouvé sur leur passage comme un caillou qu'on pousse avec le pied sans y regarder. Je connois à-peu-près leur portée & leurs principes. Ils ne doivent pas dire qu'ils ont fait leur devoir, mais qu'ils ont fait leur métier.

Lorsque vous voudrez m'honorer de quelque témoignage de souvenir, & me faire quelque part de vos travaux littéraires; je les recevrai toujours avec intérêt & reconnoissance. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

[0 4 - 1 1 - 1 7 6 4] LETTRE A M. D * * * * *

Motiers le 4 Novembre 1764.

Bien des remerciemens, Monsieur, du Dictionnaire philosophique. Il est agréable à lire; il y regne une bonne morale; il seroit à souhaiter qu'elle fût dans le coeur de l'Auteur & de tous les hommes. Mais ce même Auteur est presque toujours de mauvaise foi dans les extraits de l'écriture; il raisonne souvent [430] fort mal, & l'air de ridicule & de mépris qu'il jette sur des sentimens respectés des hommes, réjaillissant sur les hommes mêmes, me paroît un outrage fait à la société. Voilà mon sentiment & peut-être mon erreur, que je me crois permis de dire, mais que je n'entends faire adopter à qui que ce soit.

Je suis fort touché de ce que vous me marquez de la part de M. & Mde. de Buffon. Je suis bien aise de vous avoir dit ce que je pensois de cet homme illustre avant que son souvenir réchauffât mes sentimens pour lui, afin d'avoir tout l'honneur de la justice que j'aime à lui rendre, sans que mon amour-propre s'en soit mêlé. Ses écrits m'instruiront & me plairont toute ma vie. Je lui* [*Quand M. Rousseau écrivoit ceci, M. le Comte de Buffon n'avoit encore publié les *Epoques de la Nature*.] crois des égaux parmi ses contemporains en qualité de penseur & de philosophe: mais en qualité d'écrivain je ne lui en connois point. C'est la plus belle plume de son siècle; je ne doute point que ce ne soit là le jugement de la postérité. Un de mes regrets est de n'avoir pas été à portée de le voir davantage & de profiter de ses obligeantes invitations. Je sens combien ma tête & mes écrits auroient gagné dans son commerce. Je quittai Paris au moment de son mariage; ainsi je n'ai point eu le bonheur de connoître Mde. de Buffon, mais je sais qu'il a trouvé dans sa personne & dans son mérite l'aimable & digne récompense du lien. Que Dieu les bénisse l'un & l'autre de vouloir bien s'intéresser à ce pauvre proscrit. Leurs bontés sont une des consolations de ma vie: qu'ils sachent, je vous en supplie, que je les honore & les aime de tout mon coeur.

[431] Je suis bien éloigné, Monsieur, de renoncer aux pèlerinages projetés. Si la serveur de la Botanique vous dure encore, & que vous ne rebutiez pas un élève à barbe grise, je compte plus que jamais aller herboriser cet été sur vos pas. Mes pauvres Corses ont bien maintenant d'autres affaires que d'aller établir l'Utopie au milieu d'eux. Vous savez la marche des troupes Françoises; il faut voir ce qu'il en résultera. En attendant, il faut gémir tout bas, & aller herboriser.

Vous me rendez fier en me marquant que Mlle. B****. n'ose me venir voir à cause des bienséances de son sexe, & qu'elle a peur de moi comme d'un circoncis. Il y a plus de quinze ans que les jolies femmes me faisoient en France l'affront de me traiter comme un bon homme sans conséquence, jusqu'à venir dîner avec moi tête-à-tête dans la plus insultante familiarité, jusqu'à m'embrasser dédaigneusement devant tout le monde comme le grand-pere de leur nourrice. Graces au Ciel, me voilà bien rétabli dans ma dignité, puisque les Demoiselles me sont l'honneur de ne m'oser venir voir.

[11 - 11 - 1764] LETTRE A M. HIRZEL

[Motiers]

11 Novembre 1764.

Je reçois, Monsieur, avec reconnoissance la seconde édition du Socrate rustique, & les bontés dont m'honore son digne Historien. Quelque étonnant que soit le Héros de votre livre, [432] l'Auteur ne l'est pas moins à mes yeux. Il y a plus de paysans respectables que de savans qui les respectent & qui l'osent dire Heureux le pays où des Klyioggs cultivent la terre, & où des Hirzels cultivent les Lettres! L'abondance y regne & les vertus y sont en honneur.

Recevez, Monsieur, je vous supplie, mes remerciemens & mes salutations.

[02 - 12 - 1764] LETTRE A. M. DUCLOS

Motiers le 2 Décembre 1764.

Je crois, mon cher ami, qu'au point où nous en sommes, la rareté des lettres est plus une marque de confiance que de négligence; votre silence peut m'inquiéter sur votre santé, mais non sur votre amitié, & j'ai lieu d'attendre de vous la même sécurité sur la mienne. Je suis errant tout l'été, malade tout l'hiver, & en tout tems si surchargé de désœuvrés, qu'à peine ai-je un moment de relâche pour écrire à mes amis.

Le recueil fait par Duchesne, est en effet incomplet, & qui pis est très-fautif; niais il n'y

manque rien que vous ne connoissiez, excepté ma réponse aux lettres écrites de la Campagne, qui n'est pas encore publique. J'espérois vous la faire remettre aussi-tôt qu'elle seroit à Paris; mais on m'apprend que M. de Sartine en a défendu l'entrée, quoiqu'assurément il n'y ait pas un mot dans cet ouvrage, qui puisse déplaire à la France ni aux François, & que le Clergé Catholique y ait à [433] son tour les rieurs aux dépens du nôtre. Malheur aux opprimés, sur-tout quand ils le sont injustement; car alors ils n'ont pas même le droit de se plaindre, & je ne serois pas étonné qu'on me fit pendre, uniquement pour avoir dit & prouvé que je ne méritois pas d'être décrété. Je pressens le contre-coup de cette défense en ce pays. Je vois d'avance le parti qu'en vont tirer mes implacables ennemis, & sur-tout *ipse doli fabricator Epeus*.

J'ai toujours le projet de faire enfin moi-même un recueil de mes écrits, dans lequel je pourrai faire entrer quelques chiffons qui sont encore en manuscrits, & entr'autres le petit conte dont vous parlez, puisque vous jugez qu'il en vaut la peine. Mais outre que cette entreprise m'effraye, sur-tout dans l'état où je suis, je ne sais pas trop où la faire. En France il n'y faut pas songer. La Hollande est trop loin de moi. Les Libraires de ce pays n'ont pas d'assez vastes débouchés pour cette entreprise les profits en seroient peu de chose; & je vous avoue que je n'y songe, que pour me procurer du pain durant le reste de mes malheureux jours, ne me sentant plus en état d'en gagner. Quant aux mémoires de ma vie dont vous parlez, ils sont très-difficiles à faire sans compromettre personne; pour y songer il faut plus de tranquillité qu'on ne m'en laisse, & que je n'en aurai probablement jamais; si je vis toutefois, je n'y renonce pas; vous avez toute ma confiance, mais vous sentez qu'il y a des choses qui ne se disent pas de si loin.

Mes courses dans nos montagnes si riches en plantes, m'ont donné du goût pour la botanique; cette occupation convient [434] fort à une machine ambulante à laquelle il est interdit de penser. Ne pouvant laisser ma tête vide, je la veux empailler; c'est de soin qu'il faut l'avoir pleine, pour être libre & vrai, sans crainte d'être décrété. J'ai l'avantage de ne connoître encore que dix plantes, en comptant l'hysope; j'aurai long-tems du plaisir à prendre, avant d'en être aux arbres de nos forêts.

J'attends avec impatience votre nouvelle édition des *Considérations sur les moeurs*. Puisque vous avez des facilités pour tout le Royaume, adressez le paquet à Pontarlier, à moi directement, ce qui suffit, ou à M. Junet, Directeur des postes; il me le sera parvenir. Vous pouvez aussi le remettre à Duchesne, qui me le sera passer avec d'autres envois. Je vous demanderai même sans façon de faire relier l'exemplaire, ce que je ne puis faire ici sans le gêter; je le prendrai secrètement dans ma poche en allant herboriser, & quand je ne verrai point d'Archers autour de moi, j'y jetterai les yeux à la dérobée. Mon cher ami, comment faites-vous pour penser être honnête homme, & ne vous pas faire pendre? Cela me paroît difficile, en vérité. Je vous embrasse de tout mon coeur.

[0 8 - 1 2 - 1 7 6 4] LETTRE A MYLORD MARÉCHAL

[Motiers]

8 Décembre 1764.

Sur la dernière lettre, Mylord, que vous avez dû recevoir de moi, vous aurez pu juger du plaisir que m'a causé celle dont vous m'avez honoré le 24 Octobre. Vous m'avez fait sentir un peu cruellement, à quel point je vous suis attaché, & trois mois de silence de votre part, m'ont plus affecté & navré que ne fit le décret du Conseil de Geneve. Tant de malheurs ont rendu mon coeur inquiet, & je crains toujours de perdre ce que je desire si ardemment de conserver. Vous êtes mon seul protecteur, le seul homme à qui j'aye de véritables obligations, le seul ami sur lequel je compte, le dernier auquel je me sois attaché, & auquel il n'en succédera jamais d'autres. Jugez sur cela, si vos bontés me sont chères, & si votre oubli m'est facile à supporter.

Je suis fâché que vous ne puissiez habiter votre maison que dans un an. Tant qu'on en est encore aux châteaux en Espagne, toute habitation nous est bonne en attendant; mais quand enfin l'expérience & la raison nous ont appris qu'il n'y a de véritable jouissance que celle de soi-même, un logement commode & un corps sain deviennent les seuls biens de la vie, & dont le prix se fait sentir de jour en jour, à mesure qu'on est détaché du reste. Comme il n'a pas fallu si long-tems pour faire votre jardin, j'espere que dès-à-présent il vous amuse, & que [436] vous en tirez déjà de quoi fournir ces *oilles* si savoureuses, sans être fort gourmand, je regrette tous les jours.

Que ne puis-je m'instruire auprès de vous dans une culture plus utile, quoique plus ingrate! Que mes bons & infortune Corses ne peuvent-ils, par mon entremise, profiter de vos longues & profondes observations sur les hommes & les gouvernemens! Mais je suis loin de vous. N'importe: sans songer à l'impossibilité du succès, je m'occuperai de ces pauvres gens comme si mes rêveries leur pouvoient être utiles. Puisque je suis dévoué aux chimères, je veux du moins m'en forger d'agréables. En songeant à ce que les hommes pourroient être, je tâcherai d'oublier ce qu'ils sont. Les Corses sont, comme vous le dites fort bien, plus près de cet état desirable, qu'aucun autre peuple. Par exemple, je ne crois pas que la dissolubilité des mariages, très-utile dans le Brandebourg, le fût de long-tems en Corse, où la simplicité des moeurs & la pauvreté générale rendent encore les grandes passions inactives, & les mariages paisibles & heureux. Les femmes sont laborieuses & chastes; les hommes n'ont de plaisirs que dans leur maison: dans cet état, il n'est pas bon de leur faire envisager comme possible, une séparation qu'ils n'ont nulle occasion de desirer.

Je n'ai point encore reçu la lettre avec la traduction de Fletcher que vous m'annoncez. Je

l'attendois pour vous écrire, mais voyant que le paquet ne vient point, je ne puis différer plus long-tems. Mylord, j'ai le coeur plein de vous sans cesse. Songez quelquefois à votre fils le cadet.

[437]

[09 - 12 - 1764] LETTRE A M. ABAUZIT

En lui envoyant les Lettres de la Montagne.

Motiers le 9 Décembre 1764.

Daignez, vénérable Abauzit, écouter mes justes plaintes; combien j'ai gémi que le Conseil & les Ministres de Geneve m'aient mis en droit de leur dire des vérités si dures! Mais puisqu'enfin je leur dois ces vérités, je veux payer ma dette. Ils ont rebuté mon respect, ils auront désormais toute ma franchise. Pesez mes raisons & prononcez. Ces Dieux de chair ont pu me punir si j'étois coupable; mais si Caton m'absout, ils n'ont pu que m'opprimer.

[13 - 12 - 1764] LETTRE A M. D * * * * *

Motiers le 13 Décembre 1764.

Je vous parlerai maintenant, Monsieur, de mon affaire,* [*L'Edition générale de ses ouvrages.] puisque vous voulez bien vous charger de mes intérêts. J'ai revu mes gens, leur société est augmentée d'un Libraire de France, homme entendu, qui aura l'inspection de la partie typographique. Ils sont en état de faire les fonds nécessaires [438] sans avoir besoin de souscription, & c'est d'ailleurs une voie à laquelle je ne consentirai jamais par de très-bonnes raisons, trop longues à détailler dans une lettre.

En combinant toutes les parties de l'entreprise, & supposant un plein succès, j'estime qu'elle doit donner un profit net de cent mille francs. Pour aller d'abord au rabais, réduisons-le à cinquante. Je crois que sans être déraisonnable, je puis porter mes prétentions au quart de cette somme, d'autant plus que cette entreprise demande de ma part un travail assidu de trois ou quatre ans, qui sans doute achevera de m'épuiser, & me coûtera plus de peine à préparer &

revoir mes feuilles, que je n'en eus à les composer.

Sur cette considération, & laissant à part celle du profit, pour ne songer qu'à mes besoins, je vois que ma dépense ornaire depuis vingt ans, a été l'un dans l'autre de soixante louis par an. Cette dépense deviendra moindre, lors qu'absolument séquestré du public, je ne serai plus accablé de ports de lettres & de visites qui, par la loi de l'hospitalité, me forcent d'avoir une table pour les survenans.

Je pars de ce petit calcul, pour fixer ce qui m'est nécessaire pour vivre en paix le reste de mes jours, sans manger le pain de personne; résolution formée depuis long-tems, & dont quoi qu'il arrive, je ne me départirai jamais.

Je compte pour ma part, sur un fonds de dix à douze mille livres, & j'aime mieux ne pas faire l'entreprise s'il faut m réduire à moins, parce qu'il n'y a que le repos du reste de mes jours que je veuille acheter par quatre ans d'esclavage.

Si ces Messieurs peuvent me faire cette somme, mon dessein [439] est de la placer en rentes viagères, & puisque vous voulez bien vous charger de cet emploi, elle vous sera comptée, & tout est dit. Il convient seulement pour la sureté de la chose, que tout soit payé, avant que l'on commence l'impression du dernier volume; parce que je n'ai pas le tems d'attendre le débit de l'édition pour assurer mon état.

Mais comme une telle somme en argent comptant pourroit gêner les entrepreneurs, vu les grandes avances qui leur sont nécessaires, ils aimeront mieux me faire une rente viagère, ce qui, vu mon âge & l'état de ma santé, leur doit probablement tourner plus à compte. Ainsi, moyennant des suretés dont vous soyez content, j'accepterai la rente viagère, sauf une somme en argent comptant lorsqu'on commencera l'édition, & pourvu que cette somme ne soit pas moindre que cinquante louis, je m'en contente en déduction du capital dont on me fera la rente.

Voilà, Monsieur, les divers arrangemens dont je leur laisserois le choix, si je traitois directement avec eux; mais comme il se peut que je me trompe, ou que j'exige trop, ou qu'il y ait quelque meilleur parti à prendre pour eux ou pour moi, je n'entends point vous donner en cela des règles auxquelles vous deviez vous tenir dans cette négociation. Agissez pour moi comme un bon tuteur pour son pupille, mais ne chargez pas ces Messieurs d'un traité qui leur soit onéreux. Cette entreprise n'a de leur part qu'un objet de profit, il faut qu'ils gagnent; de ma part elle a un autre objet, il suffit que je vive; & toute réflexion faite, je puis bien vivre à moins de ce que je vous ai marqué. Ainsi n'abusons pas de la résolution où ils paroissent [440] être d'entreprendre cette affaire à quelque prix que ce soit; comme tout le risque demeure de leur côté, il doit être compensé par les avantages. Faites l'accord dans cet esprit, & soyez sur que de ma part il sera ratifié.

Je vous vois avec plaisir prendre cette peine. Voilà, Monsieur, le seul compliment que je vous serai jamais.

[23 - 12 - 1764] LETTRE A M. DE MONTMOLLIN

[Motiers]

En lui envoyant les Lettre écrites de la Montagne.

Le 23 Décembre 1764.

Plaiguez-moi, Monsieur, d'aimer tant la paix, & d'avoir toujours la guerre. Je n'ai pu refuser à mes anciens Compatriotes de prendre leur défense comme ils avoient pris la mienne. C'est ce que je ne pouvois faire sans repousser les outrages dont, par la plus noire ingratitude, les Ministres de Geneve ont eu la bassesse de m'accabler dans mes malheurs, & qu'ils ont osé porter jusques dans la Chaire sacrée. Puisqu'ils aiment si sort la guerre, ils l'aurent; & après mille agressions de leur part, voici mon premier acte d'hostilité, dans lequel toutefois je défends une de leurs plus grandes prérogatives, qu'ils se laissent lâchement enlever; car pour insulter à leur aise au malheureux ils rampent volontiers sous la tyrannie. La querelle au mile est tout-à-fait [441] personnelle entr'eux & moi; ou si j'y fais entrer la Religion Protestante pour quelque chose, c'est comme son défenseur contre ceux qui veulent la renverser. Voyez mes raisons, Monsieur, & soyez persuadé que plus on me mettra dans la nécessité d'expliquer mes sentimens, plus il en résultera d'honneur pour votre conduite envers moi, & pour la justice, que vous m'avez rendue.

Recevez, Monsieur, je vous prie, mes salutations & mon respect.

LETTRE A M * * * * *

Au sujet d'un Mémoire en saveur des Protestans, que l'on devoit adresser aux Évêques de France. 1765.

La lettre, Monsieur, & le mémoire de M****. que vous m'avez envoyés confirment bien l'estime & le respect que j'avois pour leur auteur. Il y a dans ce mémoire des choses qui sont tout-à-fait bien; cependant il me paroît que le plan & l'exécution demanderoient une refonte conforme aux excellentes observations contenues dans votre lettre. L'idée d'adresser un

mémoire aux Evêques n'a pas tant pour but de les persuader eux-mêmes, que de persuader indirectement la Cour & le Clergé Catholique, qui seront plus portés à donner au Corps Episcopal le tort dont on ne les chargera pas eux-mêmes. [442] D'où, il doit arriver que les Evêques auront honte d'élever des oppositions à la tolérance des Protestans, ou que s'ils sont ces oppositions, ils attireront contre eux la clameur publique & peut-être les rebuffades de la Cour.

Sur cette idée, il paroît qu'il ne s'agit pas tant, comme vous le dites très-bien, d'explications sur la doctrine qui sont assez connues & ont été données mille fois, que d'une exposition politique & adroite de l'utilité dont les Protestans sont à la France, à quoi l'on peut ajouter la bonne remarque de M****. sur l'impossibilité reconnue de les réunir à l'Eglise, & par conséquent sur l'inutilité de les opprimer: oppression qui ne pouvant les détruire, ne peut servir qu'à les aliéner.

En prenant les Evêques, qui, pour la plupart, sont des plus grandes Maisons du Royaume, du côté des avantages de leur naissance & de leurs places, on peut leur montrer avec force combien ils doivent être attachés au bien de l'Etat, à proportion du bien dont il les comble, & des privileges qu'il leur accorde; combien il seroit horrible à eux, de préférer leur intérêt & leur ambition particuliere, au bien général d'une société dont ils sont les principaux membres; on peut leur prouver que leurs devoirs de citoyens, loin d'être opposés à ceux de leur ministere, en reçoivent de nouvelles forces; que l'humanité, la religion, la patrie leur prescrivent la même conduite & la même obligation de protéger leurs malheureux freres opprimés, plutôt que de les poursuivre. Il y a mille choses vives & saillantes à dire là-dessus, en leur faisant honte d'un côté, de leurs maximes barbares, sans pourtant les leur reprocher; & de l'autre, en excitant contr'eux l'indignation du [443] ministere & des autres ordres du Royaume sans pourtant paroître y tâcher.

Je suis, Monsieur, si pressé, si accablé, si surchargé de lettres, que je ne puis vous jeter ici quelques idées qu'avec la plus grande rapidité. Je voudrois pouvoir entreprendre ce mémoire, mais cela m'est absolument impossible, & j'en ai bien du regret; car outre le plaisir de bien faire, j'y trouverois un des plus beaux sujets qui puissent honorer la plume d'un Auteur. Cet ouvrage peut être un chef-d'oeuvre de politique & d'éloquence pourvu qu'on y mette le tems: mais je ne crois pas qu'il puisse être bien traité par un Théologien. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

[2 4 - 0 1 - 1 7 6 5] LETTRE A M. D

Motiers le 24 Janvier 1765.

Je vous avoue que je ne vois qu'avec effroi l'engagement* [*Pour une Edition générale de ses ouvrages.] que je vais prendre avec la compagnie en question, si l'affaire se consomme; ainsi, quand elle manqueroit, j'en serois très-peu puni. Cependant, comme j'y trouverois des avantages solides, & une commodité très-grande pour l'exécution d'une entreprise que j'ai à coeur; que d'ailleurs je ne veux pas répondre malhonnêtement aux avances de ces Messieurs je desire, si l'entreprise se rompt, que ce ne soit pas par ma faute. [444] Du reste, quoique je trouve les demandes que vous avez faites en mon nom un peu fortes, je suis fort d'avis, puisqu'elles sont faites, qu'il n'en soit rien rabattu.

Je vous reconnois bien, Monsieur, dans l'arrangement que vous me proposez au défaut de celui-là; mais quoique j'en sois pénétré de reconnoissance, je me reconnoîtrois peu moi-même, si je pouvois l'accepter sur ce pied-là. Toutefois j'y vois une ouverture pour sortir, avec votre aide, d'un furieux embarras où je suis. Car, dans l'état précaire où sont ma santé & ma vie, je mourrois dans une perplexité bien cruelle, en songeant que je laisse mes papiers, mes effets & ma gouvernante à la merci d'un inconnu. Il y aura bien du malheur, si l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, & la confiance que j'ai en vous, ne nous amènent pas à quelque arrangement qui contente votre coeur sans faire souffrir le mien. Quand vous serez une fois mon dépositaire universel, je serai tranquille; & il me semble que le repos de mes jours m'en sera plus doux, quand je vous en serai redevable. Je voudrois seulement qu'au préalable nous pussions faire une connoissance encore plus intime. J'ai des projets de voyage pour cet été. Ne pourrions-nous en faire quelqu'un ensemble? Votre bâtiment vous occupera-t-il si fort, que vous ne puissiez le quitter quelques semaines, même quelques mois, si le cas y échéoit? Mon cher Monsieur, il faut commencer par beaucoup se connoître, pour savoir bien ce qu'on fait quand on se lie. Je m'attendis à penser qu'après une vie si malheureuse, peut-être trouverai-je encore des jours sereins près de vous, & que peut-être une chaîne de traverses m'a-t-elle conduit à l'homme que la providence [445] appelle à me fermer les yeux? Au reste, je vous parle de mes voyages parce qu'à force d'habitude, les déplacements sont devenus pour moi des

besoins. Durant toute la belle saison, il m'est impossible de rester plus de deux ou trois jours en place, sans me contraindre & sans souffrir.

[26 - 01 - 1765] LETTRE A M. LE C. D E * * * * *

Motiers le 26 Janvier 1765.

Je suis pénétré, Monsieur, des témoignages d'estime & de confiance dont vous m'honorez: mais comme vous dites fort bien, laissons les complimens, & s'il est possible, allons à l'utile.

Je ne crois pas que ce que vous desirez de moi, se puisse exécuter avec succès d'emblée dans une seule lettre, que Madame la Comtesse sentira d'abord être votre ouvrage. Il vaut mieux, ce me semble, puisque vous m'assurez qu'elle est portée à bien penser de moi, que je fasse avec elle les avances d'une correspondance qui sera naître aisément les sujets dont il s'agit, & sur lesquels je pourrai lui présenter mes réflexions de moi-même à mesure qu'elle m'en fournira l'occasion. Car il arrivera de deux choses l'une, ou m'accordant quelque confiance elle épanchera quelquefois son honnête & vertueux coeur en m'écrivant, & alors la liberté que je prendrai de lui dire mon sentiment, autorisée par elle-même ne pourra lui déplaire; [446] ou elle restera dans une réserve qui doit me servir de règle, & alors n'ayant point l'honneur d'être connu d'elle, de quel droit m'ingérer à lui donner des leçons? La lettre ci-jointe est écrite dans cette vue & prépare les matieres dont nous aurons à traiter si ce texte lui agréé. Disposez de cette lettre, je vous supplie, pour la donner ou la supprimer selon qu'il vous paroîtra plus convenable.

En vérité, Monsieur, je suis enchanté de vous & de votre digne épouse. Qu'aimable & tendre doit être un mari qui peint sa femme sous des traits si charmans. Elle peut vous aimer trop pour votre repos, mais jamais trop pour votre mérite, ni vous, l'aimer jamais assez pour le sien. Je ne connois rien de plus intéressant que le tableau de votre union, & tracé par vous-même. Toutefois voyez que sans y songer vous n'avez donné peut-être à sa délicatesse quelque raison particuliere de craindre votre éloignement. Monsieur, les coeurs sensibles sont faciles à blesser, tout les alarme, & ils sont d'un si grand prix qu'ils valent bien les peines qu'on prend à les contenter. Les soins amoureux de nouveaux époux bientôt se relâchent. Les témoignages d'un attachement durable, fondé sur l'estime & sur la vertu, sont moins frivoles & sont plus

d'effet. Laissez à votre femme le plaisir de sacrifier quelquefois ses goûts aux vôtres, mais qu'elle voye toujours que vous cherchez votre bonheur dans le sien, & que vous la distinguez des autres femmes par des sentimens à l'épreuve du tems. Quand une fois elle sera bien convaincue de la solidité de votre attachement, elle n'aura pas peur que vous lui soyez enlevé par des folles. Pardon, [447] Monsieur; vous demandez des avis pour Madame la Comtesse, & c'est à vous que j'ose en donner. Mais vous m'inspirez un intérêt si vif pour votre union, qu'en vous parlant de tout ce qui me semble propre à l'affermir, je crois déjà me mêler de mes affaires.

[2 6 - 0 1 - 1 7 6 5] LETTRE A MDE. LAC. DE * * * * *

Motiers le 26 Janvier 1765.

J'apprends, Madame, que vous êtes une femme aussi vertueuse qu'aimable, que vous avez pour votre mari autant de tendresse qu'il en a pour vous, & que c'est à tous égards dire autant qu'il est possible. On ajoute que vous m'honorez de votre estime, & que vous m'en préparez même un témoignage qui me donneroit l'honneur d'appartenir à votre sang par des devoirs.*

[*Mde. la C. de B. avoit paru souhaiter que M. Rousseau voulut être le parrain de l'enfant dont elle étoit sur le point d'accoucher.]

En voilà plus qu'il ne faut, Madame, pour m'attacher par le plus vif intérêt au bonheur d'un si digne couple; & bien assez, j'espere, pour m'autoriser à vous marquer ma reconnoissance pour la part qui me vient de vous des bontés qu'a pour moi M. le Comte de*****. J'ai pensé que l'heureux événement qui s'approche pouvoit selon vos arrangemens, me mettre avec [448] vous en correspondance, & pour un objet si respectable, je sens du plaisir à la prévenir.

Une autre idée me fait livrer à mon zele avec confiance. Les devoirs de M. le Comte de*****. l'appelleront quelquefois loin de vous. Je rends trop de justice à vos sentimens nobles pour douter que si le charme de votre présence lui faisoit oublier ces devoirs, vous ne les lui rappellassiez vous-même avec courage. Comme un amour fondé sur la vertu peut sans danger braver l'absence, il n'a rien de la mollesse du vice, il se renforce par les sacrifices qui lui coûtent, & dont il s'honore à ses propres yeux. Que vous êtes heureuse, Madame, d'avoir un mérite qui vous met au-dessus des craintes, & un époux qui sait si bien en sentir le prix! Plus il aura de comparaisons à faire, plus il s'applaudira de son bonheur.

Dans ces intervalles vous passerez un tems très-doux, à vous occuper de lui, des chers gages de sa tendresse, à lui en parler dans vos lettres, à en parler à ceux qui prennent part à votre union. Dans ce nombre oserois-je, Madame, me compter auprès de vous pour quelque chose. J'en ai le droit par mes sentimens; essayez si j'entends les vôtres, si je sens vos

inquiétudes, si quelquefois je puis les calmer. Je ne me flatte pas d'adoucir vos peines, mais c'est quelque chose qu'ils partager, & voilà ce que je serai de tout mon coeur. Recevez, Madame, je vous supplie, les assurances de mon respect.

[449]

[03 - 02 - 1765] LETTRE A MADAME LA M. DE V

Motiers le 3 Février 1765.

Au milieu des soins que vous donne, Madame, le zèle pour votre famille, & au premier moment de votre convalescence, vous vous occupez de moi; vous prossentez les nouveaux dangers où vont me replonger les fureurs de mes ennemis, indignés que j'aye osé montrer leur injustice. Vous ne vous trompez pas, Madame; on ne peut rien imaginer de pareil à la rage qu'ont excité les Lettres de la Montagne. Messieurs de Berne viennent de défendre cet ouvrage en termes très-insultans; je ne serois pas surpris qu'on me fit un mauvais parti sur leurs terres, lorsque j'y remettrai le pied. Il faut en ce pays même toute la protection du Roi pour m'y laisser en sûreté; le Conseil de Geneve, qui souffle le feu tant ici qu'en Hollande, attend le moment d'agir ouvertement à son tour, & d'achever de m'écraser s'il lui est possible. De quelque côté que je me tourne, je ne vois que griffes pour me déchirer, & que gueules ouvertes pour m'engloutir. J'espérois du moins plus d'humanité du côté de la France, mais j'avois tort; coupable du crime irrémissible d'être injustement opprimé, je n'en dois attendre que mon coup de grace. Mon parti est pris, Madame; je laisserai tout faire, tout dire, & je me tairai; ce n'est pourtant pas faute d'avoir à parler.

Je sens qu'il est impossible qu'on me laisse respirer en paix [450] ici. Je suis trop près de Geneve & de Berne. La passion de cette heureuse tranquillité m'agite & me travaille chaque jour davantage. Si je n'espérois la trouver à la fin, je sens que confiance acheveroit de m'abandonner. J'ai quelque envie d'essayer de l'Italie, dont le climat & l'inquisition me seront peut-être plus doux qu'en France & qu'ici. Je tâcherai cet été de me traîner de ce côté-là, pour y chercher un gîte paisible; & si je le puis trouver, je vous promets bien qu'on n'entendra plus parler de moi. Repos, repos, chere idole de mon coeur, où te trouverai-je? Est-il possible que personne n'en veuille laisser jouir un homme qui ne-troubla jamais celui de personne! Je ne serois pas surpris d'être à la fin forcé de me réfugier chez les Turcs, & je ne doute point que je n'y fusse accueilli avec plus d'humanité & d'équité que chez les Chrétiens.

On vous dit donc, Madame, que M. de Voltaire m'a écrit sous le nom du Général Paoli, & que j'ai donné dans le piège. Ceux qui disant cela, ne sont gueres plus d'honneur, ce me semble, à la probité de M. de Voltaire qu'à mon discernement. Depuis la réception de votre lettre, voici

ce qui m'est arrivé. Un Chevalier de Malte, qui a beaucoup bavardé dans Geneve, & qui dit venir d'Italie, est venu me voir, il y a quinze jours, de la part du Général Paoli, faisant beaucoup l'empressé des commissions dont il se disoit chargé près de moi, mais me disant au fond très-peu de chose, & m'étalant d'un air important, d'assez chétives paperasses fort pochetées. A chaque piece qu'il me montrait, il étoit tout étonné de me voir tirer d'un tiroir, la même piece, & la lui montrer à mon tour. J'ai vu que cela le mortifioit d'autant plus, qu'ayant fait tous ses [451] efforts pour savoir quelles relations je pouvois avoir eues en Corse, il n'a pu là-dessus, m'arracher un seul mot. Comme il ne m'a point apporté de lettres, & qu'il n'a voulu ni se nommer, ni me donner la moindre notion de lui, je l'ai remercié des visites qu'il vouloit continuer de me faire. Il n'a pas laissé de passer encore ici dix ou douze jours sans me revenir voir. J'ignore ce qu'il y a fait. On m'apprend qu'il est reparti d'hier.

Vous vois imaginez bien, Madame, qu'il n'est plus question pour moi de la Corse, tant à cause de l'état où je me trouve, que par mille raisons qu'il vous est aisé d'imaginer. Ces Messieurs, dont vous me parlez,* [*Messieurs Helvetius & Diderot, auxquels les Corses, disoit-on, s'étoient adressés pour avoir un plan de législation.] ont de la santé, du pain, du repos; ils ont la tête libre, & le coeur épanoui par le bien-être; ils peuvent méditer & travailler à leur aise; selon toute apparence les troupes Françoises, s'ils vont dans le pays, ne maltraiteront point leurs personnes, & s'ils n'y vont pas, n'empêcheront point leur travail. Je desire passionnément voir une législation de leur façon: mais j'avoue que j'ai peine à voir quel fondement ils pourroient lui donner en Corse: car malheureusement les femmes de ce pays-là sont très-laides; & très-chastes, qui pis est.

Que mon voyage projeté n'aille pas, Madame, vous faire renoncer au vôtre. J'en ai plus besoin que jamais, & tout peut très-bien s'arranger, pourvu que vous veniez au commencement ou à la fin de la belle saison. Je compte ne partir qu'à la fin de Mai, & revenir au mois de Septembre.

[452]

[07 - 02 - 1765] LETTRE A M. D * * * * *

Motiers le 7 Février 1765.

Je ne doute point, Monsieur, qu'hier jour de Deux-Cent, on n'ait brûlé mon livre à Geneve; du moins toutes les mesures étoient prises pour cela. Vous aurez su-qu'il fut brûlé le 22 à la Haye. Rey me marque que l'Inquisiteur* [*M. de Voltaire.] a écrit dans ce pays-là beaucoup de lettres, & que le Ministre Ch ***** de Geneve s'est donné de grands mouvemens. Au surplus on laisse Rey fort tranquille. Tout cela n'est-il pas plaisant? Cette affaire s'est tramée avec beaucoup de secret & de diligence; car le Comte de B*****, qui m'écrivit peu de jours

auparavant, n'en savoit rien. Vous me direz; pourquoi ne l'a-t-il pas empêchée au moment de l'exécution? Monsieur, j'ai par-tout des amis puissans, illustres, & qui, j'en suis très-sûr, m'aiment de tout leur coeur; mais ce sont tous gens droits, bons, doux, pacifiques, qui dédaignent toute voie oblique. Au contraire, mes ennemis sont ardens, adroits, intrigans, rusés, infatigables pour nuire, & qui manœuvrent toujours sous terre, comme les taupes. Vous sentez que la partie n'est pas égale. L'Inquisiteur est l'homme le plus actif que la terre ait produit; il gouverne en quelque façon toute l'Europe.

Tu dois régner, ce monde est fait pour les méchans.

Je suis très-sûr qu'à moins que je ne lui survive, je serai persécuté jusqu'à la mort.

[453] Je ne digere point que M. de B****. suppose que c'est moi qui m'attire sa haine. Eh! qu'ai-je donc fait pour cela? Si l'on parle trop de moi, ce n'est pas ma faute: je me passerois d'une célébrité acquise à ce prix. Marquez à M. de B****. tout ce que votre amitié pour moi vous inspirera, & en attendant que je sois en état de lui écrire, parlez-lui, je vous supplie, de tous les sentimens dont vous me savez pénétré pour lui.

M. Vernes désavoue hautement, & avec horreur, le libelle où j'ai mis son nom. Il m'a écrit là-dessus une lettre honnête; à laquelle j'ai répondu sur le même ton, offrant de contribuer autant qu'il me seroit possible, à répandre son désaveu. Malgré la certitude où je croyois être que l'ouvrage étoit de lui, certains faits récents me sont soupçonner qu'il pourroit bien être de quelqu'un qui se cache sous son manteau.

Au reste, l'imprimé de Paris s'est très-promptement & très-singulièrement répandu à Geneve. Plusieurs particuliers en ont reçu par la poste des exemplaires sous enveloppe, avec ces seuls mots, écrits d'une main de femme: Lisez, bonnes gens! Je donnerois tout au monde, pour savoir qui est cette aimable femme qui s'intéresse si vivement à un pauvre opprimé, & qui fait marquer son indignation en termes si brefs & si pleins d'énergie.

J'avois bien prévu, Monsieur, que votre calcul ne seroit pas admissible, & qu'auprès d'un homme que vous aimez, votre coeur seroit déraisonner votre tête en matière d'intérêt. Nous causerons de cela plus à notre aise, en herborisant cet été; car, loin de renoncer à nos caravanes, même en supposant le voyage d'Italie, je veux bien tâcher qu'il n'y nuise pas. Au [454] reste, je vous dirai que je sens en moi, depuis quelques jours, une révolution qui m'étonne. Ces derniers événemens qui devoient achever de m'accabler, m'ont, je ne sais comment rendu tranquille, & même assez gai. Il me semble que je donnois trop d'importance à des jeux d'enfans. Il y a dans toutes ces brûleries quelque chose de si mais & de si bête qu'il faut être plus enfant qu'eux pour s'en émouvoir. Ma vie morale est finie. Est-ce la peine de tant choisir la terre où je dois laisser mon corps? La partie la plus précieuse de moi-même est déjà morte: les hommes n'y peuvent plus rien, & je ne regarde plus tous ces tas de Magistrats si barbares, que comme autant de vers qui s'amuse à ronger mon cadavre.

La machine ambulante se montera donc cet été pour aller herboriser; & si l'amitié peut la réchauffer encore, vous serez le Prométhée qui me rapportera le feu du ciel. Bonjour Monsieur.

[11 - 02 - 1765] LETTRE AU LORD MARÉCHAL D'ÉCOSSE

Motiers le 11 Février 1765.

Vous savez, Mylord, une partie de ce qui m'arrive. La brûlerie de la Haye, la défense de Berne, ce qui se prépare à Geneve; mais vous ne pouvez savoir tout. Des malheurs si constans, une animosité si universelle commençoient à m'accabler tout-à-fait. Quoique les mauvaises nouvelles se multiplient [455] depuis la réception de votre lettre, je suis plus tranquille & même assez gai. Quand ils m'auront fait tout le mal qu'ils peuvent, je pourrai les mettre au pis. Graces à la protection du Roi, & à la vôtre, ma personne est en sureté contre leurs ateintes; mais elle ne l'est pas contre leurs tracasseries, & ils me le sont bien sentir. Quoi qu'il en soit, si ma tête s'affoiblit & s'altère, mon cœur me reste en bon état. Je l'éprouve en lisant votre dernière lettre & le billet que vous avez écrit pour la Communauté de Couvet. Je crois que M. Meuron s'acquittera avec plaisir de la commission que vous lui donnez; je n'en dirois pas autant de l'adjoint que vous lui associez pour cet effet, malgré l'empressement qu'il affecte. Un des tourmens de ma vie est d'avoir quelquefois à me plaindre des gens que vous aimez & à me louer de ceux que vous n'aimez pas. Combien tout ce qui vous est attaché me seroit cher s'il vouloit seulement ne pas repousser mon zele. Mais vos bontés pour moi sont ici bien des jaloux, & dans l'occasion ces jaloux ne me cachent pas trop leur haine. Puisse-t-elle augmenter sans cesse au même prix! Ma bonne soeur Emetulla, conservez-moi soigneusement notre pere. Si je le perdois je serois le plus malheureux des êtres.

Avez-vous pu croire que j'aye fait la moindre démarche pour obtenir la permission d'imprimer ici le recueil de mes écrits, ou pour empêcher que cette permission ne fût révoquée? Non, Mylord, j'étois si parfaitement là-dessus dans vos sentimens sans les connoître, que dès le commencement je parlai sur ce ton aux associés qui se présentèrent, & à M****. qui a bien voulu se charger de traiter avec eux. La proposition [456] est venue d'eux, & je ne me suis point pressé d'y consentir. Du reste, je n'ai rien demandé, je ne demande rien, je ne demanderai rien, & quoi qu'il arrive on ne pourra pas se vanter de m'avoir fait un refus, qui après tout me nuira moins qu'à eux-mêmes, puisqu'il ne sera qu'ôter au pays cinq ou six cents mille francs que j'y aurois fait entrer de cette maniere, & qu'on ne rebutera peut-être pas si dédaigneusement ailleurs. Mais s'il arrivoit contre toute attente, que la permission fût accordée ou ratifiée, j'avoue que j'en serois touché comme si personne n'y gagnoit que moi seul, & que je

m'attacherois au pays pour le reste de ma vie.

Comme probablement cela n'arrivera pas, & que le voisinage de Geneve me devient de jour en jour plus insupportable, je cherche à m'en éloigner à tout prix; il ne me reste à choisir que deux asyles, l'Angleterre ou l'Italie. Mais l'Angleterre est trop éloignée; il y fait trop cher vivre, & mon corps ni ma bourse n'en supporteroient pas le trajet. Reste l'Italie & sur-tout Venise, dont le climat & l'inquisition sont plus doux qu'en Suisse. Mais St. Marc quoiqu'apôtre ne pardonne gueres & j'ai bien dit du mal de ses enfans. Toutefois je crois qu'à la fin j'en courrai les risques, car j'aime encore mieux la prison & la paix que la liberté & la guerre. Le tumulte où je suis ne me permet encore de rien résoudre; je vous en dirai davantage quand mes sens seront plus rassis. Un peu de vos conseils me seroit bien nécessaire: car je suis si malheureux quand j'agis de moi-même, qu'après avoir bien raisonné *deteriora sequor*.

[457]

[2 4 - 0 2 - 1 7 6 5] LETTRE A MRS. DE LUC

[Motiers]

24 Février 1765.

J'apprends, Messieurs, que vous êtes en peine des lettres que vous m'avez écrites. Je les ai toutes reçues jusqu'à celle du 15 Février inclusivement. Je regarde votre situation comme décidée. Vous êtes trop gens de bien pour pousser les choses à l'extrême, & ne pas préférer la paix à la liberté. Un peuple celle d'être libre quand les loix ont perdu leur force: mais la vertu ne perd jamais la sienne, & l'homme vertueux demeure libre toujours. Voilà désormais, Messieurs, votre ressource; elle est assez grande, assez belle, pour vous consoler de tout ce que vous perdez comme Citoyens.

Pour moi je prends le seul parti qui me reste, & je le prends irrévocablement. Puisqu'avec des intentions aussi pures, puisqu'avec tant d'amour pour la justice & pour la vérité, je n'ai fait que du mal sur la terre, je n'en veux plus faire, & je me retire au-dedans de moi. Je ne veux plus entendre parler de Geneve ni de ce qui s'y passe. Ici finit notre correspondance. Je vous aimerai toute ma vie, niais je ne vous écrirai plus. Embrassez pour moi votre pere. Je vous embrasse, Messieurs, de tout mon coeur.

[458]

[2 5 - 0 2 - 1 7 6 5] LETTRE A M. MEURON,
PROCUREUR — GÉNÉRAL

[Motiers]

25 Février 1765.

J'apprends, Monsieur, avec quelle bonté de coeur, & avec quelle vigueur de courage vous avez pris la défense d'un pauvre opprimé. Poursuivi par la Claire, & défendu par vous, je puis bien dire comme Pompée: *Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni*.

Toutefois je suis malheureux, mais non pas vaincu; mes persécuteurs, au contraire, ont tout fait pour ma gloire, puisque c'est par eux que j'ai pour protecteur le plus grand des Rois, pour pere le plus vertueux des hommes, & pour Patron l'un des plus éclairés Magistrats.

[2 5 - 0 2 - 1 7 6 5] LETTRE A M. DE P

[Motiers]

25 Février 1765.

Votre lettre, Monsieur, m'a pénétré jusqu'aux larmes. Que la bienveillance est une douce chose! & que ne donnerois-je pas pour avoir celle de tous les honnêtes gens! Puissent mes nouveaux patriotes m'accorder la leur à votre exemple! [459] puisse le lieu de mon refuge être aussi celui de mes attachemens! Mon coeur est bon, il est ouvert à tout ce qui lui ressemble, il n'a besoin, j'en suis très-sûr, que d'être connu pour être aimé. Il reste après la santé trois biens

qui rendent sa perte plus supportable, la paix, la liberté, l'amitié. Tout cela, Monsieur, si je le trouve, me deviendra plus doux encore, lorsque j'en pourrai jouir près de vous.

[00 - 02 - 1765] LETTRE A M. DE C. P. A. A

[Motiers]

Février 1765.

J'attendois des réparations, Monsieur, & vous en exigez; nous sommes fort loin de compte. Je veux croire que vous n'avez point concouru, dans les lieux où vous êtes, aux iniquités qui sont l'ouvrage de vos confreres, mais il falloit, Monsieur, vous élever contre une manœuvre si opposée à l'esprit du christianisme, & si déshonorante pour votre état. La lâcheté n'est pas moins répréhensible que la violence dans les Ministres du Seigneur. Dans tous les pays du monde il est permis à l'innocent de défendre son innocence. Dans le vôtre on l'en punit, on fait plus, on ose employer la religion à cet usage. Si vous avez protesté contre cette profanation, vous êtes excepté dans mon livre, & je ne vous dois point de réparation: si vous n'avez pas protesté, vous êtes coupable de connivence, & je vous en dois encore moins.

Agréez, Monsieur, je vous supplie, mes salutations & mon respect.

[460]

[03 - 03 - 1765] LETTRE A M. CLAIRAUT

Motiers-Travers le 3 Mars 1765.

Le souvenir, Monsieur, de vos anciennes bontés pour moi vous cause une nouvelle importunité de ma part. Il s'agiroit de vouloir bien être, pour la seconde fois, Censeur d'un de mes ouvrages. C'est une très-mauvaise rapsodie que j'ai compilée il y a plusieurs années, sous le nom de *Dictionnaire de Musique*, & que je suis forcé de donner aujourd'hui pour avoir du pain. Dans le torrent des malheurs qui m'entraîne, je suis hors d'état de revoir ce Recueil. Je sais qu'il est plein d'erreurs & de bévues. Si quelqu'intérêt pour le sort du plus malheureux des hommes

vous portoit à voir son ouvrage avec un peu plus d'attention que celui d'un autre, je vous serois sensiblement obligé de toutes les fautes que vous voudriez bien corriger chemin faisant. Les indiquer sans les corriger ne seroit rien faire, car je suis absolument hors d'état d'y donner la moindre attention, & si vous daignez en user comme de votre bien, pour changer, ajouter, ou retrancher, vous exercerez une charité très-utile & dont je serai très-reconnoissant. Recevez, Monsieur, mes très-humbles excuses & mes salutations,

J. J. ROUSSEAU.

[461]

[0 9 - 0 3 - 1 7 6 5] L E T T R E A M . M * * * * *

[Motiers]

9 Mars 1765.

Vous ignorez, je le vois, ce qui se passe ici par rapport à moi. Par des manœuvres souterraines que j'ignore, les Ministres, Montmollin à leur tête, se sont tout-à-coup déchaînés contre moi, mais avec une telle violence que, malgré Mylord Maréchal & le Roi même, je suis chassé d'ici sans savoir plus où trouver d'asyle sur la terre; il ne m'en reste que dans son sein. Cher M****, voyez mon sort. Les plus grands scélérats trouvent un refuge; il n'y a que votre ami qui n'en trouve point. J'aurois encore l'Angleterre; mais quel trajet, quelle fatigue, quelle dépense! Encore si j'étois seul!... Que la nature est lente à me tirer d'affaire! Je ne sais ce que je deviendrai; mais en quelque lieu que j'aïlle terminer ma misere, souvenez-vous de votre ami.

Il n'est plus question de mon édition générale. Selon toute apparence je ne trouverai plus à la faire, & quand je le pourrois, je ne sais si je pourrois vaincre l'horrible aversion que j'ai conçue pour ce travail. Je ne regarde aucun de mes livres sans frémir; & tout ce que je desire au monde, est un coin de terre où je puisse mourir en paix, sans toucher ni papier ni plume.

Je sens le prix de ce que vous avez fait pendant que nous ne nous écrivions plus. Je me plaignois de vous, & vous vous [462] occupiez de ma défense. On ne remercie pas de ces choses-là on les sent. On ne fait point d'excuse, on se corrige.

Voici la lettre de M. Garcin, il vient bien noblement à moi au moment de mes plus cruels malheurs; du reste, ne m'instruisez plus de ce qu'on pense, ou de ce qu'on dit. Succès revers, discours publics, tout m'est devenu de la plus grande indifférence. Je n'aspire qu'à mourir en repos. Ma répugnance à me cacher est enfin vaincue. Je suis à-peu-près déterminé à changer de nom, & à disparoître de dessus la terre. Je sais déjà quel nom je prendrai. Je pourrai le prendre sans scrupule. Je ne mentirai surement pas. Je vous embrasse.

En finissant cette lettre, qui est écrite depuis hier, j'étois dans le plus grand abattement où

j'aye été de ma vie. M. de Montmollin entra, & dans cette entrevue, je retrouvai toute la vigueur que je croyois m'avoir tout-à-fait abandonné. Vous jugerez comment je m'en suis tiré par la relation que j'en envoie à l'homme du Roi, & dont je joins ici copie, que vous pouvez montrer. L'assemblée est indiquée pour la semaine prochaine. Peut-être ma contenance en imposera-t-elle. Ce qu'il y a de fût, c'est que je ne fléchirai pas. En attendant qu'on sache quel parti ils auront pris, ne montrez cette lettre à personne. Bon voyage.

[463]

[09-03-1765] LETTRE A M. MEURON, *Conseiller
d'Etat & Procureur-Général à Neufchâtel.*

Motiers le 9 Mars 1765.

Hier, Monsieur, M. de Montmollin m'honora d'une visite, dans laquelle nous eûmes une conférence assez vive. Après m'avoir annoncé l'excommunication formelle comme inévitable, il me proposa, pour prévenir le scandale, un tempérament que je refusai net. Je lui dis que je ne voulois point d'un état intermédiaire; que je voulois être dedans ou dehors, en paix ou en guerre., brebis ou loup. Il me fit sur toute cette affaire plusieurs objections que je mis en poudre; car comme il n'y a ni raison ni justice à tout ce qu'on fait contre moi, si-tôt qu'on entre en discussion, je suis fort. Pour lui montrer que ma fermeté n'étoit point obstination, encore moins insolence, j'offris, si la Classe vouloit rester en repos, de m'engager avec lui de ne plus écrire de ma vie sur aucun point de religion; il répondit qu'on se plaignoit que j'avois déjà pris cet engagement, & que j'y avois manqué: je repliquai, qu'on avoit tort; que je pouvois bien l'avoir résolu pour moi, mais que je ne l'avois promis à personne. Il protesta qu'il n'étoit pas le maître, qu'il craignoit que la Classe n'eût déjà pris sa résolution. Je répondis que j'en étois fâché, mais que j'avois aussi pris la mienne. En sortant, il me dit qu'il seroit ce qu'il pourroit; je lui dis qu'il seroit ce qu'il voudroit; & nous nous [464] quittâmes. Ainsi, Monsieur, jeudi prochain, ou vendre au plus tard, je jetterai l'épée ou le fourreau dans la rivière.

Comme vous êtes mon bon défenseur & Patron, j'ai cru vous devoir rendre compte de cette entrevue. Recevez, je vous supplie, mes salutations & mon respect.

[10 - 03 - 1765] LETTRE A M. LE PROFESSEUR DE
MONTMOLLIN

Par déférence pour M. le Professeur de Montmollin mon Pasteur, & par respect pour la vénérable Claire, j'offre, si on l'agrée, de m'engager, par un écrit signé de ma main, à ne jamais publier aucun nouvel ouvrage sur aucune matiere de religion, même de n'en jamais traiter incidemment dans aucun nouvel ouvrage que je pourrois publier sur tout autre sujet; & de plus, je continuerai à témoigner, par mes sentimens par ma conduite, tout le prix que je mets au bonheur d'être uni à l'Eglise.

Je prie M. le Professeur de communiquer cette déclaration à la vénérable Classe.

Fait à Motiers le 10 Mars 1765.

[465]

[14 - 03 - 1765] LETTRE A M. D

Motiers le 14 Mars 1765.

Voici, Monsieur, votre lettre; en la lisant, j'étois dans votre coeur; elle est désolante. Je vous désolerai peut-être moi-même, en vous avouant que celle qui l'écrit, me paroît avoir de bons yeux, beaucoup d'esprit, & point d'ame. Vous devriez en faire, non votre amie, mais votre folle; comme les Princes avoient jadis des foux; c'est-à-dire, d'heureux étourdis qui osoient leur dire la vérité. Nous reparlerons de cette lettre, dans un tête-à-tête. Cher D., croyez-moi, continuez d'être bon & d'aimer les hommes; mais ne comptez jamais avec eux.

Premier apte d'ami véritable, non dans vos offres, mais dans vos conseils; je les attendois de vous; vous n'avez pas trompé mon attente. Le desir de me venger de votre Prêtraille étoit né dans le premier mouvement; c'étoit un effet de la colere; mais je n'agis jamais dans le premier mouvement, & ma colere est courte; nous sommes de même avis; ils sont en sureté, & je ne leur serai surement pas l'honneur d'écrire contr'eux.

Non-seulement je n'ai pas dessein de quitter ce pays durant l'orage, je ne veux pas même quitter Motiers, à moins qu'on n'use de violence pour m'en chasser, ou qu'on ne me montre un ordre du Roi, sous l'immédiate protection duquel j'ai l'honneur d'être. Je tiendrai dans cette affaire, la contenance que je dois à mon protecteur & à moi. Mais de maniere ou d'autre, il faudra que cette affaire finisse; si l'on me fait traîner dehors par des Archers, il faut bien que je m'en [466] aille. Si l'on finit par me laisser en repos, je veux alors m'en aller; c'est un point résolu. Que voulez-vous que je fasse dans un pays où l'on me traite plus mal qu'un malfaiteur? Pourrai-je jamais jeter sur ces gens-là, un autre oeil que celui du mépris & de l'indignation? Je m'avilirois aux yeux de toute la terre, si je restois au milieu d'eux.

Je suis bien aise que vous ayez d'abord senti & dit la vérité sur le prétendu livre *des Princes*. Mais savez-vous qu'on a écrit de Berne à l'imprimeur d'Yverdun, de me demander ce livre & de l'imprimer; que ce seroit une bonne affaire! J'ai d'abord senti les soins officieux de l'ami Bertrand. J'ai tout de suite envoyé à M. Félice la lettre dont copie ci-jointe, le faisant prier de l'imprimer & de la répandre. Comme il est livré à gens qui ne m'aiment pas, j'ai prié M. Roguin en cas d'obstacle, de vous en donner avis par la poste; & alors je vous serois bien obligé, si vous vouliez la donner tout de suite à Fauche, & la lui faire imprimer bien correctement. Il faut qu'il la verse le plus promptement qu'il sera possible à Berne, à Geneve & dans le pays de Vaud; mais avant qu'elle paroisse ayez la bonté de la relire sur l'imprimé, de peur qu'il ne s'y glisse quelque faute. Vous sentez qu'il ne s'agit pas ici d'un petit scrupule d'auteur, mais de ma sureté, & de ma liberté, peut-être pour le reste de ma vie. En attendant l'impression, vous pouvez donner & envoyer des copies.

Je ne serai peut-être en état de vous écrire de long-tems. De grace mettez-vous à ma place, & ne soyez pas trop exigeant. Vous devriez sentir qu'on ne me laisse pas du tems de reste. Mais vous en avez pour me donner de vos nouvelles, & [467] même des miennes; car vous savez ce qui se passe par rapport à moi. Pour moi, je l'ignore parfaitement.

Je vous embrasse.

[14 - 03 - 1765] LETTRE A M. LE P. DE FÉLICE

Motiers le 14 Mars 1765.

Je n'ai point fait, Monsieur, l'ouvrage intitulé des Princes; je ne l'ai point vu; je doute même qu'il existe. Je comprends aisément de quelle fabrique vient cette invention, comme beaucoup d'autres, & je trouve que mes ennemis se rendent bien justice en m'attaquant avec des armes si dignes d'eux. Comme je n'ai jamais désavoué aucun ouvrage qui fût de moi, j'ai le droit d'en être cru sur ceux que je déclare n'en pas être. Je vous prie, Monsieur, de recevoir & de publier cette déclaration en saveur de la vérité, & d'un homme qui n'a qu'elle pour sa défense. Recevez mes très-humbles salutations.

[23 - 03 - 1765] LETTRE A M. MEURON, *Procureur-Général à Neufchâtel.*

Motiers le 23 Mars 1765.

Je ne sais, Monsieur, si je ne dois pas bénir mes miseres, tant elles sont accompagnées de consolations. Votre lettre m'en a donné de bien douces, & j'en ai trouvé de plus douces encore dans le paquet qu'elle contenoit. J'avois exposé à Mylord Maréchal les raisons qui me faisoient desirer de quitter ce [468] pays, pour chercher la tranquillité & pour l'y laisser. Il approuve ces raisons, & il est comme moi, d'avis que j'en sorte: ainsi, Monsieur, c'est un parti pris, avec regret, je vous le jure; mais irrévocablement. Assurément tous ceux qui ont des bontés pour moi ne peuvent désapprouver que, dans le trille état où je suis, j'aïlle chercher une terre de paix pour y déposer me os. Avec plus de vigueur & de santé je consentirois à faire face à mes persécuteurs pour le bien public: mais accablé d'infirmités, & de malheurs sans exemple, je suis peu propre à jouer un rôle, & il y auroit de la cruauté à me l'imposer. Las de combats & de querelles, je n'en peux plus supporter. Qu'on me laisse aller mourir en paix ailleurs, car ici cela n'est pas possible, moins par la mauvaise humeur des habitans, que par le trop grand voisinage

de Geneve, inconvenient qu'avec la meilleure volonté du monde, il ne dépend pas d'eux de lever.

Ce parti, Monsieur, étant celui auquel on vouloir me réduire, doit naturellement faire tomber toute démarche ultérieure pour m'y forcer. Je ne suis point encore en état de me transporter, & il me faut quelque tems pour mettre ordre à mes affaires, durant lequel je puis raisonnablement espérer qu'on ne me traitera pas plus mal qu'un Turc, un Juif, un Payen, un Athée & qu'on voudra bien me laisser jouir, pour quelques semaines, de l'hospitalité qu'on ne refuse à aucun étranger. Ce n'est pas, Monsieur, que je veuille désormais me regarder comme tel; au contraire, l'honneur d'être inscrit parmi les citoyens du pays, me sera toujours précieux par lui-même, encore plus par la main dont il me vient, & je mettrai toujours au rang de mes premiers devoirs le zele & la fidélité que je dois [469] au Roi, comme notre Prince & comme mon protecteur. J'ajoute que j'y laisse un bien très-regrettable, mais dont je n'entends point du tout me dessaisir. Ce sont les amis que j'y ai trouvés dans mes disgraces, & que j'espere y conserver malgré mon éloignement.

Quant à Messieurs les Ministres, s'ils trouvent à propos d'aller toujours en avant avec leur Consistoire, je me traînerai de mon mieux pour y comparoître, en quelque'état que je sois, puisqu'ils le veulent ainsi, & je crois qu'ils trouveront, pour ce que j'ai à leur dire, qu'ils auroient pu se passer de tant d'appareil. Du reste, ils sont fort les maîtres de m'excommunier, si cela les amuse: être excommunié de la façon de M. de Voltaire, m'amusera fort aussi.

Permettez, Monsieur, que cette lettre soit commune aux deux Messieurs qui-ont eu la bonté de m'écrire avec un intérêt si généreux. Vous sentez que dans les embarras où je me trouve, je n'ai pas plus le tems que les termes pour exprimer combien je suis touché de vos soins & des leurs. Mille salutations & respects.

[470]

[2 9 - 0 3 - 1 7 6 5] LETTRE AU CONSISTOIRE DE MOTIERS

Motiers le 29 Mars 1765.

MESSIEURS,

Sur votre citation, j'avois hier résolu, malgré mon état de comparoître aujourd'hui par-devant vous; mais sentant qu'il me seroit impossible, malgré toute ma bonne volonté, de soutenir une longue séance, &, sur la matiere de soi qui fait l'unique objet de la citation, réfléchissant que je pouvois également m'expliquer par écrit, je n'ai point douté, Messieurs, que la douceur de la charité ne s'alliât en vous au zele de la foi, & que vous n'agréassiez dans

cette lettre la même réponse que j'aurois pu faire de bouche aux questions de M. de Montmollin quelles qu'elles soient.

Il me paroît donc qu'à moins que la rigueur dont la vénérable Classe juge à propos d'user contre moi, ne soit fondée sur une loi positive, qu'on m'assure ne pas exister dans cet Etat, rien n'est plus nouveau, plus irrégulier, plus attentatoire à la liberté civile, & sur-tout plus contraire à l'esprit de la Religion qu'une pareille procédure en pure matiere de foi.

Car, Messieurs, je vous supplie de considérer que, vivant depuis long-tems dans le rein de l'Eglise, & n'étant ni Pasteur, ni Professeur, ni chargé d'aucune partie de l'instruction publique, je ne dois être soumis, moi particulier, moi simple fidelle à aucune interrogation, ni inquisition sur la foi: de telles inquisitions, [471] inouïes dans ce pays, sapant tous les fondemens de la Réformation, & blessant à la fois la liberté évangélique, la charité chrétienne, l'autorité du Prince & les droits des sujets, soit comme membres de l'Eglise, soit comme citoyens de l'Etat. Je dois toujours compte de mes actions & de ma conduite aux loix & aux hommes; mais puisqu'on n'admet point parmi nous d'Eglise infaillible qui ait droit de prescrire à ses membres ce qu'ils doivent croire, donc, une fois reçu dans l'Eglise, je ne dois plus qu'à Dieu seul compte de ma foi. J'ajoute à cela que lorsqu'après la publication de l'Émile, je fus admis à la communion dans cette paroisse, il y a près de trois ans, par M. de Montmollin, je lui fis par écrit une déclaration dont il fut si pleinement satisfait, que non-seulement il n'exigea nulle-autre explication sur le dogme, mais qu'il me promit même de n'en point exiger. Je me tiens exactement à sa promesse, & sur-tout à ma déclaration: & quelle conséquence, quelle absurdité, quel scandale ne seroit-ce point de s'en être contenté, après la publication d'un livre où le christianisme sembloit si violemment attaqué, & de ne s'en pas contenter maintenant, après la publication d'un autre livre, où l'Auteur peut errer, sans doute, puisqu'il est homme, mais où du moins il erre en chrétien, puisqu'il ne cesse de s'appuyer pas à pas sur l'autorité de l'Évangile? C'étoit alors qu'on pouvoit m'ôter la communion; mais c'est à présent qu'on devoit me la rendre. Si vous faites le contraire, Messieurs, pensez à vos consciences; pour moi, quoi qu'il arrive, la mienne est en paix.

Je vous dois, Messieurs, & je veux vous rendre toutes sortes [472] de déférences, & je souhaite de tout mon coeur qu'on n'oublie pas assez la protection dont le Roi m'honore, pour me implorer celle du Gouvernement.

Recevez, Messieurs, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

Je joins ici la copie de la déclaration sur laquelle je fus admis à la communion en 1762, & que je confirme aujourd'hui.* [**Voyez ci-avant la lettre du 24 Août 1762, adressée à M. de Montmollin.*]

[0 6 - 0 4 - 1 7 6 5] LETTRE A M. D * * * * *

[Motiers]

Le 6 Avril 1765.

Je souffre beaucoup depuis quelques jours, & les tracas que je croyois finis, & que je vois se multiplier, ne contribuent pas à me tranquilliser le corps ni l'ame. Voilà donc de nouvelles lettres d'éclat à écrire, de nouveaux engagements à prendre, & qu'il faut jeter à la tête de tout le monde, jusqu'à ce que je trouve quelqu'un qui les daigne agréer. Voilà, toute chose cessante, un déménagement à faire. Il faut me réfugier à Couvet, parce que j'ai le malheur d'être dans la disgrâce du Ministre de Motiers; il faut vite aller chercher un autre Ministre & un autre Consistoire, car sans Ministre & sans Consistoire, il ne m'est plus permis de respirer; & il faut errer de paroisse en paroisse, jusqu'à ce que je trouve un Ministre assez bénin [473] pour daigner me tolérer dans la sienne. Cependant, M. de P*****. appelle cela le pays le plus libre de la terre. A la bonne heure, mais cette liberté-là n'est pas de mon goût. M. de P*****. sait que je ne veux plus rien avoir à faire avec les Ministres; il me l'a conseillé lui-même; il sait que naturellement je suis désormais dans ce cas avec celui-ci; il sait que le Conseil d'Etat m'a exempté de la juridiction de son Consistoire; par quelle étrange maxime veut-il que je m'aille refouer tout exprès sous la juridiction d'un autre Consistoire dont le Conseil d'Etat ne m'a point exempté, & sous celle d'un autre Ministre qui me tracassera plus poliment sans doute, mais qui me tracassera toujours; voudra poliment savoir comme je pense, & que poliment j'enverrai promener? Si j'avois une habitation à choisir dans ce pays, ce seroit celle-ci, précisément par la raison qu'on veut que j'en sorte. J'en sortirai donc puisqu'il le faut; mais ce ne sera surement pas pour aller à Couvet.

Quant à la lettre que vous jugez à propos que j'écrive pour promettre le silence pendant mon séjour en Suisse, j'y consens. Je desirerois seulement que vous me fissiez l'amitié de m'envoyer le modele de cette lettre que je transcrirai exactement, & de me marquer à qui je dois l'adresser. Garrottez-moi si bien que je ne puisse plus remuer ni pied ni patte; voilà mon coeur & mes mains dans les liens de l'amitié. Je suis très-déterminé à vivre en repos si je puis, & à ne plus rien écrire quoi qu'il arrive, si ce n'est ce que vous savez, & pour la Corse, s'il le faut absolument, & que je vive assez pour cela. Ce qui me fâche, encore un coup, c'est d'aller offrant cette promesse de porte en porte, jusqu'à ce qu'il se trouve quelqu'un qui la daigne [474] agréer. Je ne sache rien au monde de plus humiliant. C'est donner à mon silence une importance que personne n'y voit que moi seul.

Pardonnez, Monsieur, l'humeur qui me ronge; j'ai onze lettres sur ma table, la plupart très-

désagréables, & qui veulent toutes la plus prompte réponse. Mon sang est calciné, la fièvre me consume, je ne pisse plus du tout, & jamais rien ne m'a tant coûté de ma vie que cette promesse authentique qu'il faut que je fasse d'une chose que je suis bien déterminé à tenir, que je la promette ou non. Mais tout en grognant fort maussadement, j'ai le coeur plein des sentiments les plus tendres pour ceux qui s'intéressent si généreusement à mon repos, & qui me donnent les meilleurs conseils pour l'assurer. Je sais qu'ils ne me conseillent que pour mon bien; qu'ils ne prennent à tout cela d'autre intérêt que le mien propre. Moi de mon côté, tout en murmurant, je veux leur complaire, sans songer à ce qui m'est bon. S'ils me demandoient pour eux ce qu'ils me demandent pour moi-même, il ne me coûteroit plus rien. Mais comme il est permis de faire en rechignant son propre avantage, je veux leur obéir, les aimer & les gronder. Je vous embrasse.

P. S. Tout bien pensé, je crois pourtant qu'avant le départ de M. Meuron, je serai ce qu'on desire. Ma paresse commence toujours par se dépiter, mais à la fin mon coeur cède.

Si je restois, j'en reviendrois en attendant que votre maison fût faite, au projet de chercher quelque jolie habitation près de Neuchâtel, & de m'abonner à quelque société où j'eusse à la fois la liberté & le commerce des hommes. Je n'ai [475] pas besoin de société pour me garantir de l'ennui, au contraire. Mais j'en ai besoin pour me détourner de rêver & d'écrire. Tant que je vivrai seul, ma tête ira malgré moi.

[06 - 04 - 1765] LETTRE A MYLORD MARÉCHAL

[Motiers]

Le 6 Avril 1765.

Il me paroît Mylord, que grâce aux soins des honnêtes gens qui vous sont attachés, les projets des prédicants contre moi s'en iront en fumée, ou aboutiront tout au plus à me garantir de l'ennui de leurs lourds sermons. Je n'entrerai point dans le détail de ce qui s'est passé, sachant qu'on vous en a rendu un fidèle compte. Mais il y auroit de l'ingratitude à moi de ne vous rien dire de la chaleur que M. Chaillet a mise à toute cette affaire, & de l'activité pleine à la fois de prudence & de vigueur avec laquelle M. Meuron l'a conduite. A portée, dans la place où vous l'avez mis, d'agir & parler au nom du Roi & au vôtre, il s'est prévalu de cet avantage avec tant de dextérité que, sans indisposer personne, il a ramené tout le Conseil d'Etat à son avis, ce qui n'étoit pas peu de chose, vû l'extrême fermentation qu'on avoit trouvé le moyen d'exciter dans les esprits. La manière dont il s'est tiré de cette affaire, prouve qu'il est très en état d'en manier de plus grandes.

Lorsque je reçus votre lettre du 10 Mars avec les petits [476] billets numérotés qui

l'accompagnoient, je me sentis le coeur si pénétré de ces tendres soins de votre part, que je m'épanchai là-dessus avec M. le Prince Louis de Wirtemberg, homme d'un mérite rare, épuré par les disgraces, & qui m'honore de sa correspondance & de son amitié. Voici là-dessus sa réponse; je vous la transmets mot à mot. «Je n'ai pas douté un moment que le Roi de Prusse ne vous soutînt: mais vous me faites chérir Mylord Maréchal; veuillez lui témoigner toute la vivacité des sentimens que cet homme respectable m'inspire. Jamais personne avant lui ne s'est avisé de faire un journal si honorable pour l'humanité.»

Quoiqu'il me paroisse à-peu-près décidé que je puis jouir en ce pays, de toute la sureté possible, sous la protection du Roi, sous la vôtre, & graces à vos précautions, comme sujet de l'Etat,* [*Lord Maréchal lui avoit obtenu des Lettres de naturalisation] cependant il me paroît toujours impossible qu'on m'y laisse tranquille. Geneve n'en est pas plus loin qu'auparavant, & les brouillons de Ministres me haïssent encore plus à cause du mal qu'ils n'ont pu me faire. On ne peut compter sur rien de solide dans un pays où les têtes s'échauffent tout-d'un-coup sans savoir pourquoi. Je persiste donc à vouloir suivre votre conseil & m'éloigner d'ici. Mais comme il n'y a plus de danger rien ne presse; & je prendrai tout le tems de délibérer & de bien peser mon choix, pour ne pas faire une sottise, & m'aller mettre dans de nouveaux lacs. Toutes me raisons contre l'Angleterre subsistent, & il suffit qu'il y ait de Ministres dans ce pays-là pour me faire craindre d'en approcher. [477] Mon état & mon goût m'attirent également vers l'Italie; & si la lettre dont vous m'avez envoyé copie, obtient une réponse favorable, je penche extrêmement pour en profiter. Cette lettre, Mylord, est un chef-d'œuvre; pas un mot de trop, si ce n'est des louanges; pas une idée omise pour aller au but. Je compte si bien sur son effet, que sans autre sureté qu'une pareille lettre, j'irois volontiers me livrer aux Vénitiens. Cependant comme je puis attendre & que la saison n'est pas bonne encore pour passer les monts, je ne prendrai nul parti définitif, sans en bien consulter avec vous. Il est certain, Mylord, que je n'ai pour le moment nul besoin d'argent. Cependant je vous l'ai dit, & je vous le répète; loin de me défendre de vos dons, je m'en tiens honoré. Je vous dois les biens les plus précieux de la vie; marchander sur les autres, seroit de ma part une ingratitude. Si je quitte ce pays, je n'oublierai pas qu'il y a dans les mains de M. Meuron cinquante louis dont je puis disposer au besoin.

Je n'oublierai pas non plus de remercier le Roi de ses graces. Ç'a toujours été mon dessein, si jamais je quittois ses Etats. Je vois, Mylord, avec une grande joie, qu'en tout ce qui est convenable & honnête, nous nous entendons sans nous être communiqués.

[478]

[08 - 04 - 1765] LETTRE A M. D'IVERNOIS

Motiers, le 8 Avril 1765.

Bien arrivé, mon cher Monsieur; ma joie est grande, mais elle n'est pas complète, puisque vous n'avez pas passé par ici. Il est vrai que vous y auriez trouvé une fermentation désagréable à votre amitié pour moi. J'espere quand vous viendrez que vous trouverez tout pacifié. La chance commence à tourner extrêmement. Le Roi s'est si hautement déclaré, Mylord Maréchal a si vivement écrit, les gens en crédit ont pris mon parti si chaudement, que le Conseil d'Etat s'est unanimement déclaré pour moi, & m'a, par un arrêt, exempté de la juridiction du Consistoire, & assuré la protection du Gouvernement. Les Ministres sont généralement hués; l'homme à qui vous avez écrit est consterné & furieux; il ne lui reste plus d'autre ressource que d'ameuter la canaille, ce qu'il a fait jusqu'ici avec allez de succès. Un des plus plaisans bruits qu'il fait courir, est que j'ai dit dans mon dernier livre que les femmes n'avoient point d'ame; ce qui les met dans une telle fureur par tout le Val-de-Travers que, pour être honoré du sort d'Orphée, je n'ai qu'à sortir de chez moi. C'est tout le contraire à Neufchâtel, où toutes les Dames sont déclarées en ma faveur. Le sexe dévot y traîne les Ministres dans les boues. Une des plus aimables, disoit il y a quelques jours, en pleine [479] assemblée, qu'il n'y avoit qu'une seule chose qui la scandalisât dans tous mes écrits; c'étoit l'éloge de M. de Montmollin. Les suites de cette affaire m'occupent extrêmement. M. Andrié m'est arrivé de Berlin, de la part de Mylord Maréchal. Il me survient de toutes parts des multitudes de visites. Je songe à déménager de cette maudite paroisse pour aller m'établir près de Neufchâtel où tout le monde a la bonté de me desirer. Par dessus tous ces tracas, mon triste état ne me laisse point de relâche, & voici le septieme mois que je ne suis sorti qu'une seule fois, dont je me suis trouvé fort mal. Jugez d'après tout cela si je suis en état de recevoir M. de Servant, quelque desir que j'en eusse. Dans tout le cours de ma vie, il n'auroit pas pu choisir plus mal son tems pour me venir voir. Dissuadez-l'en, je vous supplie, ou qu'il ne s'en prenne pas à moi s'il perd ses pas.

Je ne crois pas d'avoir écrit à personne que peut-être je serois dans le cas d'aller à Berlin. Il m'a tant passé de choses par la tête que celle-là pourroit y avoir passé aussi, mais je suis presque assuré de n'en avoir rien dit à qui que ce soit. La mémoire que je perds absolument m'empêche de rien affirmer. Des motifs très-doux, très-pressans, très-honorables m'y attireroient sans doute. Mais le climat me fait peur. Que je cherche au moins la bénignité du soleil, puisque je n'en dois point attendre des hommes! J'espere que celle de l'amitié me suivra par-tout. Je connois la vôtre, & je m'en prévaudrois au besoin; mais ce n'est pas l'argent qui me manque; & si j'en avois besoin, cinquante louis sont à Neufchâtel à mes ordres, graces à la

prévoyance de Mylord Maréchal.

[480]

[09-04-1765] LETTRES A MADEMOISELLE G.....

Motiers le 9 Avril 1765.

Au moins, Mademoiselle, n'allez pas m'accuser aussi croire que les femmes n'ont point d'ame; car, au contraire je suis persuadé que toutes celles qui vous ressemblent, en ont au moins deux à leur disposition. Quel dommage que la vôtre vous suffise! J'en connois une qui se plairoit fort à loger en même lieu. Mille respects à la chere Maman & à toute la famille. Je vous prie, Mademoiselle, d'agrèer les miens.

[09-04-1765] LETTRE A M. MEURON, *Procureur-Général à Neufchâtel.*

Motiers le 9 Avril 1765.

Permettez, Monsieur, qu'avant votre départ, je vous supplie de joindre à tant de soins obligeans pour moi, celui de faire agrèer à Messieurs du Conseil d'Etat mon profond respect & ma vive reconnoissance. Il m'est extrêmement consolant de jouir, sous l'agrément du Gouvernement de cet Etat, de la protection dont le Roi m'honore, & des bontés de [481] Mylord Maréchal; de si précieux actes de bienveillance m'imposent de nouveaux devoirs que mon coeur remplira toujours avec zele, non-seulement en fidelle sujet de l'Etat, mais en homme particulièrement obligé à l'illustre Corps le gouverne. Je me flatte qu'on a vu jusqu'ici dans ma conduite une simplicité sincere, & autant d'aversion pour la dispute que d'amour pour la paix. J'ose dire que jamais homme ne chercha moins à répandre ses opinions, & ne fut moins auteur dans la vie privée & sociale; si dans la chaîne de mes disgraces, les sollicitations, le devoir, l'honneur même m'ont forcé de prendre la plume pour ma défense & pour celle d'autrui; je n'ai rempli qu'à regret un devoir si triste, & j'ai regardé cette cruelle nécessité, comme nouveau

malheur pour moi. Maintenant, Monsieur, que graces au Ciel j'en suis quitte, je m'impose la loi de me taire; & pour mon repos & pour celui de l'Etat où j'ai le bonheur de vivre, je m'engage librement, tant que j'aurai le même avantage, à ne plus traiter aucune matiere qui puisse y déplaire, ni dans aucun des Etats voisins. Je serai plus, je rentre avec plaisir dans l'obscurité, où j'aurois dû toujours vivre, & j'espere sur aucun sujet ne plus occuper le public de moi. Je voudrois de tout mon coeur offrir à ma nouvelle patrie un tribut plus digne d'elle; je lui sacrifie un bien très-peu regrettable, & je préfere infiniment au vain bruit du monde, l'amitié de ses Membres & la faveur de ses Chefs.

Recevez, Monsieur, je vous supplie mes très-humbles salutations.

[482]

[08 - 08 - 1765] LETTRE A M. D

Motiers-Travers le 8 Août 1765.

Non, Monsieur, jamais, quoique l'on en dite, je ne me repentirai d'avoir loué M. de Montmollin. J'ai loué de lui ce que j'en connoissois, sa conduite vraiment pastorale envers moi. Je n'ai point loué son caractere que je ne connoissois pas; je n'ai point loué sa véracité, sa droiture. J'avouerais même que son extérieur qui ne lui est pas favorable, son ton, son air, son regard sinistre me repousoient malgré moi: j'étois étonné de voir tant de douceur, d'humanité, de vertus se cacher sous une aussi sombre physionomie. Mais j'étouffois ce penchant injuste; falloit-il juger d'un homme sur des lignes trompeurs que sa conduite démentoit si bien? falloit-il épier malignement le principe secret d'une tolérance peu attendue? Je hais cet art cruel d'empoisonner les bonnes actions d'autrui, & mon coeur ne sait point trouver de mauvais motifs à ce qui est bien. Plus je sentoies en moi d'éloignement pour M. de M. plus je cherchois à le combattre par la reconnoissance que je lui devois. Supposons derechef possible le même cas, & tout ce que j'ai fait je le referois encore.

Aujourd'hui. M. de M. leve le marque & se montre vraiment tel qu'il est. Sa conduite présente explique la précédente. Il est clair que sa prétendue tolérance qui le quitte au moment qu'elle eût été le plus juste, vient de la même source que ce [483] cruel zele qui l'a pris subitement. Quel étoit son objet, quel est-il à présent? Je l'ignore: je sais seulement qu'il ne sauroit être bon. Non-seulement il m'admet avec empressement, avec honneur à la Communion, mais il me recherche, me prône, me fête, quand je parois avoir attaqué de gâté de coeur le Christianisme; & quand je prouve qu'il est faux que je l'aye attaqué, qu'il est faux du moins que j'aye eu ce dessein, le voilà lui-même attaquant brusquement ma sureté, ma foi, ma personne; il veut m'excommunier, me proscrire; il ameute la paroisse après moi, il me poursuit

avec un acharnement qui tient de la rage. Ces disparates sont-elles dans son devoir? Non, la charité n'est point inconstante, la vertu ne se contredit point elle-même, & la conscience n'a pas deux voix. Après s'être montré si peu tolérant, il s'étoit avisé trop tard de l'être; cette affectation ne lui alloit point, & comme elle n'abusoit personne, il a bien fait de rentrer dans son état naturel. En détruisant son propre ouvrage, en me faisant plus de mal qu'il ne m'avoit fait de bien, il m'acquitte envers lui de toute reconnaissance; je ne lui dois plus que la vérité, je me la dois à moi-même; & puisqu'il nue force à la dire, je la dirai.

Vous voulez l'avoir au vrai ce qui s'est passé entre nous dans cette affaire. M. de M. a fait au public sa relation en homme d'Eglise, & trempant sa plume dans ce miel empoisonné qui tue, il s'est ménagé tous les avantages de son état. Pour moi, Monsieur, je vous serai la mienne du ton simple dont les gens d'honneur se parlent entr'eux. Je ne m'étendrai point en protestations d'être sincere. Je laisse à votre esprit sain, à votre [484] coeur ami de la vérité, le soin de la démêler entre lui & moi.

Je ne suis point, graces au Ciel, de ces gens qu'on fête & que l'on méprise. J'ai l'honneur d'être de ceux que l'on estime & qu'on chasse. Quand je me réfugiai dans ce pays, je n'y apportai de recommandations pour personne, pas même pour Mylord Maréchal. Je n'ai qu'une recommandation que je porte par-tout, & près de Mylord Maréchal il n'en faut point d'autre. Deux heures après mon arrivée écrivant à S. E. pour l'est informer & me mettre sous sa protection, je vis entrer un homme inconnu qui, s'étant nommé le Pasteur du lieu, me fit des avances de toute espece, & qui, voyant que j'écrivois à Mylord Maréchal, m'offrit d'ajouter de sa main quelques lignes pour me recommander. Je n'acceptai point cette offre; ma lettre partit, & j'eus j'accueil que peut espérer l'innocence opprimée par-tout où régnera la vertu.

Comme je ne m'attendois pas dans la circonstance à trouver un Pasteur si liant, je contai dès le même jour cette histoire à tout le monde, & entr'autres à M. le Colonel Roguin qui, plein pour moi des bontés les plus tendres, avoir bien voulu m'accompagner jusqu'ici.

Les empressemens de M. de M. continuerent. Je crus devoir en profiter, & voyant approcher la communion de Septembre, je pris le parti de lui écrire pour savoir si, malgré la rumeur publique, je pouvois m'y présenter. Je préfèrai une lettre à une visite pour éviter les explications verbales qu'il auroit pu vouloir pousser trop loin. C'est même sur quoi je tâchai de le prévenir: car déclarer que je ne voulois ni désavouer, ni défendre mon livre, c'étoit dire assez que je ne voulois entrer sur ce point [485] dans aucune discussion. Et en effet, forcé de défendre mon honneur & ma personne au sujet de ce livre, j'ai toujours passé condamnation sur les erreurs qui pouvoient y être, me bornant à montrer qu'elles ne prouvoient point que l'Auteur voulût attaquer le Christianisme & qu'on avoit tort de le poursuivre criminellement pour cela.

M. de M. écrit que j'allai le lendemain l'avoir sa réponse; c'est ce que j'aurois fait s'il ne fût venu me l'apporter: ma mémoire peut me tromper sur ces bagatelles; mais il me prévint ce me semble, & je me souviens au moins que par les démonstrations de la plus vive joie, il me marqua combien ma démarche lui faisoit de plaisir. Il me dit en propres termes que lui & son troupeau s'en tenoient honorés, & que cette démarche inespérée alloit édifier tous les fidelles. Ce moment, je vous l'avoue, fut un des plus doux de ma vie. Il faut connoître tous mes malheurs, il faut avoir éprouvé les peines d'un coeur sensible qui perd tout ce qui lui étoit cher, pour juger combien il m'étoit consolant de tenir à une Société de freres qui me dédommageroit des pertes que j'avois faites, & des amis que je ne pouvois plus cultiver. Il me sembloit qu'une

de coeur avec ce petit troupeau dans un culte affectueux & raisonnable, j'oublierois plus aisément tous mes ennemis. Dans les premiers tems, je m'attendrissois au Temple jusqu'aux larmes. N'ayant jamais vécu chez les Protestans, je m'étois fait d'eux & de leur Clergé des images angéliques. Ce culte si simple & si pur étoit précisément ce qu'il falloit à mon coeur; il me sembloit fait exprès pour soutenir le courage & l'espoir des malheureux; tous ceux qui le partageoient [486]me sembloient autant de vrais Chrétiens, unis entre eux par la plus tendre charité. Qu'ils m'ont bien guéri d'une erreur si douce! Mais enfin j'y étois alors, & c'étoit d'après mes idées que je jugeois du prix d'être admis au milieu d'eux.

Voyant que durant cette visite M. de M. ne me disoit rien sur mes sentimens en matiere de foi, je crus qu'il réservoir cet entretien pour un autre tems, & sachant combien ces Messieurs sont enclins à s'arroger le droit qu'ils n'ont pas de juger de la foi des Chrétiens, je lui déclarai que je n'entendois me soumettre à aucune interrogation ni à aucun éclaircissement quel qu'il pût être. Il me répondit qu'il n'en exigeroit jamais, & il m'a là-dessus si bien tenu parole, je l'ai toujours trouvé si soigneux d'éviter toute discussion sur la doctrine, que jusqu'à la dernière affaire il ne m'en a jamais dit un seul mot, quoiqu'il me soit arrivé de lui en parler quelquefois moi-même.

Les choses se passerent de cette sorte tant avant qu'après la Communion; toujours même empressement de la part de M. de M. & toujours même silence sur les matieres théologiques. Il portoit même si loin l'esprit de tolérance & le montroit si ouvertement dans ses sermons, qu'il m'inquiétoit quelquefois pour lui-même. Comme je lui étois sincèrement attaché, je ne lui déguisois point mes alarmes, & je me souviens qu'un jour qu'il prêchoit très-vivement contre l'intolérance des Protestans, je fus très-effrayé de lui entendre soutenir avec chaleur que l'Eglise réformée avoit grand besoin d'une réformation nouvelle, tant dans la doctrine que dans les moeurs. Je n'imaginois gueres alors qu'il fourniroit dans peu lui-même une si grande preuve de ce besoin.

[487] Sa tolérance & l'honneur qu'elle lui faisoit dans le monde exciterent la jalousie de plusieurs de ses confreres, sur-tout à Geneve. Ils ne cessèrent de le harceler par des reproches, & de lui tendre des pièges où il est à la fin tombé. J'en suis fâché, mais ce n'est assurément pas ma faute. Si M. de M. eût voulu soutenir une conduite si pastorale par des moyens qui en fussent dignes, s'il se fût contenté pour sa défense d'employer avec courage, avec franchise les seules armes du Christianisme & de la vérité, quel exemple ne donnoit-il point à l'Eglise, à l'Europe entière, quel triomphe ne s'assuroit-il point? Il a préféré les armes de son métier, & les sentant mollir contre la vérité pour sa défense il a voulu les rendre offensives en m'attaquant. Il s'est trompé; ces vieilles armes, fortes contre qui les craint, foibles contre qui les brave se sont brisées. Il s'étoit mal adressé pour réussir.

Quelques mois après mon admission, je vis entrer un soir M. de M. dans ma chambre. Il avoit l'air embarrassé. Il s'assit & garda long-tems le silence; il le rompit enfin par un de ces longs exordes dont le fréquent besoin lui a fait un talent. Venant ensuite à son sujet, il me dit que le parti qu'il avoit pris de m'admettre à la Communion lui avoit attiré bien des chagrins & le blâme de ses Confreres; qu'il étoit réduit à se justifier là-dessus d'une maniere qui pût leur fermer la bouche, & que si la bonne opinion qu'il avoit de mes sentimens lui avoit fait supprimer les explications qu'à sa place un autre auroit exigées, il ne pouvoit sans se compromettre laisser croire qu'il n'en avoit eu aucune.

Là-dessus, tirant doucement un papier de sa poche, il se [488] mit à lire dans un projet de lettre à un Ministre de Geneve des détails d'entretiens qui n'avoient jamais existé, mais où il plaçoit à la vérité fort heureusement quelques mots par-ci par-là, dits à la volée & sur un tout autre objet. Jugez, Monsieur, de mon étonnement: il fut tel que j'eus besoin de toute la longueur de cette lecture pour me remettre en l'écoutant. Dans les endroits où la fiction étoit la plus forte il s'interrompoit en me disant: *Vous sentez la nécessité.... ma situation.... ma place...il faut bien un peu se prêter*. Cette lettre, au reste étoit faite avec assez d'adresse, & à peu de chose près il avoit, grand soin de ne m'y faire dire que ce que j'aurois pu dire en effet. En finissant il me demanda si j'approuvois cette lettre, & s'il pouvoit l'envoyer telle qu'elle étoit.

Je répondis que je le plaignois d'être réduit à de pareilles ressources; que quant à moi je ne pouvois rien dire de semblable: mais que, puisque c'étoit lui qui se chargeoit de le dire, c'étoit son affaire & non pas la mienne; que je n'y voyois rien non plus, que je fusse obligé de démentir. Comme tout ceci reprit-il, ne peut nuire à personne & peut vous être utile ainsi qu'à moi, je passe aisément sur un petit scrupule qui ne seroit, qu'empêcher le bien. Mais dites-moi, au surplus, si vous êtes content de cette lettre, & si vous n'y voyez rien à changer pour qu'elle soit mieux. Je lui dis que je la trouvois bien pour, la fin qu'il s'y proposoit. Il me pressa tant, que pour lui complaire, je lui indiquai quelques légères corrections, qui ne signifioient pas grand'chose. Or il faut savoir que de la maniere dont nous étions assis, l'écritoire émit devant M. de M.; mais durant tout ce petit colloque il la pousse comme par hasard devant [489] moi; & comme je tenois alors sa lettre pour la relire, il me présenta la plume pour faire les changemens indiqués; ce que je fis avec la simplicité que je mets à toute chose. Cela fait, il mit son papier dans sa poche, & s'en alla.

Pardonnez-moi ce long détail, il étoit nécessaire. Je vous épargnerai celui de mon dernier entretien avec M. de M. qu'il est plus aisé d'imaginer. Vous comprenez ce qu'on peut répondre à quelqu'un qui vient froidement vous dire: Monsieur, j'ai ordre de vous casser la tête; mais si vous voulez bien vous casser la jambe, peut-être se contentera-t-on de cela. M. de M. doit avoir eu quelquefois à traiter de mauvaises affaires. Cependant je ne vis de ma vie un homme aussi embarrassé qu'il le fut vis-à-vis de moi dans celle-là. Rien n'est plus gênant en pareil cas que d'être aux prises avec un homme ouvert & franc, qui sans combattre avec vous de subtilités & de ruses, vous rompt en visière à tout moment. M. de M. assure que je lui dis en le quittant que s'il venoit avec de bonnes nouvelles je l'embrasserois, si non que nous nous tournerions le dos. J'ai pu dire des choses équivalentes, mais en termes plus honnêtes, & quant à ces dernières expressions je suis très-sûr de ne m'en être point servi. M. de M. peut reconnoître qu'il ne me fait pas si aisément tourner le dos qu'il l'avoit cru.

Quant au dévot pathos dont il use pour prouver la nécessité de sévir, on sent pour quelle sorte de gens il est fait, & ni vous ni moi n'avons rien à leur dire. Laissant à part ce jargon d'inquisiteur, je vais examiner ses rairons vis-à-vis de moi, sans entrer dans celles qu'il pouvoit avoir avec d'autres.

Ennuyé du triste métier d'Auteur pour lequel j'étois si peu [490] fait, j'avois depuis longtemps résolu d'y renoncer; quand l'Emile parut j'avois déclaré à tous mes amis à Paris, à Geneve & ailleurs que c'étoit mon dernier ouvrage, & qu'en l'achevant je posois la plume pour ne la plus reprendre. Beaucoup de lettres me restent où l'on cherchoit à me dissuader de ce dessein. En arrivant ici j'avois dit la même chose à tout le monde, à vous-même ainsi qu'à M. de M. Il est le seul qui se soit avisé de transformer ce propos en promesse, & de prétendre que je m'étois engagé avec lui de ne plus écrire, parce que je lui en avois montré l'intention. Si je lui disois aujourd'hui que je compte aller demain à Neufchâtel, prendroit-il acte de cette parole, & si j'y manquois m'en seroit-il un procès? C'est la même chose absolument, & je n'ai pas plus rongé à faire une promesse à M. de M. qu'à vous d'une résolution dont j'informois simplement l'un & l'autre.

M. de M. oseroit-il dire qu'il ait entendu la chose autrement? Oseroit-il affirmer, comme il l'ose faire entendre que c'est sur cet engagement prétendu qu'il m'admit à la Communion? La preuve du contraire est qu'à la publication de ma lettre à M. l'Archevêque de Paris, M. de M. loin de m'accuser de lui avoir manqué de parole, fut très-content de cet ouvrage, & qu'il fit l'éloge à moi-même & à tout le monde, sans dira alors un mot de cette fabuleuse promesse qu'il m'accuse aujourd'hui de lui avoir faite auparavant. Remarquez pourtant que cet écrit est bien plus sort sur les mysteres & même sur les miracles que celui dont il fait maintenant tant de bruit. Remarquez encore que j'y parle de même en mon nom, & non plus au nom du Vicaire. Peut-on chercher des sujets d'excommunication dans [491] ce dernier, qui n'ont pas même été des sujets de plainte dans l'autre?

Quand j'aurois fait à M. de M. cette promesse à laquelle je ne songeai de ma vie, prétendrait-il qu'elle fût si absolue qu'elle ne supportât pas la moindre exception, pas même d'imprimer un mémoire pour ma défense lorsque j'aurois un procès? Et quelle exception m'étoit mieux permise que celle où me justifiant je le justifiois lui-même, où je montrais qu'il étoit faux qu'il eût admis dans son Eglise un aggresseur de la Religion? Quelle promesse pouvoit m'acquitter de ce que je devois à d'autres & à moi-même? Comment pouvois-je

supprimer un écrit défensif pour mon honneur, pour celui de mes anciens compatriotes; un écrit que tant de grands motifs rendoient nécessaire & où j'avois à remplir de si saints devoirs? A qui M. de M. sera-t-il croire que je lui ai promis d'endurer l'ignominie en silence? A présent même que j'ai pris avec un Corps respectable un engagement formel,* [*Voyez la lettre du 9 Avril passé à M. Meuron Procureur-Général.] qui est-ce dans ce Corps qui m'accuseroit d'y manquer, si, forcé par les outrages de M. de M. je prenois le parti de les repousser aussi publiquement qu'il ose les faire. Quelque promesse que fasse un honnête homme on n'exigera jamais, on présumera bien moins encore, qu'elle aille jusqu'à se bisser déshonorer.

En publiant les Lettres écrites de la Montagne, je fis mon devoir & je ne manquai point à M. de M. Il en jugea lui-même ainsi, puisqu'après la publication de l'ouvrage, dont je lui avois envoyé un exemplaire, il ne changea point avec moi de maniere [492] d'agir. Il le lut avec plaisir, m'en parla avec éloge; pas un mot qui sentît l'objection. Depuis lors il me vit long-tems encore, toujours de la meilleure amitié; jamais la moindre plainte sur mon livre. On parloit dans ce tems-là d'une édition générale de mes écrits. Non-seulement il approuvoit cette entreprise, il desiroit même s'y intéresser: il me marqua ce desir que je n'encourageai pas, sachant que la compagnie qui s'étoit formée se trouvoit déjà trop nombreuse, & ne vouloir plus d'autre associé. Sur mon peu d'empressement qu'il remarqua trop, il réfléchit quelque tems après que la bienséance de son état ne lui permettoit pas d'entrer dans cette entreprise. C'est alors que la Classe prit le parti de s'y opposer, & fit des représentations à la Cour.

Du reste, la bonne intelligence étoit si parfaite encore entre, nous, & mon dernier ouvrage y mettoit si peu d'obstacle que long-tems après sa publication, M. de M. causant avec moi me dit, qu'il vouloit demander à la Cour une augmentation de prébende, & me proposa de mettre quelques lignes dans la lettre qu'il écriroit pour cet effet à Mylord Maréchal. Cette forme de recommandation me paroissant trop familiere, je lui demandai quinze jours pour en écrire à Mylord Maréchal auparavant. Il se tut, & ne m'a plus parlé de cette affaire. Des-lors il commença de voir d'un autre oeil les Lettres de la Montagne, sans cependant en imputer jamais un seul mot en ma présence. Une fois seulement il me dit: *Pour moi je crois aux miracles.* J'aurois pu lui répondre: *J'y crois tout autant que vous.*

Puisque je suis sur mes torts avec M. de M., je dois vous [493] avouer, Monsieur, que je m'en reconnois d'autres encore. Pénétré pour lui de reconnaissance, j'ai cherché toutes les occasions de la lui marquer, tant en public qu'en particulier. Mais je n'ai point fait d'un sentiment si noble un trafic d'intérêt; l'exemple ne m'a point gagné, je ne lui ai point fait de présents, je ne sais pas acheter les choses saintes. M. de M. vouloir savoir routes mes affaires, connoître tous mes correspondans, diriger, recevoir mon testament, gouverner mon petit ménage: voilà ce que je n'ai point souffert. M. de M. aime à tenir table long-tems; pour moi c'est un vrai supplice. Rarement il a mangé chez moi, jamais je n'ai mangé chez lui. Enfin j'ai toujours repoussé avec tous les égards & tout le respect possible l'intimité qu'il vouloir établir entre nous. Elle n'est jamais un devoir dès qu'elle ne convient pas à tous deux.

Voilà mes torts, je les confesse sans pouvoir m'en repentir. Ils sont grands si l'on veut, mais ils sont les seuls, & j'atteste quiconque connoît un peu ces contrées si je ne m'y suis pas souvent rendu désagréable aux honnêtes gens par mon zele à louer dans M. de M. ce que j'y trouvois de louable. Le rôle qu'il avoit, joué précédemment le rendoit odieux, & l'on n'aimoit pas à me voir effacer par ma propre histoire celle des maux dont il fut l'auteur.

Cependant quelques mécontentemens secrets qu'il eût contre moi, jamais il n'eût pris pour les faire éclater un moment si mal choisi, si d'autres motifs ne l'eussent porté à resaisir l'occasion fugitive qu'il avoit d'abord laissé échapper. Il voyoit trop combien sa conduite alloit être choquante & contradictoire. Que de combats n'a-t-il pas dû sentir en lui-même avant [494] d'oser afficher une si claire prévarication! Car patrons telle condamnation qu'on voudra sur les Lettres de la Montagne; en diront-elles, enfin, plus que l'Emile, après lequel j'ai été, non pas laissé, mais admis à la table sacrée? plus que la lettre à M. de BEAUMONT sur laquelle on ne m'a pas dit un seul mot? Qu'elles ne soient si l'on veut qu'un tissu d'erreurs, que s'ensuivra-t-il? qu'elles ne m'ont point justifié, & que l'auteur d'Emile demeure inexcusable; mais jamais que celui des Lettres écrites de la Montagne doive en particulier être condamné. Après avoir fait grace à un homme du crime dont on l'accuse, le punit-on pour s'être mal défendu? Voilà pourtant ce que fait ici M. de M.; & je le défie, lui & tous ses confreres de citer dans ce dernier ouvrage aucun des sentimens qu'ils censurent, que je ne prouve être plus fortement établi dans les précédens.

Mais excité sous main par d'autres gens il saisit le prétexte qu'on lui présente; sûr qu'en criant à tort & à travers à l'impie on met toujours le peuple en fureur, il sonne après-coup le tocsin de Motiers sur un pauvre homme pour s'être osé défendre chez les Genevois, & sentant bien que le succès seul pouvoit le sauver du blâme, il n'épargne rien pour se l'assurer. Je vis à Motiers, je ne veux point parler de ce qui s'y passe, vous le savez aussi bien que moi; personne à Neufchâtel ne l'ignore; les étrangers qui viennent le voient, gémissent; & moi je me tais.

M. de M. s'excuse sur les ordres de la Classe. Mais supposons les exécutés par des voies légitimes; si ces ordres étoient justes comment avoit-il attendu si tard à le sentir? comment ne les prévenoit-il point lui-même que cela regardoit spécialement? comment après avoir lu & relu les Lettres de la Montagne n'y [495] avoit-il jamais trouvé un mot à reprendre, ou pourquoi ne m'en avoit-il rien dit, à moi son paroissien, dans plusieurs visites qu'il m'avoit faites? Qu'étoit devenu son zele pastoral? Voudroit-il qu'on le prît pour un imbécille, qui ne sait voir dans un livre de son métier ce qui y est que quand on le lui montre? Si ces ordres étoient injustes pourquoi s'y soumettoit-il? Un Ministre de l'Evangile, un Pasteur doit-il persécuter par obéissance un homme qu'il sait être innocent? Ignoroit-il que paroître même en Consistoire est une peine ignominieuse, un affront cruel pour un homme de mon âge, sur-tout dans un village, où l'on ne connoît d'autres matieres consistoriales que des admonitions sur les moeurs? Il y a dix ans que je fus dispensé à Geneve de paroître en Consistoire dans une occasion beaucoup plus légitime, & ce que je me reproche presque, contre le texte formel de la loi. Mais il n'est pas étonnant que l'on connoisse à Geneve des bienséances que l'on ignore à Motiers.

Je ne sais pour qui M. de M. prend ses lecteurs quand il leur dit qu'il n'y avoit point d'inquisition dans cette affaire; c'est comme s'il disoit qu'il n'y avoit point de Consistoire, car c'est la même chose en cette occasion. Il fait entendre, il assure même qu'elle ne devoir point

avoir de suite temporelle: le contraire est connu de tous les gens au fait du projet, & qui ne sait qu'en surprenant la religion du Conseil d'Etat on l'avoit déjà engagé à faire des démarches qui tendoient à m'ôter la protection du Roi? Le pas nécessaire pour achever étoit l'excommunication. Après quoi de nouvelles remontrances au Conseil d'Etat auroient fait le reste; on s'y étoit engagé, & voilà d'où vient la douleur de n'avoir pu réussir. Car d'ailleurs [496] qu'importe à M. de M.? Craint-il que je ne me présente pour communier de sa main? Qu'il se rassure. Je ne suis pas aguerri aux communions comme je vois tant de gens l'être. J'admire ces estomacs dévots toujours si prêts à digérer le pain sacré: le mien n'eut pas si robuste.

Il dit qu'il n'avoir qu'une question très-simple à me faire de la part de la Claire. Pourquoi donc en me citant ne me fit-il pas signifier cette question? Quelle est cette ruse d'user de surprise, & de forcer les gens de répondre à l'instant même sans leur donner un moment pour réfléchir? C'est qu'avec cette question de la Classe dont M. de M. parle, il m'en réservait de son chef d'autres dont il ne parle point, & sur lesquelles il ne vouloit pas que j'eusse le tems de me préparer. On sait que son projet étoit absolument de me prendre en faute, & de m'embarrasser par tant d'interrogations captieuses qu'il en vînt à bout. Il savoit combien j'étois languissant & foible. Je ne veux pas l'accuser d'avoir eu le dessein d'épuiser mes forces: mais quand je sus cité j'étois malade, hors d'état de sortir & gardant la chambre depuis six mois. C'étoit l'hiver, il faisoit froid, & c'est pour un pauvre infirme un étrange spécifique qu'une séance de plusieurs heures, debout, interrogé sans relâche sur des matieres de Théologie, devant des Anciens dont les plus instruits déclarent n'y rien entendre. N'importe; on ne s'informa pas même si je pouvois sortir de mon lit; si j'avois la force d'aller, s'il faudroit me faire porter; on ne s'embarrassoit pas de cela. La charité pastorale, occupée des choses de la foi, ne s'abaisse pas aux terrestres soins de cette vie.

[497] Vous savez, Monsieur, ce qui se passa dans le Consistoire en mon absence, comment s'y fit la lecture de ma lettre, & les propos qu'on y tint pour en empêcher l'effet. Vos mémoires là-dessus vous viennent de la bonne source. Concevez-vous qu'après cela M. de M. change tout-à-coup d'état & de titre, & que s'étant fait commissaire de la Classe pour solliciter l'affaire, il redevienne aussi-tôt Pasteur pour la juger. *J'agissois, dit-il, comme Pasteur, comme Chef du Consistoire, & non comme représentant de la vénérable Classe.* C'étoit bien tard changer de rôle après en avoir fait jusqu'alors un si différent. Craignons, Monsieur, les gens qui sont si volontiers deux personnages dans la même affaire. Il est rare que ces deux en fassent un bon.

Il appuye la nécessité de sévir sur le scandale causé par mon livre. Voilà des scrupules tout nouveaux qu'il n'eut point du tems de l'Emile. Le scandale fut tout aussi grand pour le moins: les gens d'Eglise & les gazetiers ne firent pas moins de bruit. On brûloit, on brayoit, on m'insultoit par toute l'Europe. M. de M. trouve aujourd'hui des raisons de m'excommunier dans celles qui ne l'empêcherent pas alors de m'admettre. Son zele, suivant le précepte, prend toutes les formes pour agir selon les tems & les lieux. Mais qui est-ce, je vous prie, qui excita dans sa paroisse le scandale dont il se plaint au sujet de mon dernier livre? Qui est-ce qui affectoit d'en faire un bruit affreux & par soi-même & par des gens apostés? Qui est-ce, parmi tout ce peuple si saintement forcené, qui auroit su que j'avois commis le crime énorme de prouver que le Conseil de Geneve m'avoit condamné à tort, si l'on n'eût pris soin de le [498] leur dire en leur peignant ce singulier crime avec les couleurs que chacun sait? Qui d'entr'eux est

même en état de lire mon livre & d'entendre ce dont il s'agit? Exceptons si l'on veut l'ardent satellite de M. de M., ce grand Maréchal qu'il cite si fièrement, ce grand clerc le Boirude de son Eglise, qui se connoît si bien en fers de chevaux & en livres de théologie. Je veux le croire en état de lire à jeun & sans épeller une ligne entière, quel autre des ameutés en peut faire autant? En entrevoyant sur mes pages les mots *d'Evangile & de miracles*, ils auroient cru lire un livre de dévotion, & me sachant bon homme ils auroient dit: *que Dieu le bénisse, il nous édifie*. Mais on leur a tant assuré que j'étois un homme abominable; un impie, qui disoit qu'il n'y avoit point de Dieu & que les femmes n'avoient point d'ame, que sans songer au langage si contraire qu'on leur tenoit ci-devant ils ont à leur tour répété: *c'est un impie, un scélérat, c'est l'Ante-christ, il faut l'excommunier, le brûler*. On leur a charitablement répondu: *sans doute; mais criez & laissez-nous faire; tout ira bien*.

La marche ordinaire de Messieurs les gens d'Eglise me paroît admirable pour aller à leur but. Après avoir établi en principe leur compétence sur tout scandale, ils excitent le scandale sur tel objet qu'il leur plaît, & puis en vertu de ce scandale qui est leur ouvrage, ils s'emparent de l'affaire pour la juger. Voilà de quoi se rendre maîtres de tous les peuples, de toutes les loix, de tous les Rois, & de toute la terre sans qu'on ait le moindre mot à leur dire. Vous rappeliez-vous le conte de ce Chirurgien dont la boutique donnoit sur deux rues, & qui sortant par une porte estropioit les passans, puis rentroit [499] subtilement, & pour les panser ressortoit par l'autre? Voilà l'histoire de tous les Clergés du monde, excepté que le Chirurgien guérissoit du moins ses blessés, & que ces Messieurs en traitant les leurs les achevent.

N'entrons point, Monsieur, dans les intrigues secrètes qu'il ne faut pas mettre au grand jour. Mais si M. de M. n'eût voulu qu'exécuter l'ordre de la Classe ou faire l'acquit de sa conscience, pourquoi l'acharnement qu'il a mis à cette affaire? pourquoi ce tumulte excité dans le pays? pourquoi ces prédications violentes? pourquoi ces conciliabules? pourquoi tant de sots bruits répandus pour tâcher de m'effrayer par les cris de la populace? Tout cela n'est-il pas notoire au public? M. de M. le nie, & pourquoi non, puisqu'il a bien nié d'avoir prétendu deux voix dans le Consistoire. Moi, j'en vois trois, si je ne me trompe. D'abord celle de son Diacre, qui n'étoit là que comme son représentant; la sienne ensuite qui formoit l'égalité; & celle enfin qu'il vouloit avoir pour départager les suffrages. Trois voix à lui seul ç'eût été beaucoup, même pour absoudre; il les vouloit pour condamner, & ne put les obtenir, où étoit le mal? M. de M. étoit trop heureux que son Consistoire plus sage que lui l'eût tiré d'affaire avec la Classe, avec ses confreres, avec ses correspondans, avec lui-même. J'ai fait mon devoir, auroit-il dit, j'ai vivement poursuivi la chose: mon Consistoire n'a pas jugé comme moi; il a absous ROUSSEAU contre mon avis. Ce n'est pas ma faute; je me retire; je n'en puis faire davantage sans blesser les loix, sans désobéir au Prince, sans troubler le repos public: je suis trop bon chrétien, trop bon citoyen, trop bon pasteur pour rien [500] tenter de semblable. Après avoir échoué, il pouvoit encore avec un peu d'adresse conserver sa dignité & recouvrer sa réputation. Mais l'amour-propre irrité n'est pas si sage. On pardonne encore moins aux autres le mal qu'on leur a voulu faire que celui qu'on leur a fait en effet. Furieux de voir manquer à la face de l'Europe ce grand crédit dont il aime à se vanter, il ne peut quitter la partie, il dit en Classe qu'il n'est pas sans espoir de la renouer; il le tente dans un autre Consistoire: mais pour se montrer moins à découvert il ne la propose pas lui-même, il la fait proposer par son Maréchal, par cet instrument de ses menées, qu'il appelle à témoin qu'il n'en a pas fait. Cela n'étoit-il pas

finement trouvé? Ce n'est pas que M. de M. ne soit fin: mais un homme que la colere aveugle ne fait plus que des sottises quand il se livre à sa passion.

Cette ressource lui manque encore. Vous croiriez qu'au moins alors ses efforts s'arrêtent là. Point du tout. Dans l'assemblée suivante de la Classe, il propose un autre expédient, fondé sur l'impossibilité d'éluder l'activité de l'Officier du Prince dans sa paroisse. C'est d'attendre que j'aye passé dans une autre, & là de recommencer les poursuites sur nouveaux frais. En conséquence de ce bel expédient les Sermons emportés recommencement; on met derechef le peuple en rumeur, comptant à force de désagrément me forcer enfin de quitter la paroisse. En voilà trop, en vérité, pour un homme aussi tolérant que M. de M. prétend l'être, & qui n'agit que par l'ordre de son Corps.

Ma lettre s'allonge beaucoup, Monsieur, mais il le faut & pourquoi la couperois-je? Seroit-ce l'abréger que d'en multiplier [501] les formules? Laissons à M. de M. le plaisir de dire dix fois de suite: *Dinazarde ma sœur, dorme-vous?*

Je n'ai point entamé la question de droit; je me suis interdit cette matiere. Je me suis borné dans la seconde partie de cette lettre à vous prouver que M. de M. malgré le ton béat qu'il affecte, n'a point été conduit dans cette affaire par le zele de la foi, ni par son devoir, mais qu'il a selon l'usage fait servir Dieu d'instrument à ses passions. Or jugez si pour de telles fins on employe des moyens qui soient honnêtes, & dispensez-moi d'entrer dans des détails qui seroient gémir la vertu.

Dans la premiere partie de ma lettre je rapporte des faits opposés à ceux qu'avance M. de M. Il avoit eu l'art de se ménager des indices auxquels je n'ai pu répondre que par le récit fidelle de ce qui s'est passé. De ces assertions contraires de sa part & de la mienne vous conclurez que l'un des deux est un menteur, & j'avoue que cette conclusion me paroît juste.

En voulant finir ma lettre & poser sa brochure, je la feuillète encore. Les observations se présentent sans nombre & il ne faut pas toujours recommencer. Cependant comment passer ce que j'ai dans cet instant sous les yeux? *Que seront nos Ministres*, se disoit-on publiquement? *Défendront-ils l'Evangile attaqué si ouvertement par ses ennemis?* C'est donc moi qui suis l'ennemi de l'Evangile, parce que je m'indigne qu'on le défigure & qu'on l'avilisse. Eh! que ses prétendus défenseurs n'imitent-ils l'usage que j'en voudrois faire! Que n'en prennent-ils ce qui les rendroit bons & justes, que n'en laissent-ils ce [502] qui ne sert de rien à personne & qu'ils n'entendent pas pl que moi!

Si un Citoyen de ce pays avoit osé dire ou écrire quelque chose d'approchant à ce qu'avance M. R. ne sévirait-on pas contre lui? Non assurément; j'ose le croire pour l'honneur de cet Etat. Peuples de Neufchâtel, quelles seroient donc vos franchises, si pour quelque point qui fourniroit matiere de chicane aux Ministres, ils pouvoient poursuivre au milieu de vous l'Auteur d'un factum imprimé à l'autre bout de l'Europe, pour sa défense en pays étranger? M. de M. m'a choisi pour vous imposer en moi ce nouveau joug; mais serois-je digne d'avoir été reçu parmi vous, si j'y laissois par mon exemple une servitude que je n'y ai point trouvée?

M. Rousseau nouveau Citoyen a-t-il donc plus de privileges que tous les anciens Citoyens? Je ne réclame pas même ici les leurs; je ne réclame que ceux que j'avois étant homme, & comme simple étranger. Le correspondant que M. de M. fait parler, ce merveilleux correspondant qu'il ne nomme point, & qui lui donne tant de louanges est un singulier raisonneur, ce me semble. Je veux avoir, selon lui, plus de privileges que tous les Citoyens, parce que je résiste à des

vexations que n'endura jamais aucun Citoyen. Pour m'ôter le droit de défendre ma bourse contre un voleur qui voudroit me la prendre, il n'auroit donc qu'à me dire: *Vous êtes plaisant de ne vouloir pas que je vous vole! Je volerois bien un homme du pays s'il passoit au lieu de vous.*

Remarquez qu'ici M. le Professeur de Montmollin et le seul Souverain, le Despote qui me condamne, & que la loi, [503] le Consistoire, le Magistrat, le Gouvernement, le Gouverneur, le Roi même qui me protegent sont autant de rebelles à l'autorité suprême de M. le Professeur de Montmollin.

L'anonyme demande *si je ne me suis pas soumis comme Citoyen aux loix de l'Etat & aux usages*; & de l'affirmative qu'assurément on ne lui contestera pas, il conclut que je me suis soumis à une loi qui n'existe point & à un usage qui n'eut jamais lieu.

M. de M. dit à cela que cette loi existe à Geneve & que je me suis plaint moi-même qu'on l'a violée à mon préjudice. Ainsi donc la loi qui existe à Geneve & qui n'existe pas à Motiers, on la viole à Geneve pour me décréter, & on la suit à Motiers pour m'excommunier. Convenez que me voilà dans une agréable position! C'étoit sans doute dans un de ses momens de gaîté que M. de M. fit ce raisonnement-là.

Il plaisante à-peu-près sur le même ton dans une note sur l'offre* [*Offre dont le secret fut si bien gardé que personne n'en fut rien que quand je le publiai, & qui fut si malhonnêtement reçu qu'on ne daigna pas y faire la moindre réponse. Il fallut même que je fisse redemander à M. de M. ma déclaration qu'il s'étoit doucement appropriée.] **que je voulus bien faire à la Classe, à condition qu'on me laissât en repos.*** [*Voyez la lettre du 10 Mars précédent à M. de Montmollin.] Il dit que c'est se moquer, & qu'on ne fait pas ainsi la loi à ses supérieurs.

Premièrement il se moque lui-même quand il prétend qu'offrir une satisfaction très-obséquieuse & très-raisonnable à gens qui se plaignent quoiqu'à tort, c'est leur faire la loi.

Mais la plaisanterie est d'avoir appelé Messieurs de la Classe mes supérieurs, comme si j'étois homme d'Eglise. Car qui ne [504] sait que la Classe ayant juridiction sur le Clergé seulement, & n'ayant au surplus rien à commander à qui que ce soit, ses membres ne sont comme tels les supérieurs de personne?* [*Il faudroit croire que la tête tourne à M. de M. si l'on lui supposoit assez d'arrogance pour vouloir sérieusement donner à Messieurs de la Classe quelque supériorité sur les autres sujets du Roi. Il n'y a pas cent ans que ces supérieurs prétendus ne signoient qu'à près tous les autres Corps.] Or, de me traiter en homme d'Eglise est une plaisanterie fort déplacée à mon avis. M. de M. Fait très-bien que je ne suis point homme d'Eglise, & que j'ai même, graces au Ciel, très-peu de vocation pour le devenir.

Encore quelques mots sur la lettre que j'écrivis au Consistoire, & j'ai fini. M. de M. promet peu de commentaires sur cette lettre. Je crois qu'il fait très-bien, & qu'il eût mieux fait encore de n'en point donner du tout. Permettez que je passe en revue ceux qui me regardent; l'examen ne sera pas long.

Comment répondre, dit-il, à des questions qu'on ignore? Comme j'ai fait; en prouvant d'avance qu'on n'a point le droit de questionner.

Une foi dont on ne doit compte qu'à Dieu ne se publie pas dans toute l'Europe.

Et pourquoi une foi dont on ne doit compte qu'à Dieu ne se publieroit-elle pas dans toute l'Europe?

Remarquez l'étrange prétention d'empêcher un homme de dire son sentiment quand on lui en prête d'autres, de lui fermer la bouche & de le faire parler.

Celui qui erre en Chrétien redresse volontiers ses erreurs. Plaisant sophisme!

[505] Celui qui erre en Chrétien ne fait pas qu'il erre. S'il redressoit ses erreurs sans les connoître, il n'erreroit pas moins, & de plus il mentiroit. Ce ne seroit plus errer en Chrétien.

Est-ce s'appuyer sur l'autorité de l'Evangile que de rendre douteux les miracles? Oui, quand c'est par l'autorité même de l'Evangile qu'on rend douteux les miracles.

Et d'y jeter du ridicule? Pourquoi non, quand s'appuyant sur l'Evangile on prouve que ce ridicule n'est que dans les interprétations des Théologiens?

Je suis sûr que M. de M. se félicitoit ici beaucoup de ton laconisme. Il est toujours aisé de répondre à de bons raisonnemens par des sentences ineptes.

Quant à la note de Théodore de Bèze, il n'a pas voulu dire autre chose sinon que la foi du Chrétien n'est pas appuyée uniquement sur les miracles.

Prenez garde, Monsieur le Professeur; ou vous n'entendez pas le latin, ou vous êtes un homme de mauvaise foi.

Ce passage *non satis tuta fides eorum qui miraculis nituntur* ne signifie point du tout, comme vous le prétendez, que *la foi du Chrétien n'est pas appuyée uniquement sur les miracles.*

Au contraire, il signifie très-exactement que *la foi de quiconque s'appuie sur les miracles est peu solide.* Ce sens se rapporte fort bien au passage de saint Jean qu'il commente, & qui dit de Jésus que plusieurs crurent en lui, voyant ses miracles, mais qu'il ne leur confioit point pour cela sa personne *parce qu'il les connoissoit bien.* Pensez-vous qu'il auroit aujourd'hui plus de confiance en ceux qui sont tant de bruit de même soi?

[506] *Ne croiroit-on pas entendre M. Rousseau dire dans sa lettre à l'Archevêque de Paris qu'on devoit lui dresser des statues pour son Émile?* Notez que cela se dit au moment où, pressé par la comparaison d'Émile & des Lettres de la Montagne, M. de M. ne fait comment s'échapper. Il se tire d'affaire par une gambade.

S'il falloit suivre pied à pied ses écarts, s'il falloit examiner les poids de ses affirmations, & analyser les singuliers raisonnemens dont il nous paye, on ne finiroit pas, & il faut finir. Au bout de tout cela, fier de s'être nommé il s'en vante. Je ne vois pas trop là de quoi se vanter. Quand une fois on a pris son parti sur certaines choses, on a peu de mérite à se nommer.

Pour vous, Monsieur, qui gardiez par ménagement pour lui l'anonyme qu'il vous reproche, nommez-vous puisqu'il le veut. Acceptez des honnêtes gens l'éloge qui vous est dû: montrez-leur le digne Avocat de la cause juste, l'historien de la vérité, l'apologiste des droits de l'opprimé, de ceux du Prince, de l'Etat & des peuples, tous attaqués par lui dans ma personne: mes défenseurs, mes protecteurs sont connus: qu'il montre à son tour son anonyme & ses partisans dans cette affaire: il en a déjà nommé deux, qu'il acheve. Il m'a fait bien du mal, il vouloit m'en faire bien davantage; que tout le monde connoisse ses amis & les miens. Je ne veux point d'autre vengeance.

Recevez, Monsieur, mes tendres salutations.

[507]

[17 - 10 - 1765] LETTRE A M. D

A l'Isle de St. Pierre, le 17 Octobre 1765.

On me chasse d'ici,* [*L'Isle de St. Pierre, au milieu du lac de Bienne, où M. Rousseau s'étoit réfugié après la lapidation de Motiers. On peut voir la description de cette Isle dans les *Rêveries du Promeneur Solitaire*, cinquieme promenade] mon cher Hôte; le climat de Berlin est trop rude pour moi. Je me détermine à passer en Angleterre, où j'aurois dû d'abord aller. J'aurois grand besoin de tenir conseil avec vous; mais je ne puis aller à Neufchâtel; voyez si vous pourriez par charité vous dérober à vos affaires, pour faire un tour jusqu'ici. Je vous embrasse.

[17 - 10 - 1765] LETTRE A M. DE GRAFFENRIED,
BAILLIF A NIDAU

A l'Isle de St. Pierre, le 17 Octobre 1765.

MONSIEUR,

J'obéirai à l'ordre de LL. EE. avec le regret de sortir de votre Gouvernement & de votre voisinage, mais avec la consolation d'emporter votre estime & celle des honnêtes gens. Nous entrons dans une saison dure, sur-tout pour un pauvre [508] infirme; je ne suis point préparé pour un long voyage, & mes affaires demanderoient quelques préparations; j'aurois souhaité Monsieur, qu'il vous eût plu de me marquer si l'on m'ordonnoit de partir sur-le-champ, ou si l'on vouloit bien m'accorder quelques semaines pour prendre les arrangemens nécessaire à ma

situation. En attendant qu'il vous plaise de me prescrire un terme, que je m'efforcerai même d'abrèger, je supposera qu'il m'est permis de séjourner ici jusqu'à ce que j'aye mis l'ordre le plus pressant à mes affaires; ce qui me rend ce retard presque indispensable, est que sur les indices que je croyois surs, je me suis arrangé pour passer ici le reste de ma vie, avec l'agrément tacite du Souverain. Je voudrois être sûr que ma visite ne vous déplairoit pas; quelque précieux que me soient les momens en cette occasion, j'en déroberai de bien agréables pour aller vous renouveler, Monsieur, les assurances de mon respect.

[2 0 - 1 0 - 1 7 6 5] LETTRE AU MÊME

A l'Isle de St. Pierre, le 20 Octobre 1765.

MONSIEUR,

Le triste état où je me trouve, & la confiance que j'ai dans vos bontés, me déterminent à vous supplier de vouloir bien faire agréer à Leurs Excellences une proposition qui tend à me délivrer une fois pour toutes, des tourmens d'une vie orageuse, [509] & qui va mieux, ce me semble, au but de ceux qui me poursuivent, que ne sera mon éloignement. J'ai consulté ma situation, mon âge, mon humeur, mes forces: rien de tout cela ne me permet d'entreprendre en ce moment, & sans préparation, de longs & pénibles voyages; d'aller errant dans des pays froids, & de me fatiguer à chercher au loin un asyle, dans une saison où mes infirmités ne me permettent pas même de sortir de la chambre. Après ce qui s'est passé je ne puis me résoudre à rentrer dans le territoire de Neufchâtel, où la protection du Prince & du Gouvernement ne sauroit me garantir des fureurs d'une populace excitée qui ne connoît aucun frein; & vous comprenez, Monsieur, qu'aucun des Etats voisins ne voudra, ou n'osera donner retraite à un malheureux si durement chassé de celui-ci.

Dans cette extrémité je ne vois pour moi qu'une seule ressource, & quelque effrayante qu'elle paroisse, je la prendrai non-seulement sans répugnance, mais avec empressement, si Leurs Excellences veulent bien y consentir: c'est qu'il leur plaise, que je passe en prison le reste de mes jours, dans quelqu'un de leurs châteaux, ou tel autre lieu de leurs Etats, qu'il leur semblera bon de choisir. J'y vivrai à mes dépens, & je donnerai sureté de n'être jamais à leur charge; je me soumetts à n'avilir ni papier, ni plume, ni aucune communication au-dehors, si ce n'est pour l'absolue nécessité, & par le canal de ceux qui seront chargés de moi; seulement qu'on me laisse avec l'usage de quelques livres, la liberté de me promener quelquefois dans un jardin, & je suis content.

Ne croyez point, Monsieur, qu'un expédient si violent eu [510] apparence, soit le fruit du désespoir; j'ai l'esprit très-calme en ce moment; je me suis donné le tems d'y bien penser, &

c'est d'après la profonde considération de mon état que je m'y détermine. Considérez, je vous supplie, que si ce parti est extraordinaire, ma situation l'est encore plus; ruez malheurs sont sans exemple; la vie orageuse que je mene sans relâche, depuis plusieurs années, seroit terrible pour un homme en santé; jugez ce qu'elle doit être pour un pauvre infirme, épuisé de maux & d'ennuis, & qui n'aspire qu'à mourir en paix. Toutes les passions sont éteintes dans mon coeur; il n'y reste que l'ardent desir du repos & de la retraite; je les trouverois dans l'habitation que je demande. Délivré des importuns, à couvert de nouvelles catastrophes, j'attendrois tranquillement la dernière, & n'étant plus instruit de ce qui se passe dans le monde, je ne serois plus attristé de rien. J'aime la liberté sans doute, mais la mienne n'est point au pouvoir des hommes & ce ne seront ni des murs ni des clefs qui ne l'ôteront. Cette captivité, Monsieur, me paroît si peu terrible, je sens si bien que je jouirois de tout le bonheur que je puis encore espérer dans cette vie, que c'est par-là même que, quoiqu'elle doive délivrer mes ennemis de toute inquiétude à mon égard, je n'ose espérer de l'obtenir; mais je ne veux rien avoir à me reprocher vis-à-vis de moi, non plus que vis-à-vis d'autrui. Je veux pouvoir me rendre le témoignage, que j'ai tenté tous les moyens praticables & honnêtes qui pouvoient m'assurer le, repos, & prévenir les nouveaux orages qu'on me force d'aller chercher.

Je connois, Monsieur, les sentimens d'humanité dont votre [511] ame généreuse est remplie; je sens tout ce qu'une grace de cette espece peut vous coûter à demander; mais quand vous aurez compris que, vu ma situation, cette grace en seroit en effet une très-grande pour moi, ces mêmes sentimens qui sont votre répugnance, me sont garants que vous saurez la surmonter. J'attends, pour prendre définitivement mon parti, qu'il vous plaise de m'honorer de quelque réponse.

Daignez, Monsieur, je vous supplie, agréer mes excuses & mon respect.

[2 2 - 1 0 - 1 7 6 5] LETTRE AU MÊME

[Bienne]

Le 22 Octobre 1765.

Je puis, Monsieur, quitter samedi prochain l'Isle de St. Pierre, & je me conformerai en cela à l'ordre de LL. EE; mais vu l'étendue de leurs Etats & ma triste situation, il m'est absolument impossible de sortir le même jour de l'enceinte de leur territoire. J'obéirai en tout ce qui me sera possible; si LL. EE. me veulent punir de ne l'avoir pas fait, Elles peuvent disposer à leur gré de ma personne & de ma vie; j'ai appris à m'attendre à tout de la part des hommes; ils ne prendront pas mon ame au dépourvu.

Recevez, homme juste & généreux, les assurances de ma respectueuse reconnaissance, &

d'un souvenir qui ne sortira jamais de mon coeur.

[512]

[25 - 10 - 1765] LETTRE AU MÊME

Bienne le 25 Octobre 1765.

Je reçois, Monsieur, avec reconnoissance les nouvelles marques de vos attentions & de vos bontés pour moi; mais je n'en profiterai pas pour le présent; les prévenances & sollicitations de Messieurs de Bienne, me déterminent à passer quelque tems avec eux, & ce qui me flatte, à votre voisinage. Agréez, Monsieur, je vous supplie, mes remerciemens, mes salutations & mon respect.

[27 - 10 - 1765] LETTRE A M. D

Bienne le 27 Octobre 1765.

J'ai cédé, Thon cher Hôte, aux caresses & aux sollicitations; je reste à Bienne, résolu d'y passer l'hiver; & j'ai lieu de croire que je l'y passerai tranquillement. Cela sera quelque changement dans nos arrangemens, & mes effets pouvant me venir joindre avec Mlle. le Vasseur, je pourrai, pendant l'hiver, faire moi-même le catalogue de mes livres. Ce qui me flatte dans tout ceci, est que je mile votre voisin, avec l'espoir de vous voir quelquefois dans vos momens de loisir. Donnez-moi de vos nouvelles & de celles de nos amis. Je vous embrasse de tout mon coeur.

[513]

[2 8 - 1 0 - 1 7 6 5] LETTRE AU MÊME

Bienne, lundi 28 Octobre 1765.

On m'a trompé, mon cher Hôte. Je pars demain matin avant qu'on me chasse. Donnez-moi de vos nouvelles à Basle. Je vous recommande ma pauvre gouvernante. Je ne puis écrire à personne, quelque desir que j'en aye. Je n'ai pas même le tems de respirer, ni la force. Je vous embrasse.

LETTRE A M. D. L. C

Il faut, Monsieur, que vous ayez une grande opinion de votre éloquences, & une bien petite du discernement de l'homme dont vous vous dites enthousiaste, pour croire l'intéresser en votre faveur, par le petit Roman scandaleux qui remplit la moitié de la lettre que vous m'avez écrite, & par l'historiette qui le suit. Ce que j'apprends de plus sûr dans cette lettre, c'est que vous êtes bien jeune, & que vous me croyez bien jeune aussi.

Vous voilà, Monsieur, avec votre Zélie comme ces saints de votre Eglise, qui, dit-on, couchoient dévotement avec des filles, & attisoient tous les feux des tentations, pour se mortifier, en combattant le desir de les éteindre. J'ignore ce que [514] vous prétendez par les détails indécens que vous m'osez faire: mais il est difficile de les lire, sans vous croire un menteur, ou un impuissant.

L'amour peut épurer les sens, je le sais; il est cent fois plus facile à un véritable amant d'être sage qu'à un autre homme: l'amour qui respecte son objet, en chérit la pureté; c'est une perfection de plus qu'il y trouve, & qu'il craint de lui ôter. L'amour-propre dédommage un amant des privations qu'il s'impose, en lui montrant l'objet qu'il convoite, plus digne des sentimens qu'il a pour lui. Mais si sa maîtresse, une fois livrée à ses caresses, a déjà perdu toute modestie; si son corps est en proie à ses attouchemens lascifs; si son coeur brûle de tous les feux

qu'ils y portent; si sa volonté même déjà corrompue, la livre à sa discrétion, je voudrais bien savoir ce qui lui reste à respecter en elle.

Supposons qu'après avoir ainsi souillé la personne de votre maîtresse, vous avez obtenu sur vous-même l'étrange victoire dont vous vous vantez, & que vous en ayez le mérite, l'avez-vous obtenue sur elle, sur ses desirs, sur ses sens même? Vous vous vantez de l'avoir fait pâmer entre vos bras. Vous vous êtes donc ménagé le sot plaisir de la voir pâmer seule. Et c'étoit-là l'épargner selon vous? non, c'étoit l'avilir. Elle est plus méprisable que si vous en eussiez joui. Voudriez-vous d'une femme qui seroit sortie ainsi des mains d'un autre? Vous appeliez pourtant tout cela des sacrifices à la vertu. Il faut que vous ayez d'étranges idées de cette vertu dont vous parlez, & qui ne vous laisse pas même le moindre scrupule d'avoir déshonoré la fille d'un homme dont vous [515] mangiez le pain. Vous n'adoptez pas les maximes de l'Héloïse; vous vous piquez de les braver. Il est faux selon vous, qu'on ne doit rien accorder aux sens, quand on veut leur refuser quelque chose. En accordant aux vôtres tout ce qui peut vous rendre coupable, vous ne leur refusez que ce qui pouvoir vous excuser. Votre exemple, supposé vrai, ne fait point contre la maxime; il la confirme.

Ce joli conte est suivi d'un autre plus vraisemblable, mais que le premier me rend bien suspect. Vous voulez avec l'art de votre âge, émouvoir mon amour-propre, & me forcer, au moins par bienséance, à m'intéresser pour vous. Voilà, Monsieur, de tous les pièges qu'on peut me tendre, celui dans lequel on me prend le moins, sur-tout quand on le tend aussi peu finement. Il y auroit de l'humeur à vous blâmer de la manière dont vous dites avoir soutenu ma cause; & même une sorte d'ingratitude à ne vous en pas savoir gré. Cependant, Monsieur, mon livre ayant été condamné par votre Parlement, vous ne pouviez mettre trop de modestie & de circonspection à le défendre, & vous ne devez pas me faire une obligation personnelle envers vous, d'une justice que vous avez dû rendre à la vérité, ou à ce qui vous a paru l'être. Si j'étois sûr que les choses se fussent passées comme vous me le marquez, je croirois devoir vous dédommager, si je pouvois, d'un préjudice dont je serois, en quelque manière, la cause. Mais cela ne m'engageroit pas à vous recommander sans vous connoître, préférablement à beaucoup de gens de mérite que je connois, sans pouvoir les servir, & je me garderois de vous procurer des Elèves, sur-tout s'ils avoient des soeurs, sans autre garant de leur [516] bonne éducation, que ce que vous m'avez appris de vous, & pièce de vers que vous m'avez envoyée. Le Libraire à qui vous l'avez présentée a eu tort de vous répondre aussi brutalement qu'il l'a fait; & l'ouvrage du côté de la composition n'est aussi mauvais qu'il l'a paru croire. Les vers sont faits avec facilité; il y en a de très-bons parmi beaucoup d'autres foibles, peu corrects. Du reste il y règne plutôt un ton de déclamation, qu'une certaine chaleur d'ame. Zamon se tue en acteur de tragédie: cette mort ne persuade ni ne touche; tous les sentimens sont tirés de la nouvelle Héloïse, on en trouve à peine un qui vous appartienne, ce qui n'est pas un grand signe de la chaleur de votre coeur, ni de la vérité de l'histoire. D'ailleurs si le Libraire avoit tort dans un sens, il avoit bien raison dans un autre, auquel vraisemblablement il ne songeoit pas. Comment un homme qui se pique de vertu, peut-il vouloir publier une pièce d'où résulte la plus pernicieuse morale, une pièce pleine d'images licencieuses que rien n'épure, une pièce qui tend à persuader aux jeunes personnes que les privautés des amans sont sans conséquence, & qu'on peut toujours s'arrêter où l'on veut; maxime aussi fautive que dangereuse, & propre à détruire toute pudeur, toute honnêteté, toute retenue entre les deux sexes. Monsieur, si vous n'êtes pas un homme sans

mœurs, sans principes, vous ne serez jamais imprimer vos vers, quoique passables, sans un correctif suffisant pour en empêcher le mauvais effet.

Vous avez des talents, sans doute, mais vous n'en faites pas un usage qui porte à les encourager. Puissiez-vous, Monsieur, en faire un meilleur dans la suite, & qui ne vous attire [517] ni regrets à vous-même, ni le blâme des honnêtes gens. Je vous salue de tout mon coeur.

P. S. Si vous aviez un besoin pressant des deux louis que vous demandiez au Libraire, je pourrois en disposer sans m'incommoder beaucoup. Parlez-moi naturellement; ce ne seroit pas vous en faire un don, ce seroit seulement payer vos vers au prix que vous y avez mis vous-même.

[05 - 11 - 1765] LETTRE A M. D

Strasbourg le 5 Novembre 1765.

Je suis arrivé, mon cher Hôte, à Strasbourg samedi, tout-à-fait hors d'état de continuer ma route, tant par l'effet de mon mal & de la fatigue, que par la fièvre & une chaleur d'en-trailles qui s'y sont jointes. Il m'est aussi impossible d'aller maintenant à Potzdam qu'à la Chine, & je ne sais plus trop ce que je vais devenir; car probablement on ne me laissera pas long-tems ici. Quand on est une fois au point où je suis, on n'a plus de projets à faire; il ne reste qu'à se résoudre à toutes choses, & plier la tête sous le pesant joug de la nécessité.

J'ai écrit à Mylord Maréchal; je voudrois attendre ici sa réponse. Si l'on me chasse, j'irai chercher de l'autre côté du Rhin quelque humanité, quelque hospitalité: si je n'en trouve plus nulle part, il faudra bien chercher quelque moyen de s'en passer. Bonjour, non plus mon hôte, mais toujours mon ami. George Keith & vous, m'attachez encore à la vie. De tels liens ne se rompent pas aisément. Je vous embrasse.

[518]

[10 - 11 - 1765] LETTRE AU MÊME

Strasbourg le 10 Novembre 1765.

Rassurez-vous, mon cher Hôte, & relirez nos amis sur les dangers auxquels vous me croyez exposé. Je ne reçois ici que des marques de bienveillance, & tout ce qui command dans la ville & dans la province, paroît s'accorder à me favoriser. Sur ce que m'a dit M. le Maréchal, que je vis hier, je dois me regarder comme aussi en sureté à Strasbourg qu'à Berlin. M. Fischer m'a servi avec toute la chaleur & tout le zele d'un ami, & il a eu le plaisir de trouver tout le monde aussi bien disposé qu'il pouvoit le desirer. On me fait appercevoir bien agréablement que je ne suis plus en Suisse.

Je n'ai que le tems de vous marquer ce mot pour vous rassurer sur mon compte.

Je vous embrasse de tout mon coeur.

[519]

[04 - 12 - 1765] LETTRE A M. DAVID HUME

Strasbourg le 4 Décembre 1765.

Vos bontés, Monsieur, me pénètrent autant qu'elles m'honorent. La plus digne réponse que je puisse faire à vos offres, est de les accepter, & je les accepte. Je partirai dans cinq ou six jours pour aller me jeter entre vos bras. C'est le conseil de Mylord Maréchal, mon protecteur, mon ami, mon pere; c'est celui de Madame de * * *, dont la bienveillance éclairée me guide autant qu'elle me console; enfin j'ose dire que c'est celui de mon coeur, qui se plaît à devoir beaucoup au plus illustre de mes contemporains, dont la bonté surpasse la gloire. Je soupire après une retraite solitaire & libre où je puisse finir mes jours en paix. Si vos soins bienfaisans me la procurent, je jouirai tout ensemble & du seul bien que mon coeur desire, & du plaisir de le tenir de vous. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

[520]

[1 8 - 1 2 - 1 7 6 5] LETTRE A M. D'IVERNOIS

Paris le 18 Décembre 1765.

Avant-hier au soir, Monsieur, j'arrivai ici très-fatigué, très-malade, ayant le plus grand besoin de repos. Je n'y suis point incognito, & je n'ai pas besoin d'y être. Je ne me suis jamais caché, & je ne veux pas commencer. Comme j'ai pris mon parti sur les injustices des hommes, je les mets au pis sur toutes choses, & je m'attends à tout de leur part, même quelquefois à ce qui est bien. J'ai écrit en effet la lettre à M. le Baillif de Nidau; mais la copie que vous m'avez envoyée, est pleine de contre-sens ridicules & de fautes épouvantables. On voit de quelle boutique elle vient. Ce n'est pas la première fabrication de cette espèce, & vous pouvez croire que des gens si fiers de leurs iniquités, ne sont guères honteux de leur falsifications. Il court ici des copies plus fidèles de cette lettre qui viennent de Berne, & qui sont assez d'effet. M. le Dauphin lui-même, à qui on l'a lue dans son lit de mort, en a paru touché, & a dit là-dessus des choses qui seroient bien rougir mes persécuteurs s'ils les savoient, & qu'ils fussent gens à rougir de quelque chose.

Vous pouvez m'écrire ouvertement chez Mde. Duchesne où je suis toujours. Cependant j'apprends à l'instant que M. le Prince de Conti a eu la bonté de me faire préparer un logement [521] au Temple, & qu'il desire que je l'aie occupé. Je ne pourrai guères me dispenser d'accepter cet honneur; mais malgré mon délogement, vos lettres sous la même adresse me parviendront également.

[3 0 - 1 2 - 1 7 6 5] LETTRE AU MÊME

Paris le 30 Décembre 1765.

Je reçois, mon bon ami, votre lettre du 23. Je suis très-fâché que vous n'ayez pas été voir M. de Voltaire. Avez-vous pu penser que cette démarche me seroit de la peine? Que vous

connoissez-mal mon coeur! Eh, plutôt à Dieu qu'une heureuse réconciliation entre vous, opérée par les soins de cet homme illustre, me faisant oublier tous ses torts, me livrât sans mélange à mon admiration pour lui! Dans les tems où il m'a le plus cruellement traité, j'ai toujours eu beaucoup moins d'aversion pour lui que d'amour pour mon pays. Quel que soit l'homme qui vous rendra la paix & la liberté, il me sera toujours cher & respectable. Si c'est Voltaire, il pourra du reste me faire tout le mal qu'il voudra; mes voeux constans jusqu'à mon dernier soupir, seront pour son bonheur & pour sa gloire.

Laissez menacer les J.....; *tel fier qui ne tue pas*. Votre sort est presque entre les mains de M. de Voltaire; s'il est pour vous, les J..... vous seront sort peu de mal. Je vous conseille & vous exhorte, après que vous l'aurez suffisamment sondé, [522] de lui donner votre confiance. Il n'est pas croyable que, pouvant être l'admiration de l'univers, il veuille en devenir l'horreur. Il sent trop bien l'avantage de sa position pour ne pas la mettre à profit pour sa gloire. Je ne puis penser qu'il veuille, vous trahissant, se couvrir d'infamie. En un mot, il est votre unique ressource; ne vous l'ôtez pas. S'il vous trahit us êtes perdus, je l'avoue; mais vous l'êtes également s'il ne se mêle pas de vous. Livrez-vous donc à lui rondement & franchement; gagnez son coeur par cette confiance.

Prêtez-vous à tout accommodement raisonnable. Assurez les loix & la liberté; mais sacrifiez l'amour-propre à la paix. Sur-tout aucune mention de moi pour ne pas aigrir ceux qui me haïssent; & si M. de Voltaire vous sert comme il le doit, s'il entend sa gloire, comblez-le d'honneurs, & consacrez à Apollon pacificateur, Phoëbo pacatori, la médaille que vous m'aviez destinée.

[29 - 01 - 1766] LETTRE AU MÊME

Chiswick le 29 Janvier 1766.

Je suis arrivé heureusement dans ce pays; j'y ai été accueilli, & j'en suis très-content: mais ma santé, mon humeur, mon état demandent que je m'éloigne de Londres; & pour ne plus entendre parler, s'il est possible, de mes malheurs, je vais dans peu me confiner dans le pays de Galles. Puissai-je y mourir en paix! c'est le seul voeu qui me reste à faire. Je vous embrasse tendrement.

[523]

[2 2 - 0 3 - 1 7 6 6] LETTRE A M. HUME

Wootton le 22 Mars 1766.

Vous voyez déjà, mon cher Patron par la date de ma lettre, que je suis arrivé au lieu de ma destination. Mais vous ne pouvez voir tous les charmes que j'y trouve; il faudroit connoître le lieu & lire dans mon coeur. Vous y devez lire au moins les sentimens qui vous regardent & que vous avez si bien mérités. Si je vis dans cet agréable asyle aussi heureux que je l'espere, une des douceurs de ma vie sera de penser que je vous les dois. Faire un homme heureux c'est mériter de l'être. Puissiez-vous trouver en vous-même le prix de tout ce que vous avez fait pour moi! Seul, j'aurois pu trouver de l'hospitalité, peut-être; mais je ne l'aurois jamais aussi bien goûtée qu'en la tenant de votre amitié. Conservez-la moi toujours, mon cher Patron, aimez-moi pour moi qui vous dois tant; pour vous-même; aimez-moi pour le bien que vous m'avez fait. Je sens tout le prix de votre sincere amitié; je la desire ardemment; j'y veux répondre par toute la mienne, & je sens dans mon coeur de quoi vous convaincre un jour qu'elle n'est pas non plus sans quelque prix. Comme, pour des raisons dont nous avons parlé, je ne veux rien recevoir par la poste, je vous prie, lorsque vous serez la bonne oeuvre de m'écrire, de remettre votre lettre à M. Davenport. L'affaire [524] de ma voiture n'est pas arrangée, parce que je sais qu'on m'en a imposé: c'est une petite faute qui peut n'être que l'ouvrage d'une vanité obligeante, quand elle ne revient pas deux fois. Si vous y avez trempé, je vous conseille de quitter une fois pour toutes ces petites ruses qui ne peuvent avoir un bon principe quand elles se tournent en pièges contre la simplicité. Je vous embrasse, mon cher Patron, avec le même coeur que j'espere & desire trouver en vous.

[29 - 03 - 1766] LETTRE AU MÊME

Wootton le 29 Mars 1766.

Vous avez vu, mon cher Patron, par la lettre que M. Davenport a dû vous remettre, combien je me trouve ici placé selon mon goût. J'y serois peut-être plus à mon aise si l'on y avoit pur moi moins d'attentions; mais les soins d'un si galant homme sont trop obligeans pour s'en fâcher; & comme tout est mêlé d'inconvéniens dans la vie, celui d'être trop bien est un de ceux qui se tolèrent le plus aisément. J'en trouve un plus grand à ne pouvoir me faire bien entendre, des domestiques, ni sur-tout entendre un mot de ce qu'ils me disent. Heureusement Mademoiselle le Vasseur nie sert d'interprete, & ses doigts parlent mieux que ma langue. Je trouve même à mon ignorance un avantage qui pourra faire compensation, c'est d'écarter les oisifs en les ennuyant. J'ai eu hier la visite de M. le Ministre qui, voyant que je ne lui [525] parlois que François., n'a pas voulu me parler Anglois, de sorte que l'entrevue s'est passée à-peu-près sans mot dire. J'ai pris goût à l'expédient; je m'en servirai avec tous mes voisins, si j'en ai, & dussé-je apprendre l'Anglois, je ne leur parlerai que François, sur-tout si j'ai le bonheur qu'ils n'en sachent pas un mot. C'est à-peu-près la ruse des singes qui, disent les Negres, ne veulent pas parler quoiqu'ils le puissent, de peur qu'on ne les fasse travailler.

Il n'est point vrai du tout que je sois convenu avec M. Gosse de recevoir un modele en présent. Au contraire, je lui en demandai le prix, qu'il me dit titre d'une guinée & demie, ajoutant qu'il m'en vouloit faire la galanterie, ce que je n'ai point accepté. Je vous prie donc de vouloir bien lui payer le modele en question, dont M. Davenport aura la bonté de vous rembourser. S'il n'y consent pas, il faut le lui rendre & le faire acheter par une autre main. Il est destiné pour M. Du Peyrou, qui depuis long-tems desire avoir mon portrait, & en a fait faire un en miniature qui n'est point du tout ressemblant. Vous êtes pourvu mieux que lui, mais je suis fâché que vous m'ayez ôté par une diligence aussi flatteuse le plaisir de remplir le même devoir envers vous. Ayez la bonté, mon cher Patron, de faire remettre ce modele à MM. *Guinand & Hankey, Little-St. Hellen's Bishopsgate-Street*, pour l'envoyer à M. Du Peyrou par la première occasion sûre. Il gele ici depuis que j'y suis: il a neigé tous les jours: le vent coupe le visage; malgré cela, j'aimerois mieux habiter le trou d'un des lapins de cette garenne que le plus bel appartement de Londres. Bonjour, mon cher Patron, je vous embrasse de tout mon coeur.

[526]

[07 - 04 - 1766] LETTRE A MY LORD * * *

[Wootton]

Le 7 Avril 1766.

Ce n'est plus de mon chien qu'il s'agit, Mylord, c'est de moi-même. Vous verrez par la lettre ci-jointe pourquoi je souhaite qu'elle paroisse dans les papiers publics, sur-tout dans le St. James Chronicle, s'il est possible. Cela ne sera pas aisé, selon mon opinion, ceux qui m'entourent de leurs embûches ayant ôté à mes vrais amis & à moi-même tout moyen de faire entendre la voix de la vérité. Cependant, il convient que le public apprenne qu'il y a des traîtres secrets qui, sous le masque d'une amitié perfide, travaillent sans relâche à me déshonorer. Une fois averti, si le public veut encore être trompé, qu'il le soit. Je n'aurai plus rien à lui dire. J'ai cru, Mylord qu'il ne seroit pas au-dessous de vous de m'accorder votre assistance en cette occasion. A notre premiere entrevue, vous jugerez si je la mérite, & si j'en ai besoin. En attendant, ne dédaignez pas ma confiance, on ne m'a pas appris à la prodiguer; les trahisons que j'éprouve doivent lui donner quelque prix.

[527]

LETTRE A L'AUTEUR Du Saint-James Chronicle

Vous avez manqué, Monsieur, au respect que tout particulier doit aux Têtes couronnées, en attribuant publiquement au Roi de Prusse une lettre pleine d'extravagance & de méchanceté, dont par cela seul vous deviez savoir qu'il ne pouvoit être l'auteur. Vous avez même osé transcrire sa signature, comme si vous l'aviez vue écrite de sa main. Je vous apprends, Monsieur, que cette lettre a été fabriquée à Paris, & ce qui navre & déchire mon coeur, que l'imposteur a des complices en Angleterre.

Vous devez au Roi de Prusse, à la vérité, à moi, d'imprimer la lettre que je vous écris & que

je signe, en réparation d'une faute que vous vous reprocheriez sans doute, si vous saviez de quelles noirceurs vous vous rendez l'instrument. Je vous fais, Monsieur, mes sinceres salutations.

[528]

[19 - 04 - 1766] LETTRE A LORD * * *

Wootton le 19 Avril 1766.

Je ne saurois, Mylord, attendre votre retour à Londres; pour vous faire les remerciemens que je vous dois. Vos bontés m'ont convaincu que j'avois eu raison de compter sur votre générosité. Pour excuser l'indiscrétion qui m'y a fait recourir, il suffit de jeter un coup-d'oeil sur ma situation. Trompé par des traîtres qui, ne pouvant me déshonorer dans les lieux où j'avois vécu, m'ont entraîné dans un pays où je suis inconnu & dont j'ignore la langue, afin d'y exécuter plus aisément leur abominable projet, je me trouve jetté dans cette isle après des malheurs sans exemple. Seul, sans appui, sans amis, sans défense, abandonné à la témérité des jugemens publics, & aux effets qui en sont la suite ordinaire, sur-tout chez un peuple qui naturellement n'aime pas les étrangers, j'avois le plus grand besoin d'un protecteur qui ne dédaignât pas ma confiance; & où pouvois-je mieux le chercher que parmi cette illustre noblesse à laquelle je me plaisois à rendre honneur, avant de penser qu'un jour j'aurois besoin d'elle pour m'aider à défendre mien?

Vous me dites, Mylord, qu'après s'être un peu amusé, votre public rend ordinairement justice; mais c'est un amusement bien cruel, ce me semble, que celui qu'on prend aux dépens des infortunés, & ce n'en pas assez de finir par rendre justice, [529] quand on commence par en manquer. J'apportoais au sein de votre nation deux grands droits qu'elle eût dû respecter davantage; le droit sacré de l'hospitalité, & celui des égards que l'on doit aux malheureux; j'y apportois l'estime universelle & le respect même de mes ennemis. Pourquoi m'a-t-on dépouillé chez vous de tout cela? Qu'ai-je fait pour mériter un traitement si cruel? En quoi me suis-je mal conduit à Londres, où l'on me traitoit si favorablement avant que j'y fusse arrivé? Quoi, Mylord! des diffamations secretes qui ne devoient produire qu'une juste horreur pour les fourbes qui les répandent, suffiroient pour détruire l'effet de cinquante ans d'honneur & de moeurs honnêtes! Non, les pays où je suis connu ne me jugeront point d'après votre public mal instruit; l'Europe entiere continuera de me rendre la justice qu'on me refuse en Angleterre, & l'éclatant accueil que, malgré le décret, je viens de recevoir à Paris à mon passage, prouve que par-tout où ma conduite est connue, elle m'attire l'honneur qui m'est dû. Cependant si le public françois eût été aussi prompt à mal juger que le vôtre, il en eût eu le même sujet. L'année

derniere on fit courir à Geneve un libelle* [*Sentiment des Citoyens.] affreux sur ma conduite à Paris. Pour toute réponse, je fis imprimer ce libelle à Paris même. Il y fut reçu comme il méritoit de l'être, & il semble que tout ce que les deux sexes ont d'illustre & de vertueux dans cette capitale, ait voulu me venger par les plus grandes marques d'estime, des outrages de mes vils ennemis.

Vous direz, Mylord, qu'on me connoît à Paris & qu'on ne me connoît pas à Londres; voilà précisément de quoi je me [530] plains. On n'ôte point à un homme d'honneur, sans le connoître & sans l'entendre, l'estime publique dont il jouit. Si jamais je vis en Angleterre aussi long-tems que j'ai vécu en France, il faudra bien qu'enfin votre public me rende son estime, mais quel gré lui en saurai-je, lorsque je l'y aurai forcé?

Pardonnez, Mylord, cette longue lettre; me pardonneriez-vous mieux d'être indifférent à ma réputation dans votre pays? Les Anglois valent bien qu'on soit fâché de les voir injustes, qu'afin qu'ils cessent de l'être, on leur faire sentir combien ils le sont. Mylord, les malheureux sont malheureux par-tout. En France on les décrete; en Suisse on les lapide; en Angleterre on les déshonore: c'est leur vendre cher l'hospitalité.

[10 - 05 - 1766] LETTRE A MDE. DE LUZE

Wootton le 10 Mai 1766.

Suis-je assez heureux, Madame, pour que vous pensiez quelquefois à mes torts, & pour que vous me sachiez mauvais gré d'un si long silence? J'en serois trop puni si vous n'y étiez pas sensible. Dans le tumulte d'une vie orageuse, combien j'ai regretté les douces heures que je passois près de vous! Combien de fois les premiers momens du repos après lequel je soupirois ont été consacrés d'avance au plaisir de vous écrire! J'ai maintenant celui de remplir cet engagement, & les agrémens du lieu que j'habite m'invitent à m'y occuper de vous, Madame, & de M. de Luze, qui m'en a fait trouver beaucoup [531] et y venir. Quoique je n'aye point directement de ses nouvelles, j'ai su qu'il étoit arrivé à Paris en bonne santé, & j'espere qu'au moment où j'écris cette lettre, il est heureusement de retour près de vous. Quelque intérêt que je prenne à ses avantages je ne puis m'empêcher de lui envier celui-là, & je vous jure, Madame, que cette paisible retraite perd pour moi beaucoup de son prix quand je songe qu'elle est à trois cents lieues de vous. Je voudrois vous la décrire avec tous ses charmes, afin de vous tenter, je n'ose dire de m'y venir voir, mais de la venir voir, & moi j'en profiterois.

Figurez-vous, Madame, une maison seule, non fort grande, mais fort propre, bâtie à mi-côte sur le penchant d'un vallon dont la pente est assez interrompue pour laisser des promenades de plain-pied sur la plus belle pelouse de l'univers. Au-devant de la maison régne

une grande terrasse, d'où l'oeil suit dans une demi-circonférence quelques lieues d'un paysage formé de prairies, d'arbres, de fermes éparses, de maisons plus ornées, & bordée en forme de bassin par des côteaux élevés qui bornent agréablement la vue quand elle ne pourroit aller au-delà. Au fond du vallon, qui sert à la fois de garenne & de pâturage, on entend murmurer un ruisseau, qui d'une montagne voisine vient couler parallèlement à la maison, & dont les petits détours, les cascades sont dans une telle direction que des fenêtres & de la terrasse l'oeil peut assez long-tems suivre son cours. Le vallon est garni par places de rochers & d'arbres où l'on trouve des réduits délicieux, & qui ne laissent pas de s'éloigner assez de rems en tems du ruisseau, pour offrir sur ses bords des promenades commodes, à l'abri des vents & [532] même de la pluie, en sorte que par les plus vilains tems de monde je vais tranquillement herboriser sous les roches avec les mourois & les lapins; mais, hélas, Madame! je ne trouve point de Scordium.

Au bout de la terrasse à gauche sont les bâtimens rustiques & le potager, à droite sont des bosquets & un jet-d'eau. Derrière la maison est un pré entouré d'une lisière de bois, laquelle tournant au-delà du vallon couronne le parc, si l'on peut donner ce nom à une enceinte à laquelle on a laissé toutes les beautés de la nature. Ce pré mène à travers un petit village qui dépend de la maison, à une montagne qui en est à une demi-lieue & dans laquelle sont diverses mines de plomb que l'on exploite. Ajoutez qu'aux environs on a le choix des promenades, soit dans des prairies charmantes, soit dans les bois, soit dans des jardins à l'angloise, moins peignés, mais de meilleur goût que ceux des François.

La maison, quoique petite, est très-logeable & bien distribuée. Il y a dans le milieu de la façade un avant-corps à l'angloise, par lequel la chambre du maître de la maison & la mienne qui est au-dessus ont une vue de trois côtés. Son appartement est composé de plusieurs pièces sur le devant, & d'un grand fallon sur le derrière; le mien est distribué de même, excepté que je n'occupe que deux chambres entre lesquelles & le salon est une espèce de vestibule ou d'antichambre sort singulière, éclairée par une large lanterne de vitrage au milieu du toit.

Avec cela, Madame, je dois vous dire qu'on fait ici bonne chère à la mode du pays, c'est-à-dire, simple & saine, précisément [533] comme il me la faut. Le pays est humide & froid, ainsi les légumes ont peu de goût, le gibier aucun; mais la viande y est excellente, le laitage abondant & bon. Le maître de cette maison la trouve trop sauvage & s'y tient peu. Il en a de plus riantes qu'il lui préfère, & auxquelles je la préfère, moi, par la même raison. J'y, suis non-seulement le maître, mais mon maître, ce qui est bien plus. Point de grand village aux environs; la ville la plus voisine en est à deux lieues: par conséquent peu de voisins désœuvrés. Sans le Ministre, qui m'a pris dans une affection singulière, je serois ici dix mois de l'année absolument seul.

Que pensez-vous de mon habitation, Madame? la trouvez-vous assez bien choisie, & ne croyez-vous pas que pour en préférer une autre il faille être ou bien sage ou bien fou? Hé bien, Madame, il s'en prépare une peu loin du Biez, plus près du Tertre, que je regretterai sans celle, & où, malgré l'envie, mon coeur habitera toujours. Je ne la regretterois pas moins quand celle-

ci m'offrirait tous les autres biens possibles, excepté celui de vivre avec ses amis. Mais au reste, après vous avoir peint le beau côté, je ne veux pas vous dissimuler qu'il y en a d'autres, & que, comme dans toutes les choses de la vie, les avantages y sont mêlés d'inconvéniens. Ceux du climat sont grands; il est tardif & froid; le pays est beau, mais triste; la nature y est engourdie & paresseuse. A peine avons-nous déjà des violettes, les arbres n'ont encore aucunes feuilles, jamais on n'y entend de rossignols. Tous les signes du printems difparoissent devant moi. Mais ne gâtons pas le tableau vrai que je viens de faire: il est pris dans le point de vue où je veux [534] vous montrer ma demeure, afin que vos idées s'y promettent avec plaisir. Ce n'en qu'auprès de vous, Madame, que je pouvois trouver une société préférable à la solitude. Pour la former dans cette province, il y faudroit transporter votre famille entiere, une partie de Neufchâtel, & presque tout Yverdun. Encore après cela, comme l'homme est insatiable, me faudroit-il vos bois, vos monts, vos vignes, enfin tout jusqu'au lac & ses poissons. Bonjour, Madame, mille tendres salutations à M. de Luze. Parlez quelquefois avec Mad. de Froment & Mad. de Sandoz de ce pauvre exilé. Pourvu qu'il ne le soit jamais de vos coeurs, tout autre exil lui sera supportable.

[1 2 - 0 5 - 1 7 6 6] LETTRE A M. LE GÉNÉRAL CONWAY

[Wootton]

Le 12 Mai 1766.

MONSIEUR,

Vivement touché des graves dont il plaît à S.M. de m'honorer, & de vos bontés qui me les ont attirées, j'y trouve dès à présent ce bien précieux à mon coeur, d'intéresser à mon sort le meilleur des Rois & l'homme le plus digne d'être aimé de lui. Voilà, Monsieur, un avantage que je ne mériterai point de perdre; mais il faut vous parler avec la franchise que vous aimez. Après tant de malheurs, je me croyois préparé à tous les événemens possibles; il m'en arrive pourtant que je n'avois pas prévus, & qu'il n'est pas même permis à un honnête homme [535] de prévoir. Ils m'en affectent d'autant plus cruellement; & le trouble où ils me jettent, m'ôtant la liberté d'esprit nécessaire pour me bien conduire, tout ce que me dit la raison dans un état aussi triste, est de suspendre ma résolution sur toute affaire importante, telle qu'est pour moi celle dont il s'agit. Loin de me refuser aux bienfaits du Roi par l'orgueil qu'on m'impute, je le mettrois à m'en glorifier, & tout ce que j'y vois de pénible, est de ne pouvoir m'en honorer aux yeux du public comme aux miens propres. Mais lorsque je les recevrai, je veux pouvoir me livrer tout entier aux sentimens qu'ils m'inspirent, & n'avoir le coeur plein que des bontés de S. M. & des vôtres: je ne crains pas que cette façon de penser les puisse altérer. Daignez donc, Monsieur, me

les conserver pour des tems plus heureux. Vous connoîtrez alors que je n'ai différé de m'est prévaloir que pour tâcher de m'en rendre plus digne.

Agrééz, Monsieur, je vous supplie, mes très humbles salutations & mon respect.

[23 - 06 - 1766] LETTRE A M. HUME

[Wootton]

Le 23 Juin 1766.

Je croyois que mon silence interprété par votre conscience, en disoit assez: mais puisqu'il entre dans vos vues de ne pas l'entendre, je parlerai.

Je vous connois, Monsieur, & vous ne l'ignorez pas. Sans liaisons antérieures, sans querelles, sans démêlés, sans nous [536] connoître autrement que par la réputation littéraire, vous vous empressez à m'offrir dans mes malheurs, vos amis & vos soins; touché de votre générosité, je me jette entre vos bras; vous m'amenez en Angleterre, en apparence pour m'y procurer un asyle, & en effet pour m'y déshonorer. Vous vous applique à cette noble œuvre avec un zele digne de votre coeur, & avec un art digne de vos talens. Il n'en falloit pas tant pour réussir; vous vivez dans le grand monde, & moi dans la retraite; le public aime à être trompé & vous êtes fait pour le tromper. Je connois pourtant un homme que vous ne tromperez pas c'est vous-même. Vous savez avec quelle horreur mon coeur repoussa le premier soupçon de vos desseins. Je vous dis, en vous embrassant les yeux en larmes, que si vous n'étiez pas le meilleur des hommes, il faudroit que vous en fussiez le plus noir. En pensant à votre conduite secrete, vous vous direz quelquefois que vous n'êtes pas le meilleur des hommes; & je doute qu'avec cette idée, vous en soyez jamais le plus heureux.

Je laisse un libre cours aux manœuvres de vos amis & aux vôtres, & je vous abandonne avec peu de regret ma réputation durant ma vie, bien sûr qu'un jour on nous rendra justice à tous deux. Quant aux bons offices en matiere d'intérêt, avec lesquels vous vous masquez, je vous en remercie & vous en dispense. Je me dois de n'avoir plus de commerce avec vous & de n'accepter, pas même à mon avantage, aucune affaire dont vous soyez le médiateur. Adieu, Monsieur, je vous souhaite le plus vrai bonheur; mais comme nous ne devons plus rien avoir à nous dire, voici la dernière lettre que vous recevrez de moi.

[537]

[0 2 - 0 7 - 1 7 6 6] LETTRE A M. DAVENPORT

Wootton le 2 Juillet 1766.

Je vous dois, Monsieur, toutes sortes de déférences; & puisque M. Hume demande absolument une explication, peut-être la lui dois-je aussi; il l'aura donc, c'est sur quoi vous pouvez compter. Mais j'ai besoin de quelques jours pour me remettre, car en vérité les forces me manquent tout-à-fait.

Mille très-humbles salutations.

[1 0 - 0 7 - 1 7 6 6] LETTRE A M. DAVID HUME

Wootton le 10 Juillet 1766.

Je suis malade, Monsieur, & peu en état d'écrire; mais vous voulez une explication, il faut vous la donner. Il n'a tenu qu'à vous de l'avoir depuis long-tems; vous n'en voulûtes point alors, je me tus: vous la voulez aujourd'hui, je vous l'envoie. Elle sera longue, j'en suis fâché, mais j'ai beaucoup à dire, & je n'y veux pas revenir à deux fois.

Je ne vis point dans le monde; j'ignore ce qui s'y passe; je n'ai point de parti, point d'associé, point d'intrigue; on ne me dit rien, je ne sais que ce que je sers; mais comme on me le fait bien sentir, je le sais bien. Le premier soin de [538] ceux qui trament des noirceurs est de se mettre à couvert des preuves juridiques; il ne seroit pas bon leur intenter procès. La conviction intérieure admet un autre genre de preuves qui reglent les sentimens d'un honnête homme. Vous saurez sur quoi sont fondés les miens.

Vous demandez avec beaucoup de confiance qu'on vous nomme votre accusateur. Cet accusateur, Monsieur, est le seul homme au monde qui, déposant contre vous, pouvoit se faire écouter de moi; c'est vous-même. Je vais me livrer sans réserve & sans crainte à mon caractere ouvert; ennemi de tout artifice, je vous parlerai avec la même franchise que si vous étiez un

autre en qui j'eusse toute la confiance que je n'ai plus en vous. Je vous ferai l'histoire des mouvemens de mon ame & de ce qui les a produits, & nommant M. Hume en tierce personne, je vous ferai juge vous-même de ce que je dois penser de lui. Malgré la longueur de ma lettre, je n'y suivrai point d'autre ordre que celui de mes idées, commençant par les indices & finissant par la démonstration.

Je quittois la Suisse, fatigué de traitemens barbares, mais qui du moins ne mettoient en péril que ma personne & laissoient mon honneur en sureté. Je suivois les mouvemens de mon coeur pour aller joindre Mylord Maréchal, quand je reçus à Strasbourg de M. Hume l'invitation la plus tendre de passer avec lui en Angleterre où il me promettoit l'accueil le plus agréable, & plus de tranquillité que je n'y en ai trouvé. Je balançai entre l'ancien ami & le nouveau, j'eus tort; je préférâi ce dernier, j'eus plus grand tort: mais le desir de connoître par moi-même une Nation célèbre, dont on me disoit tant de [539] mal & tant de bien, l'emporta. Sûr de ne pas perdre George Keith, j'étois flatté d'acquérir David Hume. Son mérite, ses rares talens, l'honnêteté bien établie de son caractere, me faisoient desirer de joindre son amitié à celle dont m'honoroit son illustre compatriote; & je me faisois une sorte de gloire de montrer un bel exemple aux gens de Lettres dans l'union sincere de deux hommes dont les principes étoient si différens.

Avant l'invitation du Roi de Prusse & de Mylord Maréchal, incertain sur le lieu de ma retraite, j'avois demandé & obtenu par mes amis un passeport de la Cour de France, dont je me servis pour aller à Paris joindre M. Hume. Il vit, & vit trop peut-être, l'accueil que je reçus d'un grand Prince, &, j'ose dire, du Public. Je me prêtai par devoir, mais avec répugnance à cet éclat, jugeant combien l'envie de mes ennemis en seroit irritée. Ce fut un spectacle bien doux pour moi que l'augmentation sensible de bienveillance pour M. Hume, que la bonne oeuvre qu'il alloit faire produisoit dans tout Paris. Il devoit en être touché comme moi; je ne sais s'il le fut de la même maniere.

Nous partons avec un de mes amis qui presque uniquement pour moi faisoit le voyage d'Angleterre. En débarquant à Douvres, transporté de toucher enfin cette terre de liberté & d'y être amené par cet homme illustre, je lui faute au cou, je l'embrasse étroitement sans rien dire, mais en couvrant son visage de baisers & de larmes qui parloient assez. Ce n'est pas la seule fois ni la plus remarquable où il ait pu voir en moi les saisissemens d'un coeur pénétré. Je ne sais ce qu'il fait de [540] ces souvenirs, s'ils lui viennent; j'ai dans l'esprit qu'il en doit quelquefois être importuné.

Nous sommes fêtés arrivant à Londres. On s'empresse dans tous les états à me marquer de la bienveillance & de l'estime. M. Hume me présente de bonne grace à tout le monde; il étoit naturel de lui attribuer, comme je faisois, la meilleur partie de ce bon accueil: mon coeur étoit plein de lui, j'en par lois à tout le monde, j'en écrivois à tous mes amis; mon attachement pour lui prenoit chaque jour de nouvelles forces; le sien paroissoit pour moi des plus tendres, & il m'en a quelquefois donné des marques dont je me suis senti très-touché. Celle de faire faire mon portrait en grand ne fut pourtant pas de ce nombre. Cette fantaisie me parut trop affichée, & j'y trouvai je ne sais quel air d'ostentation qui ne me plut pas. C'est tout ce que j'aurois pu passer à M. Hume s'il eût été homme à jeter son argent par les fenêtres, & qu'il eût eu dans une galerie tous les portraits de ses amis. Au reste, j'avouerai sans peine qu'en cela je puis avoir tort.

Mais ce qui me, parut un acte d'amitié & de générosité des plus vrais & des plus aimables, des plus dignes en un mot de M. Hume, ce fut le soin qu'il prit de solliciter pour moi de lui-même une pension du Roi, à laquelle je n'avois assurément aucun droit d'aspirer. Témoin du zele qu'il mit à cette affaire, j'en fus vivement pénétré: rien ne pouvoir plus me flatter qu'un service de cette espece, non pour l'intérêt assurément, car trop attaché peut-être à ce que je possède, je ne sais point desirer ce que je n'ai pas, & ayant par mes amis & par mon travail du pain suffisamment pour vivre, je n'ambitionne [541] rien de plus; mais l'honneur de recevoir des témoignages de bonté, je ne dirai pas d'un si grand Monarque, mais d'un si bon pere, d'un si bon mari, d'un si bon maître, d'un si bon ami, & sur-tout d'un si honnête homme, m'affectoit sensiblement; & quand je considérois encore dans cette grace que le Ministre qui l'avoit obtenue étoit la probité vivante, cette probité si utile aux Peuples, & si rare dans son état, je ne pouvois que me glorifier d'avoir pour bienfaiteurs trois des hommes du monde que j'aurois le plus desirés pour amis. Aussi, loin d'me refuser à la pension offerte, je ne mis pour l'accepter qu'une condition nécessaire, savoir, un consentement dont, sans manquer à mon devoir, je ne pouvois me passer.

Honoré des empressemens de tout le monde, je tâchois d'y répondre convenablement. Cependant ma mauvaise santé & l'habitude de vivre à la campagne me firent trouver le séjour de la Ville incommode. Aussi-tôt les maisons de campagne se présentent en foule; on m'en offre à choisir dans toutes les Provinces. M. Hume se charge des propositions, il me les fait, il me conduit même à deux ou trois campagnes voisines; j'hésite long-tems sur le choix; il augmentoit cette incertitude. Je me détermine enfin pour cette Province, & d'abord M. Hume arrange tout; les embarras s'applanissent; je pars, j'arrive dans cette habitation solitaire, commode, agréable: le maître de la maison prévoit tout, pourvoit à tout; rien ne manque. Je suis tranquille, indépendant; voilà le moment si desiré où tous mes maux doivent finir. Non, c'est-là: qu'ils commencent, plus cruels que je ne les avois encore éprouvés. [542] J'ai parlé jusqu'ici d'abondance de coeur, & rendant avec le plus grand plaisir justice aux bons offices de M. Hume. Que ce qui me reste à dire, n'est-il de même nature! Rien ne me coûter jamais de ce qui pourra l'honorer. Il n'est permis de marchand sur le prix des bienfaits que quand on nous accuse d'ingratitude, & M. Hume m'en accuse aujourd'hui. J'oserai donc faire une observation qu'il rend nécessaire. En appréciant ses soins par la peine & le tems qu'ils lui coûtoient, ils étoient d'un prix inestimable, encore plus par sa bonne volonté: pour le bien réel qu'ils m'ont fait, ils ont plus d'apparence que de poids. Je ne venois point comme un mendiant quêter du pain en Angleterre, j'y apportois le mien; j'y venois absolument chercher un asyle, & il est ou vert à

tout étranger. D'ailleurs je n'y étois point tellement inconnu, qu'arrivant seul j'eusse manqué d'assistance & de services. Si quelques personnes m'ont recherché pour M. Hume, d'autres aussi m'ont recherché pour moi; &, par exemple, quand M. Davenport voulut bien m'offrir l'asyle que j'habite, ce ne fut pas pour lui qu'il ne connoissoit point, & qu'il vit seulement pour le prier de faire & d'appuyer son obligeante proposition. Ainsi quand M. Hume tâche aujourd'hui d'aliéner de moi cet honnête homme, il cherche à m'ôter ce qu'il ne m'a pas donné. Tout ce qui s'est fait de bien, se seroit fait sans lui à-peu-près de même, & peut-être mieux; mais le mal ne se fût point fait; car pourquoi ai-je des ennemis en Angleterre? Pourquoi ces ennemis sont-ils précisément amis de M. Hume? Qui est-ce qui a pu m'attirer leur inimitié? Ce n'est pas moi qui ne les vis de ma vie & qui ne les convois pas; je n'en aurois aucun, si j'y étois venu seul.

[543] J'ai parlé jusqu'ici de faits publics & notoires, qui par leur nature & par ma reconnaissance ont eu le plus grand éclat. Ceux qui me restent à dire sont, non-seulement particuliers, mais secrets, du moins dans leur cause, & l'on a pris toutes les mesures possibles pour qu'ils restassent cachés au Public; mais, bien connus de la personne intéressée, ils n'en operent pas moins sa propre conviction.

Peu de tems après notre arrivée à Londres, j'y remarquai dans les esprits, à mon égard, un changement sourd qui bientôt devint très-sensible. Avant que je vinsse en Angleterre, elle étoit un des pays de l'Europe où j'avois le plus de réputation, j'oserois presque dire de considération. Les Papiers publics étoient pleins de mes éloges, & il n'y avoit qu'un cri contre mes persécuteurs. Ce ton se soutint à mon arrivée; les papiers l'annoncerent en triomphe; l'Angleterre s'honoroit d'être mon refuge; elle en glorifioit avec justice ses loix & son Gouvernement. Tout-à-coup, & sans aucune cause assignable, ce ton change, mais si fort & si vite que dans tous les caprices du public, on n'en voit gueres de plus étonnant. Le signal fut donné dans un certain *Magasin*, aussi plein d'inepties que de mensonges, où l'Auteur bien instruit ou feignant de l'être me donnoit pour fils de Musicien. Dès ce moment les imprimés ne parlerent plus de moi que d'une maniere équivoque ou malhonnête. Tout ce qui avoit trait à mes malheurs étoit déguisé, altéré, présenté sous un faux jour, & toujours le moins à mon avantage qu'il étoit possible. Loin de parler de l'accueil que j'avois reçu à Paris, & qui n'avoir fait que trop de bruit, on ne supposoit pas même que j'eusse osé paroître [544] dans cette ville, & un des amis de M. Hume fut très-surpris quand je lui dis que j'y avois passé.

Trop accoutumé à l'inconstance du public pour m'en affecter encore, je ne laissois pas d'être étonné de ce changement si brusque, de ce concert si singulièrement unanime, que pas un de ceux qui m'avoient tant loué absent, ne parût, moi présent, se souvenir de mon existence. Je trouvois bizarre que précisément après le retour de M. Hume qui a tant de crédit à Londres, tant d'influence sur les gens de Lettres & les Libraires, de si grandes liaisons avec eux, sa présence eût produit un effet si contraire à celui qu'on en pouvoit attendre; que, parmi tant d'Ecrivains de toute espece, pas un de ses amis ne se montrât le mien; & l'on voyoit bien que ceux qui parloient de moi n'étoient pas ses ennemis, puisqu'en faisant sonner son caractere public, ils disoient que j'avois traversé la France sous sa protection, à la faveur d'un passeport qu'il m'avoit obtenu de la Cour, & peu s'en falloir qu'ils ne fissent entendre que j'avois fait le voyage à sa suite & à ses frais.

Ceci ne signifioit rien encore & n'étoit que singulier; mais ce qui l'étoit davantage fut que le ton de ses amis ne changea pas moins avec moi que celui du public. Toujours, je me fais un plaisir de le dire, leurs soins, leurs bons offices ont été les mêmes, & très-grands en ma faveur; mais loin de me marquer la même estime, celui sur-tout dont je veux parler & chez qui nous étions descendus à notre arrivée, accompagnoit tout cela de propos si durs & quelquefois si choquans, qu'on eût dit qu'il ne cherchoit à m'obliger que pour avoir droit de me marquer du mépris. Son frere, d'abord très-accueillant, très-honnête, [545] changea bientôt avec si peu de mesure qu'il ne daignoit pas même dans leur propre maison me dire un seul mot, ni me rendre le salut, ni aucun des devoirs que l'on rend chez soi aux étrangers. Rien cependant n'étoit survenu de nouveau que l'arrivée de J. J. Rousseau & de David Hume; & certainement la cause de ces changemens ne vint pas de moi; à moins que trop de simplicité, de discrétion de modestie ne soit un moyen de mécontenter les Anglois.

Pour M. Hume, loin de prendre avec moi un ton révoltant, il donnoit dans l'autre extrême. Les flagorneries m'ont toujours été suspectes. Il m'en a fait de toutes les façons* [*]en dirai seulement une qui m'a fait rire; c'étoit de faire ensorte, quand je venois le voir, que je trouvasse toujours sur sa table un tome de l'Héloïse; comme si je ne connoissois pas assez le goût de M. Hume, pour être assuré que, de tous les livres qui existent, l'Héloïse doit être pour lui le plus ennuyeux.] au point de me forcer, n'y pouvant tenir davantage, à lui en dire mon sentiment. Sa conduite le dispensoit fort de s'étendre en paroles; cependant, puisqu'il en vouloir dire, j'aurois voulu qu'à toutes ces louanges fades il eût substitué quelquefois la voix d'un ami; mais je n'ai jamais trouvé dans son langage rien qui sentît la vraie amitié, pas même dans la façon dont il parloit de moi à d'autres en ma présence. On eût dit qu'en voulant me faire des Patrons il cherchoit à m'ôter leur bienveillance, qu'il vouloir plutôt que j'en fusse assisté qu'aimé; & j'ai quelquefois été surpris du tour révoltant qu'il donnoit à ma conduite près des gens qui pouvoient s'en offenser. Un exemple éclaircira ceci. M. Penneck du Musaeum, ami de Mylord Maréchal & [546] Pasteur d'une paroisse où l'on vouloir m'établir, vient nous voir. M. Hume, moi présent, lui fait mes excuses de ne l'avoir pas prévenu; le Docteur Maty, lui dit-il, nous avoit invités pour jeudi au Musaeum où M. Rousseau devoit vous voir; mais il préféra d'aller avec Madame Garrick à la comédie: on ne peut pas faire tant de choses en un jour. Vous m'avouerez, Monsieur, que c'étoit-là une étrange façon de me capter la bienveillance de M. Penneck.

Je ne sais ce qu'avoit pu dire en secret M. Hume à ses connoissances; mais rien n'étoit plus bizarre que leur façon d'en user avec moi de son aveu, souvent même par son assistance.

Quoique ma bourse ne fût pas vide, que je n'eusse besoin de celle de personne, & qu'il le fût très-bien, l'on eût dit que je n'étois là que pour vivre aux dépens du public, & qu'il n'étoit question que de me faire l'aumône, de maniere à m'en sauver un peu l'embarras; je puis dire que cette affectation continuelle & choquante est une des choses qui m'ont fait prendre le plus en aversion le séjour de Londres. Ce n'est surement pas sur ce pied qu'il faut présenter en Angleterre un homme à qui l'on veut attirer un peu de considération: mais cette charité peut être bénignement interprétée, & je consens qu'elle le soit. Avançons.

On répand à Paris une fausse lettre du Roi de Prusse, à moi adressée & pleine de la plus cruelle malignité. J'apprends avec surprise que c'est un M. Walpole, ami de M. Hume, qui répand cette lettre; je lui demande si cela est vrai; mais pour toute réponse il me demande de qui je le tiens. Un moment auparavant, il m'avoir donné une carte pour ce même M. Walpole, [547] afin qu'il se chargeât de papiers qui m'importent, & que je veux faire venir de Paris en sureté.

J'apprends que le sils du jongleur Tronchin, mon plus mortel ennemi, est non-seulement l'ami, le protégé de M. Hume, mais qu'ils logent ensemble, & quand M. Hume voit que je fais cela, il m'en fait la confidence, m'assurant que le fils ne ressemble pas au pere. J'ai logé quelques nuits dans cette maison chez M. Hume avec ma gouvernante; & à l'air, à l'accueil dont nous ont honorés ses hôtes, qui sont ses amies, j'ai jugé à la façon dont lui ou cet homme qu'il dit ne pas ressembler à son pere, ont pu leur parler d'elle & de moi.

Ces faits combinés entr'eux & avec une certaine apparence générale me donnent insensiblement une inquiétude que je repousse avec horreur. Cependant les lettres que j'écris n'arrivent pas; j'en reçois qui ont été ouvertes, & toutes ont passé par les mains de M. Hume. Si quelqu'une lui échappe, il ne peut cacher l'ardente avidité de la voir. Un soir, je vois encore chez lui une manœuvre de lettre dont je suis frappé.* [*Il faut dire ce que c'est que cette manœuvre.

J'écrivais sur la table de M. Hume en son absence, une réponse à une lettre que je venois de recevoir. Il arrive, très-curieux de savoir ce que j'écrivais & ne pouvant presque s'abstenir d'y lire. Je ferme ma lettre sans la lui montrer, & comme je la mettois dans ma poche, il la demande avidement, disant qu'il l'enverra le lendemain jour de porte. La lettre reste sur sa table. Lord Newnham arrive, M. Hume sort un moment; je reprends ma lettre, disant que j'aurai le tems de l'envoyer le lendemain. Lord Newnham m'offre de l'envoyer par le paquet de M. l'Ambassadeur de France, j'accepte. M. Hume rentre tandis que Lord Newnham fait son enveloppe, il tire son cachet; M. Hume offre le sien avec tant d'empressement qu'il faut s'en servir par préférence. On sonne, Lord Newnham donne la lettre au laquais de M. Hume pour la remettre au sien, qui attend en-bas avec on carrosse, afin qu'il la porte chez M. l'Ambassadeur. A peine le laquais de M. Hume étoit hors de la porte que je me dis, je parie que le Maître va le suivre: il n'y manqua pas. Ne sachant comment laisser seul Mylord Newnham, l'héritai quelque tenir avant que de suivre à mon tour M. Hume; je n'apperçus rien, mais il vit très-bien que j'étois inquiet. Ainsi, quoique je n'aye reçu aucune réponse à ma lettre je ne doute pas qu'elle ne soit parvenue; mais je doute un peu, je l'avoue, qu'elle n'ait été lue auparavant.] Après le [548] souper, gardant tous deux le silence au coin de son feu, je m'apperçois, qu'il me fixe, comme il lui arrivoit souvent & d'une manière dont l'idée est difficile à rendre. Pour cette fois, son regard sec, ardent, moqueur & prolongé devint plus qu'inquiétant. Pour m'en débarrasser, j'essayai de le fixer à mon tour; mais en arrêtant mes yeux sur les siens, je sens un frémissement inexplicable, & bientôt je suis forcé de les baisser. La physionomie & le ton du bon David sont d'un bon homme, mais où, grand Dieu! ce bon homme emprunte-t-il les yeux dont il fixe ses amis?

L'impression de ce regard me reste & m'agite; mon trouble augmente jusqu'au saisissement: si l'épanchement n'eût succédé, j'étouffois. Bientôt un violent remords me gagne; je m'indigne de moi-même; enfin dans un transport que je me rappelle encore avec délices, je m'élançai à son cou, je le serre étroitement; suffoqué de sanglots, inondé de larmes, je m'écriai d'une voix entrecoupée: *Non, non David Hume n'est pas un traître; s'il n'étoit le meilleur des hommes, il faudroit qu'il en fût le plus noir.* David Hume me rend poliment mes embrassemens, & tout en me frappant de petits coups sur le dos, me répète plusieurs fois d'un ton tranquille: *Quoi, mon cher Monsieur! Eh mon cher Monsieur! Quoi donc, mon [549] cher Monsieur!* Il ne me dit rien de plus; je sens que mon coeur se resserre; nous allons nous coucher, & je pars le lendemain pour la province.

Arrivé dans cet agréable asyle où j'étois venu chercher le repos de si loin, je devois le trouver dans une maison solitaire, commode & riante dont le Maître, homme d'esprit & de mérite, n'épargnoit rien de ce qui pouvoit m'en faire aimer le séjour. Mais quel repos peut-on goûter dans la vie quand le coeur est agité! Troublé de la plus cruelle incertitude, & ne sachant que penser d'un homme que je devois aimer, je cherchai à me délivrer de ce doute funeste en rendant ma confiance mon bienfaiteur. Car, pourquoi, par quel caprice inconcevable eût-il eu tant de zèle à l'extérieur pour mon bien-être, avec des projets secrets contre mon honneur? Dans les observations qui m'avoient inquiété, chaque fait en lui-même étoit peu de chose, il n'y avoit que leur concours d'étonnant, & peut-être instruit d'autres faits que j'ignorois, M. Hume pouvoit-il dans un éclaircissement, me donner une solution satisfaisante. La seule chose

inexplicable étoit qu'il se fût refusé à un éclaircissement que son honneur & son amitié pour moi rendoient également nécessaire. Je voyois qu'il y avoit-là quelque chose que je ne comprenois pas & que je mourois d'envie d'entendre. Avant donc de me décider absolument sur son compte, je voulus faire un dernier effort & lui écrire pour le ramener, s'il se laissoit séduire à mes ennemis, ou pour le faire expliquer de maniere ou d'autre. Je lui écrivis une Lettre* [*Il paroît par ce qu'il m'écrit en dernier lieu qu'il est très-content de cette lettre, & qu'il la trouve fort bien.] [550] qu'il dut trouver fort naturelle s'il étoit coupable, mais fort extraordinaire s'il ne l'étoit pas: car quoi de plus extraordinaire qu'une lettre pleine à la fois de gratitude sur ses services & d'inquiétude sur ses sentimens, & où, mettant, pour ainsi dire, ses actions d'un côté & ses intentions de l'autre, au lieu de parler des preuves d'amitié qu'il m'avoit données, je le prie de m'aimer à cause du bien qu'il m'avoit fait? Je n'ai pas pris mes précautions d'assez loin pour garder une copie de cette lettre, mais, puisqu'il les a prises lui, qu'il la montre, & quiconque la lira, y voyant un homme tourmenté d'une peine secrete, qu'il veut faire entendre & qu'il n'ose dire, sera curieux, je m'assure, de savoir quel éclaircissement cette lettre aura produit, sur-tout à la suite de la scene précédente. Aucun, rien du tout. M. Hume se contente, en réponse, de me parler des soins obligeans que M. Davenport se propose de prendre en ma saveur. Du reste, pas un seul mot sur le principal sujet de ma lettre, ni sur l'état de mon coeur dont il devoit si bien voir le tourment. Je fus frappé de ce silence, encore plus que je ne l'avois été de son flegme à notre dernier entretien. J'avois tort, ce silence étoit sort naturel après l'autre, & j'aurois dû m'y attendre. Car quand on a osé dire en face à un homme: *je suis tenté de vous croire un traître*, & qu'il n'a pas la curiosité de demander *sur quoi*, l'on peut compter qu'il n'aura pareille curiosité de sa vie, & pour peu que les indices le chargent, cet homme est jugé.

Après la réception de sa lettre qui tarda beaucoup, je pris enfin mon parti, & résolu de ne lui plus écrire. Tout me confirma bientôt dans la résolution de rompre avec lui tout [551] commerce. Curieux au dernier point du détail de mes moindres affaires, il ne s'étoit pas borné à s'en informer de moi dans nos entretiens, mais j'appris qu'après avoir commencé par faire avouer à ma gouvernante qu'elle en étoit instruite, il n'avoit pas laissé échapper avec elle un seul tête-à-tête sans l'interroger jusqu'à l'importunité sur mes occupations, sur mes ressources, sur mes amis, sur mes connoissances, sur leurs noms, leur état, leur demeure, & avec une adresse jésuitique, il avoit demandé séparément les mêmes choses à elle & à moi. On doit prendre intérêt aux affaires d'un ami, mais on doit se contenter de ce qu'il veut nous en dire, sur-tout quand il est aussi ouvert, aussi confiant que moi, & tout ce cailletage de commerce, convient, on ne peut pas plus mal, à un Philosophe.

Dans le même tems je reçois encore deux lettres qui ont été ouvertes. L'une de M. Boswell, dont le cachet étoit en si mauvais état que M. Davenport, en la recevant, le fit remarquer au laquais de M. Hume; & l'autre de M. d'Ivernois, dans un paquet de M. Hume, laquelle avoit été recachetée au moyen d'un fer chaud qui, mal-adroitement appliqué, avoit brûlé le papier autour de l'empreinte. J'écrivis à M. Davenport pour le prier de garder par devers lui toutes les lettres qui lui seroient remises pour moi, & de n'en remettre aucune à personne, sous quelque prétexte que ce fût. J'ignore si M. Davenport, bien éloigné de penser que cette précaution pût regarder M. Hume, lui montra ma lettre; mais je sais que tout disoit à celui-ci qu'il avoit perdu ma confiance, & qu'il n'en alloit pas moins son train sans s'embarrasser de la recouvrer.

[552] Mais que devins-je lorsque je vis dans les papiers publics la prétendue lettre du Roi de Prusse que je n'avois pas encore vue, cette fausse lettre imprimée en François & en Anglois, donnée pour vraie, même avec la signature du Roi, & que j'y reconnus la plume de M. d'Alembert, aussi sûrement que si je la lui avois vu écrire?

A l'instant un trait de lumière vint m'éclairer sur la cause secrète du changement étonnant & prompt du public Anglois à mon égard, & je vis à Paris le foyer du complot qui s'exécutoit à Londres.

M. d'Alembert, autre ami très-intime de M. Hume, étoit depuis long-tems mon ennemi caché, & n'épioit que les occasions de me nuire sans se commettre; il étoit le seul des gens de Lettres d'un certain nom & de mes anciennes connoissances qui ne me fût point venu voir ou qui ne m'eût rien fait dire à mon dernier passage à Paris. Je connoissois ses dispositions secrètes, mais je m'en inquiétois peu, me contentant d'en avertir mes amis dans l'occasion. Je me souviens qu'un jour questionné sur son compte par M. Hume, qui questionna de même ensuite ma gouvernante, je lui dis que M. d'Alembert étoit un homme adroit & rusé. Il me contredit avec une chaleur dont je m'étonnai, ne sachant pas alors qu'ils étoient si bien ensemble, & que c'étoit sa propre cause qu'il défendoit.

La lecture de cette lettre m'alarma beaucoup, & sentant que j'avois été attiré en Angleterre en vertu d'un projet qui commençoit à s'exécuter, mais dont j'ignorois le but, je sentois le péril sans savoir où il pouvoit être ni de quoi j'avois à me garantir; je me rappelai alors quatre mots effrayans de [553] M. Hume, que je rapporterai ci-après. Que penser d'un écrit où l'on me faisoit un crime de mes miseres; qui tendoit à m'ôter la commisération de tout le monde dans mes malheurs, & qu'on donnoit sous le nom du Prince même qui m'avoit protégé, pour en rendre l'effet plus cruel encore? Que devois-je augurer de la suite d'un tel début? Le peuple Anglois lit les papiers publics, & n'est déjà pas trop favorable aux étrangers. Un vêtement qui n'est pas le sien suffit pour le mettre de mauvaise humeur. Qu'en doit attendre un pauvre étranger dans ses promenades champêtres, le seul plaisir de la vie auquel il s'est borné, quand on aura persuadé à ces bonnes gens que cet homme aime qu'on le lapide? ils seront sort tentés de lui en donner l'amusement. Mais ma douleur, ma douleur profonde & cruelle, la plus amere que j'aye jamais ressentie, ne venoit pas du péril auquel j'étois exposé. J'en avois trop bravé d'autres pour être fort ému de celui-là. La trahison d'un faux ami, dont j'étois la proie, étoit ce qui portoit dans mon coeur trop sensible l'accablement, la tristesse & la mort. Dans l'impétuosité d'un premier mouvement, dont jamais je ne fus le maître, & que mes adroits ennemis savent faire naître pour s'en prévaloir, j'écris des lettres pleines de désordre où je ne déguise ni mon trouble, ni mon indignation.

Monsieur, j'ai tant de choses à dire qu'en chemin faisant j'en oublie la moitié. Par exemple, une relation en forme de lettre sur mon séjour à Montmorency fut portée par des Libraires à M. Hume, qui me la montra. Je consentis qu'elle fût imprimée; il se chargea d'y veiller; elle n'a jamais paru. J'avois apporté un exemplaire des lettres de M. Du Peyrou contenant [554] la relation des affaires de Neufchâtel qui me regardent; je les remis aux mêmes Libraires à leur priere, pour les faire traduire & réimprimer; M. Hume se chargea d'y veiller; elles n'ont jamais paru.* [*Les Libraires viennent de me marquer que cette Edition est faite & prête à paroître. Cela peut être, mais c'est trop tard, & qui pis est, trop à propos.] Dès que la fausse lettre du Roi de Prusse & sa traduction parurent, je compris pourquoi les autres écrits restoient supprimés, & je l'écrivis aux Libraires. J'écrivis d'autres lettres qui probablement ont couru dans Londres: enfin j'employai le crédit d'un homme de mérite & de qualité pour faire mettre dans les papiers une déclaration de l'imposture. Dans cette déclaration, je laissois paroître toute ma douleur & je n'en déguisois pas la cause.

Jusqu'ici M. Hume a semblé marcher dans les ténèbres. Vous l'allez voir désormais dans la lumiere & marcher à découvert. Il n'y a qu'à toujours aller droit avec les gens rusés: tôt ou tard ils se décelent par leurs ruses mêmes.

Lorsque cette prétendue lettre du Roi de Prusse fut publiée à Londres, M. Hume, qui certainement savoit qu'elle étoit supposée, puisque je le lui avois dit, n'en dit rien, ne m'écrivit rien, se tait & ne songe pas même à faire; en saveur de son ami absent, aucune déclaration de la vérité. Il ne falloit, pour aller au but, que laisser dire & se tenir coi; c'est ce qu'il fit.

M. Hume ayant été mon conducteur en Angleterre, y étoit, en quelque façon, mon protecteur, mon Patron. S'il étoit naturel qu'il prît ma défense, il ne l'étoit pas moins qu'ayant une protestation publique à faire, je m'adressasse à lui pour [555] cela. Ayant déjà cessé de lui écrire, je n'avois garde de recommencer. Je m'adresse à un autre. Premier soufflet sur la joue

mon Patron. Il n'en sent rien.

En disant que la lettre étoit fabriquée à Paris, il m'importoit fort peu lequel on entendit de M. d'Alembert ou de son prêtre-nom M. Walpole; mais en ajoutant que ce qui navroit & déchiroit mon coeur étoit que l'imposteur avoit des complices en Angleterre, je m'expliquois avec la plus grande clarté pour leur ami qui étoit à Londres, & qui vouloit passer pour le mien. Il n'y avoit certainement que lui seul en Angleterre dont la haine pût déchirer & navrer mon coeur. Second soufflet sur la joue de mon Patron. Il n'en sent rien.

Au contraire, il feint malignement que mon affliction venoit seulement de la publication de cette lettre, afin de me faire passer pour un homme vain qu'une satire affecte beaucoup. Vain ou non, j'étois mortellement affligé; il le savoit & ne m'écrivoit pas un mot. Ce tendre ami, qui a tant à coeur que ma bourse soit pleine, se soucie assez peu que mon coeur soit déchiré.

Un autre Ecrit paroît bientôt dans les mêmes feuilles de la même main que le premier, plus cruel encore, s'il étoit possible, & où l'Auteur ne peut déguiser sa rage sur l'accueil que j'avois reçu à Paris. Cet écrit ne m'affecta plus; il ne m'apprenoit rien de nouveau. Les libelles pouvoient aller leur train sans m'émouvoir, & le volage public lui-même se lassoit d'être long-tems occupé du même sujet. Ce n'est pas le compte des comploteurs qui, ayant ma réputation d'honnête homme à détruire, veulent de maniere ou d'autre en venir à bout. Il fallut changer de batterie.

[556] L'affaire de la pension n'étoit pas terminée. Il ne fut pas difficile à M. Hume d'obtenir de l'humanité du Ministre & de la générosité du Prince qu'elle le fût. Il fut chargé de me le marquer, il le fit. Ce moment fut, je l'avoue, un des plus critiques de ma vie. Combien il m'en coûta pour faire mon devoir! Mes engagements précédens, l'obligation de correspondre avec respect aux bontés du Roi, l'honneur d'être l'objet de ses attentions, de celles de son Ministre, le desir de marquer combien j'y étois sensible, même l'avantage d'être un peu plus au large en approchant de la vieillesse, accablé d'ennuis & de maux, enfin l'embarras de trouver une excuse honnête pour éluder un bienfait déjà presque accepté; tout me rendoit difficile & cruelle la nécessité d'y renoncer; car il le falloit assurément, ou me rendre le plus vil de tous les hommes en devenant volontairement l'obligé de celui dont j'étois trahi.

Je fis mon devoir, non sans peine, j'écrivis directement à M. le Général Conway,* [*Voyez la lettre du 12 Mai 1766.] & avec autant de respect & d'honnêteté qu'il me fut possible, sans refus absolu, je me défendis pour le présent d'accepter. M. Hume avoit été le négociateur de l'affaire, le seul même qui en eût parlé; non-seulement je ne lui répondis point, quoique ce fût lui qui m'eût écrit, mais je ne dis pas un mot de lui dans ma lettre. Troisième soufflet sur la joue de mon Patron, & pour celui-là, s'il ne le sent pas, c'est assurément sa faute: il n'en sent rien.

Ma lettre n'étoit pas claire & ne pouvoir l'être pour M. [557] le Général Conway, qui ne savoit pas à quoi tenoit ce refus, mais elle l'étoit fort pour M. Hume qui le savoit très-bien; cependant il feint de prendre le change tant sur le sujet de ma douleur, que sur celui de mon refus, & dans un billet qu'il m'écrivit il me fait entendre qu'on me ménagera la continuation des bontés du Roi si je me ravise sur la pension. En un mot il prétend à toute force, & quoi qu'il arrive, demeurer mon Patron malgré moi. Vous jugez bien, Monsieur, qu'il n'attendoit pas de réponse & il n'en eut point.

Dans ce même tems à-peu-près, car je ne sais pas les dates, & cette exactitude ici n'est pas nécessaire, parut un lettre de M. de Voltaire à moi adressée avec une traduction Angloise, qui

renchérit encore sur l'original. Le noble objet de ce spirituel ouvrage est de m'attirer le mépris & la haine de ceux chez qui je me suis réfugié. Je ne doutai point qu mon cher Patron n'eût été un des instrumens de cette publication, sur-tout quand je vis qu'en tâchant d'aliéner de moi ceux qui pouvoient en ce pays me rendre la vie agréable, on avoit omis de nommer celui qui m'y avoit conduit. On savoit sans doute que c'étoit un soin superflu & qu'à cet égard rien ne restoit à faire. Ce nom si mal-adroitement oublié dans cette lettre, me rapella ce que dit Tacite du portrait de Brutus omis dans une pompe funebre, que chacun l'y distinguoit, précisément parce qu'il n'y étoit pas.

On ne nommoit donc pas M. Hume; mais il vit avec le gens qu'on nommoit. Il a pour amis tous mes ennemis, on le sait: ailleurs les Tronchin, les d'Alembert, les Voltaire; mais il y a bien pis à Londres, c'est que je n'y ai peur ennemis [558] que ses amis. Eh pourquoi y en aurois-je d'autres? Pourquoi même y ai-je ceux-là? Qu'ai-je fait à Lord Littleton, que je ne connois même pas? Qu'ai-je fait à M. Walpole que je ne connois pas davantage? Que savent-ils de moi, sinon que je suis malheureux & l'ami de leur ami Hume? Que leur a-t-il donc dit, puisque ce n'est que par lui qu'ils me connoissent? Je crois bien qu'avec le rôle qu'il fait il ne se démasque pas devant tout le monde; ce ne seroit plus être masqué. Je crois bien qu'il ne parle pas de moi à M. le Général Conway ni à M. le Duc de Richmond, comme il en parle dans ses entretiens secrets avec M. Walpole & dans sa correspondance secreta avec M. d'Alembert; mais qu'on découvre la trame qui s'ourdit à Londres depuis mon arrivée, & l'on verra si M. Hume n'en tient pas les principaux fils.

Enfin le moment venu qu'on croit propre à frapper le grand coup, on en prépare l'effet par un nouvel écrit satirique qu'on fait mettre dans les papiers. S'il m'étoit resté jusqu'à lors le moindre doute, comment auroit-il pu tenir devant cet écrit, puisqu'il contenoit des faits qui n'étoient connus que de M. Hume, chargés, il est vrai, pour les rendre odieux au public.

On dit dans cet écrit que j'ouvre ma porte aux grands & que je la ferme aux petits. Qui cil-ce qui sait à qui j'ai ouvert ou fermé ma porte, que M. Hume, avec qui j'ai demeuré & par qui sont venus tous ceux que j'ai vus? Il faut en excepter un grand que j'ai reçu de bon coeur sans le connoître, & que j'aurois reçu de bien meilleur coeur encore si je l'avois connu. Ce fut M. Hume qui me dit son nom quand il fut parti. En l'apprenant [559] j'eus un vrai chagrin que, daignant monter au second étage, il ne fût pas entré au premier.

Quant aux petits, je n'ai rien à dire. J'aurois degré voir moins de monde: mais ne voulant déplaire à personne, je me laissois diriger par M. Hume, & j'ai reçu de mon mieux tous ceux qu'il m'a présentés sans distinction de petits ni de grands.

On dit dans ce même écrit que je reçois mes parens froidement, *pour ne rien dire de plus*. Cette généralité consiste à avoir une fois reçu assez froidement le seul parent que j'aye hors de Geneve, & cela en présence de M. Hume. C'est nécessairement ou M. Hume ou ce parent qui a fourni cet article. Or mon cousin, que j'ai toujours connu pour bon parent & pour honnête homme, n'est point capable de fournir à des satires publiques contre moi. D'ailleurs, borné par son état à la société des gens de commerce, il ne vit pas avec les gens de lettres, ni avec ceux qui fournissent des les articles dans papiers, encore moins avec ceux qui s'occupent à des satires. Ainsi l'article ne vient pas de lui. Tout au plus puis-je penser que M. Hume aura tâché de le faire jaser, ce qui n'est pas absolument difficile, & qu'il aura tourné ce qu'il lui a dit la maniere la plus favorable à ses vues. Il est bon d'ajouter qu'après ma rupture avec M. Hume j'en avois écrit à ce

cousin-là.

Enfin, on dit dans ce même écrit que je suis sujet à changer d'amis. Il ne faut pas être bien fin pour comprendre quoi et prépare.

Distinguons. J'ai depuis vingt-cinq & trente ans des amis très-solides. J'en ai de plus nouveaux, mais non moins surs, que je garderai plus long-tems si je vis. Je n'ai pas en général [560] trouvé la même sureté chez ceux que j'ai faits parmi les gens de lettres. Aussi j'en ai changé quelquefois, & j'en changerai tant qu'ils me seront suspects; car je suis bien déterminé à ne garder jamais d'amis par bienséance: je n'en veux avoir que pour les aimer.

Si jamais j'eus une conviction intime & certaine, je l'ai que M. Hume a fourni les matériaux de cet écrit. Bien plus, non-seulement j'ai cette certitude, mais il m'est clair qu'il a voulu que je l'eusse: car comment supposer un homme aussi fin, assez mal-adroît pour se découvrir à ce point, voulant se cacher?

Quel étoit son but? Rien n'eût plus clair encore. C'étoit de porter mon indignation à son dernier terme, pour amener avec plus d'éclat le coup qu'il me préparoit. Il fait que pour me faire faire bien des sottises il suffit de me mettre en colere. Nous sommes au moment critique qui montrera s'il a bien ou mal raisonné.

Il faut se posséder autant que fait M. Hume, il faut avoir son flegme & toute sa force d'esprit pour prendre le parti qu'il prit, après tout ce qui s'étoit passé. Dans l'embarras où j'étois, écrivant à M. le Général Conway, je ne pus remplir ma lettre que de phrases obscures dont M. Hume fit, comme mon ami, l'interprétation qu'il lui plut. Supposant donc, quoiqu'il fût très-bien le contraire, que c'étoit la clause du secret qui me faisoit de la peine, il obtient de M. le Général qu'il voudroit bien s'employer pour la faire lever. Alors cet homme stoïque & vraiment insensible m'écrivit la lettre la plus amicale où il me marque qu'il s'est employé pour faire lever la clause, mais qu'avant toute chose il faut savoir si je veux accepter sans [561] cette condition, pour ne pas exposer Sa Majesté à un se refus.

C'étoit ici le moment décisif, la fin, l'objet de tous ses vaux. Il lui falloit une réponse, il la vouloir. Pour que je ne pusse me dispenser de la faire il envoie à M. Davenport duplicata de sa lettre, & non content de cette précaution, il m'écrivit dans un autre billet qu'il ne sauroit rester plus long-tems à Londres pour mon service. La tête me tourna presque en lisant ce billet. De mes jours je n'ai rien trouvé de inconcevable.

Il l'a donc enfin cette réponse tant désirée, & se presse déjà d'en triompher. Déjà écrivant à M. Davenport, il me traite d'homme féroce & de monstre d'ingratitude. Mais il lui fait plus. Ses mesures sont bien prises, à ce qu'il pense: nulle preuve contre lui ne peut échapper. Il veut une explication: il l'aura; & la voici.

Rien ne la conclut mieux que le dernier trait qui l'amene. Seul il prouve tout & sans réplique.

Je veux supposer, par impossible, qu'il n'est rien revenu à M. Hume de mes plaintes contre lui: il n'en sait rien, il ignore aussi parfaitement que s'il n'eût été faufile avec personne qui en fût instruit, aussi parfaitement que si durant ce tems il eût vécu à la Chine. Mais ma conduite immédiate entre lui & moi; les derniers mots si frappans que je lui dis à Londres; la lettre qui suivit pleine d'inquiétude & de crainte; mon silence obstiné plus énergique que des paroles; ma plainte amere & publique au sujet de la lettre de M. d'Alembert; ma lettre au Ministre, qui ne m'a point écrit, en réponse à celle qu'il m'écrivit [562] lui-même, & dans laquelle je ne dis pas un

mot de lui; enfin mon refus, sans daigner m'adresser à lui, d'acquiescer à une affaire qu'il a traitée en ma faveur, moi le sachant, & sans opposition de ma part; tout cela parle seul du ton le plus fort, je ne dis pas à tout homme qui auroit quelque sentiment dans l'ame, mais à tout homme qui n'est pas hébété.

Quoi! après que j'ai rompu tout commerce avec lui depuis près de trois mois, après que je n'ai répondu à pas une de ses lettres, quelqu'important qu'en fût le sujet, environné des marques publiques & particulieres de l'affliction que son infidélité me cause, cet homme éclairé, ce beau génie naturellement si clair-voyant & volontairement si stupide, ne voit rien, n'en-tend rien, ne sent rien, n'est ému de rien, & sans un seul mot de plainte, de justification, d'explication, il continue à se donner, malgré moi, pour moi les soins les plus grands; les plus pressés! Il m'écrit affectueusement qu'il ne peut rester à Londres plus long-tems pour mon service, comme si nous étions d'accord qu'il y restera pour cela! Cet aveuglement, cette impassibilité, cette obstination ne sont pas dans la nature, il faut expliquer cela par d'autres motifs. Mettons cette conduite dans un plus grand jour, car c'est un point décisif.

Dans cette affaire, il faut nécessairement que M. Hume soit le plus grand ou le dernier des hommes, il n'y a pas de milieu. Reste à voir lequel c'est des deux.

Malgré tant de marques de dédain de ma part, M. Hume avoir-il l'étonnante générosité de vouloir me servir sincèrement? Il savoit qu'il m'étoit impossible d'accepter ses bons [563] offices, tant que j'aurois de lui les sentimens que j'avois conçus. Il avoit éludé l'explication lui-même. Ainsi me servant sans se justifier, il rendoit ses soins inutiles; il n'étoit donc généreux.

S'il supposoit qu'en cet état j'accepterois ses soins, il supposoit donc que j'étois un infâme. C'étoit donc pour un homme qu'il jugeoit être un infâme qu'il sollicitoit avec tant d'ardeur une pension du Roi? Peut-on rien penser de plus extravagant?

Mais que M. Hume, suivant toujours son plan, se soit dit à lui-même: voici le moment de l'exécution; car, pressant Rousseau d'accepter la pension, il faudra qu'il l'accepte qu'il la refuse. S'il l'accepte, avec les preuves que j'ai en main, je le déshonore complètement; s'il la refuse après l'avoir acceptée, on a levé tout prétexte, il faudra qu'il dise pourquoi. C'est-là que je l'attends; s'il m'accuse il est perdu.

Si, dis-je, M. Hume a raisonné ainsi, il a fait une chose fort conséquente à son plan, & par-là même ici fort naturelle, & il n'y a que cette unique façon d'expliquer sa conduite dans cette affaire; car elle est inexplicable dans toute autre supposition: si ceci n'est pas démontré, jamais rien ne le sera.

L'état critique où il m'a réduit me rappelle bien fortement les quatre mots dont j'ai parlé ci-devant, & que je lui entendis dire & répéter dans un tems où je n'en pénétrois gueres la force. C'étoit la première nuit qui suivit notre départ de Paris. Nous étions couchés dans la même chambre, & plusieurs fois dans la nuit, je l'entends s'écrier en François avec [564] une véhémence extrême: *Je tiens J. J. Rousseau!* J'ignoré s'il veilloit ou s'il dormoit. L'expression est remarquable dans la bouche d'un homme qui sait trop bien le François pour se tromper sur la force & le choix des termes. Cependant je pris, & je ne pouvois manquer alors de prendre ces mots dans un sens favorable, quoique le ton l'indiquât encore moins que l'expression: c'est un ton dont il m'est impossible de donner l'idée, & qui correspond très-bien aux regards dont j'ai parlé. Chaque fois qu'il dit ces mots, je sentis un tressaillement d'effroi, dont je n'étois pas le maître; mais il ne me fallut qu'un moment pour me remettre & rire de ma terreur. Dès le

lendemain tout fut si parfaitement oublié, que je n'y ai pas même pensé durant tout mon séjour à Londres & au voisinage. Je ne m'en suis souvenu qu'ici où tant de choses m'ont rappelé ces paroles, & me les rappellent, pour ainsi dire, à chaque instant.

Ces mots dont le ton retentit sur mon coeur comme s'ils venoient d'être prononcés, les longs & funestes regards tant de fois lancés sur moi, les petits coups sur le dos avec des mots de *mon cher Monsieur*, en réponse au soupçon d'être un traître; tout cela m'affecte à un tel point après le reste, que ces souvenirs, fussent-ils les seuls fermeroient tout retour à la confiance, & il n'y a pas une nuit où ces mots: *Je tiens J. J. Rousseau*, ne sonnent encore à mon oreille, comme si je les entendois de nouveau.

Oui, M. Hume, vous me tenez, je le sais, mais seulement par des choses qui me sont extérieures: vous me tenez par l'opinion, par les jugemens des hommes; vous me tenez par [565] ma réputation, par ma sureté peut-être; tous les préjugés sont pour vous; il vous est aisé de me faire passer pour un monstre, comme vous avez commencé, & je vois déjà l'exultation barbare de mes implacables ennemis. Le public, en général, ne me fera pas plus de grace. Sans autre examen, il est toujours pour les services rendus, parce que chacun est bien aise d'inviter à lui en rendre, en montrant qu'il sait le sentir. Je prévois aisément la suite de tout cela, sur-tout dans le pays où vous m'avez conduit, & où, sans amis, étranger à tout le monde, je suis presque à votre merci. Les gens sensés comprendront, cependant, que, loin que j'aye pu chercher cette affaire, elle étoit ce qui pouvoir m'arriver de plus terrible dans la position où je suis: ils sentiront qu'il n'y a que ma haine invincible pour toute fausseté & l'impossibilité de marquer de l'estime à celui pour qui je l'ai perdue, qui aient pu m'empêcher de dissimuler quand tant d'intérêts m'en faisoient une loi: mais les gens sensés sont en petit nombre & ce ne sont pas eux qui sont du bruit.

Oui, M. Hume, vous me tenez par tous les liens de cette vie; mais vous ne me tenez ni par ma vertu ni par mon courage, indépendant de vous & des hommes, & qui me restera tout entier malgré vous. Ne pensez pas m'effrayer par la crainte du sort qui m'attend. Je connois les jugemens des hommes, je suis accoutumé à leur injustice, & j'ai appris à les peu redouter. Si votre parti est pris, comme j'ai tout lieu de le croire, soyez sûr que le mien ne l'est pas moins. Mon corps est affoibli, mais jamais mon ame ne fut plus ferme. Les hommes seront & diront ce qu'ils voudront, peu m'importe; [566] ce qui m'importe est d'achever, comme j'ai commencé, d'être droit & vrai jusqu'à la fin, quoi qu'il arrive, & de n'avoir pas plus à me reprocher une lâcheté dans mes miseres qu'une insolence dans ma prospérité. Quelque opprobre qui m'attende & quelque malheur qui me menace, je suis prêt. Quoiqu'à plaindre, je le serai moins que vous, & je vous laisse pour toute vengeance le tourment de respecter, malgré vous, l'infortuné que vous accablez.

En achevant cette lettre, je suis surpris de la force que j'ai eue de l'écrire. Si l'on mouroit de douleur, j'en seroit mort à chaque ligne. Tout est également incompréhensible dans ce qui se passe. Une conduite pareille à la vôtre n'est pas dans la nature, elle est contradictoire, &

cependant elle m'est démontrée. Abyme des deux côtés! je pérís dans l'un ou dans l'autre. Je suis le plus malheureux des humains si vous êtes coupable, j'en suis le plus vil si vous êtes innocent. Vous me faites desirer d'être cet objet méprisable. Oui, l'état où je me verrois prosterné, foulé sous vos pieds, criant miséricorde & faisant tout pour l'obtenir, publiant à haute voix mon indignité & rendant à vos vertus le plus éclatant hommage, seroit pour mon coeur un état d'épanouissement & de joie, après l'état d'étouffement & de mort où vous l'avez mis. Il ne me reste qu'un mot à vous dire. Si vous êtes coupable ne m'écrivez plus; cela seroit inutile, & surement vous ne me tromperez pas. Si vous êtes innocent, daignez vous justifier. Je connois mon devoir, je l'aime & l'aimerai toujours, quelque rude qu'il puisse être. Il n'y a point d'abjection dont un coeur, qui n'est pas né pour elle, ne puisse revenir. Encore un coup, si vous êtes innocent, [567] daignez vous justifier: si vous ne l'êtes pas, adieu pour jamais.

[20 - 07 - 1766] LETTRE A MYLORD MARÉCHAL

[Wootton]

Le 20 Juillet 1766.

La dernière lettre, Mylord, que j'ai reçue de vous étoit du 25 Mai. Depuis ce tems j'ai été forcé de déclarer mes sentimens à M. Hume; il a voulu une explication; il l'a eue, j'ignore l'usage qu'il en sera. Quoi qu'il en soit, tout est dit désormais entre lui & moi. Je voudrois vous envoyer copie des lettres, mais c'est un livre pour la grosseur. Mylord, le sentiment cruel que nous ne nous verrons plus, charge mon coeur d'un poids insupportable. Je donnerois la moitié de mon sang pour vous voir un seul quart-d'heure encore une fois en ma vie. Vous savez combien ce quart-d'heure me seroit doux, mais vous ignorez combien il me seroit important.

Après avoir bien réfléchi sur ma situation présente, je trouvé qu'un seul moyen possible de m'assurer quelque repos sur mes derniers jours. C'est de me faire oublier des hommes aussi parfaitement que si je n'existois plus, si tant est qu'on puisse appeller existence un reste de végétation inutile à soi-même & aux autres, loin de tout ce qui nous est cher. En conséquence de cette résolution, j'ai pris celle de rompre toute correspondance hors les cas d'absolue nécessité. Je cesse désormais d'écrire & de répondre à qui que ce soit. Je ne fais [568] que deux seules exceptions, dont l'une est pour M. Du Peyrou; je crois superflu de vous dire quelle est l'autre; désormais tout à l'amitié, n'existant plus que par elle, vous sentez que j'ai plus besoin que jamais d'avoir quelquefois de vos lettres.

Je suis très-heureux d'avoir pris du goût pour la botanique. Ce goût se change insensiblement en une passion d'enfant, ou plutôt en un radotage inutile & vain: car je n'apprends aujourd'hui qu'en oubliant ce que j'appris hier, mais n'importe. Si je n'ai jamais le

plaisir de savoir, j'aurai toujours celui d'apprendre, & c'est tout ce qu'il me faut. Vous ne sauriez croire combien l'étude des plantes jette d'agrément sur mes promenades solitaires. J'ai eu le bonheur de me conserver un coeur assez sain, pour que les plus simples amusemens lui suffisent, & j'empêche, en m'empaillant la tête, qu'il n'y reste place pour d'autres fatras.

L'occupation pour les jours de pluie, fréquens en ce pays, est d'écrire ma vie. Non ma vie extérieure comme les autres; mais ma vie réelle, celle de mon ame, l'histoire de mes sentimens les plus secrets. Je ferai ce que nul homme n'a fait avant moi, & ce que vraisemblablement nul autre ne sera dans la suite. Je dirai tout, le bien, le mal, tout enfin; je me sens une ame qui se peut montrer. Je suis loin de cette époque chérie de 1762, mais j'y viendrai, je l'espère. Je recommencerai du moins en idée ces pèlerinages de Colombier, qui furent les jours les plus purs de ma vie. Que ne peuvent-ils recommencer encore & recommencer sans cesse! Je ne demanderois point d'autre éternité.

M. Du Peyrou me marque qu'il a reçu les trois cents louis. [569] Ils viennent d'un bon pere qui, non plus que celui dont il est l'image, n'attend pas que ses enfans lui demandent leur pain quotidien.

Je n'entends point ce que vous me dites d'une prétendue charge que les habitans de Derbyshire m'ont donnée. Il n'y a rien de pareil, je vous assure; & cela m'a tout l'air d'une plaisanterie que quelqu'un vous aura faite sur mon compte; du reste je suis très-content du pays & des habitans, autant qu'on peut l'être à mon âge d'un climat & d'une maniere de vivre auxquels on n'est pas accoutumé. J'espérois que vous me parleriez un peu de votre maison & de votre jardin, ne fût-c qu'en faveur de la botanique. Ah! que ne suis-je à portée de ce bienheureux jardin, dût mon pauvre sultan le fourrager un peu comme il fit celui de Colombier!

[0 2 - 0 8 - 1 7 6 6] LETTRE A M. GUY

Wootton le 2 Août 1766.

Je me serois bien passé, Monsieur, d'apprendre les bruits obligeans qu'on répand à Paris sur mon compte; & vous auriez bien pu vous passer de vous joindre à ces cruels amis qui se plaisent à m'enfoncer vingt poignards dans le coeur. Le parti que j'ai pris de m'ensevelir dans cette solitude, sans entretenir plus aucune correspondance dans le monde, est l'effet de ma situation bien examinée. La ligue qui s'est formée contre moi, [570] est trop puissante, trop adroite, trop ardente, trop accréditée pour que dans ma position, sans autre appui que la vérité, je sois en état de lui faire face dans le public. Couper les têtes de cette hydre ne serviroit qu'à les multiplier, & je n'aurois pas détruit une de leurs calomnies, que vingt autres plus cruelles lui succédroient à l'instant. Ce que j'ai à faire est de bien prendre mon parti sur les jugemens du

public; de me taire, & de tâcher au moins de vivre & mourir en repos.

Je n'en suis pas moins reconnoissant pour ceux que l'intérêt qu'ils prennent à moi, engage à m'instruire de ce qui se passe. En m'affligeant ils m'obligent; s'ils me sont du mal c'est en voulant me faire du bien. Ils croient que ma réputation dépend d'une lettre injurieuse; cela peut être: mais s'ils croient que mon honneur en dépend, ils se trompent. Si l'honneur d'un homme dépendoit des injures qu'on lui dit, & des outrages qu'on lui fait, il y a long-tems qu'il ne me resteroit plus d'honneur à perdre. Mais au contraire, il est même au-dessous d'un honnête homme de repousser de certains outrages. On dit que M. Hume me traite de vile canaille & de scélérat. Si je savois répondre à de pareils noms, je m'en croirois digne.

Montrez cette lettre à mes amis, & priez-les de se tranquilliser. Ceux qui ne jugent que sur des preuves, ne me condamneront certainement pas; & ceux qui jugent sans preuves ne valent pas la peine qu'on les désabuse. M. Hume écrit, dit-on, qu'il veut publier toutes les pieces relatives à cette affaire. C'est, j'en répons, ce qu'il se gardera de faire, ou ce qu'il se gardera bien au moins de faire fidèlement. Que ceux qui seront au fait nous jugent, je le desire: que ceux qui ne [571] sauront que ce que M. Hume voudra leur dire, ne liassent pas de nous juger, cela m'est, je vous jure, très-indifférent. J'ai un défenseur dont les opérations sont lentes, mais sûres: je les attends.

Je me bornerai à vous présenter une seule réflexion. Il s'agit, Monsieur, de deux hommes, dont l'un a été amené par l'autre en Angleterre presque malgré lui. L'étranger, ignorant la langue du pays, ne pouvant parler, ni entendre; seul, sans ami, sans appui, sans connoissance, sans savoir même à qui confier une lettre en sureté; livré sans réserve à l'autre, & aux siens; malade, retiré, ne voyant personne, écrivant peu, est allé s'enfermer dans le fond d'une retraite où il herborise pour toute occupation. Le Breton, homme actif liant, intrigant, au milieu de son pays, de ses amis, de ses parens, de ses patrons, de ses patriotes, en grand crédit à la Cour, à la Ville; répandu dans le plus grand monde, à la tête des gens de Lettres, disposant des papiers publics, en grande relation chez l'étranger, sur-tout avec les plus mortels ennemis du premier. Dans cette position, il se trouve que l'un des de a tendu des pièges à l'autre. Le Breton crie, que c'est vile canaille, ce scélérat d'étranger qui lui en tend. L'étranger seul, malade, abandonné, gémit & ne répond rien. Là-dessus le voilà jugé, & il demeure clair qu'il s'est laissé mener dans le pays de l'autre, qu'il s'est mis à sa merci, tout exprès pour lui faire piece, & pour conspirer contre lui. Que pensez-vous de ce jugement? Si j'avois été capable de former un projet aussi monstrueusement extravagant, où est l'homme ayant quelque sens, quelque humanité, qui ne devroit pas dire: [572] vous faites tort à ce pauvre misérable, il est trop fou pour pouvoir être un scélérat. Plaignez-le, saignez-le; mais ne l'injuriez pas. J'ajouterai que le ton seul que prend M. Hume, devroit décréditer ce qu'il dit. Ce ton si brutal, si bas, si indigne d'un homme qui se respecte, marque assez que l'ame qui l'a dicté n'est pas saine: il n'annonce pas un langage digne de foi. Je suis étonné, je l'avoue, comment ce ton seul n'a pas excité l'indignation publique. C'est qu'à Paris, c'est toujours celui qui crie le plus fort qui a raison. A ce combat-là, je n'emporterai jamais la victoire; & je ne la disputerai pas.

Voici, Monsieur, le fait en peu de mots. Il m'est prouvé que M. Hume lié avec mes plus cruels ennemis, d'accord à Londres avec des gens qui se montrent, & à Paris avec tel qui ne se montre pas, m'a attiré dans son pays, en apparence pour m'y servir avec la plus grande ostentation, & en effet pour m'y diffamer avec la plus grande admire, à quoi il a très-bien

réussi. Je m'en suis plaint; il a voulu savoir mes raiforts; je les lui ai écrites dans le plus grand détail: si on les demande, il peut les dire. Quant à moi, je n'ai rien à dire du tout.

Plus je pense à la publication promise par M. Hume, moins je puis concevoir qu'il l'exécute. S'il l'ose faire, à moins d'énormes falsifications, je prédis hardiment, que, malgré son extrême adresse & celle de ses amis, sans même que je m'est mêle, M. Hume est un homme démasqué.

[573]

[09 - 08 - 1766] LETTRE A MYLORD MARÉCHAL

[Wootton]

Le 9 Août 1766

Les choses incroyables que M. Hume écrite à Paris sur mon compte, me sont présumer que, s'il l'ose, il ne manquera pas de vous en écrire autant. Je ne suis pas en peine de ce que vous en penserez. Je me flatte, Mylord, d'être assez connu de vous, & cela me tranquillise. Mais il m'accuse avec tant d'audace d'avoir refusé malhonnêtement la pension après l'avoir acceptée, que je crois devoir vous envoyer une copie fidelle de la lettre que j'écrivis à ce sujet à M. le Général Conway.* [*Celle du 12 Mai 1766.] J'étois bien embarrassé dans cette lettre, ne voulant pas dire la véritable cause de mon refus, & ne pouvant en alléguer aucune autre. Vous conviendrez, je m'assure, que si l'on peut s'en tirer mieux que je ne fis, on ne peut du moins s'en tirer plus honnêtement. J'ajouterois qu'il est faux que j'aye jamais accepté la pension. J'y mis seulement votre agrément pour condition nécessaire, & quand cet agrément fut venu, M. Hume alla en avant sans me consulter davantage. Comme vous ne pouvez savoir ce qui s'est passé en Angleterre à mon égard depuis mon arrivée, il est impossible que vous prononciez dans cette affaire, avec connoissance, entre M. Hume & moi; ses procédés secrets sont trop incroyables, & il n'y a personne [574] au monde moins fait que vous pour y ajouter soi. Pour moi qui les ai sentis si cruellement, & qui n'y peux penser qu'avec la douleur la plus amere, tout ce qu'il me reste à desirer, est de n'en reparler jamais. Mais comme M. Hume ne garde pas le même silence, & qu'il avance les choses les plus fausses du ton le plus affirmatif, je vous demande aussi, Mylord, une justice que vous ne pouvez me refuser, c'est lorsqu'on pourra vous dire ou vous

écrire que j'ai fait volontairement une chope injuste ou malhonnête, d'être bien persuadé que cela n'est pas vrai.

[07 - 09 - 1766] LETTRE AU MÊME

[Wootton]

7 Septembre 1766.

Je ne puis vous exprimer, Mylord, à quel point, dans les circonstances où je me trouve, je suis alarmé de votre silence. La dernière lettre que j'ai reçue de vous étoit du..... Serait-il possible que les terribles clameurs de M. Hume eussent fait impression sur vous, & m'eussent, au milieu de tant de malheurs, ôté la seule consolation qui me restoit sur la terre? Non, Mylord, cela ne peut pas être. Votre ame ferme ne peut être entraînée par l'exemple de la foule; votre esprit judicieux ne peut être abusé à ce point. Vous n'avez point connu cet homme, personne ne l'a connu, ou plutôt il n'est plus le même. Il n'a jamais haï que moi seul; mais aussi quelle haine! [575] Un même coeur pourroit-il suffire à deux comme celle-là. Il a marché jusqu'ici dans les ténèbres, il s'est caché, mais maintenant il se montre à découvert. Il a rempli l'Angleterre, la France, les gazettes, l'Europe entière de cris auxquels je ne sais que répondre, & d'injures dont je me croirois digne, si je daignois les repousser. Tout cela ne décele-t-il pas avec évidence le but qu'il a caché jusqu'à présent avec tant de soin? Mais laissons M. Hume; je veux l'oublier malgré les maux qu'il m'a faits. Seulement qu'il ne m'ôte pas mon pere. Cette perte est la seule que je ne pourrais supporter. Avez-vous reçu mes deux dernières lettres, l'une du 20 Juillet 9 & l'autre du 9 Août? Ont-elles eu le bonheur d'échapper aux filets qui sont si tendus tout autour de moi, & au travers desquels peu de chose passe? Il paroît que l'intention de mon persécuteur & de ses amis, est de m'ôter toute communication avec le continent, & de me faire périr ici de douleur & de misere. Leurs mesures sont trop bien prises pour que je puisse aisément leur échapper. Je suis préparé à tout, & je puis tout supporter hors votre silence. Je m'adresse à M. Rougemont; je ne connois que lui seul à Londres à qui j'ose me confier. S'il me refuse ses services, je suis sans ressource, & sans moyen pour écrire & mes amis. Ah! Mylord, qu'il me vienne une lettre de vous, & je me console de tout le reste.

[576]

[2 7 - 0 9 - 1 7 6 6] LETTRE AU MÊME

Wootton le 27 Septembre 1766.

Je n'ai pas besoin, Mylord, de vous dire combien vos deux dernières lettres m'ont fait de plaisir & m'étoient nécessaires. Ce plaisir a pourtant été tempéré par plus d'un article, par un sur-tout auquel je réserve une lettre exprès, & aussi par ceux qui regardent M. Hume, dont je ne saurois lire le nom ni rien qui s'y rapporte, sans un serrement de coeur & un mouvement convulsif, qui fait pis que de me tuer, puisqu'il me laisse vivre. Je ne cherche point, Mylord, à détruire l'opinion que vous avez de cet homme, ainsi que toute l'Europe; mais je vous conjure par votre coeur paternel de ne me reparler jamais de lui sans la plus grande nécessité.

Je ne puis me dispenser de répondre à ce que vous m'en dites dans votre lettre du 5 de ce mois. *Je vois avec douleur, me marquez vous, que vos ennemis mettront sur le compte de M. Hume tout ce qu'il leur plaira d'ajouter au démêlé d'entre vous & lui.* Mais que pourroient-ils faire de plus que ce qu'il a fait lui-même? Diront-ils de moi pis qu'il n'en a dit dans les lettres qu'il a écrites à Paris, par toute l'Europe, & qu'il a fait mettre dans toutes les gazettes? Mes autres ennemis me sont du pis qu'ils peuvent & ne s'en cachent gueres; lui fait pis qu'eux & se cache, & c'est lui qui ne manquera pas [577] de mettre sur leur compte, le mal que jusqu'à ma mort il ne cessera de me faire en secret.

Vous me dites encore, Mylord, que je trouve mauvais que M. Hume ait sollicité la pension du Roi d'Angleterre à mon insçu. Comment avez-vous pu vous laisser surprendre au point d'affirmer ainsi ce qui n'est pas? Si cela étoit vrai, je serois un extravagant, tout au moins; mais rien n'est plus faux. Ce qui m'a fâché, c'étoit qu'avec sa profonde adresse il se soit servi de cette pension, sur laquelle il revenoit à mon insçu quoique refusée, pour me forcer de lui motiver mon refus & de lui faire la déclaration qu'il vouloit absolument avoir, & que je voulois éviter, sachant bien l'usage qu'il en vouloit faire. Voilà, Mylord, l'exacte vérité, dont j'ai les preuves, & que vous pouvez affirmer.

Graces au ciel, j'ai fini quant à présent sur ce qui regarde M. Hume. Le sujet dont j'ai maintenant à vous parler est tel que je ne puis me résoudre à le mêler avec celui-là dans la même lettre. Je le réserve pour la première que je vous écrirai. Ménagez pour moi vos précieux jours, je vous en conjure. Ah! vous ne savez pas, dans l'abyme de malheurs où je suis plongé, quel seroit pour moi celui de vous survivre!

[578]

[2 7 - 0 9 - 1 7 6 6] L E T T R E A M A D A M E * * * * *

Wootton le 27 Septembre 1766.

Le cas que vous m'exposez, Madame, est dans le fond très-commun, mais mêlé de choses si extraordinaires, que votre lettre a l'air d'un roman. Votre jeune homme n'est pas de son siècle; c'est un prodige ou un monstre. Il y a des monstres dans ce siècle, je le sais trop, mais plus vils que courageux, & plus fourbes que féroces. Quant aux prodiges, on en voit si peu que ce n'est pas la peine d'y croire, & si Cassius en est un de force d'ame, il n'en est assurément pas un de bon sens & de raison.

Il se vante de sacrifices qui, quoiqu'ils fassent horreur, seroient grands s'ils étoient pénibles, & seroient héroïques s'ils étoient nécessaires; mais où faute de l'une & de l'autre de ces conditions, je ne vois qu'une extravagance qui me fait très-mal augurer de celui qui les a faits. Convenez, Madame, qu'un amant qui oublie sa belle dans un voyage, qui en redevient amoureux quand il la revoit, qui l'épouse & puis qui s'éloigne & l'oublie encore, qui promet séchement de revenir à ses couches & n'en fait rien, qui revient enfin pour lui dire qu'il l'abandonne, qui part & ne lui écrit que pour confirmer cette belle résolution; convenez, dis-je, que si cet homme eut de l'amour, il n'en eut gueres, & que la victoire dont il se vante avec tant de pompe, lui coûte probablement beaucoup moins, qu'il ne vous dit.

[579] Mais supposant cet amour assez violent pour se faire honneur du sacrifice, où en est la nécessité? C'est ce qui me passe. Qu'il s'occupe du sublime emploi de délivrer sa patrie, cela est fort beau, & je veux croire que cela est utile: mais ne se permettre aucun sentiment étranger à ce devoir, pourquoi cela? Tous les sentimens vertueux ne s'étaient-ils pas les uns les autres, & peut-on en détruire un sans les affoiblir tous. *J'ai cru long-tems, dit-il, combiner mes affections avec mes devoirs.* Il n'y a point là de combinaisons à faire, quand ces affections elles-mêmes sont des devoirs. *L'illusion cesse, & je vois qu'un vrai citoyen doit les abolir.* Quelle est donc cette illusion, & où a-t-il pris cette affreuse maxime? S'il est de tristes situations dans la vie, s'il est de cruels devoirs qui nous forcent quelquefois à leur en sacrifier d'autres, à déchirer notre coeur pour obéir à la nécessité pressante ou à l'inflexible vertu, en est-il, en peut-il jamais être qui nous forcent d'étouffer des sentimens aussi légitimes que ceux de l'amour filial, conjugal, paternel; & tout homme qui se fait une expresse loi de n'être plus ni fils, ni mari, ni pere, ose-t-il usurper le nom de citoyen, ose-t-il usurper le nom d'homme?

On diroit, Madame, en lisant votre lettre, qu'il s'agit d'une conspiration. Les conspirations peuvent être des actes héroïque de patriotisme, & il y en a eu de telles; mais presque toujours

elles ne sont que des crimes punissables, dont les auteurs songent bien moins à servir la patrie qu'à l'asservir, & à la délivrer de ses tyrans qu'à l'être. Pour moi je vous déclare que je ne voudrois pour rien au monde avoir trempé dans la conspiration la plus légitime; parce qu'enfin ces sortes d'entreprises [580] ne peuvent s'exécuter sans troubles, sans désordres, sans violences, quelquefois sans effusion de sang, & qu'à mon avis le sang d'un seul homme est d'un plus grand prix que la liberté de tout le genre-humain. Ceux qui aiment sincèrement la liberté n'ont pas besoin, pour la trouver, de tant de machines; & sans causer ni révolutions ni troubles, quiconque veut être libre, l'est en effet.

Posons toutefois cette grande entreprise comme un devoir sacré qui doit régner sur tous les autres, doit-il pour cela les anéantir, & ces différens devoirs sont-ils donc à tel point incompatibles, qu'on ne puisse servir la patrie sans renoncer à l'humanité? Votre Cassius est-il donc le premier qui ait formé le projet de délivrer la sienne, & ceux qui l'ont exécuté, l'ont-ils fait au prix des sacrifices dont il se vante? Les Pélopidas, les Brutus, les vrais Cassius & tant d'autres ont-ils eu besoin d'abjurer tous les droits du sang & de la nature, pour accomplir leurs nobles desseins? Y eût-il jamais de meilleurs fils, de meilleurs maris, de meilleurs peres que ces grands hommes? La plupart, au contraire, concerterent leurs entreprises au sein de leurs familles, & Brutus osa révéler, sans nécessité, son secret à sa femme, uniquement parce qu'il la trouva digne d'en être dépositaire. Sans aller si loin chercher des exemples, je puis, Madame, vous en citer un plus moderne d'un héros à qui rien ne manque pour être à côté de ceux de l'antiquité, que d'être aussi connu qu'eux. C'est le Comte Louis de Fiesque, lorsqu'il voulut briser les fers de Gênes sa patrie, & la délivrer du joug des Doria. Ce jeune homme si aimable, si vertueux, si parfait, forma ce grand dessein presque dès son enfance, [581] & s'éleva, pour ainsi dire, lui-même pour l'exécuter. Quoique très-prudent, il le confia à son frere, à sa famille, à sa femme aussi jeune que lui; & après des préparatifs très-grands, très-lents, très-difficiles, le secret fut si bien gardé l'entreprise fut si bien concertée & eut un si plein succès, que jeune Fiesque étoit maître de Gênes au moment qu'il périt par un accident.

Je ne dis pas qu'il soit sage de révéler ces sortes de secrets, même à ses proches, sans la plus grande nécessité; mais autre chose est, garder son secret, & autre chose, rompre avec ceux à qui on le cache. J'accorde même qu'en méditant un grand dessein, l'on est obligé de s'y livrer quelquefois au point d'oublier pour un tems, des devoirs moins pressans peut-être, mais non moins sacrés si-tôt qu'on peut les remplir. Mais que de propos délibéré, de gaïté de coeur, le sachant, le voulant, on ait, avec la barbarie de renoncer pour jamais à tout qui nous doit être cher, celle de l'accabler de cette déclaration cruelle, c'est, Madame, ce qu'aucune situation imaginable ne peut ni autoriser, ni suggérer même à un homme dans son bon sens qui n'est pas un monstre. Ainsi je conclus, quoiqu'à regret, que votre Cassius est fou tout au moins, & je vous avoue qu'il m'a tout-à-fait l'air d'un ambitieux embarrassé de sa femme, qui veut couvrir du manque de l'héroïsme son inconstance & ses projets d'agrandissement. Or, ceux qui savent employer à son âge de pareilles ruses, sont des gens qu'on ne ramene jamais, & qui rarement en valent la peine.

Il se peut, Madame, que je me trompe; c'est à vous d'en juger. Je voudrais avoir des choses plus agréables à vous dire: [582] mais vous me demandez mon sentiment; il faut vous le dire, ou me taire, ou vous tromper. Des trois partis j'ai choisi le plus honnête, & celui qui pouvoit le mieux vous marquer, Madame, ma déférence & mon respect.

[09 - 12 - 1766] LETTRE A MADEMOISELLE DEWES

Wootton le 9 Décembre 1766.

Ma belle voisine, vous me rendez injuste & jaloux pour la première fois de ma vie; je n'ai pu voir sans envie les chaînes dont vous honoriez mon sultan; & je lui ai ravi l'avantage de les porter le premier. J'en aurois dû parer votre brebis chérie, mais je n'ai osé empiéter sur les droits d'un jeune & aimable berger. C'est déjà trop passer les miens de faire le galant à mon âge; mais puisque vous me l'avez fait oublier, tâchez de l'oublier vous-même, & pensez moins au barbon qui vous rend hommage, qu'au soin que vous avez pris de lui rajeunir le coeur.

Je ne veux pas, ma belle voisine, vous ennuyer plus longtemps de mes vieilles sornettes. Si je vous contois toutes les bontés & amitiés dont votre cher oncle m'honore, je serois encore ennuyeux par mes longueurs; ainsi je me tais. Mais revenez l'été prochain en être le témoin vous-même, & ramenez Madame la Comtesse,* [*Mde. la Comtesse Cowper, veuve du feu Comte Cowper, & fille du Comte de Granville] à condition que nous serons [583] cette fois-ci les plus forts, & qu'au lieu de vous laisser enlever comme cette année, vous nous aiderez à la retenir.

[11 - 12 - 1766] LETTRE A MYLORD MARÉCHAL

[Wootton]

11 Décembre 1766.

Abréger la correspondance!..... Mylord, que m'annoncez-vous, & quel tems prenez-vous pour cela? Serois-je dans votre disgrâce? Ah! dans tous les malheurs qui m'accablent, voilà le seul que je ne saurois supporter. Si j'ai des torts, daignez les pardonner, en est-il, en peut-il être

que mes sentimens pour vous ne doivent pas racheter? Vos bontés pour moi font toute la consolation de ma vie. Voulez-vous m'ôter cette unique & douce consolation? Vous avez cessé d'écrire à vos parens. Eh! qu'importe, tous vos parens, tous vos amis ensemble ont-ils pour vous un attachement comparable au mien? Eh! Mylord, c'est votre âge, ce sont mes maux qui nous rendent plus utiles l'un à l'autre. A quo peuvent mieux s'employer les restes de la vie qu'à s'entretenir avec ceux qui nous sont chers? Vous m'avez promis une éternelle amitié, je la veux toujours, j'en suis toujours digne. Les terres & les mers nous séparent, les hommes peuvent semer bien des erreurs entre nous; mais rien ne peut séparer mon coeur du vôtre, & celui que vous aimâtes une fois n'a point changé. Si réellement vous craignez la peine d'écrire, c'est mon devoir de vous l'épargner autant qu'il se peut. [584] Je ne demande à chaque fois que deux lignes, toujours les mêmes & rien de plus. *J'ai reçu votre lettre de telle date. Je me porte bien, je vous aime toujours.* Voilà tout. Répétez-moi ces dix mots douze sois l'année, & je suis content. De mon côté j'aurai le plus grand soin de ne vous écrire jamais rien qui puisse vous importuner ou vous déplaire. Mais cesser de vous écrire avant que la mort nous sépare, non Mylord, cela ne peut pas être; cela ne se peut pas plus que cesser de vous aimer.

Si vous tenez votre cruelle résolution, j'en mourrai, ce n'est pas le pire; mais j'en mourrai dans la douleur, & je vous prédis que vous y aurez du regret. J'attends une réponse, je l'attends dans les plus mortelles inquiétudes; mais je connois votre ame & cela me rassure. Si vous pouvez sentir combien cette réponse m'est nécessaire, je suis très-sûr chue je l'aurai promptement,

LETTRE A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU

Il est digne de l'ami des hommes de consoler les affligés. La lettre, Monsieur, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la circonstance où elle a été écrite, le noble sentiment qui l'a dictée, la main respectable dont elle vient, l'infortuné à qui elle s'adresse, tout concourt à lui donner dans mon [585] coeur le prix qu'elle reçoit du vôtre. En vous lisant, en vous aimant par conséquent, j'ai souvent désiré d'être connu & aimé de vous. Je ne m'attendois pas que ce seroit vous qui seriez les avances, & cela précisément au moment où j'étois universellement abandonné: mais la générosité ne sait rien faire à demi, & votre lettre en a bien la plénitude. Qu'il seroit beau que l'ami des hommes donnât retraite à l'ami de l'égalité! Votre offre m'a si vivement pénétré, j'en trouve l'objet si honorable à & l'un & à l'autre, que par un autre effet bien contraire vous me rendrez malheureux peut-être, par le regret de n'en pas profiter: car quelque doux qu'il me fût d'être votre hôte, je vois peu d'espoir à le devenir. Mon âge plus avancé que le vôtre, le grand éloignement, mes maux qui me rendent les voyages très-pénibles,

l'amour du repos, de la solitude, le desir d'être oublié pour mourir en paix, me sont redouter de me rapprocher des grandes villes où mon voisinage pourroit réveiller une sorte d'attention qui fait mon tourment. D'ailleurs, pour ne parler que de ce qui me tiendrait plus près de vous, sans douter de ma sûreté du côté du Parlement de Paris, je lui dois respect de ne pas aller le braver dans son ressort, comme pour lui faire avouer tacitement son injustice; je le dois à votre Ministère, à qui trop de marques affligeantes me sont sentir que j'ai eu le malheur de déplaire; & cela sans que j'en puisse imaginer d'autre cause qu'un mal-entendu d'autant plus cruel que sans lui ce qui m'attira mes disgraces m'eût dû mériter des faveurs. Dix mots d'explication prouveroient cela; mais c'est un des malheurs attachés à la puissance humaine & à ceux qui lui sont soumis, que quand les Grands sont une fois dans l'erreur [586] il est impossible qu'ils en reviennent. Ainsi, Monsieur, pour ne point m'exposer à de nouveaux orages, je me tiens au seul parti qui peut assurer le repos de mes derniers jours. J'aime la France; je la regretterai toute ma vie; si mon sort dépendoit de moi j'irois y finir mes jours, & vous seriez mon hôte, puisque vous n'aimez pas que j'aye un patron; mais selon toute apparence mes vœux & mon coeur seront seuls le voyage, & mes os resteront ici.

Je n'ai pas eu, Monsieur, sur vos écrits l'indifférence de M. Hume, & je pourrois si bien vous en parler qu'ils sont avec deux traités de Botanique les seuls livres que j'aye apportés avec moi dans ma malle; mais outre que je crois votre sublime amour-propre trop au-dessus de la petite vanité d'Auteur pour ne pas dédaigner ces formulaires d'éloges, je suis déjà trop loin de ces sortes de matieres pour pouvoir en parler avec justesse & même avec plaisir. Tout ce qui tient par quelque côté à la littérature & à un métier pour lequel certainement je n'étois pas né, m'est devenu si parfaitement insupportable, & son souvenir me rappelle tant de tristes idées, que pour n'y plus penser j'ai pris le parti de me défaire de tous mes livres, qu'on m'a très-mal à propos envoyés de Suisse: les vôtres & les miens sont partis avec tout le reste. J'ai pris toute lecture dans un tel dégoût qu'il a fallu renoncer à mon Plutarque. La fatigue même de penser me devient chaque jour plus pénible. J'aime à rêver, mais librement en bissant errer ma tête & sans m'asservir à aucun sujet; & maintenant que je vous écris, je quitte à tout moment la plume pour vous dire en me promenant mille choses charmantes, [587] qui disparaissent si-tôt que je reviens à mon papier. Cette vie oisive & contemplative que vous n'approuvez pas & que je n'excuse pas me devient chaque jour plus délicieuse. Errer seul sans fin & sans cesse parmi les arbres & les roches qui entourent ma demeure, rêver ou plutôt extravaguer à mon aise, &, comme vous dites, bayer aux corneilles; quand ma cervelle s'échauffe trop, la calmer en analysant quelque mousse ou quelque fougere; enfin me livrer sans gêne à mes fantaisies qui, grâces au Ciel, sont toutes en mon pouvoir; voilà Monsieur, pour moi la suprême jouissance, à laquelle je n'imagine rien de supérieur dans ce monde pour un homme à mon âge & dans mon état. Si j'allois dans une de vos terres, vous pouvez compter que je n'y prendrais pas le plus petit soin en faveur du propriétaire; je vous verrois voler, piller, dévaliser, sans jamais en dire un seul mot ni à vous ni à personne. To mes malheurs me viennent de cette ardente haine de l'injustice que je n'ai jamais pu dompter. Je nie le tiens pour dit. Il est tems d'être sage, ou du moins tranquille. Je suis las de guerres & de querelles; je suis bien sûr de n'en avoir jamais avec les honnêtes gens, & je n'en veux plus avec les fripons, car celles-là sont trop dangereuses. Voyez donc, Monsieur, quel homme utile vous mettriez dans votre maison! A Dieu ne plaise que je veuille avilir votre offre par cette objection; mais c'en est une dans vos maximes, & il faut

être conséquent.

En censurant cette nonchalance, vous me répérez que c'est n'être bon à rien que n'être bon que pour soi: mais peut-on être vraiment bon pour soi sans être par quelque côté bon pour les autres? D'ailleurs, considérez qu'il n'appartient [588] pas à tout ami des hommes d'être, comme vous, leur bienfaiteur en réalité. Considérez que je n'ai ni état ni fortune, que je vieillis, que je suis infirme, abandonné, persécuté, détecté, & qu'en voulant faire du bien je ferois du mal, surtout à moi-même. J'ai reçu mon congé bien signifié, par la nature & par les hommes; je l'ai pris & j'en veux profiter. Je ne délibère plus si c'est bien ou mal fait; parce que c'est une résolution prise, & rien ne m'en sera départir. Puisse le public m'oublier comme je l'oublie! S'il ne veut pas m'oublier, peu m'importe: qu'il m'admire ou qu'il me déchire, tout cela m'est indifférent; je tâche de n'en rien savoir, & quand je l'apprends je ne m'en soucie gueres. Si l'exemple d'une vie innocente & simple est utile aux hommes, je puis leur faire encore ce bien-là; mais c'est le seul, & je suis bien déterminé à ne vivre plus que pour moi & pour mes amis, en très-petit nombre mais éprouvés, & qui me suffisent. Encore aurois-je pu m'en passer, quoiqu'ayant un coeur aimant & tendre, pour qui des attachemens mens sont de vrais besoins: mais ces besoins m'ont souvent coûté si cher que j'ai appris à me suffire à moi-même, & je me suis conservé l'âme assez saine pour le pouvoir. Jamais sentiment haineux, envieux, vindicatif n'approcha de mon coeur. Le souvenir de mes amis donne à ma rêverie un charme que le souvenir de mes ennemis ne trouble point. Je suis tout entier où je suis, & point où sont ceux qui me persécutent. Leur haine quand elle n'agit pas ne trouble qu'eux, & je la leur laisse pour toute vengeance. Je ne suis pas parfaitement heureux, parce qu'il n'y a rien de parfait ici bas, sur-tout le bonheur: mais j'en suis aussi près que je puisse l'être dans cet exil. [589] Peu de chose de plus combleroit mes voeux. Moins de maux corporels, un climat plus doux, un ciel plus pur, un air serein; sur-tout des coeurs plus ouverts où, quand le mien s'épanche, il sentît que c'est dans un autre. J'ai ce bonheur en ce moment, & vous voyez que j'en profite: mais je ne pas tout-à-fait impunément; votre lettre me laissera des souvenirs qui ne s'effaceront pas, & qui me rendront par fois moins tranquille. Je n'aime pas les pays arides, & la Province m'attire peu; mais cette terre en Angoumois qui n'est pas encore en rapport & où l'on peut retrouver quelquefois la nature, me donnera souvent des regrets qui ne seront pas pour elle. Bonjour, Monsieur le Marquis. Je hais les formules, & je vous prie de m'en dispenser. Je vous salue très-humblement & de tout mon coeur.

[07 - 02 - 1767] LETTRE MONSIEUR LE DUC DE
GRAFFTON

Wootton le 7 Février 1767.

Monsieur Le Duc,

Je vous dois des remerciemens que je vous prie d'agréer. Quoique les droits qu'on avoit exigés pour mes livres à la douane, me parussent forts pour la chose & pour ma bourse, j'étois bien éloigné d'en demander & d'en desirer le remboursement. Vos bontés, très-gratuites sur ce point, en sont d'autant plus obligeantes; & puisque vous voulez que j'y reconnoisse [590] même celles du Roi, je me tiens aussi flatté qu'honoré d'une grace d'un prix inestimable, par la source dont elle vient, & je la reçois avec la reconnoissance & la vénération que je dois aux saveurs de Sa Majesté, passant par des mains aussi dignes de les répandre.

Daignez, Monsieur le Duc, recevoir avec bonté les assurances de mon profond respect.

[07 - 02 - 1767] LETTRE A M. GUY

Wootton le 7 Février 1767.

J'ai lu, Monsieur, avec attendrissement l'ouvrage de mes défenseurs, dont vous ne m'aviez point parlé. Il me semble que ce n'étoit pas pour moi que leurs honorables noms devoient être un secret, comme si l'on vouloit les dérober à ma reconnoissance. Je ne vous pardonnerois jamais sur-tout de m'avoir tû celui de la Dame, si je ne l'eusse à l'instant deviné. C'est de ma part un bien petit mérite: je n'ai pas assez d'amis capables de ce zele & de ce talent, pour avoir pu m'y tromper. Voici une lettre pour elle, à laquelle je n'ose mettre son nom, à cause des risques que peuvent courir mes lettres, mais où elle verra que je la reconnois bien. Je vous charge, Monsieur Guy, ou plutôt j'ose vous permettre en la lui remettant, de vous mettre en mon nom à genoux devant elle, & de lui baiser la main droite, cette charmante main plus auguste que celles des Impératrices & [591] des Reines, qui sait défendre & honorer si

pleinement & si noblement l'innocence avilie. Je me flatte que j'aurois reconnu de même son digne Collegue si nous nous étions connus auparavant, mais je n'ai pas eu ce bonheur; & je ne sais si je dois m'en féliciter ou m'en plaindre, tant je trouve noble & beau, que la voix de l'équité s'éleve en ma faveur, du sein même des inconnus. Les éditeurs du factum sa de M. Hume, disent qu'il abandonne sa cause au jugement des esprits droits & des coeurs honnêtes; c'est-là ce qu'eux & lui se garderont bien de faire; mais ce que je fais moi, avec confiance, & qu'avec de pareils défenseurs, j'aurai fait avec succès. Cependant on a omis dans ces deux pieces des choses très-essentielles; & on y a fait des méprises qu'on eût évitées si, m'avertissant à tems de ce qu'on vouloit faire, on m'eût demandé des éclaircissemens. Il est étonnant que personne n'ait encore mis la question sous son vrai point de vue; il ne falloit que cela seul, & tout étoit dit.

Au reste, il est certain que la lettre que je vous écrivis a été traduite par extraits faits, comme vous pouvez penser, dans les papiers de Londres; & il n'est pas difficile de comprendre d'où venoient ces extraits, ni pour quelle fin.

Mais voici un fait assez bizarre qu'il est fâcheux que mes dignes défenseurs n'aient pas su. Croiriez-vous que les deux feuilles que j'ai citées du St. James Chronicle ont disparu Angleterre? M. Davenport les a fait chercher inutilement chez l'Imprimeur & dans les casés de Londres, sur une indication suffisante, par son Libraire, qu'il m'a assuré être un honnête homme, & il n'a rien trouvé. Les feuilles sont éclipsées. [592] Je ne ferai point de commentaires sur ce fait; mais convenez qu'il donne à penser. O mon cher Monsieur Guy, faut-il donc mourir dans ces contrées éloignées, sans revoir jamais la face, d'un ami sûr, dans le sein duquel je puis épancher mon coeur.

[08 - 02 - 1767] LETTRE AU LORD MARÉCHAL

[Wootton]

Le 8 Février 1767.

Quoi, Mylord, pas un seul mot de vous? Quel silence, & qu'il est cruel! Ce n'est pas le pis encore. Madame la Duchesse de Portland m'a donné les plus grandes alarmes en me marquant que les papiers publics vous avoient dit fort mal, & me priant de lui dire de vos nouvelles. Vous connoissez mon coeur, vous pouvez juger de mon état; craindre à la fois pour votre amitié & pour votre vie, ah! c'en est trop. J'ai écrit aussi-tôt à M. Rougemont pour avoir de vos nouvelles; il m'a marqué qu'en effet vous aviez été fort malade, mais que vous étiez mieux. Il n'y a pas là de quoi me rassurer assez, tant que je ne recevrai rien de vous. Mon protecteur, mon bienfaiteur, mon ami, mon pere, aucun de ces titres ne pourra-t-il vous émouvoir? Je me prosterne à vos pieds pour vous demander un seul mot. Que voulez-vous que je marque à

Madame de Portland? Lui dirai-je: *Madame, Mylord Maréchal m'aimoit, mais il me trouve trop malheureux pour m'aimer encore, il ne m'écrit plus?* La plume me tombe des mains.

[593]

[0 0 - 0 2 - 1 7 6 7] LETTRE A M. GRANVILLE

[Wootton]

Wootton, Février 1767.

Je crois, Monsieur, la tisane du Médecin Espagnol meilleure & plus saine que le bouillon rouge du Médecin François la provision de miel n'est pas moins bonne, & si les Apothicaires fournissoient d'aussi bonnes drogues que vous, ils auroient bientôt ma pratique; mais, badinage à part, que j'aye avec vous un moment d'explication sérieuse.

Jadis j'aimois avec passion la liberté, l'égalité, & voulant vivre exempt des obligations dont je ne pouvois m'acquitter en pareille monnoie, je me refusois aux cadeaux mêmes de mes amis, ce qui m'a souvent attiré bien des querelles. Maintenant j'ai changé de goût, & c'est moins la liberté que la paix que j'aime: je soupire incessamment après elle; je la préfère désormais à tout; je la veux à tout prix avec mes amis; je la veux même avec mes ennemis s'il est possible. J'ai donc résolu d'endurer désormais des uns tout le bien, & des autres tout le mal qu'ils voudront me faire, sans disputer, sans défendre, & sans leur résister en quelque façon que soit. Je me livre à tous pour faire de moi, soit pour, soit contre entièrement à leur volonté: ils peuvent tout, hors de m'engager dans une dispute, ce qui très-certainement n'arrivera plus de mes jours. Vous voyez, Monsieur, d'après cela combien vous avez beau jeu avec moi dans les cadeaux continuels [594] qu'il vous plaît de me faire; mais il faut tout vous dire, sans les refuser je n'en ferai pas plus reconnoissant que si vous ne m'en faillez aucun. Je vous suis attaché, Monsieur, & je bénis le Ciel, dans mes miseres, de la consolation qu'il m'a ménagée, en me donnant un voisin tel que vous: mon cœur est plein de l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, de vos attentions, de vos soins, de vos bontés, mais non pas de vos dons; c'est peine perdue, je vous assure; ils n'ajoutent rien à mes sentimens pour vous; je ne vous en aimerai pas moins, & je serai beaucoup plus à mon aise si vous voulez bien les supprimer désormais.

Vous voilà bien averti, Monsieur; vous savez comment je pense, & je vous ai parlé très-sérieusement. Du reste, votre volonté soit faite & non pas la mienne; vous serez toujours le maître d'en user comme il vous plaira.

Le tems est bien froid pour se mettre en route. Cependant si vous êtes absolument résolu de partir, recevez tous mes souhaits pour votre bon voyage, & pour votre prompt & heureux retour. Quand vous verrez Mad. la Duchesse de Portland, faites-lui ma cour, je vous supplie;

rassurez-la sur l'état de Mylord Maréchal. Cependant, comme je ne serai parfaitement rassuré moi-même que quand j'aurai de ses nouvelles, si-tôt que j'en aurai reçu j'aurai l'honneur d'en faire part à Mad. la Duchesse. Adieu, Monsieur, derechef, bon voyage, & souvenez-vous quelquefois du pauvre hermite votre voisin.

Vous verrez sans doute votre aimable niece. Je vous prie de lui parler quelquefois du captif qu'elle a mis dans ses chaînes, & qui s'honore de les porter.

[595]

[19 - 03 - 1767] LETTRE A MYLORD MARÉCHAL

[Wootton]

Le 19 Mars 1767.

C'en est donc fait, Mylord; j'ai perdu pour jamais vos bonnes graces & votre amitié, sans qu'il me soit même possible de savoir & d'imaginer d'où me vient cette perte, n'ayant pas un sentiment dans mon coeur, pas une action dans ma conduite qui n'ait dû, j'ose le dire, confirmer cette précieuse bienveillance que, selon vos promesses tant de fois réitérées, jamais rien ne pouvoit m'ôter. Je conçois aisément tout ce qu'on a pu faire auprès de vous pour me nuire; je l'ai prévu, je vous en ai prévenu; vous m'avez assuré qu'on ne réussiroit jamais, j'ai dû le croire. A-t-on réussi malgré tout cela, voilà ce qui me passe & comment a-t-on réussi au point que vous n'avez pas même daigné me dire de quoi je suis coupable, ou du moins de quoi je suis accusé? Si je suis coupable, pourquoi me taire mon crime, si je ne le suis pas, pourquoi me traiter en criminel? En m'annonçant que vous cesserez de m'écrire, vous me faites entendre que vous n'écrirez plus à personne. Cependant j'apprends que vous écrivez à tout le monde, & que je suis le seul excepté, quoique vous sachiez dans quel tourment m'a jette votre silence. Mylord dans quelque erreur que vous puissiez être, si vous connoissiez, je ne dis pas mes sentimens, vous devez les connoître mais ma situation dont vous n'avez pas l'idée, votre humanité du moins vous parleroit pour moi.

[596] Vous êtes dans l'erreur, Mylord, & c'est ce qui nie console. Je vous connois trop bien pour vous croire capable d'une aussi incompréhensible légèreté, sur-tout dans un tems où venu par vos conseils dans le pays que j'habite, j'y vis accablé de tous les malheurs les plus sensibles à un homme d'honneur. Vous êtes dans l'erreur, je le répète; l'homme que vous n'aimez plus mérite sans doute votre disgrâce, mais cet homme que vous prenez pour moi n'est pas moi. Je n'ai point perdu votre bienveillance, parce que je n'ai point mérité de la perdre, & que vous n'êtes ni injuste, ni inconstant. On vous aura figuré sous mon nom un fantôme, je vous l'abandonne & j'attends que votre illusion cesse, bien sûr qu'aussi-tôt que vous me verrez tel

que je suis, vous m'aimerez comme auparavant.

Mais en attendant ne pourrai-je du moins savoir si vous recevez mes lettres? Ne me restait-il nul moyen d'apprendre des nouvelles de votre santé qu'en m'informant au tiers & au quart, & n'en recevant que de vieilles qui ne me tranquillisent pas? Ne voudriez-vous pas du moins permettre qu'un de vos laquais m'écrivît de tems en tems comment vous vous portez? Je me résigne à tout, mais je ne conçois rien de plus cruel que l'incertitude continuelle où je vis sur ce qui m'intéresse le plus.

[597]

[2 6 - 0 3 - 1 7 6 7] LETTRE M. LE GÉNÉRAL CONWAY

Wootton le 26 Mars 1767.

MONSIEUR,

Aussi touché que surpris de la saveur dont il plaît au Roi de m'honorer, je vous supplie d'être auprès de Sa Majesté l'organe de ma vive reconnoissance. Je n'avois droit à ses attentions que par mes malheurs, j'en ai maintenant aux égards du public par ses graces, & je dois espérer que l'exemple de sa bienveillance m'obtiendra celle de tous ses sujets. Je reçois, Monsieur, le bienfait du Roi comme l'arrhe d'une époque heureuse autant qu'honorable qui m'assure, sous la protection de Sa Majesté, des jours désormais paisibles. Puissé-je n'avoir à les remplir que des voeux les plus purs & les plus vifs pour la gloire de son regne & pour la prospérité de son auguste Maison!

Les actions nobles & généreuses portent toujours leur récompense avec elles. Il vous est aussi naturel, Monsieur, de vous féliciter d'en faire, qu'il est flatteur pour moi d'en être l'objet. Mais ne parlons point de mes talens, je vous supplie; je sais me mettre à ma place, & je sens à l'impression que sont sur mon coeur vos bontés, qu'il est en moi quelque chose plus digne de votre estime que de médiocres talens, qui seroient moins connus s'ils m'avoient attiré moins de [598] maux, & dont je ne fais cas que par la cause qui les fit naître, & par l'usage auquel ils étoient destinés.

Je vous supplie, Monsieur, d'agréer les sentimens de ma gratitude & de mon profond respect.

[0 2 - 0 4 - 1 7 6 7] LETTRE A MYLORD COMTE DE
HARCOURT

Wootton le 2 Avril 1767.

J'apprends, Mylord, par M. Davenport que vous avez eu la bonté de me défaire de toutes mes estampes, hors une. Serois-je assez heureux pour que cette estampe exceptée fût celle du Roi; je le desire assez pour l'espérer; en ce cas, vous auriez bien lu dans mon coeur; & je vous prierois de vouloir conserver soigneusement cette estampe, jusqu'à ce que j'aye l'honneur de vous voir & de vous remercier de vive voix. Je la joindrois à celle de Mylord Maréchal, pour avoir le plaisir de contempler quelquefois les traits de mes bienfaiteurs, & de me dire en les voyant, qu'il est encore des hommes bienfaisans sur la terre.

Cette idée m'en rappelle une autre que ma mémoire absolument éteinte avoit laissée échapper. Ce portrait du Roi avec une vingtaine d'autres me viennent de M. Ramsay qui ne voulut jamais m'en dire le prix. Ainsi ce prix lui appartient & non pas à moi; mais comme probablement il ne voudroit pas plus accepter aujourd'hui que ci-devant, & que je n'en veux pas [599] non plus faire mon profit, je ne vois à cela d'autre expédient que de distribuer aux pauvres le produit de ces estampes, & je crois, Mylord, qu'une fonction de charité ne peut rien avoir que l'humanité de votre coeur dédaigne. La difficulté seroit de savoir quel est ce produit, ne pouvant moi-même me rappeler le nombre & la qualité de ces estampes. Ce que c'est que ce sont toutes gravures Angloises, dont je n'avois que quelques autres avant celles-là. Pour ne pas abuser de vos bontés, Mylord, au point de vous engager dans de nouvelles recherches, je ferai une évaluation grossiere de ces gravures, & j'estime que le prix n'en pourroit gueres passer quarte ou cinq guinées. Ainsi, pour aller au plus sûr, ce sont cinq guinées sur le produit du tout que je prends la liberté de vous prier de vouloir bien distribuer aux pauvres. Vous voyez, Mylord, comment j'en use avec vous. Quoique je sois persuadé que mon importunité ne passe pas votre complaisance. Si j'avois prévu jusqu'où je serois forcé de la porter, je me serois gardé de m'oublier à ce point. Agréez, Mylord, je vous supplie, mes très-humbles excuses & mon respect.

[600]

[13 - 05 - 1767] LETTRE A M. E. J..... CHIRURGIEN

[Calais]

Le 13 Mai 1767.

Vous me parlez, Monsieur, dans une langue littéraire, de sujets de littérature, comme à un homme de Lettres. Vous m'accablez d'éloges si pompeux, qu'ils sont ironiques, & vous croyez m'enivrer d'un pareil encens. Vous vous trompez, Monsieur, sur tous ces points. Je ne suis point homme de Lettres: je le fus pour mon malheur; depuis long-tems j'ai cessé de l'être; rien de ce qui se rapporte à ce métier ne me convient plus. Les grands éloges ne m'ont jamais flatté; aujourd'hui sur-tout que j'ai plus besoin de consolation que d'encens, je les trouve bien déplacés. C'est comme si, quand vous allez voir un pauvre malade, au lieu de le panser, vous lui faisiez des complimens.

J'ai livré mes écrits à la censure publique; elle les traite aussi sévèrement que ma personne; à la bonne heure; je ne prétends point avoir eu raison? je sais seulement que mes intentions étoient assez droites assez pures, assez salutaires pour devoir m'obtenir quelque indulgence. Mes erreurs peuvent être grandes; mes sentimens auroient dû les racheter. Je crois qu'il y a beaucoup de choses sur lesquelles on n'a pas voulu m'entendre. Telle est, par exemple, l'origine du droit naturel, sur laquelle vous me prêtez des sentimens qui n'ont jamais été les miens. C'est ainsi qu'on aggrave mes fautes réelles, de [601] toutes celles qu'on juge à propos de m'attribuer. Je me tais devant les hommes, & je remets ma cause entre les mains de Dieu qui voit mon coeur.

Je ne répondrai donc point, Monsieur, ni aux reproches que vous me faites au nom d'autrui, ni aux louanges que vous me donnez de vous-même: les uns ne sont pas plus mérités que les autres. Je ne vous rendrai rien de pareil, tant parce que je ne vous connois pas, que parce que j'aime à être simple & vrai en toutes choses. Vous vous dites chirurgien; si vous m'eussiez parlé botanique, & des plantes que produit votre contrée, vous m'auriez fait plaisir, & j'en aurois pu causer avec vous: mais pour de mes livres & de toute autre espece de livres, vous m'en parleriez inutilement, parce que je ne prends plus d'intérêt à tout cela. Je ne vous réponds point en latin, par la raison ci-devant énoncée: il ne me reste de cette langue qu'autant qu'il en faut

pour entendre les phrases de Linnaeus. Recevez, Monsieur, mes très-humble salutations.

[2 2 - 0 5 - 1 7 6 7] LETTRE A M. LE MARQUIS DE
MIRABEAU

Calais le 22 Mai 1767.

J'arrive ici, Monsieur, après bien des aventures bizarres qui seroient un détail plus long qu'amusant. Je voudrois de tout mon coeur aller finir mes jours au château de Brie; mais [602] pour entreprendre un pareil établissement, il faudroit plus de certitude de sa durée que vous ne pouvez la donner. Je ne vois pour moi qu'un repos stable; c'est dans l'Etat de Venise, & malgré l'immensité du trajet, je suis déterminé à le tenter. Ma situation à tous égards me forcera, à des stations que je rendrai aussi courtes qu'il me sera possible. Je desire ardemment d'en faire une petite à Paris pour vous y voir, si j'y puis garder l'incognito convenable, & que je sois assuré que ce court séjour ne déplaie pas. Permettez que je vous consulte là-dessus, résolu de passer tout droit & le plus promptement qu'il me sera possible, si vous jugez que ce soit le meilleur parti. Je ne vous en dirai pas davantage ici, Monsieur mais j'attends avec empressement de vos nouvelles, & je compte m'arrêter à Amiens pour cela. Ayez la bonté de m'y répondre un mot sous le couvert de M..... Cette réponse réglera ma marche. Puisse-t-elle, Monsieur, me livrer à l'ardent desir que j'ai de voir & d'embrasser le respectable ami des hommes!

[1 2 - 0 9 - 1 7 6 7] LETTRE A MADAME LA M. DE * * * * *

Du 12 Septembre 1767.

Je reconnois, Madame, vos bontés ordinaires dans les soins que vous prenez pour me procurer un asyle où l'on veuille bien ne pas m'interdire le feu & l'eau; mais je connois trop bien ma situation pour attendre de ces soins bienfaisans [603] un succès qui me procure le repos après lequel j'ai vainement soupiré, & que je ne cherche plus parce que je ne l'espere plus.

Vivement touché de l'intérêt que M. le Comte d*** veut bien prendre à mes malheurs, je vous supplie, Madame, de vouloir bien lui faire passer les témoignages de ma très-humble reconnoissance; c'est une de mes peines de ne pouvoir aller moi-même la lui témoigner: mais quant au voyage ici que S. E. daigne proposer, je ne suis pas assez vain pour en accepter l'offre, & ces honneurs bruyans ne convierai à l'état d'humiliation dans lequel je suis appelé si jours. Je ne crois pas, non plus, qu'il convienne de risquer auprès de M. le Comte de***, ni auprès de personne aucune demande en ma faveur, puisque ce ne seroit qu'aller d'infaillibles refus qui ne seroient qu'empirer ma situation, s'il étoit possible.

Le parti que j'ai pris d'attendre ici ma destinée est le seul qui me convienne, & je ne puis faire aucune espece de démarche sans aggraver sur ma tête le poids de mes malheurs. Je fais que ceux qui ont entrepris de me chasser d'ici n'épargneront aucune sorte d'efforts pour y parvenir; mais je les attends, je m'y prépare, & il ne reste plus qu'à savoir lesquels auront le plus de constance, eux pour persécuter, ou moi pour souffrir. Que si la patience m'échappe à la fin, & que rage mon courage succombe, mon parti en pareil cas est encore pris: c'est de m'éloigner, si je peux, de l'orage qui m'accable; mais sans empressement, sans précaution, sans crainte, sans me cacher, sans me montrer, & avec la simplicité qui convient l'innocence. [604] Je considere, Madame, qu'ayant près de soixante ans, accablé de malheurs & d'infirmités, les restes de mes tristes jours ne valent pas la fatigue de les mettre à couvert. Je ne vois plus rien dans cette vie qui puisse me flatter ni me tenter. Loin d'espérer quelque chose, je ne fais pas même que desirer. L'amour seul du repos me restoit encore, l'espoir m'en est ôté, je n'en ai plus d'autre. Je n'attends plus, je n'espere plus que la fin de mes miseres; que je l'obtienne de la nature ou des hommes, cela m'est assez indifférent; & de quelque maniere qu'on veuille disposer de moi, l'on me sera toujours moins de mal que de bien. Je pars de cette idée, Madame, je les mets tous au pis, & je me tranquillise dans ma résignation.

Il suit de-là que tous ceux qui veulent bien s'intéresser encore à moi, doivent cesser de se donner en ma faveur des mouvemens inutiles, remettre à mon exemple mon sort dans les mains de la providence, & ne plus vouloir résister à la nécessité. Voilà ma dernière résolution; que ce soit la vôtre aussi, Madame, à mon égard, & même à l'égard de cette chere enfant que le Ciel vous enleve sans qu'aucun secours humain puisse vous la rendre. Que tous les soins que vous lui rendrez désormais soient pour contenter votre tendresse & la lui montrer, mais qu'ils ne réveillent plus en vous une espérance cruelle, qui donne la mort à chaque fois qu'on la perd.

[605]

[25 - 01 - 1768] LETTRE A MLLE. DEWES

[Trie]

Le 25 Janvier 1768.

Si je vous ai laissé, ma belle voisine, une empreinte que vous avez bien gardée, vous m'en avez laissé une autre que j'ai gardée encore mieux. Vous n'avez mon cachet que sur un papier qui peut se perdre, mais j'ai le vôtre empreint dans mon coeur d'où rien ne peut l'effacer. Puisqu'il étoit certain que j'emportoais votre gage, & douteux que vous eussiez conservé le mien, c'étoit moi seul qui dois desirer de vérifier la chose; c'est moi seul qui perds à ne l'avoir pas fait. Ai-je donc besoin, pour mieux sentir mon malheur, que vous m'en fassiez encore un crime? cela n'est pas trop humain. Mais votre souvenir me console de vos reproches; j'aime mieux vous savoir injuste qu'indifférente, & je voudrois être grondé de vous tous les jours au même prix. Daignez donc, ma belle voisine, ne pas oublier tout-à-fait votre esclave, & continuer à lui dire quelquefois ses vérités. Pour moi, si j'osois à mon tour vous dire les vôtres, vous me trouveriez trop galant pour un barbon. Bonjour, ma belle voisine, puissiez-vous bientôt, sous les auspices du cher & respectable oncle, donner un pasteur à vos brebis de Calwich.

[606]

[29 - 01 - 1768] LETTRE A M. D'IVERNOIS

Trye le 29 Janvier 1768.

J'ai reçu, mon digne ami, votre paquet du 22, & il me seroit également parvenu sous l'adresse que je vous ai donnée, quand vous n'auriez pas pris l'inutile précaution de la double enveloppe, sous laquelle il n'est pas même à propos que le nom de votre ami paroisse en aucune façon. C'est avec le plus sensible plaisir que j'ai enfin appris de vos nouvelles: mais j'ai été vivement ému de l'envoi de votre famille à Lausanne; cela m'apprend assez à quelle extrémité votre pauvre ville, & tant de braves gens dont elle est pleine, sont à la veille d'être réduits. Tout

persuadé que je fois que rien ici-bas ne mérite d'être acheté au prix du sang humain, & qu'il n'y a plus de liberté sur la terre que dans le coeur de l'homme juste, je sens bien toutefois qu'il est naturel à des gens de courage qui ont vécu libres, de préférer une mort honorable à la plus dure servitude. Cependant, même dans le cas le plus clair de la juste défense de vous-mêmes, la certitude où je suis, qu'eussiez-vous pour un moment l'avantage, vos malheurs n'en seroient ensuite que élus grands & plus surs, me prouve qu'en tout état de causé les voies de fait ne peuvent jamais vous tirer de la situation critique où vous êtes, qu'en aggravant vos malheurs. Puis, donc que perdus de toutes façons, supposé qu'on ose pousser la chose à l'extrême, vous êtes prêts [607] à vous ensevelir sous les ruines de la patrie, faites plus; osez vivre pour sa gloire au moment qu'elle n'existera plus. Oui, Messieurs, il vous reste, dans le cas que je suppose, un dernier parti à prendre; & c'est, j'ose le dire, le seul qui soit digne de vous: c'est, au lieu de souiller vos mains dans le sang de vos compatriotes, de leur abandonner ces murs qui doivent être l'asyle de la liberté, & qui vont n'être plus qu'un repaire de tyrans. C'est d'en sortir tous, tous ensemble, en plein jour, vos femmes & vos enfans au milieu de vous, & puisqu'il faut porter des fers, d'aller porter du moins ceux de quelque grand Prince, & non pas l'insupportable & odieux joug de vos égaux. Et ne vous imaginez pas qu'en pareil cas vous resteriez sans asyle: vous ne savez pas quelle estime & quel respect votre courage, votre modération, votre sagesse ont inspiré pour vous dans toute l'Europe. Je n'imagine pas qu'il s'y trouve aucun Souverain, je n'en excepte aucun, qui ne reçût avec honneur, j'ose dire avec respect, cette colonie émigrante d'hommes trop vertueux pour ne savoir pas être sujets aussi fidèles qu'ils furent zélés citoyens. Je comprends bien qu'en pareil cas plusieurs d'entre vous seroient ruinés; mais je pense que des gens qui savent sacrifier leur vie au devoir, sauroient sacrifier leurs biens à l'honneur & s'applaudir de ce sacrifice; & après tout, ceci n'est qu'un dernier expédient pour, conserver sa vertu & son innocence quand tout le reste est perdu. Le coeur plein de cette idée, je ne me pardonnerois pas de n'avoir osé vous la communiquer. Du reste, vous êtes éclairés & sages; je suis très-sûr que vous prendrez toujours en tout le meilleur parti, & je ne puis croire qu'on laisse [608] jamais aller les choses au point qu'il est bon d'avoir prévu d'avance pour être prêts à tout événement.

Si vos affaires vous laissent quelques momens à donner à d'autres choses qui ne sont rien moins que pressées, en voici une qui me tient au coeur, & sur laquelle je voudrois vous prier de prendre quelque éclaircissement, dans quelqu'un des voyages que je suppose que vous serez à Lausanne, tandis que votre famille y sera. Vous savez que j'ai à Nion une tante qui m'a élevé & que j'ai toujours tendrement aimée, quoique j'aye une fois, comme vous pouvez vous en souvenir, sacrifié le plaisir de la voir à l'empressement d'aller avec vous joindre nos amis. Elle est fort vieille, elle soigne un mari fort vieux; j'ai peur qu'elle n'ait plus de peine que son âge ne comporte, & je voudrois lui aider à payer une servante pour la soulager. Malheureusement, quoique je n'aye augmenté ni mon trai, ni ma cuisine, que je n'aye aucun domestique à mes gages, & que je sois ici logé & chaussé gratuitement, ma position me rend la vie ici si dispendieuse, que ma pension me suffit à peine pour les dépenses inévitables dont je suis chargé. Voyez, cher ami, si cent francs de France par an pourroient jeter quelque douceur dans la vie de ma pauvre vieille tante, & si vous pourriez les lui faire accepter. En ce cas, la première année courroit depuis le commencement de celle-ci, & vous pourriez la tirer sur moi d'avance, aussi-tôt que vous aurez arrangé cette petite affaire-là. Mais je vous conjure de voir que cet

argent soit employé selon sa destination, & non pas au profit de parens ou voisins âpres, qui souvent obsèdent les vieilles gens. Pardon, cher ami, je choisis bien mal mon tems; mais il se peut qu'il n'y en ait pas à perdre.

[609]

[2 4 - 0 3 - 1 7 6 8] LETTRE AU MÊME

24 Mars 1768.

En fin je respire; vous aurez la paix, & vous l'aurez avec un garant sûr qu'elle sera solide, savoir l'estime publique & celle de vos Magistrats, qui vous traitant jusqu'ici comme un peuple ordinaire, n'ont jamais pris sur ce faux préjugé que de fausses mesures. Ils doivent être enfin guéris de cette erreur, & je ne doute pas que le discours tenu par le Procureur Général en Deux-Cent ne soit sincere. Cela posé, vous devez espérer que l'on ne tentera de long-tems de vous surprendre, ni de tromper les Puissances étrangères sur votre compte; ces deux moyens manquant, je n'en vois plus d'autres pour vous asservir. Mes dignes amis, vous avez pris les seuls moyens contre lesquels la force même perd son effet; l'union, la sagesse & le courage. Quoi que puissent faire les hommes, on est toujours libre quand on sait mourir.

Je voudrois à présent que de votre côté vous ne fissiez pas à demi les choses, & que la concorde une fois rétablie ramenât la confiance & la subordination aussi pleine & entiere, que s'il n'y eût jamais eu de dissention. Le respect pour les Magistrats fait dans les Républiques la gloire des citoyens, & rien n'est si beau que de savoir se soumettre après avoir prouvé qu'on savoit résister. Le peuple de Geneve s'est toujours distingué par ce respect pour ses chefs qui le rend lui-même si respectable. [610]C'est à présent qu'il doit ramener dans son sein toutes les vertus sociales que l'amour de l'ordre établit sur l'amour de la liberté. Il est impossible qu'une patrie qui a de tels enfans ne retrouve pas enfin ses peres, & c'est alors que la grande famille sera tout à la fois illustre, florissante, heureuse, & donnera vraiment au monde un exemple digne d'imitation. Pardon, cher ami; emporté par mes desirs, je fais ici sottement le prédicateur; mais après avoir vu ce que vous étiez, je suis plein de ce que vous pouvez être. Des hommes si sages n'ont assurément pas besoin d'exhortation pour continuer à l'être; mais moi j'ai besoin de donner quelque essor aux plus ardens voeux de mon coeur.

Au reste, je vous félicite en particulier d'un bonheur qui n'est pas toujours attaché à la bonne cause; c'est d'avoir trouvé pour le soutien de la vôtre des talens capables de la faire valoir. Vos mémoires sont des chefs-d'oeuvres de logique de diction. Je sais quelles lumieres regnent dans vos cercles, qu'on y raisonne bien, qu'on y connoît à fond vos Edits, mais on n'y trouve pas communément, des gens qui tiennent ainsi la plume. Celui qui a tenu la vôtre, quel

qu'il soit, est un homme rare; n'oubliez jamais la reconnaissance que vous lui devez.

A l'égard de la réponse amicale que vous me demandez sur ce qui me regarde, je la ferai avec la plus pleine confiance. Rien dans le monde n'a plus affligé & navré mon coeur que le décret de Geneve. Il n'en fut jamais de pas inique, de plus absurde & de plus ridicule: cependant il n'a pu détacher mes affections de ma patrie, & rien au monde ne les en peut détacher. [611] Il m'est indifférent, quant à mon sort, que ce décret soit annullé ou subsiste, puisqu'il ne m'est possible en aucun cas de profiter de mon rétablissement: mais il ne me seroit pourtant pas indifférent, je l'avoue, que ceux qui ont commis la faute, sentissent leur tort, & eussent le courage de le réparer. Je crois qu'en pareil cas j'en mourrois de joie, parce que j'y verrois la fin d'une haine implacable, & que je pourrois de bonne grace me livrer aux sentimens respectueux que mon coeur m'inspire, sans crainte de m'avilir. Tout ce que je puis vous dire a ce sujet, est que si cela arrivoit, ce qu'assurément je n'espere pas, le Conseil seroit content de mes sentimens & de ma conduite, & il connoîtroit bientôt quel immortel honneur il s'est fait. Mais je vous avoue aussi que ce rétablissement ne sauroit me flatter s'il ne vient d'eux-mêmes; & jamais de mon consentement il ne sera sollicité. Je suis sûr de vos sentimens, les preuves m'en sont inutiles; mais celles des leurs me toucheroient d'autant plus que j e m'y attends moins. Bref, s'ils sont cette démarche d'eux-mêmes, je ferai mon devoir; s'ils ne la sont pas, ce ne sera pas la seule injustice dont j'aurai à me consoler; & je ne veux pas, en tout état de cause, risquer de servir de pierre d'achoppement au plus parfait rétablissement de la concorde.

Voici un mandat sur la veuve Duchesne pour les cent francs que vous avez bien voulu avancer à ma bonne vieille tante. Je vous redois autre chose, mais malheureusement je n'en sais pas le montant.

[612]

[2 0 - 0 6 - 1 7 6 8] LETTRE A M. D

Lyon le 20 Juin 1768.

Je ne me pardonnerois pas, mon cher hôte, de vous laisser ignorer mes marches, ou les apprendre par d'autres avant moi. Je suis à Lyon depuis deux jours, rendu des fatigues de la Diligence, ayant grand besoin d'un peu de repos, & très-empressé d'y recevoir de vos nouvelles, d'autant plus que le trouble qui regne dans le pays où vous vivez me tient en peine, & pour vous, & pour nombre d'honnêtes gens auxquels je prends intérêt. J'attends de vos nouvelles avec l'impatience de l'amitié. Donnez-m'en, je vous prie, le plutôt que vous pourrez.

Le desir de faire diversion à tant d'attristans souvenirs qui, à force d'affecter mon coeur, altéroient ma tête, m'a fait prendre le parti de chercher dans un peu de voyages &

d'herborisations, les amusemens & distractions dont j'avois besoin; & le patron de la casé ayant approuvé cette idée, je l'ai suivie; j'apporte avec moi mon herbier & quelques livres avec lesquels je me propose de faire quelques pélerinages de botanique. Je souhaiterois, mon cher hôte, que la relation de mes trouvailles pût contribuer à vous amuser; j'en aurois encore plus de plaisir à les faire. Je vous dirai par exemple, qu'étant allé hier voir Madame Boy de la Tour à sa campagne, j'ai trouvé dans sa vigne beaucoup d'aristoloche que je n'avois jamais [613] vue, & qu'au premier coup-d'œil j'ai reconnue avec transport.

Adieu, mon cher hôte, je vous embrasse, & j'attends dans votre première lettre de bonnes nouvelles de vos yeux.

[09 - 09 - 1768] LETTRE AU MÊME

Bourgoin le 9 Septembre 1768.

Après diverses courtes, mon cher hôte, qui ont achevé de me convaincre, qu'on étoit bien déterminé à ne me laisser nulle part la tranquillité que j'étois venu chercher dans ces provinces, j'ai pris le parti, rendu de fatigue & voyant la saison s'avancer, de m'arrêter dans cette petite ville pour y passer l'hiver. A peine y ai-je été, qu'on s'est pressé de m'y harceler avec la petite histoire que vous allez lire dans l'extrait d'une lettre qu'un certain Avocat ***. m'écrivit de Grenoble le 22 du mois dernier.

Le Sr. Thevenin, Chamoiseur de ton métier, se trouva logé il y a environ dix ans chez le Sr. Janin hôte du bourg des Verdieres de Joue près de Neufchâtel avec M. Rousseau, qui se trouva lui-même dans le cas d'avoir besoin de quelque argent, & qui s'adressa au Sr. Janin son hôte pour obtenir cet argent du Sr, Thevenin. Ce dernier n'osant pas présenter à M. Rousseau la modique somme qu'il demandoit, attendit [614] son départ & l'accompagna effectivement des Verdieres-de-Jouc jusqu'à St. Sulpi avec ledit Janin; & après avoir dîné ensemble dans une auberge qui a un soleil pour enseigne, il lui fit remettre neuf liv. de France par ledit Janin. M. Rousseau pénétré de reconnaissance, donna audit Thevenin quelques lettres de recommandation, entr'autre une pour M. le Faugnes directeur des sels à Yverdun, & une pour M. Ardiman de la même ville, dans laquelle M. Rousseau signa son nom, & signa, le voyageur perpétuel, dans une autre pour quelqu'un à Paris, dont le Sr. Thevenin ne se rappelle pas le nom.

Voici maintenant, mon cher hôte, copie de ma réponse en date du 23.

«Je n'ai pas pu, Monsieur, loger il y a environ 10 ans où que ce fût, près de Neufchâtel, parce qu'il y en a dix, & neuf, & huit, & sept que j'en étois fort loin, sans en avoir approché durant tout ce tems plus près de cent lieues.»

«Je n'ai jamais logé au bourg des Verdieres, & n'en ai même jamais entendu parler. C'est peut-être le village des Verrieres qu'on a voulu dire. J'ai passé dans ce village une seule fois, il

n'y a pas cinq ans, allant à Pontarlier; j'y repirai en revenant; je n'y logeai point; j'étois avec un ami (qui n'étoit pas le Sr. Thevenin); personne autre ne revint avec nous, & depuis lors je ne suis pas retourné aux Verrieres.»

«Je n'ai jamais vu, que je sache, le Sr. Thevenin Chamoiseur; [615] jamais je n'ai ouï parler de lui, non plus que du Sr. Janin mon prétendu hôte. Je ne connois qu'un seul M. Jeannin, mais il ne demeure point aux Verrieres; il demeure à Neufchâtel, & il n'est point cabaretier, il est secrétaire d'un de mes amis.»

«Je n'ai jamais écrit, autant qu'il m'en souvient à M. de Faugnes, & je suis sûr au moins de ne lui avoir jamais écrit de lettres de recommandation, n'étant pas assez lié avec lui pour cela. Encore moins ai-je pu écrire à M. Aldiman d'Yverdun que je n'ai vu de ma vie, & avec lequel je n'eus jamais nulle espece de liaison.»

«Je n'ai jamais signé avec mon nom *le voyageur perpétuel*, premièrement parce que cela n'est pas vrai, & surtout ne l'étoit pas alors, quoiqu'il le soit devenu depuis quelques années; en second lieu, parce que je ne tourne pas mes malheurs en plaisanteries; & qu'enfin si cela m'arrivoit, je tâcherois qu'elles fussent moins plates.»

«J'ai quelquefois prêté de l'argent à Neufchâtel, mais je n'y en empruntai jamais, par la raison très-simple qu'il ne m'a jamais manqué dans ce pays-là; & vous m'avouerez, Monsieur, qu'ayant pour amis tous ceux qui y tenoient le premier rang, il eût été du moins sort bizarre que j'allasse emprunter neuf francs d'un Chamoiseur que je ne connoissois pas, & cela à un quart-de-lieue de chez moi; car c'est à-peu-près la distance de St. Sulpice, où l'on dit que cet argent m'a été prêté, à Motiers où je demeurois.»

Vous croiriez, mon cher hôte, sur cette lettre & sur ma [616] réponse que j'ai envoyée au Commandant de la province, que tout a été fini, & que l'imposture étant si clairement prouvée, l'imposteur a été châtié, ou bien censuré. Point du tout. L'affaire est encore là; & ledit Thevenin, conseillé par ceux qui l'ont aposté, se retranche à dire qu'il a peut-être pris un autre M. Rousseau pour J. J. Rousseau, & persiste à soutenir avoir prêté la somme à un homme de ce nom, se tirant d'affaire, je ne sais comment, au sujet des lettres de recommandation. De sorte qu'il ne me reste d'autre moyen pour le confondre, que d'aller moi-même à Grenoble me confronter avec lui: encore ma mémoire trompeuse & vacillante peut-elle souvent m'abuser sur les faits. Les seuls ici qui me sont certains, est de n'avoir jamais connu ni Thevenin ni Janin; de n'avoir jamais voyagé ni mangé avec eux; de n'avoir jamais écrit à M. Aldiman; de n'avoir jamais emprunté de l'argent, ni peu ni beaucoup de personne durant mon séjour à Neufchâtel; je ne crois pas non plus avoir jamais écrit à M. de Faugnes, sur-tout pour lui recommander quelqu'un; ni jamais avoir signé *le voyageur perpétuel*; ni jamais avoir couché aux Verrieres, quoiqu'il ne me soit pas possible de me rappeler où nous couchâmes en revenant de Pontarlier avec Sauttershaim dit le Baron, (car en allant je me souviens parfaitement que nous n'y couchâmes pas). Je vous fais tous ces détails, mon cher hôte, afin que si, par vos amis, vous pouvez avoir quelque éclaircissement sur tous ces faits, vous me rendiez le bon office de m'en faire part le plutôt qu'il sera possible. J'écris par ce même courrier à M. du Terreau, Maire des Verrieres, à M. Breguet, à M. [617] Guyenet Lieutenant du Val-de-Travers, mais sans leur faire aucun détail; vous aurez la bonté d'y suppléer, s'il est nécessaire, par ceux de cette lettre. Vous pouvez m'écrire ici en droiture: mais si vous avez des éclaircisemens intéressans à me donner,

vous serez bien de me les envoyer par duplicata, sous enveloppe, à l'adresse de *M. le Comte de Tonnerre, Lieutenant-Général des armées du Roi, Commandant pour S. M. en Dauphiné, à Grenoble*. Vous pourrez même m'écrire à l'ordinaire sous son couvert; mes lettres me parviendront plus lentement, mais plus surement qu'en droiture.

J'espere qu'on est tranquille à présent dans votre pays. Puisse le Ciel accorder à tous les hommes la paix qu'ils ne veulent pas me laisser! Adieu, mon cher hôte, je vous embrasse.

[2 I - I I - I 7 6 8] LETTRE AU MÊME

Bourgoin le 21 Novembre 1768.

Je vous remercie, mon cher hôte, de l'arrêt de Thevenin; je l'ai envoyé à M. de Tonnerre avec condition expresse (qui du reste n'étoit pas fort nécessaire à stipuler), de n'en faire aucun usage qui pût nuire à ce malheureux. Votre supposition qu'il a été la dupe d'un autre imposteur, est absolument incompatible avec ses propres déclarations, avec celle du cabaretier Jeannet & avec tout ce qui s'est passé: cependant, si vous voulez absolument vous y tenir, soit. Vous dites que mes ennemis ont trop d'esprit pour choisir une calomnie aussi [618] absurde. Prenez garde qu'en leur accordant tant d'esprit, vous ne leur en accordiez pas encore, assez: car leur objet n'étant que de voir quelle contenance je tenois vis-à-vis d'un faux témoin, il est clair que plus l'accusation étoit absurde & ridicule, plus elle alloit à leur but. Si ce but eût été de persuader le public, vous auriez raison; mais il étoit autre. On savoit très-bien que je me tirerois de cette affaire; mais on vouloir voir comment je m'en tirerois. Voilà tout. On sait que Thevenin ne m'a pas prêté neuf francs, peu importe; mais on sait qu'un imposteur peut m'embarrasser; c'est quelque chose.* [*M. Rousseau pouvoit ajouter que toute grossiere qu'étoit cette farce jouée par Thevenin, elle tendait à compromettre sa sûreté, en le mettant dans l'obligation de se produire sous le nom de J. J. Rousseau, que par des considérations majeures il avoit quitté pour prendre celui de *Renou*.

Quant au nom de *Voyageur perpétuel* donné par Thevenin, à M. Rousseau, voici une anecdote assez singuliere, transcrite mot à mot sur l'original d'une lettre qui nous a été adressée.

«J'étois un jour à me promener au jardin des Thuilleries; apercevant quelques-uns de nos lettrés, & sachant l'endroit où ils tenoient ordinairement leurs assises, je fus les y devancer plutôt par désœuvrement que par curiosité.

La lettre de M. Rousseau à M. l'Archevêque de Beau mont paroissoit depuis peu. Ge fut sur cet ouvrage que roula presque la conversation. On en parla diversement, on critiqua, la critique fut plus injuste que sévère; on attaqua l'auteur, & on ne fut ni modéré ni honnête.

M. Duclos en parla seul comme un admirateur de M. Rousseau, pénétré de ses malheurs, & paroissant les partager, il me parut déplacé dans ce cercle. M. de Ste. Foix parla en inquisiteur.

Un Abbé dont ma mémoire ne me permet pas dans le moment d'appliquer le nom sur sa figure fraîche & bénéficiale, brilla. M. D***. étoit vis-à-vis de lui, & sourioit de tems en tems à l'Abbé en forme d'approbation.

Je ne tardai pas d'entendre une voix de fausset qui disoit: *ce pauvre Rousseau veut à tout prix occuper le public.....cette gloriole est bien permise sans doute quand elle ne dégénere pas en folie.....que dites vous de ses allées & venues.....il n'est bien nulle part.....C'EST UN VOYAGEUR PERPETUEL.*

Ce n'est pas sur le discours philosophique que j'appuye. Je ne m'arrête qu'à ces mots: un voyageur perpétuel. Il est bien singulier que le maraud de Thevenin ait eu la même idée, & bien long-tems après; & que M. Rousseau l'ait fait naître, lui qui depuis son retour d'Italie à Paris jusqu'à son départ pour la Suisse, n'avoit fait qu'un voyage en dix-huit ans.

Mais chaque siecle a eu son genre de persécution, & tel qui s'est livre à ridiculiser Rousseau, n'auroit peut-être pas été des derniers à accuser Socrate.»]

[619] Vos maximes, mon très-cher hôte, sont très-stoïque & très-belles, quoiqu'un peu outrées, comme sont celles de Sénèque, & généralement celles de tous ceux qui philosophent tranquillement dans leur cabinet sur les malheurs dont ils sont loin, & sur l'opinion des hommes qui les honore. J'ai appris assurément à n'estimer l'opinion d'autrui que ce qu'elle vaut, & je crois savoir, du moins aussi bien que vous, de combien de choses la paix de l'ame dédommage; mais que seule elle tienne lieu de tout, & rende seule heureux les infortunés; voilà ce que j'avoue ne pouvoir admettre, ne pouvant tant que je suis homme, compter totalement pour rien la voix de la nature patissante & le cri de l'innocence avilie. Toutefois, comme il nous importe toujours, & sur-tout dans l'adversité, de tendre à cette impassibilité sublime à laquelle vous dites être parvenu, je tâcherai de profiter de vos sentences, & d'y faire la réponse que fit l'architecte Athénien à la harangue de l'autre. *Ce qu'il a dit, je le serai.*

Certaines découvertes, amplifiées peut-être par mon imagination, m'ont jetté durant plusieurs jours dans une agitation fiévreuse qui m'a fait beaucoup de mal; & qui, tant [620] qu'elle a duré, m'a empêché de vous écrire. Tout est calmé; je suis content de moi, & j'espere ne plus cesser de l'être, puisqu'il ne peut plus rien m'arriver de la part des hommes, à quoi je n'aye appris à m'attendre, & à quoi je ne sois préparé. Bonjour, mon cher hôte, je vous embrasse de tout mon coeur.

[0 2 - 1 2 - 1 7 6 8] L E T T R E *

[*M. de la Marquise de Russieux, fille de Mde. la Présidente de Verna, possède l'original de cette lettre. Elle a permis à M. L. C. D. L. d'en tirer une copie qui a été imprimée pour la première fois dans le *Journal de Paris* du 14 Juillet dernier.]

Écrite de Bourgoin le 2 Décembre 1768, par J. J. Rousseau à Madame la présidente de Verna de Grenoble, laquelle informée qu'il étoit venu herboriser en Dauphiné, lui avoit offert un logement dans son château.

Laissons à part, Madame, je vous supplie, les livres & leurs auteurs. Je suis si sensible à

vosre obligeante invitation, que si ma santé me permettoit de faire en cette saison des voyages de plaisir, j'en serois un bien volontiers pour aller vous remercier. Ce que vous avez la bonté de me dire, Madame, des étangs & des montagnes de votre contrée, ajouteroit à mon empressement, mais n'en seroit pas la première cause. On dit que la grotte de la Balme est de vos côtés; c'est encore un objet de promenade & même d'habitation, si je pouvois m'en pratiquer une dont les fourbes & les chauves-souris [621] n'approchassent pas. A l'égard de l'étude des plantes, permettez, Madame, que je la fasse en naturaliste & non pas en apothicaire. Car, outre que je n'ai qu'une foi très-médiocre à la médecine, je connois l'organisation des plantes sur la foi de la nature qui ne ment point, & je ne connois leurs vertus médicinales que sur la foi des hommes, qui sont menteurs. Je ne suis pas d'humeur à les croire sur leur parole, ni à portée de la vérifier. Ainsi, quant à moi, j'aime cent fois mieux voir dans l'émail des prés des guirlandes pour les bergeres, que des herbes pour des lavemens. Puissai-je, Madame, aussi-tôt que le printemps ramenera la verdure, aller faire dans vos cantons des herborisations qui ne pourront qu'être abondantes brillantes, si je juge par les fleurs que répand votre plume, de celles qui doivent naître autour de vous. Agréez, Madame, & faites agréer à M. le Président, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

Signé RENOU.*

[*C'est le nom que prit le Citoyen de Geneve dans sa retraite en Dauphiné]

[622]

[10 - 10 - 1769] LETTRE A M. L. C. D. L

Monquin le 10 Octobre 1769.

Me voici, Monsieur, en vous répondant, dans une situation bien bizarre, sachant bien à qui, mais non pas à quoi: non que tout ce que vous écrivez ne mérite bien qu'on s'en souvienne, mais parce que je ne me souviens plus de rien. J'avois mis à part votre lettre pour y répondre; & après avoir vingt fois renversé ma chambre & tous les fatras qui la remplissent, je n'ai pu parvenir à retrouver cette lettre; toutefois je n'en veux pas avoir le démenti, ni que mon étourderie me prive du plaisir de vous écrire. Ce ne sera pas si vous voulez une réponse, ce sera un bavardage de recontre, pour avoir, aux dépens de votre patience, l'avantage de causer un moment avec vous.

Vous me parliez, Monsieur, du nouveau né, dont je vous fais mes bien cordiales félicitations. Voilà vos pertes réparées. Que vous êtes heureux de voir les plaisirs paternels se multiplier autour de vous! Je vous le dis, & bien du fond de mon coeur; quiconque a le bonheur de pouvoir remplir des soins si chers, trouve chez lui des plaisirs plus vrais que tous ceux du

monde, & les plus douces consolations dans l'adversité. Heureux qui peut élever ses enfans sous ses yeux! Je plains un père de famille obligé d'aller chercher au loin la fortune: car pour le vrai bonheur de la vie, il en a la source auprès & lui.

[623] Vous, me parliez du logement auquel vous aviez eu la bonté de songer pour moi. Vous avez bien, Monsieur, tout ce qu'il faut pour ne pas me laisser renoncer sans regret à l'espoir d'être votre voisin; & pourquoi y renoncer? Qu'est-ce qui empêcheroit que, dans une saison plus douce, je n'allasse vous voir, & voir avec vous les habitations qui pourroient me convenir? S'il s'en trouvoit une assez voisine de la vôtre pour me procurer l'agrément de votre société, il y auroit là de quoi racheter bien des inconvéniens, & pourvu que je trouvasse à-peu-près le plus nécessaire, de quoi me consoler de n'avoir pas ce qui le seroit moins.

Vous me parliez de littérature, & précisément cet article le plus plein de choses & le plus digne d'être retenu, est celui que j'ai totalement oublié. Ce sujet qui ne me rappelle que des idées tristes, & que l'instinct éloigne de ma mémoire, a fait tort à l'esprit avec lequel vous l'avez traité. Je me suis souvenu seulement que vous étiez très-aimable, même en traitant un sujet que je n'aimois plus.

Vous me parliez de botanique & d'herborisations. C'est un objet sur lequel il me reste un peu plus de mémoire; encore ai-je grand'peur que bientôt elle ne s'en aille de même avec le goût de la chose, & qu'on ne parvienne à me rendre désagréable jusqu'à cet innocent amusement. Quelque ignorant que je sois en botanique, je ne le suis pas au point d'aller, comme on vous l'a dit, chercher en Europe une plante qui empoisonne par son odeur; & je pense, au contraire, qu'il y a beaucoup à rabattre des qualités prodigieuses tant en bien qu'en mal, que l'ignorance, la charlatanerie, la crédulité, & quelquefois [624] la méchanceté prêtent aux plantes, & qui bien examinées, se réduisent pour l'ordinaire à très-peu de chose, souvent tout-à-fait à rien. J'allois à Pila faire avec trois Messieurs, qui faisoient semblant d'aimer la botanique, une herborisation dont le principal objet étoit un commencement d'herbier pour l'un des trois à qui j'avois tâché d'inspirer le goût de cette douce & aimable étude. Tout en marchant, M. le Médecin M^{***}. m'appella pour me montrer, disoit-il, une très-belle Ancolie. Comment, Monsieur, une Ancolie! lui dis-je en voyant sa plante: c'est le Napel. Là-dessus je leur racontai les fables que le peuple débite en Suisse sur le Napel, & j'avoue qu'en avançant & nous trouvant comme ensevelis dans une forêt de Napels, je crus un moment sentir un peu de mal de tête, dont je reconnus la chimere, & ris avec ces Messieurs presque au même instant.

Mais au lieu d'une plante à laquelle je n'avois pas songé, j'ai vraiment & vainement cherché à Pila une fontaine glaçante qui tuoit, à ce qu'on nous dit, quiconque en buvoit. Je déclarai que j'en voulois faire l'essai sur moi-même, non pas pour me tuer, je vous jure, mais pour désabuser ces pauvres gens sur la foi de ceux qui se plaisent à calomnier la nature, craignant jusqu'au lait de leur mere, & ne voyant par-tout que les périls & la mort. J'aurois bu de l'eau de cette fontaine comme M. Storck a mangé du Napel. Mais au lieu de cette fontaine homicide qui ne s'est point trouvée, nous trouvâmes une fontaine très-bonne, très-fraîche dont nous bûmes tous avec grand plaisir & qui ne tua personne.

Au reste, mes voyages pédestres ayant été jusqu'ici tous [625] très-gais, faits avec des camarades d'aussi bonne humeur que moi, j'avois espéré que ce seroit ici la même chose. Je voulus d'abord bannir toutes les petites façons de ville; pour mettre en train ces Messieurs, je

leur dis des canons; je voulus leur en apprendre; je m'imaginois que nous allions chanter, crier, folâtrer toute la journée. Je leur fis même une chanson (l'air s'entend) que je notai, tout en marchant par la pluie, avec des chiffres de mon invention. Mais quand chanson fut faite, il n'en fut plus question, ni d'amusemens, ni de gaîté, ni de familiarité; voulant être badin tout seul, je ne me trouvai que grossier; toujours le grand cérémonial, & toujours Monsieur dom Japhet: à la fin je me le tins pour dit; & m'amusant avec mes plantes, je laissai ces Messieurs s'amuser à me faire des façons. Je ne sais pas trop si mes longues rabâcheries vous amusent. Je sais seulement que si je les prolongeais encore, elles vous ennuyeroient certainement à la fin. Voilà, Monsieur, l'histoire exacte de ce tant célèbre pèlerinage, qui court déjà les quatre coins de la France, & qui remplira bientôt l'Europe entière de son risible fracas. Je vous salue, Monsieur, & vous embrasse de tout mon cœur.

[626]

[19 - 02 - 1770] LETTRE A M. DU BELLOY

A Monquin par Bourgoin, le 19 Février 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes,
Ciel! démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares coeurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.

J'honorais vos talens, Monsieur, encore plus le digne usage que vous en faites, & j'admirois comment le même esprit patriotique nous avoit conduits par la même route à des destins si contraires: vous à l'acquisition d'une nouvelle patrie & à des honneurs distingués, moi à la perte de la mienne & à des opprobres inouis.

Vous m'avez ressemblé, dites-vous, par le malheur; vous me feriez pleurer sur vous, si je pouvois vous en croire. Etes-vous seul en terre étrangere, isolé, séquestré, trompé, trahi, diffamé par tout ce qui vous environne, enlacé de trames horribles dont vous sentiez l'effet, sans pouvoir parvenir à les connoître, à les démêler? Etes-vous à la merci de la puissance, de la ruse, de l'iniquité, réunies pour vous traîner dans la fange, pour élever autour de vous une impénétrable œuvre de ténèbres, pour vous enfermer tout vivant dans un cercueil? Si tel est ou fut votre sort, venez, gémissons ensemble; mais en tout autre cas, ne vous vantez point de faire avec moi société de malheurs.

Je lisois votre Bayard, fier que vous eussiez trouvé mon [627] Edouard digne de lui servir de modele en quelque chose, & vous me faisiez vénérer ces antiques François auxquels ceux d'aujourd'hui ressemblent si peu, mais que vous faites trop bien agir & parler pour ne pas leur

ressembler vous-même. A ma seconde lecture, je suis tombé sur un vers qui m'avoit échappé dans la première, & qui par réflexion m'a déchiré.* [*Il est probable que ces deux vers étoient ceux-ci.

Que de vertu brilloit dans son faux repentir!

Peut-on si bien la peindre, & ne par la sentir?]

J'y ai reconnu, non, graces au Ciel, le coeur de J. J., mais les gens à qui j'ai à faire, & que pour mon malheur je connois trop bien. J'ai compris, j'ai pensé du moins vous avoir suggéré ce vers-là. Misere humaine, me suis-je dit! Que les méchants diffament les bons, ils sont leur oeuvre; mais comment les trompent-ils les uns à l'égard des autres? Leurs ames n'ont-elles pas pour se reconnoître des marques plus sûres que tous les prestiges des imposteurs? J'ai pu douter quelques instans, je l'avoue, si vous n'étiez point séduit, plutôt que trompé par mes ennemis.

Dans ce même tems j'ai reçu votre lettre & votre Gabriel, que j'ai lue & relue aussi, mais avec un plaisir bien plus doux que celui que m'avoit donné le guerrier Bayard; car l'héroïsme de la valeur m'a toujours moins touché que le charme du sentiment dans les ames bien nées. L'attachement que cette piece m'inspire pour son Auteur, est un de ces mouvemens, peut-être aveugles, mais auxquels mon coeur n'a jamais résisté. Ceci me mené à l'aveu d'une autre folie, à laquelle il ne résiste pas mieux. C'est de faire de mon Héloïse le criterium sur lequel [628] je juge du rapport des autres coeurs avec le mien. Je conviens volontiers qu'on peut être plein d'honnêteté, de vertu, de sens, de raison, de goût, & trouver ce roman détestable; quiconque ne l'aimera pas peut bien avoir part à mon estime, mais jamais à mon amitié. Quiconque n'idolâtre pas ma Julie, ne sent pas ce qu'il faut aimer; quiconque n'est pas l'ami de St. Preux ne sauroit être le mien. D'après cet entêtement, jugez du plaisir que j'ai pris en lisant votre Gabrielle, d'y retrouver ma Julie un peu plus héroïquement requinquée, mais gardant son même naturel, animée peut-être d'un peu plus de chaleur, plus énergique dans les situations tragiques, mais moins enivrante aussi, selon moi, dans le calme. Frappé de voir dans des multitudes de vers, à quel point il faut que vous ayez contemplé cette image si tendre dont je suis le Pigmalion, j'ai cru sur ma règle ou sur ma manie, que la nature nous avoit faits amis; & revenant avec plus d'incertitude aux vers de votre Bayard, j'ai résolu d'en parler avec ma franchise ordinaire, sauf à vous de me répondre ce qu'il vous plaira.

Monsieur du Belloy, je ne pense pas de l'honneur comme vous de la vertu, qu'il soit possible d'en bien parler, d'y revenir souvent par goût, par choix, & d'en parler toujours d'un ton qui touche & remue ceux qui en ont, sans l'aimer, & sans en avoir soi-même: ainsi, sans vous connoître autrement que par vos pieces, je vous crois dans le coeur l'honneur d'un ancien Chevalier, & je vous demande de vouloir me dire, sans détour, s'il y a quelque vers dans votre Bayard dont en l'écrivant vous m'avez voulu faire l'application. Dites-moi simplement oui ou non, & je vous crois.

[629] Quant au projet de réchauffer les coeurs de vos compatriotes, par l'image des antiques vertus de leurs peres, il est beau, mais il est vain. L'on peut tenter de guérir des malades, mais non pas de ressusciter des morts. Vous venez soixante-dix ans trop tard. Contemporain du grand Catinat, du brillant Villars, du vertueux Fénelon, vous auriez pu dire: voilà encore des François dont je vous parle: leur race pas éteinte; mais aujourd'hui vous n'êtes plus que *vox clamans in deserto*. Vous ne mettez pas seulement sur la scene des gens d'un autre siecle, mais d'un autre monde; ils n'ont plus rien de commun avec celui-ci. Il ne reste à votre

nation, pour se consoler de n'avoir plus de vertu, que de n'y plus croire, & de la diffamer dans les autres. Oh s'il étoit encore des Bayards en France, avec quelle noble colère, avec quelle vive indignation!.... Croyez-moi, du Belloy, ne faites plus de ces beaux vers à la gloire des anciens François, de peur qu'on ne soit tenté, par la justesse de la parodie, de l'appliquer à ceux d'aujourd'hui.

Adieu, Monsieur, si cette lettre vous parvient, je vous prie de m'en donner avis, afin que je ne sois pas injuste. Je vous salue de tout mon coeur.

[630]

[1 2 - 0 3 - 1 7 7 0] LETTRE AU MÊME

Monquin le 12 Mars 1770.

*Pauvres aveugles que nous sommes!
Ciel! démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares coeurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.*

Il faut, Monsieur, vous résoudre à bien de l'ennui, car j'ai grand'peur de vous écrire une longue lettre.

Que vous m'avez rafraîchi le sang, & que j'aime votre colere! J'y vois bien le sceau de la vérité dans une ame fiere, que le patelinage des gens qui m'entourent marque encore plus fortement à mes yeux. Vous avez daigné me faire sentir mon tort; c'est une indulgence dont je sens le prix, & que je n'aurois peut-être pas eue à votre place; il ne m'en reste que le desir de vous le faire oublier. Je fus quarante ans le plus confiant des hommes, sans que durant tout ce tems jamais une seule fois cette confiance ait été trompée. Si-tôt que j'eus pris la plume, je me trouvai dans un autre univers, parmi de tout autres êtres, auxquels je continuai de donner la même confiance, & qui m'en ont si terriblement corrigé, qu'ils m'ont jette dans l'autre extrémité. Rien ne m'épouvanta jamais au grand jour, mais tout m'effarouche dans les ténèbres qui m'entourent, & je ne vois que du noir dans l'obscurité. Jamais l'objet le plus hideux ne me fit peur dans mon enfance, mais une figure cachée sous un drap blanc me donnoit des convulsions; sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, [631] je resterai enfant jusqu'à la mort. Ma défiance est d'autant plus déplorable, que presque toujours fondée, (& je n'ajoute presque qu'à cause de vous) elle est toujours sans bornes, parce que tout ce qui est hors de la nature n'en connoît plus. Voilà Monsieur, non l'excuse, mais la cause de ma faute que d'autres circonstances ont amenée & même aggravée, & qu'il faut bien que je vous déclare pour ne pas vous tromper. Persuadé qu'un homme puissant vous avoit fait ses entrées dans vus à mon

égard, je répondis selon cette idée à quelqu'un qui m'avoit parlé de vous, & je répondis avec tant d'imprudence, que je nommai même l'homme en question. Né avec un caractere bouillant dont rien n'a pu calmer l'effervescence, mes premiers mouvemens sont toujours marqués par une étourderie audacieuse, que je prends alors pour de l'intrépidité, & que j'ai tout le tems de pleurer dans la suite, sur-tout quand elle est injuste comme dans cette occasion. Fiez-vous à mes ennemis du soin de m'en punir. Mon repentir anticipa même sur leurs soins à la réception de votre lettre; un jour plutôt elle m'eût épargné beaucoup de sottises; mais puisqu'elles sont faites, il ne me reste qu'à les expier, & à tâcher d'en obtenir le pardon que je vous demande par la commisération due à mon état.

Ce que vous me dites des imputations dont vous m'avez entendu charger, & du peu d'effet qu'elles ont fait sur vous, ne m'étonne que par l'imbécillité de ceux qui pensoient vous surprendre par cette voie. Ce n'est pas sur des hommes tels que vous que des discours en l'air ont quelque prise; mais les frivoles clameurs de la calomnie qui n'excitent gueres d'attention, [632] sont bien différentes, dans leurs effets, des complots tramés & concertés durant longues années dans un profond silence, & dont les développemens successifs se sont lentement, sourdement & avec méthode. Vous parlez d'évidence; quand vous la verrez contre moi, jugez-moi, c'est votre droit; mais n'oubliez pas de juger aussi mes accusateurs; examinez quel motif leur inspire tant de zele. J'ai toujours vu que les méchans inspiroient de l'horreur, mais point d'animosité. On les punit ou on les suit, mais on ne se tourmente pas d'eux sans cesse; on ne s'occupe pas sans cesse à les circonvenir, à les tromper, à les trahir; ce n'est point à eux que l'on fait ces choses-là, ce sont eux qui les sont aux autres. Dites donc ces honnêtes gens si zélés, si vertueux, si fiers sur-tout d'être des traîtres, & qui se masquent avec tant de soin pour me démasquer: «Messieurs, j'admire votre zele, & vos preuves me paroissent sans réplique; mais pourquoi donc craindre si fort que l'accusé ne les sache & n'y réponde? Permettez que je l'en instruisse & que je vous nomme. Il n'est pas généreux, il n'est pas même juste de diffamer un homme, quel qu'il soit, en se cachant de lui. C'est, dites-vous, par ménagement pour lui que vous ne voulez pas le confondre; mais il seroit moins cruel, ce me semble, de le confondre que de le diffamer, & de lui ôter la vie que de la lui rendre insupportable. Tout hypocrite de vertu doit être publiquement confondu; c'est là son vrai châtiment, & l'évidence elle-même est suspecte, quand elle élude la conviction de l'accusé.» En leur parlant de la sorte, examinez leur contenance, pesez leur réponse; suivez, en la jugeant, les mouvemens [633] de votre coeur, & les lumieres de votre raison; voilà, Monsieur, tout ce que je vous demande, & je me tiens alors pour bien jugé.

Vous me tancez avec grande raison sur la maniere dont je vous parois juger votre nation; ce n'est pas ainsi que je la juge de sang-froid, & je suis bien éloigné, je vous jure, de lui rendre l'injustice dont elle use envers moi. Ce jugement trop dur étoit l'ouvrage d'un moment de dépit & de colere qui même ne se rapportoit pas à moi, mais au grand homme qu'on vient de chasser de sa naissante patrie, qu'il illustroit déjà dans son berceau, & dont on ose encore souiller les vertus avec tant d'artifice & d'injustice. S'il restoit, me disois-je, de ces François célébrés par du Belloy, pourquoi leur indignation ne réclamerait-elle point contre ces manœuvres si peu dignes d'eux

C'est à cette occasion que Bayard me revint en mémoire, bien sûr de ce qu'il diroit ou seroit, s'il vivoit aujourd'hui. Je ne sentoie pas assez que tous les hommes, même vertueux, ne sont pas des Bayards, qu'on peut être timide sans cesser d'être juste, & qu'en pensant à ceux qui machinent & crient, j'avois tort d'oublier ceux qui gémissent & se taisent. J'ai toujours aimé votre nation, elle est même celle de l'Europe que j'honore le plus, non que j'y croye appercevoir plus de vertus que dans les autres, mais par un précieux reste de leur amour qui s'y est conservé, & que vous réveillez, quand il étoit prêt à s'éteindre. Il ne faut jamais désespérer d'un peuple qui aime encore ce qui est jure & honnête, quoiqu'il ne le pratique plus. Les François auront beau applaudir aux traits héroïque [634] que vous leur présentez, je doute qu'ils les imitent, mais ils s'en transporteront dans vos pieces, & les aimeront dans les autres hommes, quand on ne les empêchera pas de les y voir. On est encore forcé de les tromper pour les rendre injustes, précaution dont je n'ai pas vu qu'on eût grand besoin pour d'autres peuples. Voilà, Monsieur, comment je pense constamment à l'égard des François, quoique je n'attende plus de leur part qu'injustice, outrages & persécution; mais ce n'est pas à la nation que je les impute, & tout cela n'empêche pas que plusieurs de ses membres n'aient toute mon estime, & ne la méritent, même dans l'erreur où on les tient. D'ailleurs, mon coeur s'enflamme bien plus aux injustices dont je suis témoin, qu'à celles dont je suis la victime; il lui manque pour ces dernières, l'énergie & la vigueur d'un généreux désintéressement. Il me semble que ce n'est pas la peine de m'échauffer pour une cause qui n'intéresse que moi. Je regarde mes malheurs comme liés à mon état d'homme & d'ami de la vérité. Je vois le méchant qui me persécute & me diffame, comme je verrois un rocher se détacher d'une montagne & venir m'écraser. Je le repousserois si j'en avois la force, mais sans colere, & puis je le laisserois là sans y plus songer. J'avoue pourtant que ces mêmes malheurs m'ont d'abord pris au dépourvu, parce qu'il en est auxquels il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé; j'en ai été cependant plus abattu qu'irrité; & maintenant que me voilà prêt, j'espere me laisser un peu moins accabler, mais pas plus émouvoir, de ceux qui m'attendent. A mon âge & dans mon état, ce n'est plus la peine de s'en tourmenter, & j'en vois le terme de trop [635] près, pour m'inquiéter beaucoup de l'espace qui reste. Mais je n'entends rien à ce que vous me dites de ceux que vous avez essayés: assurément je suis fait pour les plaindre; mais que peuvent-ils avoir de commun avec les miens? Ma situation est unique, elle est inouïe depuis que le monde existe, & je ne puis présumer qu'il s'en retrouve jamais de pareille. Je ne comprends donc point quel rapport il peut y avoir dans nos destinées, & j'aime à croire que vous vous abusez sur ce point. Adieu, Monsieur, vivez heureux; jouissez en paix de votre gloire, souvenez-vous quelquefois d'un homme qui vous honorer toujours.

[09 - 02 - 1770] LETTRE A M. L' A. M

A Monquin par Bourgoïn, le 9 Février 1770.

*Pauvres aveugles que nous sommes!
Ciel! démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares coeurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.*

En vérité, Monsieur, votre lettre n'est point d'un jeune homme qui a besoin de conseil; elle est d'un sage très-capable d'en donner. Je ne puis vous dire à quel point cette lettre m'a frappé. Si vous avez en effet l'étoffe qu'elle annonce, il est à desirer pour le bien de votre Eleve, que ses parens sentent le prix de l'homme qu'ils ont mis auprès de lui.

Je suis, & depuis si long-tems, si loin des idées sur les quelles vous me remettez, qu'elles me sont devenues absolument [636] étrangères. Toutefois je remplirai selon ma portée, le devoir que vous m'imposez, mais je suis bien persuadé que vous ferez mieux de vous en rapporter à vous qu'à moi, sur la meilleure maniere de vous conduire dans le cas difficile où vous vous trouvez.

Si-tôt qu'on s'est dévoyé de la droite route de la nature; rien n'est plus difficile que d'y rentrer. Votre enfant a pris un pli d'autant moins facile à corriger, que nécessairement tout ce qui l'environne, doit empêcher l'effet de vos soins pour y parvenir. C'est ordinairement le premier pli que les enfans de qualité contractent, & c'est le dernier qu'on peut leur faire perdre, parce qu'il faut pour cela le concours de la raison, qui leur vient plus tard qu'à tous les autres enfans. Ne vous effrayez donc pas trop que l'effet de vos soins ne réponde pas d'abord, à la chaleur de votre zele; vous devez vous attendre à peu de succès jusqu'à-ce que vous ayez la prise qui peut l'amener; mais ce n'est pas une raison pour vous relâcher en attendant. Vous voilà dans un bateau, qu'un courant très-rapide entraîne en arriere, il faut beaucoup de travail pour ne pas reculer.

La voie que vous avez prise & que vous craignez n'être pas la meilleure, ne le sera pas toujours sans doute. Mais elle me paroît la meilleure en attendant. Il n'y a que trois instrumens pour agir sur les ames humaines; la raison, le sentiment, & la nécessité. Vous avez inutilement employé le premier; il n'est pas vraisemblable que le second eût plus d'effet; reste le troisieme, & mon avis est que pour quelque tems, vous devez vous y tenir; d'autant plus que la premiere & la plus [637] importante philosophie de l'homme de tout état & de tout âge, est d'apprendre à fléchir sous le dur joug de la nécessité. *Clavos trabales & oeneos manû gestans ahoenâ.*

Il est clair que l'opinion, ce monstre qui dévore le genre-humain, a déjà farci de ses

préjugés la tête du petit bonhomme. Il vous regarde comme un homme à ses gages, une espece de domestique, fait pour lui obéir, pour complaire à ses caprices; & dans son petit jugement, il lui paroît fort étrange que ce soit vous qui prétendiez l'asservir aux vôtres; car c'est ainsi qu'il voit tout ce que vous lui prescrivez. Toute sa conduite avec vous n'est qu'une conséquence de cette maxime, qui n'est pas injuste, mais qu'il applique mal, que *c'est à celui qui paye de commander*. D'après cela qu'importe qu'il ait tort ou raison; c'est lui qui paye.

Essayez chemin faisant, d'effacer cette opinion par de opinions plus justes, de redresser ses erreurs par des jugemens plus sensés. Tâchez de lui faire comprendre qu'il y a des choses plus estimables que la naissance & que les richesses, & pour le lui faire comprendre, il ne faut pas le lui dire, il faut le lui faire sentir. Forcez sa petite ame vaine à respecter la justice & le courage, à se mettre à genoux devant la vertu; & n'allez pas pour cela lui chercher des livres. Les hommes des livres ne seront jamais pour lui que des hommes d'un autre monde; je ne sache qu'un seul modele qui puisse avoir à ses yeux de la réalité, & ce modèle c'est vous, Monsieur; le poste que vous remplissez est à mes yeux le plus noble & le plus grand qui soit sur la terre. Que le vil peuple en pense ce qu'il voudra, pour moi je vous vois à la place de Dieu, vous [638] faites un homme. Si vous vous voyez du même oeil que moi, que cette idée doit vous élever en dedans de vous-même! qu'elle peut vous rendre grand en effet! & c'est ce qu'il faut, car si vous ne l'étiez qu'en apparence & que vous ne fissiez que jouer la vertu, le petit bon-homme vous pénétrerait infailliblement, & tout seroit perdu. Mais si cette image sublime du grand & du beau le frappe une fois en vous, si votre désintéressement lui apprend que la richesse ne peut pas tout; s'il voit en vous combien il est plus grand de commander à soi-même qu'à des valets, si vous le forcez en un mot à vous respecter, dès cet instant vous l'aurez subjugué, & je vous répons que quelque semblant qu'il fasse, il ne trouvera plus égal que vous soyez d'accord avec lui ou non; sur-tout si en le forçant de vous honorer dans le fond de son petit coeur, vous lui marquez en même tems faire peu de cas de ce qu'il pense lui-même, & ne vouloir plus vous fatiguer à le faire convenir de ses torts. Il me semble qu'avec une certaine façon grave & soutenue d'exercer sur lui votre autorité, vous parviendrez à la fin à demander froidement à votre tour, *qu'est-ce que cela fait que nous soyons d'accord ou non?* Et qu'il trouvera lui que cela fait quelque chose. Il faudra seulement éviter de joindre à ce sang-froid, la dureté qui vous rendroit haïssable. Sans entrer en explication avec lui, vous pourrez dire à d'autres en sa présence: «j'aurois fait mes délices de rendre son enfance heureuse, mais il ne l'a pas voulu, & j'aime encore mieux qu'il soit malheureux étant enfant que méprisable étant homme.» A l'égard des punitions, je pense comme vous, qu'il n'en faut jamais venir aux coups, que dans [639] le seul cas où il auroit commencé lui-même. Ses châtimens ne doivent jamais être que des abstinences, & tirées, autant qu'il se peut, de la nature du délit. Je voudrois même vous vous y soumettiez toujours avec lui quand cela seroit possible, & cela sans affectation, sans que cela parût vous coûter & de façon qu'il pût en quelque sorte, lire dans votre coeur sans que vous le lui disiez, que vous sentez si bien la privation que vous lui imposez, que c'est sans y songer que vous vous y soumettez vous-même. En un mot pour réussir, il faudroit vous rendre presque impassible; & ne sentir que par votre Eleve ou pour lui. Voilà, je l'avoue une terrible tâche, mais je ne vois nul autre moyen de succès. Et ce succès me paroît assuré de part ou d'autre, car quand avec tant de soins vous n'auriez pas le bonheur d'avoir fait un homme, n'est-ce rien que de l'être devenu?

Tout ceci suppose que la dédaigneuse hauteur de l'Enfant, n'est que la petite vanité de la petite grandeur dont ses Bonnes auront boursoufflé sa petite ame; mais il pourroit arriver aussi que ce fût l'effet de l'âpreté d'un caractere indomptable & fier, qui ne veut céder qu'à lui-même; cette dureté propre aux seuls naturels qui ont beaucoup d'étoffe, & qui ne se trouve gueres au pays où vous vivez, n'est pas probablement celle de votre Eleve; si cependant cela se trouvoit (& c'est un discernement facile à faire) alors il faudroit bien vous garder de suivre avec lui la méthode dont je viens de parler, & de heurter la rudesse avec la rudesse; les ouvriers en bois

n'emploient jamais fer sur fer; ainsi faut-il faire avec les esprits roides qui résistent toujours à la force; il n'y a sur eux qu'une prise, mais aimable & [640] sure, c'est l'attachement & la bienveillance; il faut les apprivoiser comme les lions, par les caresses: on risque peu de gêner de pareils enfans; tout consiste à s'en faire aimer une sois; après cela vous les feriez marcher sur des fers rouges.

Pardonnez, Monsieur, tout ce radotage à ma pauvre tête qui diverge, bat la campagne, & se perd à la suite de la moindre idée. Je n'ai pas le courage de relire ma lettre de peur d'être forcé de la recommencer. J'ai voulu vous montrer le vrai desir que j'aurois de vous complaire, & d'applaudir à vos respectables soins; mais je suis très-persuadé, qu'avec les talens que vous me paraissez avoir, & le zele qui les anime, vous n'avez besoin que de vous-même pour conduire aussi sagement qu'il est possible, le sujet que la Providence a mis entre vos mains. Je vous honore, Monsieur, & vous salue de tout moi, coeur.

[641]

[2 8 - 0 2 - 1 7 7 0] LETTRE AU MÊME

Monquin le 28 Février 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes!

Ciel! démasque les imposteurs.

Et force leurs barbares coeurs

A s'ouvrir aux regards des hommes.

Votre précédente lettre, Monsieur, m'en promettoit si bien une seconde, & j'étois si sûr qu'elle viendrait, que, quoique je me crusse obligé de vous tirer de l'erreur où je vous voyois, j'aimai mieux tarder de remplir ce devoir, que vous ôter ce plaisir si doux aux coeurs honnêtes, de réparer leurs torts de leur propre mouvement.* [*Pour l'intelligence de cette phrase, & de celles qui la suivent, il faut savoir que la personne à qui cette seconde lettre étoit adressée, avoit mis en tête de sa réponse à la première, un quatrain qui sembloit annoncer qu'elle avoit pris en mauvaise part celui de M. Rousseau; ce qui cependant n'étoit pas.]

La bizarre maniere de dater qui vous a scandalisé, est une formule générale dont depuis quelque tems j'use indifféremment avec tout le monde; qui n'a ni ne peut avoir aucun trait aux personnes à qui j'écris, puisque ceux qu'elle regarde ne sont pas faits pour être honorés de mes lettres, & ne le seront surement jamais. Comment m'avez-vous pu croire assez brutal, assez féroce pour vouloir insulter ainsi de gaîté de coeur, quelqu'un que je ne connoissois que par une lettre pleine de témoignages d'estime pour moi, & si propre à m'en inspirer pour lui? Cette erreur est là-dessus [642] tout ce dont je peux me plaindre; car si ce n'en eût pas été une, votre ressentiment devenoit très-légitime, & votre quatrain très-mérité. Si même j'avois quelque

autre reproche à vous faire, ce seroit sur le ton de votre lettre, qui cadroit si mal avec celui de votre quatrain. Quoique dans votre opinion, je vous en eusse donné l'exemple, deviez-vous jamais l'imiter Ne deviez-vous pas au contraire être encore plus indigné de l'ironie & de la fausseté détestable que cette contradiction mettoit dans ma lettre, & la vertu doit-elle jamais souiller ses mains innocentes avec les armes des méchants, même pour repousser leurs atteintes? Je vous avoue franchement, que je vous ai bien plus aisément pardonné le quatrain, que le corps de la lettre. Je passe les injures dans la colere, mais j'ai peine à passer les cajoleries. Pardon, Monsieur, à mon tour J'use peut-être un peu durement des droits de mon âge. Mais je vous dois la vérité depuis que vous m'avez inspiré de l'estime. C'est un bien dont je fais trop de cas, pour laisser passer en silence rien de ce qui peut l'altérer. A présent oublions pour jamais ce petit démêlé, je vous en prie, & ne nous souvenons que de ce qui peut nous rendre plus intéressans l'un à l'autre, par la maniere dont il a fini.

Revenons à votre emploi. S'il est vrai que vous ayez adopté le plan que j'ai tâché de tracer dans l'Emile, j'admire votre courage; car vous avez trop de lumieres pour ne pas voir, que dans un pareil systême, il faut tout ou rien, & qu'il vaudroit cent fois mieux, reprendre le train des éducations ordinaires, & faire un petit talon rouge, que de suivre à demi celle-là pour ne faire qu'un homme manqué. Ce que j'appelle [643] tout, n'est pas de suivre servilement mes idées, au contraire c'est souvent de les corriger; mais de s'attacher aux principes, & d'en suivre exactement les conséquences avec les modification qu'exige nécessairement toute application particuliere. Vous ne pouvez ignorer quelle tâche immense vous vous donnez. Vous voilà pendant dix ans au moins, nul pour vous-même, & livré tout entier avec toutes vos facultés à votre Eleve. Vigilance, patience, fermeté, voilà sur-tout trois qualités sur lesquelles vous ne sauriez vous relâcher un seul instant, sans risquer de tout perdre. Oui de tout perdre, entièrement tout. Un moment d'impatience, de négligence ou d'oubli, peut vous ôter le fruit de six ans de travaux, sans qu'il vous en reste rien du tout, pas même la possibilité de le recouvre par le travail de dix autres. Certainement s'il y a quelque chose qui mérite le nom d'héroïque & de grand parmi les hommes, c'est le succès des entreprises pareilles à la vôtre; car le succès est toujours proportionné à la dépense de talens & de vertus dont on l'a acheté. Mais aussi, quel don vous aurez fait à vos semblables, & quel prix pour vous même de vos grands & pénibles travaux. Vous vous serez fait un ami, car c'est là le terme nécessaire du respect, de l'estime, & de la reconnoissance dont vous l'aurez pénétré. Voyez, Monsieur.... dix ans de travaux immenses, & toutes les plus douces jouissances de la vie pour le reste de vos jours & au-delà. Voilà les avances que vous avez faites, & voilà le prix qui doit les payer. Si vous avez besoin d'encouragement dans cette entreprise vous me trouverez toujours prêt. Si vous avez besoin de conseils, ils sont désormais au-dessus de mes forces. Je [644] ne puis vous promettre que de la bonne volonté. Mais vous la trouverez toujours pleine & sincere. Soit dit une fois pour toutes, & lorsque vous me croirez bon à quelque chose, ne craignez pas de m'importuner. Je vous salue de tout mon cœur.

[14 - 03 - 1770] LETTRE AU MÊME

Monquin le 14 Mars 1770.

*Pauvres aveugles que nous sommes!
Ciel! démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares coeurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.*

Je voudrois, Monsieur, pour l'amour de vous, que l'application qu'il vous plaît de faire de

votre quatrain, fût assez naturelle pour être croyable: mais puisque vous aimez mieux vous excuser, que vous accuser d'une promptitude que j'aurois pu moi-même avoir à votre place, soit; je n'épiloguerai pas là-dessus.

Depuis l'impression de l'Emile, je ne l'ai relu qu'une fois, a il y a six ans, pour corriger un exemplaire, & le trouble continuel où l'on aime à me faire vivre, a tellement gagné ma pauvre tête, que j'ai perdu le peu de mémoire qui me restoit, & que je garde à peine une idée générale du contenu de mes Ecrits. Je me rappelle pourtant fort bien qu'il doit y avoir dans l'Emile, un passage relatif à celui que vous me citez; mais je suis parfaitement sur qu'il n'est pas le même, parce qu'il [645] présente, ainsi défigurée, un sens trop différent de celui dont j'étois plein en l'écrivant. J'ai bien pu ne pas songer à éviter dans ce passage, le sens qu'on eût pu lui donner, s'il eût écrit par Cartouche ou par Raffiat, mais je n'ai jamais pu m'exprimer aussi incorrectement dans le sens que je lui donnois moi-même. Vous serez peut-être bien aise d'apprendre l'anecdote qui me conduisit à cette idée.

Le feu Roi de Prusse déjà grand amateur de la discipline militaire, passant en revue un de ses régimens, fut si mécontent de la manœuvre, qu'au lieu d'imiter le noble usage que Louis XIV. en colere avoit fait de sa canne, il s'oublia jusqu'à frapper de la sienne le Major qui commandoit. L'officier outragé recule deux pas, porte la main à l'un de ses pistolets, le tire aux pieds du cheval du Roi, & de l'autre se casse la tête. Ce trait auquel je ne pense jamais sans tressaillir d'admiration, me revint fortement en écrivant l'Emile, & j'en fis l'application de moi-même au cas d'un particulier qui en déshonore un autre, mais en modifiant l'acte par la différence des personnages. Vous sentez, Monsieur, qu'autant le Major bâtonné est grand & sublime, quand, prêt à s'ôter la vie, maître par conséquent de celle de l'offenseur, & le lui prouvant, il la respecte pourtant en sujet vertueux, s'éleve par là même au-dessus de son Souverain, & meurt en lui faisant grace; autant la même clémence vis-à-vis un brutal obscur seroit inepte. Le Major employant son premier coup de pistolet n'eût été qu'un forcené; le particulier perdant le sien, ne seroit qu'un sot.

Mais un homme vertueux, un croyant, peut avoir le scrupule [646] de disposer de sa propre vie, sans cependant pouvoir se résoudre à survivre à son déshonneur, dont la perte, même injuste, entraîne des malheurs civils pires cent fois que la mort. Sur ce chapitre de l'honneur, l'insuffisance des loix nous laisse toujours dans l'état de nature; je crois cela prouvé dans ma lettre à M. d'Alembert sur les spectacles. L'honneur d'un homme ne peut avoir de vrai défenseur, ni de vrai vengeur que lui-même; loin qu'ici la clémence qu'en tout autre cas prescrit la vertu, soit permise, elle est défendue, & laisser impuni son déshonneur, c'est y consentir; on lui doit sa vengeance; on se la doit à soi-même; on la doit même à la société, & aux autres gens d'honneur qui la composent; & c'est ici l'une des fortes raisons qui rendent le duel extravagant, moins parce qu'il expose l'innocent à périr, que parce qu'il l'expose à périr sans vengeance & à laisser le coupable triomphant; & vous remarquerez que ce qui rend le trait du Major vraiment héroïque, est moins la mort qu'il se donne, que la fiere & noble vengeance qu'il fait tirer de son Roi. C'est son premier coup de pistolet qui fait valoir le second: quel sujet il lui ôte, & quels remords il lui laisse! Encore une fois, le cas entre particuliers est tout différent. Cependant si l'honneur prescrit la vengeance, il la prescrit courageuse; celui qui se venge en lâche, au lieu d'effacer son infamie y met le comble; mais celui qui se venge & meurt, est bien réhabilité. Si donc un homme indignement, injustement flétri par un autre, va le chercher un pistolet à la

main dans l'amphithéâtre de l'Opéra, lui casse la tête devant tout le monde, & puis se laissant tranquillement mener devant les Juges, leur dit: *Je [647] viens de faire un acte de justice, que je me devois & qui n'appartenoit qu'à moi, faites-moi pendre si vous l'osez*; il se pourra bien qu'ils le fassent pendre en effet; parce qu'enfin quiconque a donné la mort la mérite, & qu'il a dû compter; mais je réponds qu'il ira au supplice avec l'estime de tout homme équitable & sensé, comme avec la mienne; & si cet exemple intimide un peu les tâteurs d'hommes, & fait marcher les gens d'honneur, qui ne ferrailent pas, la tête un peu plus levée, je dis que la mort de cet homme de courage ne sera pas inutile à la société. La conclusion tant de ce détail, que de ce que j'ai dit à ce sujet dans l'*Emile*, & que je répétais souvent quand ce livre parut, à *ceux qui me parlerent de cet article, est qu'on ne déshonore point un homme qui sait mourir*. Je ne dirai pas ici si j'ai tort; cela pourra se discuter à loisir dans la suite: mais tort ou non, si cette doctrine me trompe, vous permettrez néanmoins, n'en déplaise à votre illustre prôneur d'oracles, que je ne me tienne pas déshonoré.

Je viens, Monsieur, à la question que vous me proposez sur votre Eleve. Mon sentiment est qu'on ne doit forcer un enfant à manger de rien. Il y a des répugnances qui ont leur cause dans la constitution particulière de l'individu, & celles-là sont invincibles; les autres qui ne sont que des fantaisies, ne sont pas durables, à moins qu'on ne les rende telles à force d'y faire attention. Il pourroit y avoir quelque chose de vrai dans le cas de prévoyance qu'on vous allégué, si (chose presque inouïe) il s'agissoit d'alimens de première nécessité, comme le pain, le lait, les fruits. Il faudroit du moins tâcher [648] de vaincre cette répugnance, sans que l'enfant s'en aperçût, & sans le contrarier; ce qui, par exemple, pourroit se faire en l'exposant à avoir grand'faim, & à ne trouver, comme par hasard que l'aliment auquel il répugne. Mais si cet essai ne réussit pas, je ne serois pas d'avis de s'y obstiner. Que s'il s'agit de mets composés tels qu'on en sert sur les tables des Grands, la précaution paroît d'abord assez superflue; car il est peu apparent que le petit bon-homme se trouve un jour réduit dans les bois ou ailleurs, à des ragoûts de truffes ou à des profiteroles, au chocolat pour toute nourriture. Mais peut-être a-t-on un autre objet qu'on ne vous dit pas, & qui n'est pas sans fondement. Votre Eleve est fait pour avoir un jour place aux petits soupés des Rois & des Princes: il doit aimer tout ce qu'ils aimeront; il doit préférer tout ce qu'ils préféreront; il doit en toute chose avoir les goûts qu'ils auront; & il n'es pas d'un bon courtisan d'en avoir d'exclusifs. Vous devez comprendre par-là & par beaucoup d'autres choses, que ce n'est pas un Emile que vous avez à élever. Ainsi gardez-vous bien d'être un Jean-Jaques; car comme vous voyez, cela ne réussit pas pour le bonheur de cette vie.

Prêt à quitter cette demeure, je n'ai plus d'adresse assez fixe à vous donner pour y recevoir de vos lettres, Adieu, Monsieur.

[28 - 10 - 1769] LETTRE A MADAME B

Monquin le 28 Octobre 1769.

Si je n'avois été garde-malade, Madame, & si je ne l'étois encore, j'aurois été moins lent, & je serois moins bref à vous remercier du plaisir que m'a fait votre lettre, & du de sir que j'ai de mériter & cultiver la correspondance que vous d m'offrir. Votre caractere aimable & vos bons sentimens m'étoient déjà assez connus pour me donner du regret de n'avoir pu leur rendre mon hommage en personne, lorsque je fus un instant votre voisin. Maintenant vous m'offrez, Madame, dans la douceur de m'entretenir quelquefois avec vous, un dédommagement dont je sens déjà le prix, mais qui ne peut pourtant qu'à l'aide d'une imagination qui vous cherche, suppléer au charme de voir animer vos yeux & vos traits par ces sentimens vivifiants & honnêtes dont votre coeur me paroît pénétré. Ne craignez point que le mien repousse la confiance dont voulez bien m'honorer & dont je ne suis pas indigne.

Adieu, Madame, soyez sure, je vous supplie, que mon coeur répond très-bien au vôtre, & que c'est pour cela que ma plume n'ajoute rien.

[650]

[07 - 12 - 1769] LETTRE A LA MÊME

Monquin le 7 Décembre 1769.

Je présume, Madame, que vous voilà heureusement arrivée à Paris, & peut-être déjà dans le tourbillon de ces plaisirs bruyans dont vous pressentiez le vide, en vous proposant de les chercher. Je ne crains pas que vous les trouviez à l'épreuve, plus substantiels pour un coeur tel que le vôtre me paroît être, que vous ne les avez estimés; mais il pourroit résulter de leur habitude une chose bien cruelle, c'est qu'ils devinssent pour vous des besoins, sans être des alimens; & vous voyez dans quel état cruel cela jette, quand on est forcé de chercher son existence là où l'on sent bien qu'on ne trouvera jamais le bonheur. Pour prévenir un pareil

malheur quand on est dans le train d'en courir le risque, je ne vois gueres qu'une chose à faire, c'est de veiller sévèrement sur soi-même, & de rompre cette habitude, ou du moins de l'interrompre avant de s'en laisser subjugué. Le mal est que dans ce cas, comme dans un autre plus grave, on ne commence gueres à craindre le joug que quand on le porte, & qu'il n'est plus tems de le secouer; mais j'avoue aussi que quiconque a pu faire cet acte de vigueur dans le cas le plus difficile, peut bien compter sur soi-même aussi dans l'autre; il suffit de prévoir qu'on en aura besoin. La conclusion de ma morale sera donc moins austere que le début. Je ne blâme assurément pas que vous vous livriez, avec la [651] modération que vous y voulez mettre, aux amusemens du grand monde où vous vous trouvez. Votre âge, Madame, vos sentimens, vos résolutions, vous donnent tout le droit d'en goûter les innocens plaisirs sans alarmes; & tout ce que je vois de plus à craindre dans les sociétés où vous allez briller, est que vous ne rendiez beaucoup plus difficile à suivre pour d'autres, l'avis que je prends la liberté de vous donner.

Je crains bien, Madame, que l'intérêt peut-être un peu trop vis que vous m'inspirez, ne m'ait fait vous prendre un peu trop légèrement au mot sur ce ton de pédagogue que vous m'invitez en quelque façon de prendre avec vous. Si vous trouvez mon radotage impertinent ou maussade, ce sera ma vengea de la petite malice avec laquelle vous êtes venue agacer un pauvre barbon qui se dépêche d'être sermoneur, pour éviter tentation d'être encore plus ridicule. Je suis même un peu tenté, je vous l'avoue, de m'en tenir là; l'état où vous m'apprenez que vous êtes actuellement, & le vide du coeur, accompagné d'une tristesse habituelle que laisse dans le vôtre ce tumulte qu'on appelle société, me donnent, Madame, un vis desir de rechercher avec vous s'il n'y auroit pas moyen de faire servir une de ces deux choses de remede à l'autre; mais cela me meneroit à des discussions si déplacées dans le train d'amusemens où je vous suppose, & que le carnaval dont nous approchons va probablement rendre plus vifs, qu'il me faudroit de votre part plus qu'une permission pour oser entamer cette matiere dans un moment aussi désavantageux; si vous m'entendez d'avance, comme je puis l'espérer ou le craindre, dites-moi de grace si je dois parler ou me taire, & soyez sure, Madame, que dans [652] l'un ou l'autre cas je vous obéirai, non pas avec le même plaisir peut-être, mais avec la même fidélité.

[17 - 01 - 1770] LETTRE A LA MÊME

Monquin le 17 Janvier 1770.

Votre lettre, Madame, exigeroit une longue réponse, mais je crains que le trouble passager où je suis, ne me permette pas de la faire comme il faudroit. Il m'est difficile de m'accoutumer assez aux outrages & à l'imposture même la plus comique, pour ne pas sentir à chaque fois qu'on les renouvelle, les bouillonnemens d'un cœur fier qui s'indigne, précéder le ris moqueur

qui doit être ma seule réponse à tout cela. Je crois pourtant avoir gagné beaucoup; j'espère gagner davantage; & je crois voir le moment assez proche où je me serai un amusement de suivre, dans leurs manœuvres souterraines, ces troupes de noires taupes qui se fatiguent à me jeter de la terre sur les pieds. En attendant, nature pâtit encore un peu, je l'avoue; mais le mal est court, bientôt il sera nul. Je viens à vous.

J'eus toujours le coeur un peu romanesque, & j'ai peur d'être encore mal guéri de ce penchant en vous écrivant; excusez donc, Madame, s'il se mêle un peu de visions à mes idées; & s'il s'y mêle aussi un peu de raison, ne la dédaignez pas sous quelque forme & avec quelque cortège qu'elle se présente. Notre correspondance a commencé d'une manière à me la rendre à jamais [653] intéressante. Un acte de vertu dont je connois bien tout le prix; un besoin de nourriture à votre ame qui me fait présumer de la vigueur pour la digérer, & la santé qui en est la source. Ce vide interne dont vous vous plaignez, ne se fait sentir qu'aux coeurs faits pour être remplis. Les coeurs étroits ne sentent jamais de vide, parce qu'ils sont toujours pleins de rien: il en est, au contraire, dont la capacité vorace est si grande, que les chétifs êtres qui nous entourent ne la peuvent remplir. Si la nature vous a fait le rare & funeste présent d'un coeur trop sensible au besoin d'être heureux, ne cherchez rien au-dehors qui lui puisse suffire: ce n'est que de sa propre substance qu'il doit se nourrir. Madame, tout le bonheur que nous voulons tirer de ce qui nous est étranger, est un bonheur faux. Les gens qui ne sont susceptibles d'aucun autre, sont bien de s'en contenter; mais si vous êtes celle que je suppose, vous ne serez jamais heureuse que par vous-même; n'attendez rien pour cela que de vous. Ce sens moral si rare parmi les hommes, ce sentiment exquis du beau, du vrai, du juste, qui réfléchit toujours sur nous-mêmes, tient l'ame de quiconque en est doué dans un ravissement continu qui est la plus délicieuse des jouissances. La rigueur du sort, la méchanceté des hommes, les maux imprévus, les calamités de toute espèce peuvent l'engourdir pour quelques momens, mais jamais l'éteindre; & presque étouffé sous le faix des noirceurs humaines, quelquefois une explosion subite peut lui rendre son premier éclat. On croit que ce n'est pas à une femme de votre âge qu'il faut dire ces choses-là; & moi je crois, au contraire, que ce n'est qu'à votre âge qu'elles sont utiles, & que le coeur s'y peut ouvrir; [654] plutôt il ne sauroit les entendre, plus tard ton habitude est déjà prise, il ne sauroit les goûter.

Comment s'y prendre me direz-vous? Que faire pour cultiver & développer ce sens moral? Voilà, Madame, à quoi j'en voulois venir; le goût de la vertu ne se prend point par des préceptes, il est l'effet d'une vie simple & saine; on parvient bientôt à aimer ce qu'on fait, quand on ne fait que ce qui est bien. Mais pour prendre cette habitude, qu'on ne commence à goûter qu'après l'avoir prise, il faut un motif. Je vous en offre un que votre état me suggère: nourrissez votre enfant. J'entends les clameurs, les objections; tout haut, les embarras, point de lait, un mari qu'on importune.... tout bas, une femme qui se gêne, l'ennui de la vie domestique, les soins ignobles, l'abstinence des plaisirs.....Des plaisirs? Je vous en promets & qui rempliront vraiment votre ame. Ce n'est point par des plaisirs entassés qu'on est heureux, mais par un état permanent qui n'est point composé d'actes distincts. Si le bonheur n'entre pour ainsi dire en dissolution dans notre ame, s'il ne fait que la toucher, l'effleurer par quelques points, il n'est qu'apparent, il n'est rien pour elle.

L'habitude la plus douce qui puisse exister, est celle de la vie domestique qui nous tient plus près de nous qu'aucune autre; rien ne s'identifie plus fortement, plus constamment avec

nous notre famille & nos enfans. Les sentimens que nous acquérons ou que nous renforçons dans ce commerce intime, sont les plus vrais, les plus durables, les plus solides qui puissent nous attacher aux êtres périssables, puisque la mort seule peut les éteindre, au lieu que l'amour & l'amitié vivent rarement [655] autant que nous: ils sont aussi les plus purs puisqu'ils tiennent de plus près à la nature, à l'ordre, & par leur seule force nous éloignent du vice, & des goûts dépravés. J'ai beau chercher où l'on peut trouver le vrai bonheur; s'il en est sur la terre, ma raison ne me le montre que là.... Les Comtesses ne vont pas d'ordinaire l'y chercher, je le sais; elles ne se sont pas nourrices & gouvernantes; mais il faut aussi qu'elles sachent se passer d'être heureuses: il faut que substituant leurs bruyans plaisirs au vrai bonheur, elles usent leur vie dans un travail de forçat, pour échapper à l'ennui qui les étouffe aussi-tôt qu'elles respirent, & il faut que celles que la nature doua de ce divin sens moral qui charme quand on s'y livre, & qui pèse quand on l'élude, se résolvent à sentir incessamment gémir & soupirer leur coeur, tandis que leurs sens s'amusement.

Mais moi qui parle de famille, d'enfans.... Madame, plaignez ceux qu'un sort de fer prive d'un pareil bonheur. Plaignez-les s'ils ne sont que malheureux, plaignez-les beaucoup plus s'ils sont coupables. Pour moi jamais on ne me verra, prévaricateur de la vérité, plier dans mes égaremens, mes maximes à ma conduite; jamais on ne me verra falsifier les saintes loix de la nature & du devoir, pour exténuer mes fautes. J'aime mieux les expier que les excuser; quand ma raison me dit que j'ai fait dans ma situation ce que j'ai dû faire, je l'en crois moins que mon coeur qui gémit, & qui la dément. Condamnez-moi donc, Madame, mais écoutez-moi. Vous trouverez un homme ami de la vérité jusques dans ses fautes, & qui ne craint point d'en rappeler lui-même le souvenir, lorsqu'il en peut résulter quelque bien. Néanmoins je rends graces au Ciel, [656] de n'avoir abreuvé que moi des amertumes de ma vie; & d'en avoir garanti mes enfans. J'aime mieux qu'ils vivent dans un état obscur sans me connoître, que de les voir, dans mes malheurs, bassement nourris par la traitresse générosité de mes ennemis, ardens à les instruire à haïr, & peut-être à trahir leur pere; & j'aime mieux cent fois être ce pere infortuné, qui négligea son devoir par foiblesse, & qui pleure sa faute, que d'être l'ami perfide qui trahit la confiance de son ami, & divulgue pour le diffamer le secret qu'il a versé dans son sein.

Jeune femme voulez-vous travailler à vous rendre heureuse, commencez d'abord par nourrir votre enfant. Ne mettez pas votre fille dans un couvent, élevez-la vous-même; votre mari est jeune, il est d'un bon naturel, voilà ce qu'il nous faut. Vous ne me dites point comment il vit avec vous; n'importe, fût-il livré à tous les goûts de son âge & de son tems, vous l'en arracherez par les vôtres, sans lui rien dire. Vos enfans vous aideront à le retenir par des liens aussi forts & plus constans que ceux de l'amour. Vous passerez la vie la plus simple, il est vrai, mais aussi la plus douce & la plus heureuse dont j'aye idée. Mais encore une fois, si celle d'un ménage bourgeois vous dégoûte; & si l'opinion vous subjugue, guérissez-vous de la soif du bonheur qui vous tourmente, car vous ne l'étancherez jamais.

Voilà mes idées; si elles sont fausses ou ridicules pardonnez l'erreur à l'intention. Je me trompe peut-être, mais il est sûr que je ne veux pas vous tromper. Bonjour, Madame, l'intérêt que vous prenez à moi me touche, & je vous jure que je vous le rends bien.

[657] Toutes vos lettres sont ouvertes; la dernière l'a été; celle-ci le sera; rien n'est plus certain. Je vous en dirois bien la raison, mais ma lettre ne vous parviendrait pas. Comme ce n'est pas à vous qu'on en veut, & que ce ne sont pas vos secrets qu'on y cherche, je ne crois pas que ce que vous pourriez avoir à me dire, fût exposé à beaucoup d'indiscrétion; mais encore faut-il que vous soyez avertie.

[0 2 - 0 2 - 1 7 7 0] LETTRE A LA MÊME

Monquin, le 2 Février 1770.

Si votre dessein, Madame, lorsque vous commençâtes de m'écrire, étoit de me circonvenir & de m'abuser par des cajoleries, vous avez parfaitement réussi. Touché de vos avances, je prêtois à votre âme la candeur de votre âge; dans l'attendrissement de mon coeur, je vous regardois déjà comme l'aimable consolatrice de mes malheurs & de ma vieillesse; & l'idée charmante que je me faisois de vous, effaçoit l'idée horrible des auteurs des trames dont je suis enlacé. Me voilà désabusé; c'est l'ouvrage de votre dernière lettre. Son tortillage ne peut être ni la réponse que la mienne a dû naturellement vous suggérer, ni le langage ouvert & franc de la droiture. Pour moi ce langage ne cessera jamais d'être le mien; je vois que vous avez respiré l'air de votre voisinage. Eh! mon Dieu, Madame, vous voilà bien jeune initiée à des mystères bien [658] noirs. J'en suis fâché pour moi, j'en suis affligé pour vous..... à vingt-deux ans!.... Adieu, Madame.

ROUSSEAU.

En reprenant avec plus de sang-froid votre lettre, je trouve la mienne dure & même injuste; car je vois que ce qui rend vos phrases embarrassées, est qu'une involontaire sincérité s'y mêle à la dissimulation que vous voulez avoir. En blâmant mon premier mouvement, je ne veux pourtant pas vous le cacher. Non, Madame, vous ne voulez pas me tromper je le sens; c'est vous qu'on trompe, & bien cruellement. Mais cela posé, il me reste une question à vous faire; dans le jugement que vous portez de moi, pourquoi m'écrire? Pourquoi me rechercher? Que me voulez-vous? Recherche-t-on quelqu'un qu'on n'estime pas? Eh! je fuirais jusqu'au bout du monde, un homme que je verrois comme vous paroissez me voir. Je suis environné, je le sais, d'espions empressés & d'ardens satellites qui me flattent pour me poignarder; mais ce sont des traîtres; ils sont leur métier. Mais vous, Madame, que je veux honorer autant que je méprise ces misérables, de grave, que me voulez-vous? Je vous demande sur ce point une réponse précise, & pour Dieu suivez en la faisant, le mouvement de votre coeur & non pas l'impulsion d'autrui. Je veux répondre en détail à votre lettre, & j'espère avoir long-tems la douceur de vous parler de vous; mais pour ce moment commençons par moi; commençons par

nous mettre en règle sur ce que nous devons penser l'un de l'autre. Quand nous saurons bien à qui nous parlons, nous en saurons mieux ce que nous aurons à nous dire.

Je vous prie, Madame, de ne plus m'écrire sous un autre nom que celui que je signe; & que je n'aurois jamais dû quitter.

[659]

[16 - 03 - 1770] LETTRE A LA MÊME

Monquin le 16 Mars 1770.

Rose je vous crois, & je vous croirois avec plus de plaisir encore si vous eussiez moins insisté. La vérité ne s'exprime pas toujours avec simplicité, mais quand cela lui arrive, elle brille alors de tout ton éclat. Je vais quitter cette habitation; je sais ce que je veux & dois faire; j'ignore encore ce que je ferai: je suis entre les mains des hommes; ces hommes on leurs raisons pour craindre la vérité, & ils n'ignorent pas que je me dois de la mettre en évidence, ou du moins de faire tous mes efforts pour cela. Seul & à leur merci, je ne puis rien, ils peuvent tout, hors de changer la nature des choses, & de faire que la poitrine de J. J. Rousseau vivant, cesse de renfermer le coeur d'un homme de bien. Ignorant dans cette situation en quel lieu je trouverai soit une pierre pour y poser ma tête, soit une terre pour y poser mon corps, je ne puis vous donner aucune adresse assurée: mais si jamais je retrouve un moment tranquille, c'est un soin que je n'oublierai pas. Rose ne m'oubliez pas non plus. Vous m'avez accordé de l'estime sur mes écrits; vous m'en accorderiez encore plus sur ma vie, si elle vous étoit connue; & davantage encore sur mon coeur, s'il étoit ouvert à vos yeux: il n'en fut jamais un plus tendre, un meilleur, un plus juste; la méchanceté ni la haine n'en approcherent jamais. J'ai de grands vices, sans doute, [660] mais qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi; & tous mes malheurs ne me viennent que de mes vertus. Je n'ai pu malgré tous mes efforts percer le mystère affreux des trames dont je suis enlacé; elles sont si ténébreuses, on me les cache avec tant de soin que je n'en apperçois que la noirceur. Mais les maximes communes que vous m'alléguez sur la calomnie & l'imposture ne sauroient convenir à celle-là; & les frivoles clameurs de la calomnie sont bien différentes, dans leurs effets, des complots tramés & concertés durant longues années, dans un profond silence, & dont les développemens successifs, dirigés par la ruse, opérés par la puissance, se sont lentement, sourdement & avec méthode. Ma situation est unique; mon cas est inoui depuis que le monde existe. Selon toutes les réglés de la prévoyance humaine, je dois succomber; & toutes les mesures sont tellement prises, qu'il n'y a qu'un miracle de la Providence qui puisse confondre les imposteurs. Pourtant une certaine confiance soutient encore mon courage. Jeune femme écoutez-moi, quoi qu'il arrive, & quelque sort qu'on me

prépare: quand on vous aura fait l'énumération de mes crimes; quand on vous en aura montré les frappans témoignages, les preuves sans réplique, la démonstration, l'évidence; souvenez-vous des trois mots par lesquels ont fini mes adieux.

JE SUIS INNOCENT.

ROUSSEAU.

Vous approchez d'un terme intéressant pour mon coeur; je desire d'en savoir l'heureux événement aussi-tôt qu'il sera possible. Pour cela, si vous n'avez pas avant ce tems-là de mes nouvelles, préparez d'avance un petit billet que vous serez [661] mettre à la poste aussi-tôt que vous serez délivrée, sous une enveloppe à l'adresse suivante:

A Mde. Bois de la Tour née Roguin, à Lyon.

[07 - 07 - 1770] LETTRE A LA MÊME

Paris le 7 Juillet 1770.

Deux raisons, Madame, outre le tracas d'un débarquement m'ont empêché d'aller vous voir à mon arrivée. La première que vous m'avez écrit vous-même, que quand même nous serions rapprochés, nous ne pourrions pas nous voir; l'autre, que je suis déterminé à n'avoir aucune, relation avec quiconque en a avec Madame de^{***}. C'est à vous, Madame, à m'instruire si ces deux, obstacles existent ou non; s'ils n'existent pas, j'irai avec le plus vis empressement contenter le besoin de vous voir, que me donna la première lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire, & qu'ont augmenté toutes les autres. Un rendez-vous au spectacle ne sauroit me convenu, parce que, bien éloigné de vouloir me cacher, je ne veux pas non plus me donner en spectacle moi-même; mais s'il arrivoit que le hasard nous y conduisît en même jour, & que je le susse, ne doutez pas que je ne profitasse avec transport du plaisir de vous y voir, & même que je ne me présentasse à votre loge, si j'étois sûr que cela ne vous déplût pas. Je suis affligé d'apprendre votre prochain départ. Est-ce pour augmenter mon [662] regret que vous me proposez de vous suivre en Nivernois? Bonjour, Madame, donnez-moi de vos nouvelles & vos ordres durant le séjour qui vous reste à faire à Paris; donnez-moi votre adresse en province, & souvenez-vous de moi quelquefois.

Pas un mot du prétendu opéra qu'on dit que je vais donner. J'espère que de sa vie J. J.

Rousseau n'aura plus rien à démêler avec le public. Quand quelque bruit court de moi, croyez toujours exactement le contraire; vous vous tromperez rarement.

[13 - 07 - 1770] LETTRE A LA MÊME

Paris le 13 Juillet 1770.

Je ne puis, Madame, vous aller voir que la semaine prochaine, puisque nous sommes à la fin de celle-ci; je tâcherai que ce soit mardi, mais je ne m'y engage pas, encore moins pour le dîner; il faut que tout cela se prenne impromptu. Car tous les engagements pris d'avance, m'ôtent tout le plaisir de les remplir. Je déjeûne toujours en me levant; mais cela ne m'empêchera pas, si vous prenez du casé ou du chocolat, d'en prendre encore avec vous. Ne m'envoyez point de voiture, j'aime mieux aller à pied; & si je ne suis pas chez vous à dix heures, ne m'attendez plus.

Je vous sais gré de me reprocher mon air gauche & embarrassé; [663] mais si vous voulez que je m'en défasse, il faut que ce soit votre ouvrage. Avec une ame assez peu craintive, un naturel d'une insupportable timidité, sur-tout auprès des femmes, me rend toujours d'autant plus maussade, que je voudrois me rendre plus agréable. De plus, je n'ai jamais parler, sur-tout quand j'aurois voulu bien dire; & si vous avez la préférence de tous mes embarras, vous n'avez pas trop à vous en plaindre. Bonjour, Madame, voilà votre laquais; à mardi s'il fait beau, mais sans promesse. Je sens qu'ayant à vous perdre si vite, il ne faut pas me faire un besoin de vous voir.

[24 - 11 - 1770] LETTRE A M.....

Paris le 24 Novembre 1770.

Soyez content, Monsieur, vous & ceux qui vous dirigent. Il vous falloir absolument une lettre de moi: vous m'avez voulu forcer à l'écrire, & vous avez réussi: car on sait bien que quand quelqu'un nous dit qu'il veut se tuer, on est obligé en conscience à l'exhorter de n'en rien faire.

Je ne vous connois point, Monsieur, & n'ai nul desir vous connoître; mais je vous trouve très à plaindre & bien plus encore que vous ne pensez: néanmoins dans tout le détail de vos malheurs, je ne vois pas de quoi fonder la terrible résolution que vous m'assurez avoir prise. Je connois l'indigence & son poids aussi bien que vous tout au moins; mais [664] jamais elle n'a suffi seule pour déterminer un homme de bon sens à s'ôter la vie. Car enfin le pis qu'il en puisse arriver, est de mourir de faim, & l'on ne gagne pas grand'chose à se tuer pour éviter la mort. Il est pourtant des cas où la misere est terrible, insupportable, mais il en est où elle est moins dure à souffrir; c'est le vôtre. Comment, Monsieur, à vingt ans, seul, sans famille, avec de la santé, de l'esprit, des bras, & un bon ami, vous ne voyez d'autre asyle contre la misere que le tombeau? surement vous n'y avez pas bien regardé.

Mais l'opprobre.....La mort est à préférer, j'en conviens mais encore faut-il commencer par s'assurer que cet opprobre est bien réel. Un homme injuste & dur vous persécute, il menace d'attenter à votre liberté. Eh bien, Monsieur, je suppose qu'il exécute sa barbare menace, serez-vous déshonoré pour cela? Des sers déshonorent-ils l'innocent qui les porte? Socrate mourut-il dans l'ignominie? Et où est donc, Monsieur, cette superbe morale que vous étalez si pompeusement dans vos lettres, & comment avec des maximes si sublimes se rend-on ainsi l'esclave de l'opinion? Ce n'est pas tout; on diroit à vous entendre que vous n'avez d'autre alternative que de mourir ou de vivre en captivité. Et point du tout; vous avez l'expédient tout simple de sortir de Paris; cela vaut encore mieux que de sortir de la vie. Plus je relis votre lettre, plus j'y trouve de colere & d'animosité. Vous vous complaisez à l'image de votre sang jaillissant sur votre cruel parent; vous vous tuez plutôt par vengeance que par désespoir, & vous songez moins à vous tirer d'affaire qu'à punir votre ennemi. Quand je lis les [665] réprimandes plus que sévères dont il vous plaît d'accabler fièrement le pauvre St. Preux, je ne puis m'empêcher de croire que, s'il étoit là pour vous répondre, il pourroit avec un peu plus de justice, vous en rendre quelques-unes à son tour.

Je conviens pourtant, Monsieur, que votre lettre est très-bien faite, & je vous trouve sort disert pour un désespéré. Je voudrois vous pouvoir féliciter sur votre bonne-foi comme sur votre éloquence, mais la maniere dont vous narrez notre entrevue, ne me le permet pas trop. Il est certain que je me serois, il y a dix ans, jetté à votre tête, que j'aurois pris votre affaire avec chaleur; & il est probable que, comme dans tant d'affaires semblables dont j'ai eu le malheur de me mêler la pétulance de mon zele m'eût plus nui qu'elle ne vous auroit servi. Les plus terribles expériences m'ont rendu plus réserve; j'ai appris à n'accueillir qu'avec circonspection les nouveaux visages, & dans l'impossibilité de remplir à la fois tous les nombreux devoirs qu'on m'impose, à ne me mêler que des gens que je connois. Je ne vous ai pourtant point refuse le conseil que vous m'avez demandé. Je n'ai point approuvé le ton de votre lettre à M. de M., je vous ai dit ce que j'y trouvois à reprendre; & la preuve que vous entendîtes bien ce que je vous disois, est que vous y répondîtes plusieurs sois. Cependant vous venez me dire aujourd'hui que le chagrin que je vous montrai, ne vous permit pas d'entendre ce que je vous dis, & vous ajoutez qu'après de mûres délibérations, il vous sembla d'apercevoir que je vous blâmois de vous être un peu trop abandonné à votre haine: mais vraiment il ne falloit pas de bien mûres

délibérations pour appercevoir cela, car je [666] vous l'avois bien articulé, & je m'étois assuré que vous m'entendiez fort bien. Vous m'avez demandé conseil, je ne vous l'ai point refusé. J'ai fait plus; je vous ai offert, je vous offre encore, d'alléger en ce qui dépend de moi la dureté de votre situation. Je ne vois pas, je vous l'avoue, en quoi vous pouvez vous plaindre de mon accueil, & si je ne vous ai point accordé de confiance, c'est que vous ne m'en avez point inspiré.

Vous ne voulez point, Monsieur, faire part de l'état de votre ame & de votre dernière résolution à votre bienfaiteur, à votre consolateur, dans la crainte que, voulant prendre votre défense, il ne se compromît inutilement avec un ennemi puissant qui ne lui pardonneroit jamais; c'est à moi que vous vous adressez pour cela, sans doute à cause de mon grand crédit & des moyens que j'ai de vous servir, & qu'un ennemi de plus ne vous paroît pas une grande affaire pour quelqu'un dans ma situation. Je vous suis obligé de la préférence; j'en userois si j'étois sûr de pouvoir vous servir; mais certain que l'intérêt qu'on me verroit prendre à vous, ne feroit que vous nuire, je me tiens dans les bornes que vous m'avez demandées.

A l'égard du jugement que je porterai de la résolution que vous me marquez avoir prise, quand j'en apprendrai l'exécution, ce ne sera sûrement pas de penser que c'étoit là le but, la fin, l'objet moral de la vie, mais au contraire que c'étoit le comble de l'égarement, du délire, & de la fureur. S'il étoit quelque cas où l'homme eût le droit de se délivrer de sa propre vie, ce seroit pour des maux intolérables & sans remède, [667] mais non pas pour une situation dure mais passagere, ni pour des maux qu'une meilleure fortune peut finir dès demain. La misere n'est jamais un état sans ressources sur-tout à votre âge, elle laisse toujours l'espoir bien fondé de la voir finir quand on y travaille avec courage, & qu'on a des moyens pour cela. Si vous craignez que votre ennemi n'exécute sa menace, & que vous ne vous sentiez pas la constance de supporter ce malheur, cédez à l'orage & quittez Paris, qui vous en empêche? Si vous aimez mieux le braver, vous le pouvez non sans danger, mais sans opprobre. Croyez-vous être le seul qui ennemis puissans, qui soit en péril dans Paris, & qui ne laisse pas d'y vivre tranquille en mettant les hommes au pis, content de se dire à lui-même, je reste au pouvoir de mes ennemis dont je connois la ruse & la puissance; mais j'ai fait en forte qu'ils ne pussent jamais me faire de mal jugement? Monsieur, celui qui se parle ainsi, peut vivre tranquille au milieu d'eux, & n'est point tenté de se tuer.

[06 - 04 - 1771] LETTRE A MADAME DE T * * * * *

Le 6 Avril 1771.

Un violent rhume, Madame, qui me met hors d'état de parler sans fatiguer extrêmement, me fait prendre le parti de vous écrire mon sentiment sur votre enfant, pour ne pas le laisser

plus long-tems dans l'état de suspension où je sens bien que vous le tenez avec peine, quoiqu'il n'y ait point selon moi [668] d'inconvénient. Je vous avouerai d'abord que plus je pense à l'exposition lumineuse que vous m'avez faite, moins je puis me persuader que cette roideur de caractere qu'il manifeste dans un âge si tendre, soit l'ouvrage de la nature. Cette mutinerie, ou si vous voulez, Madame, cette fermeté n'est pas si rare que vous croyez, parmi les enfans élevés comme lui dans l'opulence, & j'en sais dans ce moment même à Paris, un autre exemple tout semblable, dont la conformité m'a beaucoup frappé: tandis que parmi les autres enfans élevés avec moins, de sollicitude apparente, & à qui l'on a moins fait sentir par-là leur importance, je n'ai vu de ma vie un exemple pareil. Mais laissons quant à présent cette observation qui nous meneroit trop loin, & quoi qu'il en soit de la cause du mal, parlons du remede.

Vous voilà, Madame, à mon avis, dans une circonstance favorable dont vous pouvez tirer grand parti. L'enfant commence à s'impatienter dans sa pension, il desire ardemment de revenir, mais sa fierté qui ne lui permet jamais de s'abaisser aux prières, l'empêche de vous manifester pleinement son desir. Suivez cette indication pour prendre sur lui un ascendant dont il ne lui soit pas aisé dans la suite d'éluder l'effet. S'il n'y avoit pas un peu de cruauté d'augmenter ses alarmes, voudrois qu'on commençât par lui faire la peur toute entiere, & que sans que personne lui dît précisément qu'il, restera, ni qu'il reviendra, il vît quelque espece de préparatifs comme pour lui faire quitter tout-à-fait la maison paternelle, & qu'on évitât de s'expliquer avec lui sur ces préparatifs. Quand vous l'en verriez le plus inquiet, vous prendriez alors votre moment [669] pour lui parler, & cela d'un air si sérieux & si ferme qu'il fût bien persuadé que c'est tout de bon.

Mon fils, il m'en coûte tant de vous tenir éloigné de moi que, si je n'écoutois que mon penchant, je vous retiendrois ici dès ce moment; mais c'est ma trop grande tendresse pour vous qui m'empêche de m'y livrer. Tandis que vous avez été ici, j'ai vu avec la plus vive douleur, qu'au lieu de répondre à l'attachement de votre mere & de lui rendre en toute chose la complaisance qu'elle aimoit avoir pour vous, vous ne vous appliquiez qu'à lui faire éprouver des contradictions qui la déchirent trop de votre part, pour qu'elle les puisse endurer davantage, &c.

J'ai donc pris la résolution de vous placer loin de moi m'épargner l'affliction d'être à tout moment l'objet & le témoin de votre désobéissance. Puisque vous ne voulez pas répondre aux tendres soins que j'ai voulu prendre de votre éducation, j'aime mieux que vous alliez devenir un mauvais sujet loin de mes yeux, que de voir mon fils chéri manquer à chaque instant à ce qu'il doit à sa mere; & d'ailleurs je ne désespere pas que des gens fermes & sensés, qui n'auront pas pour vous le même foible que moi, ne viennent à bout de dompter vos mutineries par des traitemens nécessaires que votre mere n'auroit jamais le courage de vous faire endurer, &c.

Voilà, mon fils, les rairons du parti que j'ai pris à votre égard, & le seul que vous me laissiez à prendre, pour ne pas vous livrer à tous vos défauts & me rendre tout-à-fait malheureuse. Je ne vous laisse point à Paris, pour ne pas avoir à combattre sans cesse, en vous voyant trop souvent, le desir [670] de vous rapprocher de moi. Mais je ne vous tiendrai pas non plus si éloigné, que si l'on est content de vous, je ne puisse vous faire venir ici quelquefois, &c.

Je suis fort trompé, Madame, si toute sa hauteur tient à ce coup inattendu dont il sentira toute la conséquence, vu surtout le tendre attachement que vous lui connoissez pour vous, &

qui dans ce moment fera taire tout autre penchant. Il pleurera, il gémira, il poussera des cris auxquels vous ne serez, ni ne paroîtrez insensible; mais lui parlant toujours de son départ comme d'une chose arrangée, vous lui montrerez du regret qu'il ait laissé venir cet arrangement au point de ne pouvoir plus être révoqué. Voilà selon moi la route par laquelle vous l'amenez sans peine à une capitulation, qu'il acceptera avec des transports de joie, & dont vous réglerez tous les articles sans qu'il regimbe contre aucun; encore avec tout cela, ne paroîtrez-vous pas compter extrêmement sur la solidité de ce traité; vous le recevrez plutôt dans votre maison comme par essai; que par une réunion constante; & son voyage paroîtra plutôt différé que rompu, l'assurant cependant que s'il tient réellement ses engagements, il sera le bonheur de votre vie, en vous dispensant de l'éloigner de vous.

Il me semble que voilà le moyen de faire avec lui l'accord le plus solide qu'il soit possible de faire avec un enfant, & il aura des raisons de tenir cet accord si puissantes & tellement à sa portée, que selon toute apparence, il reviendra souple & docile pour long-tems.

Voilà, Madame, ce qui m'a paru le mieux à faire dans la circonstance; il y a une continuité de régime à observer qu'on [671] ne peut détailler dans une lettre, & qui ne peut se déterminer que par l'examen du sujet; & d'ailleurs ce n'est pas une mere aussi tendre que vous, ce n'est pas un esprit aussi clairvoyant que le vôtre qu'il faut guider dans tous ces détails. Je vous l'ai dit, Madame, je m'en suis pénétré dans notre unique conversation; vous n'avez besoin des conseils de personne dans la grande & respectable tâche dont vous êtes chargée que vous remplissez si bien. J'ai dû cependant m'acquitter celle que votre modestie m'a imposée; je l'ai fait par obéissance & par devoir, mais bien persuadé que pour savoir qu'il y a de mieux à faire, il suffisoit d'observer ce que vous ferez.

[14 - 08 - 1772] LETTRE A MADAME.....

Paris le 14 Août 1772.

Il est, Madame, des situations auxquelles il n'est pas permis à un honnête homme d'être préparé; & celle où je me trouve depuis dix ans, est la plus inconcevable & la plus étrange dont on puisse avoir l'idée. J'en ai senti l'horreur sans en pouvoir percer les ténèbres. J'ai provoqué les imposteurs & les traîtres par tous les moyens permis & justes qui pouvoient avoir prise sur des cœurs humains. Tout a été inutile. Ils ont fait le plongeon, & continuant leurs manœuvres souterraines, ils se sont cachés de moi avec le plus grand soin. Cela étoit naturel, & j'aurois dû m'y attendre. Mais ce qui l'est moins, [672] est qu'ils ont rendu le public entier complice de leurs trames & de leur fausseté; qu'avec un succès qui tient du prodige, on m'a ôté toute connoissance des complots dont je suis la victime, en m'en faisant seulement bien sentir l'effet, & que tous

ont marqué le même empressement à me faire boire la coupe de l'ignominie, & à me cacher la bénigne main qui prit soin de la préparer. La colère & l'indignation m'ont jetté l'abord dans des transports qui m'ont fait faire beaucoup de sottises, sur lesquelles on avoit compté. Comme je trouvois injuste d'envelopper tout mon siecle dans le mépris qu'on doit à quiconque se cache d'un homme pour le diffamer, j'ai cherché quelqu'un qui eût assez de droiture & de justice pour m'éclairer sur ma situation, ou pour se refuser au moins aux intrigues des fourbes. J'ai porté par-tout ma lanterne inutilement, je n'ai point trouvé d'homme ni d'ame humaine. J'ai vu avec dédain la grossiere fausseté de ceux qui vouloient m'abuser par des caresses si mal-adroites & si peu dictes par la bienveillance & l'estime, qu'elles cachotent même & assez mal une secreete animosité. Je pardonne l'erreur, mais non la trahison. A peine dans ce délire universel, ai-je trouvé dans tout Paris quelqu'un qui ne s'avilît pas à cajoler fadement un homme qu'ils vouloient tromper, comme on cajole un oiseau niais qu'on veut prendre. S'ils m'eussent fui, s'ils m'eussent ouvertement maltraité, j'aurois pu, les plaignant & me plaignant, du moins les estimer encore. Ils n'ont pas voulu me laisser cette consolation. Cependant, il est parmi eux des personnes, d'ailleurs si dignes d'estime, qu'il paroît injuste de les mépriser. Comment expliquer ces contradictions? J'ai fait mille efforts pour [673] y parvenir; j'ai fait toutes les suppositions possibles; j'ai supposé l'imposture armée de tous les flambeaux de l'évidence. Je me suis dit, ils sont trompés; leur erreur est invincible. Mais, me suis-je répondu, non-seulement ils sont trompés, mais loin de déplorer leur erreur, ils l'aiment, ils la chérissent. Tout leur plaisir est de me croire vil hypocrite & coupable. Ils craindroient comme un malheur affreux de me retrouver innocent & digne d'estime. Coupable ou non, tous leurs soins sont de m'ôter l'exercice de ce droit si naturel, si sacré de la fense de soi-même. Hélas! toute leur peur est d'être forcés de voir leur injustice, tout leur desir est de l'aggraver. Ils sont trompés? Hé bien supposons. Mais, trompés doivent-ils se conduire comme ils sont? d'honnêtes gens peuvent-ils se conduire ainsi? me conduirois-je ainsi moi-même à leur place? Jamais, jamais. Je fuirais le scélérat ou confondrais l'hypocrite. Mais le flatter pour le circonvenir, seroit me mettre au-dessous de lui. Non, si j'abordois jamais un coquin que je croirois tel, ce ne seroit que pour le confondre & lui cracher au visage.

Après mille vains efforts inutiles pour expliquer ce qui m'arrive dans toutes les suppositions, j'ai donc cessé mes recherches, & je me suis dit: je vis dans une génération qui m'est inexplicable. La conduite de mes contemporains à mon égard ne permet à ma raison de leur accorder aucune estime. La haine n'entra jamais dans mon coeur. Le mépris est encore un sentiment trop tourmentant. Je ne les estime donc, ni ne les hais, ni ne les méprise. Ils sont nuls à mes yeux, ce sont pour moi des [674] habitans de la lune. Je n'ai pas la moindre idée de leur être moral. La seule chose que je sais, est qu'il n'a point de rapport au mien & que nous ne sommes pas de la même espece. J'ai donc renoncé avec eux à cette seule société qui pouvoit m'être douce & que j'ai si vainement cherchée, savoir à celle des coeurs. Je ne les cherche ni ne les fuis. A moins d'affaires je n'irai plus chez personne. Mes visites sont un honneur que je ne dois plus à qui que ce soit désormais, un pareil témoignage d'estime seroit trompeur de ma part, & je ne suis pas homme à imiter ceux dont je me détache. A l'égard des gens qui pleuvent chez moi, je ferme autant que je puis ma porte aux quidams & aux brutaux; mais ceux dont au moins le nom m'est connu, & qui peuvent s'abstenir de m'insulter chez moi, je les reçois avec indifférence mais sans dédain. Comme je n'ai plus ni humeur ni dépit contre les pagodes au

milieu desquelles je vis, je ne refuse pas même, quand l'occasion s'en présente, de m'amuser d'elles & avec elles autant que cela leur convient & à moi aussi. Je laisserai aller les choses comme elles s'arrangeront d'elles-mêmes, mais je n'irai pas au-delà; & à moins que je ne retrouve enfin contre toute attente ce que j'ai cessé de chercher, je ne ferai de ma vie plus un seul pas sans nécessité pour rechercher qui que ce soit. J'ai du regret, Madame, à ne pouvoir faire exception pour vous; car vous m'avez paru bien aimable. Mais cela n'empêche pas vous ne soyez de votre siècle, & qu'à ce titre je ne puisse vous excepter. Je sens bien ma perte en cette occasion. Je sens même aussi la vôtre, du moins si, comme je dois le [675] croire, vous recherchez dans la société, des choses d'un plus grand prix que l'élégance des manières & l'agrément de la conversation.

Voilà mes résolutions, Madame, & en voilà les motifs. Je vous supplie d'agréer mon respect.

FIN.